

**Ressources linguistiques pour la gestion de  
l'intersubjectivité dans la parole en interaction**

**ANALYSES CONVERSATIONNELLES ET PHONÉTIQUES**



ÉTUDES ROMANES DE LUND 90

*Rasmus Persson*

Ressources linguistiques pour  
la gestion de l'intersubjectivité  
dans la parole en interaction

ANALYSES CONVERSATIONNELLES ET PHONÉTIQUES



LUND UNIVERSITY

Centre for Languages and Literature  
French Studies

PERSOON, RASMUS, *Ressources linguistiques pour la gestion de l'intersubjectivité dans la parole en interaction. Analyses conversationnelles et phonétiques*. [Linguistic resources for managing intersubjectivity in talk-in-interaction. Conversation analytic and phonetic studies.] Études romanes de Lund 90, Lund 2014. x + 294 pages. Written in French. Monograph.

This dissertation deals with conversational practices through which interactants manage issues of intersubjectivity, i.e. mutual understanding for all practical purposes. Intersubjectivity is understood in a procedural sense, and as built into the infrastructure of interaction, where each next action embodies aspects of how the previous action was understood. This understanding can be inspected by others, and amended where deemed appropriate. Largely, mutual understanding is thus taken for granted and tacitly assumed. However, at times interactants do pay overt attention to managing understandings, and this thesis focuses on three such cases.

The analyses are couched in the framework of conversation analysis (CA), which aims to uncover how participants produce recognizable social actions by means of generic but flexible conversational practices. These practices draw on linguistic resources and other conduct, as well as the sequential position in which the practice is located. The approach taken in this thesis is also characterized by its attention to phonetic detail (including prosodic, articulatory and phonatory aspects of talk) as a resource for action.

Each of the three empirical chapters deals with a particular phenomenon involved in managing intersubjectivity in French talk-in-interaction. The first is concerned with formulations, a way of drawing out the gist of what the interlocutor has just said. These may be used to solicit either mere or elaborate confirmations. The second investigates *ah*-prefaced other-repeats, which acknowledge receipt and claim a renewed understanding, while indexing a previous action as inadequate. The third concentrates on mere other-repeats, and demonstrates that they may either indicate a breakdown in intersubjectivity, or display uptake and thus maintained intersubjectivity.

One of the main findings is that phonetic design is pivotal in specifying the action conveyed by the practices examined, and thus constitutes an integral part of the practices. The results show that the phonetic design of a turn at talk does not straightforwardly map to intersubjective meaning, but is inextricably linked to action and sequential organization.

ÉTUDES ROMANES DE LUND  
Språk- och litteraturcentrum  
Lunds universitet  
Box 201  
SE-221 00 Lund, Suède  
Secrétaire de rédaction : Carla Cariboni Killander  
carla.cariboni\_killander@rom.lu.se

© Rasmus Persson 2014

ISSN 0347-0822  
ISBN 978-91-7473-886-5 (imprimé)  
ISBN 978-91-7473-887-2 (PDF)

Achévé d'imprimer en Suède  
Imprimé par Media-Tryck, Lund

## REMERCIEMENTS

D'emblée, je souhaiterais exprimer ma reconnaissance aux trois personnes qui m'ont dirigé dans ce travail de thèse.

Paul — Le fait d'avoir eu, comme directeur de thèse, quelqu'un avec un intérêt aussi vif pour le français parlé, a été un privilège. Merci de m'avoir initié à la phonétique et à l'analyse conversationnelle – même si sur ce dernier point, je ne suis pas sûr que tu ais compris à cette époque-là quel « fondamentaliste » de l'AC j'allais devenir ! Je suis reconnaissant des discussions interminables que nous avons eues le long du chemin, et qui m'ont inspiré le bon mélange entre confiance et doute : une bonne dose de confiance, pour m'encourager à poursuivre, mais aussi une bonne dose de doute et de scepticisme, pour m'inciter à étayer et renforcer mes analyses pour les rendre plus solides et convaincantes ! Maintenant il ne me reste plus qu'à espérer que ce travail de thèse dans son ensemble aura réussi à te convaincre, un peu, des mérites de l'approche interactionnelle.

Richard — Merci de m'avoir pris en charge en cours de route, de m'avoir si chaleureusement accueilli et de m'avoir consacré tes idées, tes conseils, ton temps et ton énergie afin d'assurer l'aboutissement de mon projet. Je suis notamment reconnaissant du regard plus critique, vis-à-vis de mes propres analyses, que tu as réussi à me conférer – et ce sans me donner l'impression que tu me critiquais ! Ta compétence et ton soutien ont été d'une importance inestimable.

Eva — Merci de m'avoir tant encouragé au début de ce travail, et de m'avoir forcé à réfléchir sérieusement à ce que je voulais atteindre par cette thèse.

Ensuite, je voudrais remercier Lorenza Mondada qui a accepté d'être mon rapporteur critique, ainsi que les personnes qui forment ensemble mon jury : Mathias Broth, Elizabeth Couper-Kuhlen et David House. Un merci particulier à Mathias, qui a assuré une lecture attentive, perspicace et constructive du manuscrit pré-final.

Je remercie également les participants du séminaire de linguistique française pour les discussions vives qui y sont toujours menées, et particulièrement ceux qui ont assisté à mon séminaire final et qui ont consacré leur temps à la lecture de mon texte – Anita, Céline, Frida, Jonas, Malin et Nina – vous m'avez tous beaucoup aidé !

Ce qui reste de ma santé d'esprit à la fin de ce travail, je dois en grande partie aux doctorantes et collègues avec qui j'ai partagé les bons et les moins bons moments du quotidien dans la 601 – Frida, Sofie, Céline, Disa, Anna et Wanda – les discussions sur la vie de thésard et sur toutes autres choses ont été une détente indispensable!

I also want to express my gratitude to the numerous people who contributed to making my various visits to York so stimulating, rewarding and pleasant – yorkies Traci Walker, Paul Drew, Merran Toerien, Marianna Kaimaki, Helen Chu, Rein Ove Sikveland, Beatrice Szczepek Reed, and many more. And of course, the gang of visitors to the CASLC in 2011 – Martina Huhtamäki, Giovanni Rossi, Ian Nakamura and Geoff Raymond!

Merci également à Jean-Yves Antoine, qui m'a donné accès à ses corpus, et à Anneka et l'équipe du *Forum du Mouv'*, qui m'ont fourni les enregistrements que j'ai souhaités!

Enfin, un grand merci à ma famille, qui m'a toujours soutenu dans mes études comme en toutes choses. Le dernier et le plus important merci à Linda, ma bien-aimée, qui a eu une confiance absolue en moi, et sans qui cette thèse n'existerait pas. Chaque jour vécu avec toi est une richesse!

Lund, mars 2014

Rasmus Persson

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Considérations théoriques et méthodologiques</b>	<b>5</b>
2.1	L'analyse conversationnelle – une approche séquentielle de l'interaction . . . . .	5
2.2	Bases conceptuelles de l'analyse conversationnelle . . . . .	8
2.2.1	Actions sociales . . . . .	9
2.2.2	La conception du contexte . . . . .	14
2.2.3	Séquences d'actions . . . . .	17
2.2.4	Gestion de la parole . . . . .	21
2.2.5	Formatage du tour de parole . . . . .	25
2.2.6	Organisation préférentielle . . . . .	27
2.2.7	Réparations et intersubjectivité . . . . .	30
2.3	Conséquences méthodologiques . . . . .	36
2.3.1	Types d'éléments de preuve . . . . .	39
2.3.2	Aspects phonétiques de la parole en interaction . . . . .	42
<b>3</b>	<b>Les formulations</b>	<b>49</b>
3.1	Introduction . . . . .	49
3.2	Recherches antérieures . . . . .	51
3.3	Précisions sur le phénomène . . . . .	53
3.3.1	Caractéristiques de la pratique . . . . .	53
3.3.2	Pratiques connexes . . . . .	56

3.4	Formes intonatives . . . . .	58
3.4.1	Montée finale . . . . .	58
3.4.2	Montée–descente . . . . .	60
3.4.3	Points-clés . . . . .	62
3.4.4	Pertinence de transition . . . . .	65
3.4.5	Quelques variations . . . . .	69
3.5	Traitement au tour subséquent . . . . .	73
3.5.1	Formulations à montée finale . . . . .	73
3.5.2	Formulations à montée–descente . . . . .	83
3.5.3	Réponses non préférentielles aux formulations . . . . .	93
3.6	Environnements séquentiels . . . . .	95
3.6.1	Formulations à montée–descente . . . . .	95
3.6.2	Formulations à montée finale . . . . .	99
3.7	Bilan et discussion . . . . .	102
3.7.1	Bilan . . . . .	102
3.7.2	Discussion . . . . .	103
<b>4</b>	<b>La marque de réception [<i>ah</i> + répétition]</b>	<b>107</b>
4.1	Introduction . . . . .	107
4.2	Recherches antérieures . . . . .	111
4.2.1	Les régulateurs . . . . .	111
4.2.2	Les répétitions . . . . .	115
4.2.3	La construction [ <i>oh</i> + répétition] en anglais . . . . .	117
4.3	Rôle générique de la pratique . . . . .	118
4.4	Environnements séquentiels . . . . .	122
4.4.1	Suite aux réparations en troisième position . . . . .	123
4.4.2	Suite aux contestations de prémisses . . . . .	128
4.4.3	Autres environnements séquentiels . . . . .	131
4.5	Activités associées à la correction . . . . .	134
4.6	Discriminabilité de la pratique . . . . .	139
4.6.1	Contextes négatifs . . . . .	140
4.6.2	Non-occurrences pertinentes . . . . .	144
4.7	Différenciation phonétique et fonctionnelle . . . . .	152
4.7.1	Patterns phonétiques . . . . .	152
4.7.2	Mobilisation de ressources phonétiques . . . . .	154
4.7.3	Multidimensionnalité de la différenciation . . . . .	171
4.8	Bilan et discussion . . . . .	178
4.8.1	Bilan . . . . .	178



4.8.2	Discussion . . . . .	179
<b>5</b>	<b>Les répétitions en expansion minimale et non minimale</b>	<b>183</b>
5.1	Introduction . . . . .	183
5.2	Recherches antérieures . . . . .	186
5.3	Organisation séquentielle des répétitions . . . . .	188
5.4	Format phonétique des répétitions et organisation séquentielle . . .	193
5.4.1	Accentuation secondaire et descente intonative . . . . .	196
5.4.2	Accentuation primaire et proéminence dynamique de hauteur	205
5.4.3	Autres régularités observées . . . . .	212
5.5	Formes linguistiques des réponses confirmatives . . . . .	218
5.5.1	Préliminaires : quelques repères sur la littérature . . . . .	218
5.5.2	Formes des réponses confirmatives faibles . . . . .	220
5.5.3	Formes des réponses confirmatives fortes . . . . .	222
5.5.4	Variante forte et faible de la particule confirmative <i>oui/ouais</i> .	224
5.5.5	Réponses confirmatives atypiques . . . . .	232
5.6	Bilan et discussion . . . . .	237
5.6.1	Bilan . . . . .	237
5.6.2	Discussion . . . . .	239
<b>6</b>	<b>Conclusion</b>	<b>243</b>
6.1	Récapitulation . . . . .	243
6.2	Synthèse et discussion . . . . .	245
6.3	Remarques finales . . . . .	261
	<b>Références bibliographiques</b>	<b>265</b>
<b>A</b>	<b>Conventions de transcription</b>	<b>285</b>
<b>B</b>	<b>L'alphabet phonétique international</b>	<b>287</b>
<b>C</b>	<b>Liste des corpus</b>	<b>289</b>



---

# CHAPITRE 1

## INTRODUCTION

---

Ce travail représente une tentative d'étudier le rôle de l'expression linguistique dans et pour la parole en interaction. Ainsi, les faits langagiers sont envisagés, en premier lieu, non en tant qu'unités formelles ou abstraites, comme celles qui font l'objet typique de la linguistique, mais en tant que ressources communicatives au service de l'organisation de l'interaction. Nous nous intéressons à la manière dont les participants de l'interaction se servent de ces ressources communicatives pour *faire* des choses, et ce *faire* est conceptualisé en tant que *pratiques conversationnelles*. En adoptant cette approche, ce travail s'inscrit dans la tradition de l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique (cf. par exemple Heritage 1984b; Schegloff 2007; Sidnell et Stivers 2013; voir chapitre 2 pour une introduction plus complète).

Nous proposons ici trois études empiriques de pratiques conversationnelles (ou interactionnelles), dans le cadre desquelles sont mobilisés des ressources linguistiques, aux fins de la gestion de *l'intersubjectivité* dans la parole en interaction, c.-à-d. la compréhension mutuelle à toutes fins pratiques. L'intersubjectivité en général est possible grâce au caractère systématique, ordonné et socialement constitué des pratiques interactionnelles partagées entre les membres d'une communauté. Ainsi, puisqu'une intercompréhension suffisante est une exigence pour la production de réponses pertinentes à ce que dit et fait autrui, l'intersubjectivité est le plus souvent tacitement présumée, tenue pour acquise. Un certain nombre de pratiques interactionnelles, cependant, sont spécifiquement consacrées à gérer des moments où la compréhension mutuelle est

en jeu, et les études dans la présente thèse visent justement à mieux comprendre ce genre de pratiques. Ce sont là des manifestations nettes du travail accompli par les participants pour le maintien actif de l'intersubjectivité dans la parole en interaction.

Il convient de présenter en quelques mots chacun des phénomènes empiriques focalisés (chaque phénomène est exemplifié, par des occurrences authentiques commentées, en introduction des chapitres analytiques respectifs). La première étude empirique (chapitre 3) est consacrée aux *formulations*, une manière pour un locuteur de proposer une version paraphrasée de ce que l'interlocuteur aurait prétendument dit. Ce faisant, l'auteur de la formulation fait appel à l'interlocuteur, pour qu'il confirme (ou « rectifie ») la paraphrase proposée. La deuxième étude (chapitre 4) concerne une pratique que nous désignons par *la marque de réception [ah + répétition]*, et qui consiste à accuser réception (d'une partie) de ce que l'interlocuteur a dit, en le répétant avec la préface de la particule *ah*. La troisième étude (chapitre 5) traite de certaines pratiques de *répétition* (sans préfaces, telles des particules ou autres). Les répétitions étudiées peuvent donner lieu à des réactions sous forme de confirmation, de la part de l'interlocuteur. En nous centrant sur ces réactions, nous avons également l'occasion de considérer les différents types de confirmations qui sont produites, et comment ces confirmations entrent en relation avec les différents types de répétitions. Les trois études concernent donc la manière dont les participants à l'interaction maintiennent, rétablissent et manifestent l'intersubjectivité. De manière corollaire, ce travail concerne des pratiques qui, du point de vue formel, ont des liens apparents à leur contexte immédiat : les formulations se proposent de dire en d'autres mots ce qui précède, et les répétitions (avec ou sans préface) reprennent directement une partie de ce qui a été dit, en recyclant du matériau lexical.

Les trois études empiriques sont des analyses de *collections* d'occurrences authentiques des phénomènes cibles. La section méthodologique (2.3) apportera des précisions sur ce procédé analytique, propre à l'analyse conversationnelle (cf. Mondada 2005). Notons ici seulement que l'idée fondamentale d'une analyse de collection est de capter, pour le phénomène collecté, aussi bien ses aspects génériques, trans-situationnels et stables, que les particularités idiosyncrasiques de chaque occurrence singulière produite dans un contexte spécifique, par des interactants particuliers, à un moment donné.

Le présent travail se définit également par sa prise en compte des aspects phonétiques de la parole en interaction, et rejoint ainsi un champ croissant

---

de recherches qui font le lien entre d'une part action et interaction, et d'autre part les formes sonores de l'expression langagière (cf. par exemple Local et Walker 2005; Couper-Kuhlen et Selting 1996a; Selting et Couper-Kuhlen 2001; Barth-Weingarten *et al.* 2010; Ogden 2012). Ce travail est une première tentative d'appliquer à la langue française une méthodologie qui relève d'une approche pleinement interactionnelle, et qui promet de fournir des éléments de connaissance inédits. Au cours de cet ouvrage seront ainsi exemplifiés et exploités une gamme d'outils analytiques pour découvrir et valider les procédés par lesquels les usagers même d'une langue organisent leur interaction, de manière située, à l'aide de ressources linguistiques, y compris phonétiques. Nous nous proposons ainsi d'avancer la compréhension de quelques pratiques conversationnelles, en partie en spécifiant leurs composantes phonétiques.

Comme il sera expliqué dans le chapitre 2, l'approche choisie fonde son épistémologie sur l'observation, en limitant à un minimum la détermination *a priori* de la motivation théorique de la recherche, dans un souci d'être en mesure de découvrir l'ordre endogène de l'interaction, c.-à-d. la manière dont les participants coordonnent leurs actions. On cherche ainsi à éviter d'imposer des catégories préétablies, inhérentes aux questions par lesquelles on aborde l'analyse, qui ne sont pas pertinentes pour l'ordre endogène. Les questions de recherche qui correspondent au travail présenté dans cette thèse sont pour cette raison de caractère général. Par exemple, nous espérons pouvoir apporter des éléments de réponse à des questions comme (1) *comment les interactants se servent-ils des ressources linguistiques pour maintenir, pour rétablir et pour manifester l'intersubjectivité ?* et (2) *comment les pratiques interactionnelles permettent-elles aux interactants d'entamer, d'effectuer et de conclure des efforts collectifs pour remédier aux troubles d'intersubjectivité ?*

En tant que recherche portant sur le langage, ce travail se distingue de la majorité des recherches en linguistique par son choix d'étudier le langage dans l'habitat de l'interaction sociale, ce qui mériterait éventuellement d'être commenté. Premièrement, il peut être soutenu que l'interaction sociale est l'habitat naturel du langage, voire sa finalité primaire. Par exemple, c'est dans le cadre de l'interaction sociale que l'enfant apprend sa langue maternelle, et c'est à force d'être employée par des personnes dans des situations réelles d'interaction que les normes régissant la langue évoluent. Une des manières raisonnables de chercher à apprendre quelque chose sur le langage est donc de l'étudier tel qu'il existe dans cet environnement, plutôt que dans un domaine dérivé, comme l'exercice d'intuition basée sur les expériences vécues (qui, elles, sont

primaires) d'un locuteur introspecteur, ou comme une enquête où de telles expériences sont convoquées, ou comme un contexte expérimental. Deuxièmement, en sus de l'argument de la validité écologique, l'interaction offre des ressources analytiques inhérentes, comme par exemple les réactions effectives des co-participants à tel ou tel énoncé analysé. Ces ressources analytiques peuvent servir à la fois à la découverte et à la validation des catégories analytiques : elles permettent d'une part de discerner les principes selon lesquels l'interaction s'organise à l'aide du langage (entre autres ressources), et d'autre part de mettre en évidence dans l'argumentation scientifique que les principes identifiés sont effectivement observés également, et en premier lieu, par les participants à l'interaction. Une compréhension de la parole en interaction paraît ainsi comme un objectif non seulement pour des sociologues, mais également pour des linguistes. C'est dans ce sens-là que les études comprises dans cette thèse, et la thèse en tant qu'un ensemble, constituent des efforts pour élargir et pour approfondir les connaissances scientifiques relatives au langage en général, et au français en particulier.

---

## CHAPITRE 2

# CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

---

Ce chapitre offre d'abord (section 2.1) quelques points de repère liminaires au sujet de l'analyse conversationnelle, l'approche adoptée dans cette étude, pour ensuite donner plus de précisions à l'aide d'un aperçu de ses concepts de base (section 2.2). Le chapitre comprend également une section sur les implications méthodologiques de l'approche adoptée (section 2.3), y compris sur l'intégration de l'analyse phonétique dans cette approche.

### 2.1 L'ANALYSE CONVERSATIONNELLE – UNE APPROCHE SÉQUENTIELLE DE L'INTERACTION

Nous nous proposons de commencer en citant une description de l'objectif de l'analyse conversationnelle :

En étudiant la conversation, nous cherchons à découvrir les compétences essentielles et absolument fondamentales que nous partageons et qui rendent possible toute communication entre les membres d'une culture. Ces compétences, ou [...] pratiques de production de sens, constituent les pratiques et dispositifs qui sont focalisés par les recherches en analyse conversationnelle. En d'autres mots, l'objectif de la recherche conversationnaliste est de découvrir et clarifier les pratiques par lesquelles les interactants produisent et comprennent des comportements en conversation. Ces pratiques sont révélées, en grande partie, en identifiant des régularités dans la parole.

(Drew 2005 : 75, notre traduction)

La citation ci-dessus sur l'objectif de l'analyse conversationnelle comporte en fait également quelques traces indicatrices des points de départ, des moyens mis en œuvre et du type de résultats recherchés.

La tentative de caractériser de manière minimaliste le courant conversationnaliste peut être davantage élaborée à l'aide de quatre propositions fondamentales, relevées par Heritage (1989 : 22–26). Ces quatre propositions sous-tendent les recherches en analyse conversationnelle et en résumé le positionnement théorique. Nous proposons pour chacune d'elles quelques brefs commentaires et explications.

1. « **Interaction is structurally organised** » — Cette proposition fondamentale revient à postuler que l'interaction exhibe une organisation qui lui est propre, qui ne se réduit pas aux structures langagières, cognitives, culturelles, socio-économiques, etc. S'il y a une organisation structurale propre à l'interaction, il s'ensuit que l'interaction peut être un objet d'étude à part entière.
2. « **Contributions to interaction are both context-shaped and context-renewing** » — La double contextualité des contributions tient, d'une part, au fait que la contribution de chaque action à l'interaction ne peut être comprise que par rapport au contexte dans lequel cette action s'inscrit. Le contexte façonne ainsi chaque action, en contribuant à la signification qu'elle prend, et par conséquent l'interprétation *in situ* de chaque action peut révéler comment le contexte est compris sous tel ou tel aspect. D'autre part, étant donné que chaque action forme le contexte immédiat pour la prochaine, elle contribue à constituer le contexte en façonnant l'interprétation qui sera faite de l'action prochaine, et ainsi le contexte est renouvelé par chaque contribution.
3. « **These two properties inhere in the details of interaction so that no order of detail in conversational interaction can be dismissed a priori as disorderly, accidental or interactionally irrelevant** » — Cette proposition peut donc être pensée comme une combinaison des deux premières. Elle peut être développée ainsi : le caractère structuré et structurant des détails de l'interaction implique que l'on ne peut pas savoir *a priori* qu'un certain détail n'a pas contribué, sous quel aspect que ce soit, au processus de structuration de l'interaction. Une conséquence importante de cette proposition est que l'analyse conversationnelle évite systématiquement toute élaboration prématurée de théories, au profit d'une façon de faire qui prend l'observation



empirique détaillée comme point de départ pour l'élaboration de généralisations, et comme l'aune auquel toute généralisation sera jugée.

4. « **The study of social interaction in its details is best approached through the analysis of naturally occurring data** » — Cette proposition découle en quelque sorte des précédentes, en ce sens que les détails de l'interaction ne sont finalement observables que dans les interactions auxquelles ils appartiennent. L'introspection, les jugements de locuteurs sollicités *post hoc* par confrontation à des extraits de parole ou d'interaction, tout comme les techniques expérimentales et les données obtenues par le codage de la parole ou de comportements interactionnels, sont susceptibles de limiter non seulement le répertoire des activités étudiées, sollicitées ou accomplies, mais également leur authenticité. Pour cette raison, les analystes conversationnelles préfèrent faire du « vrai monde » leur laboratoire.

Les propositions ci-dessus forment l'essentiel de la base théorique de l'analyse conversationnelle. Par comparaison avec les faisceaux de postulats théoriques dans d'autres approches, ceux de l'analyse conversationnelle ne semblent pas les plus controversés. C'est plutôt leur prise au sérieux dans la démarche analytique qui a conféré à l'analyse conversationnelle une image de radicalité. Aussi n'est-elle pas une théorie au sens étroit, en ce qu'elle ne sert pas à engendrer des hypothèses à vérifier ou falsifier, mais plutôt une mentalité analytique particulière ou une manière spécifique de se rapporter aux faits empiriques, qui a contribué à forger un inventaire d'outils analytiques (Gülich et Mondada 2001).

Au-delà des points de repère fournis ci-dessus, nous tâcherons dans ce qui suit d'apporter quelques précisions par le biais d'un survol de la littérature, mettant en évidence les origines et les bases conceptuelles centrales de l'analyse conversationnelle. Les lecteurs souhaitant un compte-rendu plus exhaustif, avec plus de discussion de données, pourront se reporter aux nombreuses introductions à l'analyse conversationnelle qui existent (par exemple, Drew 2005; Goodwin et Heritage 1990; Heritage 1984b, 1989, 2011; Hutchby et Wooffitt 2008; Levinson 1983, chapitre 6; Psathas 1995; Schegloff 2007; Sidnell 2010; ten Have 2007). Il existe également un certain nombre d'introductions en langue française (voir notamment Gülich et Mondada 2001; de Fornel et Léon 2000; Bange 1992, mais également Relieu et Brock 1995; Bonu 1992 et Bachmann *et al.* 1981, chapitre 6).

## 2.2 BASES CONCEPTUELLES DE L'ANALYSE CONVERSATIONNELLE

L'analyse conversationnelle n'est pas émergée *ex nihilo*. Même s'il ne nous incombe pas de tracer l'histoire de tous les courants intellectuels qui ont influencé l'analyse conversationnelle, constatons que sa manière de conceptualiser l'interaction doit plusieurs de ses composantes centrales notamment à deux tendances qui l'ont précédée. D'abord, l'analyse conversationnelle a hérité du courant sociologique de l'ethnométhodologie (voir Garfinkel 1967, ou la traduction française de cet ouvrage, Garfinkel 2007) un intérêt pour les détails du comportement vus mais non remarqués (*seen but unnoticed*, Garfinkel 1967 : 36–37 et passim), par lesquelles les membres d'une société organisent leurs rapports ordinaires. Car selon Garfinkel, ces rapports doivent être pensés non pas comme des propriétés *préexistantes à l'interaction*, telles des normes intériorisées, mais comme des accomplissements méthodiques *dans et par l'interaction*. Par là, il faut entendre non pas la réinvention constante des structures sociales en partant de rien, mais leur reproduction, maintien, reconfiguration et transformation constants dans l'interaction. Les racines ethnométhodologiques de l'analyse conversationnelle sont également visibles dans le traitement du langage comme fondamentalement et entièrement indexical. Le caractère indexical des expressions linguistiques (c.-à-d. l'ancrage inévitablement local du sens, ou encore la dépendance contextuelle des expressions, le plus clairement visible dans des expressions comme *je*, *maintenant*, *là-bas*, et la phrase *et cetera*) est typiquement traité dans les sciences comme un défaut à remédier par des spécifications toujours plus précises dans le but de substituer aux expressions indexicales des expressions objectives (Garfinkel 1967 : 5–7). Or par chaque précision ultérieure on ajoute du sens et donc un prochain niveau de description avec encore de l'indexicalité. L'effort de porter remède à l'indexicalité, tant dans les sciences que dans la vie ordinaire, est ainsi une tâche infinie (Garfinkel et Sacks 1970 : 339). Au lieu de chercher à contourner cette caractéristique, l'ethnométhodologie la reconnaît donc à part entière et la traite comme constitutive du langage naturel, et comme quelque chose dont les membres se servent de manière rationnelle. En l'étendant au langage dans son ensemble, l'ethnométhodologie la rend un objet d'étude. L'analyse conversationnelle a repris ce thème, cherchant à rendre compte de la mise en œuvre de pratiques conversationnelles qui ont une composante trans-situationnelle, généralisable, mais également une composante indexicale qui leur donne leur sens intégral dans le contexte local. On

aspire ainsi à découvrir et décrire comment « la production d'un monde de scènes particulières est accomplie et manifestée par le biais d'un ensemble de pratiques formelles générales » (Schegloff 1972 : 117, notre traduction).

L'analyse conversationnelle a également une certaine inspiration goffmanienne, dans la mesure où la parole en interaction est considérée comme un phénomène *sui generis*, ayant des propriétés propres à elle, et comme étant un domaine fondamental pour la société (Goffman 1964). L'analyse conversationnelle a ainsi adopté dès le début l'idée de Goffman que l'interaction est un objet d'étude de plein droit, qui doit être étudié à ses propres termes et sur son propre terrain, alors qu'à l'époque où l'analyse conversationnelle est émergée la tendance était de considérer, par exemple, les structures linguistiques indépendamment de l'interaction, ou l'interaction en tant qu'un canal de transmission d'un message cognitif, ou encore l'organisation de la parole par rapport à un cadre théorique dépassant l'interaction.

Ayant mentionné les deux sources principales d'inspiration pour la pensée conversationnaliste (Garfinkel et Goffman), passons maintenant à une précision des concepts centraux pour l'analyse conversationnelle.

### 2.2.1 ACTIONS SOCIALES

L'analyse conversationnelle se caractérise par sa conception praxéologique du langage, c.-à-d. sa focalisation sur *l'action* (ou ce que les participants « font », ou encore les constituants du flux, instant par instant, de l'interaction), et sur la centralité de l'action dans le langage. Ce qui est traité comme le plus pertinent n'est pas le système formel de la langue, ni le contenu propositionnel du dire, mais ce que les éléments de la langue sont rassemblés pour accomplir dans l'interaction sociale (Drew 2005 : 80). Autrement dit, l'objet d'étude n'est pas la langue en tant que telle, mais ce que la langue peut faire ou plutôt ce que la langue permet de faire (Sacks 1984 : 24). La langue est ainsi conçue en premier lieu en tant que véhicule pour l'action sociale, et non pas comme un canal pour la transmission d'information, et la préoccupation analytique est par conséquent la manière dont les pratiques langagières ont des conséquences sociales.

Un problème analytique central (et, en premier lieu, un problème central pour les participants) est celui de la construction et de l'attribution d'actions (*action formation* et *action ascription*, étant les deux facettes du même problème, voir Levinson 2013), qui peut être formulé ainsi :

How are the resources of the language, the body, the environment of the interaction, and position in the interaction fashioned into conformations designed to be, and to be recognizable by recipients as, particular actions – actions like requesting, inviting, granting, complaining, agreeing, telling, noticing, rejecting, and so on – in a class of unknown size?

(Schegloff 2007 : xiv)

Une remarque s'impose concernant une différence fondamentale par rapport aux travaux s'inscrivant par exemple dans la lignée de la théorie des actes de langage : l'analyse conversationnelle ne prend pas comme point de départ une catégorie d'action pour la décomposer en constituants conceptuels qui la rendrait ce qu'elle est (Schegloff 2007 : 7–9). On procède plutôt en se posant la question de savoir quelle action les participants accomplissent en parlant ou agissant d'une certaine manière observée. La réponse à cette question s'appuie ordinairement sur des observations des réactions que les co-participants dirigent à l'élément linguistique ou comportemental focalisé, de manière à assurer un minimum d'ancrage de l'analyse dans la réalité des participants, une correspondance entre d'une part l'action analysée après coup, et d'autre part l'action telle qu'elle a été accomplie et comprise en premier lieu par les participants. Ainsi, on peut arriver (et on arrive souvent) à des analyses, spécifiant comment une certaine action est accomplie, fort éloignées de nos premières intuitions de ce que c'est que telle action (Schegloff 2007 : 8). De surcroît, on peut également arriver à décrire des actions qui, contrairement à celles mentionnées dans la citation ci-dessus, ne possèdent pas de dénomination dans la langue de tous les jours ; ce qui a pu constituer une action, selon les analyses conversationnalistes, a consisté en des actions familières aussi bien qu'en des actions jusque-là inconnues (Schegloff 2007, 1996a). En effet, la question de définir ce qui peut compter comme une action sociale n'est pas quelque chose à résoudre au préalable – c'est une question empirique à laquelle les recherches doivent répondre.

L'analyse conversationnaliste ne doit se conformer qu'aux données (l'interaction étudiée) et non pas à des catégories préétablies par le chercheur ou par une théorie. Les recherches visent effectivement à découvrir l'inventaire des actions, et elles ne présupposent pas l'existence d'un inventaire de catégories prédéfinies (telles que les actes de langage dans la théorie des actes de langage [Austin 1962; Searle 1969]). L'approche conversationnaliste ne prend pas non plus comme point de départ une théorie explicative de la motivation des actions (comme les modélisations théoriques construites autour de la notion de face [Goffman 1971; Brown et Levinson 1987]).

L'approche praxéologique de l'analyse conversationnelle est également en opposition avec des approches plus orientées vers le *discours* en tant qu'objet d'étude. Ces dernières auraient tendance à penser son objet d'étude davantage comme un produit cognitif relevant de l'émetteur, dont l'extériorisation serait plutôt un dérivé comportemental, un processus de transmission du message (pouvant avoir lieu dans le cadre de l'interaction) (Schegloff 1982). Au lieu de concevoir les phénomènes linguistiques comme des constructions cognitives verbalement exprimées, l'analyse conversationnelle insiste sur la *primauté de l'action* : pratiquement tout discours est une véhicule pour l'action, et l'action accomplie par un discours (que ce soit un récit, une description élaborée ou une argumentation) a une incidence certaine tant sur la composition de ce discours que sur son interprétation. Car les récepteurs de tout discours cherchent incessamment à le comprendre à partir de la question de savoir « pourquoi cela maintenant ? », dont un aspect central est « qu'est-ce que l'émetteur *fait* par cela ? » (Schegloff et Sacks 1973 : 299 ; Schegloff 1997a : 505–506). Par exemple, certains récits peuvent servir à se plaindre, d'autres à faire une requête, et ainsi les récepteurs de tout récit chercheront à capter ce que l'émetteur fait par ce récit-là. Comme les actions ont toujours lieu dans le temps, les conversationnalistes intègrent dans l'analyse la considération de l'emplacement temporel du discours, et conçoivent leur objet d'étude non comme un produit fini mais comme un processus dynamique, se produisant incrémentalement en temps réel (Schegloff 1982 : 73).

Il y a deux manières dont un seul énoncé peut réaliser plusieurs actions. Premièrement, il y a les actions « à deux coups » (*double-barreled*) (Schegloff 2007 : 76), par lesquelles une action-véhicule porte une autre action. Elles sont le plus nettement observables lorsque la réponse réagit explicitement aux deux actions. Par exemple, si l'on répond à l'énoncé « tu as une montre ? » en prêtant attention et à la question (« oui ») et à la requête (« il est midi et demie »), on traite cet énoncé comme réalisant une action à deux coups. On peut noter que les composantes de la réaction apparaissent en général dans un ordre fixe : d'abord la réaction à l'action-véhicule (l'action la plus reliée à la forme) et ensuite la réaction à l'action véhiculée. Étant donné que les participants s'orientent en permanence vers la question de savoir *pourquoi cela maintenant?*, c'est souvent en fonction de leur lien transparent aux actions suivantes dans un projet interactionnel, que les actions-véhicules se voient attribuées leur statut multiple, à deux ou plusieurs coups (Levinson 2013 : 127). Deuxièmement, il y a les actions secondaires, ou de deuxième ordre (cf. Levinson 2013 : 107, 122–123), des nuances

des actions primaires qui ne changent pas, en général, le type d'action prochainement pertinent, et qui pour cette raison ne sont démontrables que par des procédés analytiques plus raffinés. Comme exemples, on peut mentionner les nuances (empiriquement étudiées) qui peuvent se superposer à une réponse à une question : la suggestion que le questionneur aurait dû connaître la réponse (Stivers *et al.* 2011), ou que la question n'était pas pertinente (Heritage 1998).

Quelques remarques sur la terminologie : on emploie le terme *pratique* (interactionnelle ou conversationnelle) pour référer à toute propriété d'un tour de parole qui a à la fois « (i) un caractère distinct, (ii) des emplacements spécifiques dans un tour de parole ou dans une séquence, et (iii) une incidence distincte sur le caractère ou le sens de l'action accomplie par le tour » (Heritage 2011 : 212, notre traduction). La notion relie ainsi (i) la composition, (ii) la position, et (iii) la « fonction interactionnelle », c.-à-d. l'action. Pour les participants, les pratiques servent donc à réaliser des actions reconnaissables (et à attribuer des actions aux comportements observables des autres). On nomme communément *ressource* toute caractéristique, linguistique ou autre, qui contribue au caractère distinct (compositionnel) de la pratique. Par exemple, la hétérorépétition est une ressource linguistique, qui est mobilisée dans diverses pratiques (associées à des positions séquentielles spécifiques), qui peuvent réaliser des actions différentes (telles que l'initiation d'une réparation et l'accomplissement interactionnel d'étonnement). Il est donc important de signaler ici qu'il n'y a pas une correspondance biunivoque entre ressource linguistique et action accomplie : les mêmes ressources linguistiques peuvent être mobilisées par des pratiques différentes pour accomplir des actions dissemblables, et inversement, la même action peut être accomplie par une multitude de pratiques (Schegloff 1997a : 505 ; Benjamin et Walker 2013 : 133).

Comme le soulignent ces dernières remarques, le positionnement de l'analyse conversationnelle, à l'égard du lien entre le travail interactionnel accompli et les ressources linguistiques exploitées, est éminemment empirique. L'autorité absolue réside dans les aspects de compréhension que les participants rendent publiquement disponibles de par leur comportement. Ainsi, pour soutenir une affirmation du genre « le participant B a mal interprété ce que le participant A cherchait à faire par son énoncé X », il faudrait montrer que dans d'autres occurrences, la pratique mobilisée dans l'énoncé X donne régulièrement lieu

à une autre interprétation que celle de B dans le cas actuel<sup>1</sup> (Schegloff 2007 : 8). Pour rendre les choses encore plus explicites, précisons que l'analyse conversationnelle ne cherche pas à rendre compte de ce qu'un locuteur particulier *a voulu dire* par tel ou tel énoncé à un niveau plus profond. On n'a pas la prétention de pénétrer dans des sens cachés ou d'interpréter le « vrai » sens. L'analyse conversationnelle se distingue ainsi d'autres approches, qui préconisent un travail interprétatif au sens fort du terme, en vue de détecter le type de sens « dont il est impossible de prouver qu'il est perçu [...] par les "membres" », mais qui « saute aux yeux de l'analyste » (Kerbrat-Orecchioni 2009). L'analyse conversationnelle, qui adopte une perspective *émique* (voir section 2.3 plus loin), ne s'intéresse qu'au sens qui est produit de manière observable dans et par l'interaction, en vue de décrire justement les mécanismes qui servent à produire ce sens à toutes fins pratiques (ten Have 2007 : 75).

Le fait de se proposer de mettre au jour les méthodes dont les participants font usage, pour se comporter de manière compréhensible et pour se comprendre, a des conséquences pour l'étendue de la prétention des recherches conversationnalistes. L'analyse conversationnelle ne se limite pas à offrir une grille d'interprétation : elle ne propose pas une analyse en affirmant que les événements *peuvent* être compris de telle manière. Elle affirme plutôt qu'il *faut* les comprendre de telle manière, puisque dans la mesure où l'analyse montre ce qu'elle se propose de montrer, elle reflète la manière dont les participants ont compris les événements interactionnels dans le processus de leur production (cf. Schegloff 2007 : 27). En effet, la cohérence même des événements interactionnels ne peut être comprise qu'en passant par cette compréhension endogène manifestée par les agents auxquels appartient en premier lieu l'interaction (Schegloff 2007 : 27).

Pour conclure sur ce point, nous nous permettons de réitérer que l'analyse conversationnelle ne vise *pas* à rendre compte simplement de l'ordre de la conversation, des « patterns » et des régularités qui peuvent être corrélés à telle ou telle ressource linguistique du point de vue distributionnel : elle vise à rendre compte des procédés et des méthodes par lesquels cet ordre est accompli (Mondada 2008a : 882). Si les actions situées et locales sont finalement uniques et idiosyncrasiques, les pratiques pour les réaliser sont reproductibles, généralisables et en nombre fini car limitées par des conventions (Levinson

1. À moins que A fasse effectivement un effort subséquent pour remédier à l'interprétation par B, prétendument inadéquate.

2013 : 127). Une conséquence méthodologique en est que des actions de tel ou tel type peuvent être comparables d'une occurrence à une autre, même si finalement uniques, car elles sont réalisées à l'aide de pratiques reconnaissables, systématiques et génériques. Nous y reviendrons plus loin (section 2.3).

### 2.2.2 LA CONCEPTION DU CONTEXTE

La notion ethnométhodologique de *réflexivité* renvoie, à l'origine, à la conscience des interactants des normes en fonction desquelles leurs propres actions seront interprétées, par exemple en tant que conformes ou non conformes (Heritage 1984b : 119). Elle renvoie aussi, de manière corollaire, au caractère doublement contextuel, mentionné plus haut, des contributions à l'interaction : par chaque action, on exhibe une compréhension du contexte dans lequel l'action s'inscrit, mais on contribue également à la reconfiguration du contexte même, sur la base de sa propre compréhension (Garfinkel 1967). Il y a ainsi une relation réflexive entre l'action et le contexte, et c'est là le noyau de la conception ethnométhodologique de la contextualité.

Heritage et Clayman (2010 : 21–22) offrent une comparaison entre la conception traditionnelle et la conception ethnométhodologique de la relation entre contexte et interaction. Dans la conception traditionnelle, la « théorie du seau », le contexte est un seau qui contient l'interaction (l'eau). C'est le seau qui détermine la forme de l'eau – l'eau s'adapte au seau – et l'eau n'est pas capable d'influencer la forme du seau. Les conditions préexistantes du contexte restreignent l'interaction, et le contexte ne change pas en fonction de l'interaction. Le contexte est traité comme une dimension externe, susceptible d'expliquer ou de régir l'action. Quoique intuitivement séduisante, cette conception devient moins satisfaisante pour rendre compte de comportements qui ne se conforment pas à ce qu'impose le contexte. Les interactants sont en fait capables, à tout moment, de changer leur comportement de manière à transformer complètement l'incidence du contexte : un client dans un supermarché n'est pas contraint à souscrire aux normes des supermarchés, et il peut se mettre à marchander et négocier le prix standardisé des produits, en passant par-dessus des contraintes du contexte (Garfinkel 1967 : 67). Dans la conception conversationnelle, la stabilité (relative) des normes est conçue comme leur reproduction continue, tellement anodine, ordinaire et routinisée qu'elle passe inaperçue. Pour prendre aussi l'exemple des interactions sociales ordinaires, il peut certes exister des relations sociales durables et des identités persistantes desquelles les



participants se montrent conscients, mais elles ne suscitent pas d'actions particulières de manière causale. Comme le soulignent Heritage et Clayman (2010 : 21), il n'est pas clair en quoi consisterait donc le seau. On peut considérer aussi la situation de la première rencontre, où des actions singulières peuvent décider complètement ce que va devenir la rencontre qui forme le contexte : le début d'une relation ou la seule rencontre des personnes en question. Le contexte, semblerait-il, n'est jamais indépendant des actions. L'image correspondant à la conception ethnométhodologique est celle d'une route qui émerge et se matérialise sous les pieds de ceux qui marchent, qui se construit en fonction du chemin que l'on trace.

La réception de l'analyse conversationnelle lui a reproché « tour à tour de ne pas suffisamment prendre en compte le contexte et de trop insister sur l'ancrage localement situé du langage et de l'activité » (Mondada 2006 : 112). Comme le souligne Mondada (2006), ces reproches opposés résultent de deux retombées différentes de la dissociation conventionnelle de l'objet focalisé, en avant-plan, et le contexte-fond, en arrière-plan. D'un côté, une conviction *a priori* de l'importance du contexte amène à la négligence, plus ou moins importante, de l'objet. De l'autre côté, l'attention excessive à l'objet focalisé l'autonomise et finit par renier l'incidence du contexte. L'analyse conversationnelle, suite à l'ethnométhodologie, refuse la dissociation conventionnelle du contexte et de l'action qui mène à ces deux issues, pour plutôt traiter l'action comme indissociable du contexte et vice versa (Mondada 2006).

La prise en compte du contexte, dans la conception conventionnelle, requiert bien entendu que le contexte soit d'abord caractérisé. Or la caractérisation du contexte n'est pas une tâche triviale. Si les caractérisations potentielles *référentiellement correctes* sont en nombre infini, cela n'entraîne pas qu'elles sont toutes pertinentes et utiles pour rendre compte de l'action. Aucun aspect du contexte ne peut en fait être considéré comme omnipertinent, comme régissant toute action dans l'interaction. Le choix d'une caractérisation particulière, même si correcte, du contexte est donc arbitraire s'il n'est pas motivé par sa pertinence démontrée et son utilité pour l'analyse. Pour cette raison, l'analyse conversationnelle ne part pas d'une caractérisation *a priori* du contexte, mais vise à démontrer que par leur comportement, les interactants exhibent les propriétés du contexte dans la mesure où elles sont pertinentes, et au moment où elles sont (traitées comme) pertinentes. Les participants s'orientent ainsi vers certains aspects du contexte en les intégrant dans l'organisation de leur conduite (voir par exemple Mondada 2006 : 114; Schegloff 1987a).

Au lieu de traiter des structures contextuelles comme des variables indépendantes avec des retombées discursives, elles sont conçues en analyse conversationnelle comme des accomplissements collectifs et continus, qui sont établis et rétablis moment par moment dans l'interaction. Cela ne signifie pas que l'on exclut un « horizon historique de normes, de culture, de croyances » (Mondada 2006 : 118), mais que cet horizon est invoqué localement, permettant l'interprétation et l'évaluation des actions locales par rapport à des attentes normatives. L'analyse conversationnelle envisage la possibilité de la pertinence de telle ou telle dimension contextuelle, mais ne présuppose pas une telle pertinence omniprésente. Il s'agit de démontrer dans les données que les dimensions contextuelles ont de la « pertinence procédurale » (qu'elles sont *procedurally consequential*) pour l'aspect focalisé de la parole, c.-à-d. démontrer comment les détails de l'interaction sont façonnés par l'orientation locale des participants vers la propriété identifiée du contexte, (re)produisant ainsi cette propriété invoquée du contexte en l'incarnant dans l'interaction (Schegloff 1991b, 1987a). De cette manière on évite, premièrement, d'imposer sur les données des catégories préconçues, telles des macro-catégories explicatives (structures sociales et professionnelles, aspects de l'identité des locuteurs, etc.) et on assure que les catégories invoquées dans l'analyse ne proviennent pas de la perspective de l'analyste. Deuxièmement, on évite d'introduire dans l'explication analytique du phénomène focal des caractérisations arbitraires du contexte qui n'éclaircissent pas le phénomène. Les caractérisations pertinentes du contexte permettront donc de faire le lien « procédural » entre caractérisation du contexte et modalités de conduite de l'interaction. Par exemple, Schegloff (1991b) discute une analyse des appels à la police (Zimmerman 1984), illustrant ce qu'une invocation du contexte doit être : c'est la structuration même du tour de parole qui présente la plainte (en l'occurrence la formule « I'd like to report . . . ») qui accomplit la dimension contextuelle pertinente (plainte institutionnelle à la police), et non pas le simple fait que l'appel ait été effectué à la police, comme le montre les modalités interactionnelles procéduralement différentes dans les cas d'appels non sérieux à la police et d'appels privés aux policiers. Dans ce cas, au lieu de parler d'un appel intrinsèquement « *being calling the police* », il semble plus motivé de parler d'un appel « *doing calling the police* », pour insister sur le contexte comme un accomplissement pratique. La pertinence procédurale d'un aspect contextuel équivaut ainsi à son effet structurant sur l'organisation de la conduite des participants. En refusant de dissocier le contexte de l'action, l'externe de l'interne, on arrive au *paradoxe de la proximité* : « si un élément du

contexte “externe” est démonstrablement pertinent pour l’organisation “interne” de l’interaction, alors il perd son statut “externe” ; si sa pertinence ne peut être démontrée, alors son statut de contexte ne peut être invoqué » (Mondada 2006 : 123 ; Schegloff 1991b : 64, 1987a).

Dans ce qui précède, nous avons fait un effort pour expliquer de manière succincte comment le caractère réflexif du contexte, tel que l’analyse conversationnelle le comprend, conduit à une insistance sur la contribution des actions individuelles comme un aspect central du contexte. Notamment, le contexte immédiat, c.-à-d. ce qui vient de se produire dans l’interaction, est crucial pour comprendre ce qui se passe ensuite. Dans la sous-section suivante, nous tournerons le regard vers une conséquence de cette conception, visant à faire la lumière sur la séquentialité des trajectoires d’actions locales et situées, également centrale dans l’approche actuelle.

### 2.2.3 SÉQUENCES D’ACTIONS

Nous avons vu ce qui est entendu par l’affirmation que la parole en interaction est à la fois *context-shaped* et *context-renewing* (Heritage 1984b : 242) : les actions sont produites et comprises par rapport aux actions qui précèdent, et les actions ainsi produites et comprises contribuent, à leur tour, au contexte en façonnant la production et la compréhension des actions subséquentes. Il est clair que cette conception incite à accorder une place centrale à l’organisation séquentielle au sein de l’analyse.

L’interaction se déploie temporellement, en temps réel, en s’organisant séquentiellement, et l’analyse conversationnelle a raffiné l’analyse de cette organisation séquentielle de l’interaction au point d’en faire sa caractéristique principale. Elle a insisté dès ses débuts sur le fait que les événements consécutifs sont organisés entre eux : un certain premier événement est préalable à un deuxième, et l’ordre entre les deux est essentiel (Sacks 1987 [1973] : 54) – cette thématique est présente dès les premiers travaux de Schegloff (1967, 1968) et dans les cours de Sacks des années soixante (édités en tant que Sacks 1995a,b). Ce ne sont donc pas les tours de parole isolés qui forment l’objet empirique de l’analyse conversationnelle, mais les séquences de tours de parole (et d’actions accomplies via ces tours).

L’organisation séquentielle des événements de l’interaction dans un certain ordre, comme tout aspect ordonné de l’interaction d’ailleurs, n’est pas un effet fortuit ou accidentel, mais un produit de l’exploitation systématique de

procédés dont il convient de rendre compte. Cela va de soi que si les faits interactionnels se présentent comme séquentiellement organisés pour les analystes, c'est qu'ils l'ont été d'abord, et en premier lieu, pour les participants. Mais de manière importante, pour eux, l'interaction a été organisée non pas en vertu de l'apparente régularité des structures séquentielles qui ont fini par émerger, mais en vertu du déploiement méthodique de l'interaction qui les fait émerger pas à pas. Les structures séquentielles de la parole en interaction, telles qu'un analyste peut les observer *post hoc*, ne sont pas préalables à leur propre réalisation : elles sont des accomplissements interactionnels. Une description conversationnaliste de l'organisation séquentielle ne prendra donc pas la forme d'invariants empiriques, ni de généralisations statistiques sur la distribution des structures interactionnelles. Elle prendra par contre la forme d'une mise en évidence de l'organisation normative qui régit les attentes de l'interaction en train de se déployer. En d'autres mots, ce n'est pas l'ordre mais les méthodes pour produire l'ordre qui seront décrites.

La *paire adjacente* a tôt été découverte en tant qu'une forme de base apparente de l'organisation séquentielle (Sacks 1995a,b; Schegloff 1967, 1968; Schegloff et Sacks 1973). La paire adjacente se matérialise par une configuration composée de deux éléments, les deux parties de la paire, produits par deux locuteurs différents, où, étant donné le premier, on pourrait s'attendre au second (« given the first, the second is expectable », Schegloff 1968 : 1083). La première partie d'une paire adjacente projette vers la suite l'attente d'une deuxième partie de paire d'un type approprié pour former une réaction au type spécifique actuel de première partie de paire. Ainsi, une salutation est normativement suivie d'une salutation, une offre est suivie d'une acceptation ou d'un refus, et une question est suivie d'une réponse. La connexion séquentielle entre les deux parties a des aspects prospectifs aussi bien que rétrospectifs : la première prévoit, sans contraindre, la deuxième, et la deuxième manifeste que la première a été perçue, comprise, et prise en compte comme ayant préfiguré une deuxième partie du même type que celle qui a été produite. Il s'ensuit que la position après une première partie de paire (où une deuxième partie de paire peut être produite) est la position par excellence où les locuteurs manifestent par leur comportement ce qu'a constitué, selon leur interprétation, la première partie de paire, et cette manifestation peut être scrutée pour vérifier l'interprétation analytique de la première partie de paire. L'absence d'une deuxième partie de paire, ou la production d'une deuxième partie de paire d'un autre type que prévu, est une *absence officielle* ou *absence remarquable* (ce qui est une absence non

triviale, contrairement à toutes les autres absences que l'on pourrait formuler) (Schegloff 1968 : 1083–1084). L'absence officielle d'une deuxième partie de paire peut être une ressource pour des actions subséquentes : l'auteur de la première partie peut traiter l'interlocuteur responsable de la deuxième partie comme n'ayant pas entendu, comme ayant mal entendu, comme ayant mal interprété la première partie, comme négligeant la personne qui lui parle, etc. (Heritage 1984b : 248–249). L'interlocuteur responsable pour la deuxième partie de paire peut, lui aussi, manifester une orientation vers l'organisation normative de la paire adjacente, même en cas de non-production d'une deuxième partie prévue, par exemple en se justifiant par une affirmation de manque de connaissances nécessaires, si la première partie de paire est une question (Heritage 1984b : 249–251). Ensuite, il y a une autre manière dont la production d'une action *autre* que la deuxième partie de paire prévue peut être comprise comme normativement organisée par rapport à la paire adjacente : l'action non prévue peut être traitée comme visant à établir d'abord quelque chose qui serait *préliminaire* à la production de la deuxième partie de paire (Heritage 1984b : 251–253). Nous sommes là confrontés au cas des séquences insérées, et au thème des expansions de la paire adjacente.

Les trois types principaux d'expansion généralement envisagés en analyse conversationnelle sont, selon la position avant/entre/après les parties de la paire, la *pré-expansion*, l'*expansion insérée* et la *post-expansion*. Une expansion (ou séquence) insérée prend la forme d'une paire adjacente qui s'insère après la première partie de la paire englobante, en reportant l'attente de la deuxième partie de paire prévue (Schegloff 2007 : 97–100). En amorçant une séquence insérée, on peut s'orienter vers quelque chose à vérifier concernant la première partie de paire produite par l'interlocuteur (expansion insérée *post-première partie*) ou vers quelque chose qui décidera quel type de deuxième partie englobante sera produite (expansion insérée *pré-deuxième partie*) (Schegloff 2007 : 100–102). Nous offrons l'exemple suivant des expansions post-première partie : A : *Is she pregnant?* B : *Huh?* A : *She's not pregnant is she,* B : *I don't know.* (Schegloff 2007 : 101–102). Toujours selon Schegloff (2007 : 100), il semblerait que les expansions post-première partie sont toujours des séquences de *réparation* (voir section 2.2.7 pour des clarifications de ce concept). L'échange suivant est un exemple compact d'une expansion insérée pré-deuxième partie : A : *May I have a bottle of Mich?* B : *Are you twenty one?* A : *No* B : *No* (Schegloff 2007 : 109).

Les *pré-expansions* ne sont pas simplement analysables, *post hoc*, comme quelque chose qui est suivi d'une paire adjacente : elles sont reconnaissables

comme préliminaires, de par leur propre constitution, dans le sens où elles visent à jeter les bases pour une première partie de paire préfigurée – qu'elle finisse par être produite ou non (Schegloff 2007 : 28). Une pré-invitation (vérifiant par exemple si l'invité prévu est libre) peut être produite pour assurer que l'invitation obtiendra une réponse favorable (acceptation)<sup>2</sup>, et une pré-annonce (du genre [*tu sais* + phrase interrogative plus ou moins élaborée]) peut servir à évaluer d'avance la réussite probable d'une annonce préfigurée, par exemple en vérifiant que l'interlocuteur n'est pas déjà au courant de ce qui est prévu pour être annoncé comme une nouvelle. En général, les pré-expansions visent souvent à « tâter le terrain », pour éviter des réactions défavorables à la première partie de paire préfigurée, telles des rejets ou des problèmes à identifier des référents y visés (Schegloff 2007 : 57).

Enfin, les *post-expansions* sont entamées par des actions positionnées après la deuxième partie d'une paire adjacente, qui appartiennent néanmoins à la même séquence. Elles se divisent en post-expansions minimales et non minimales, dont seulement les premières peuvent constituer une clôture possible de la séquence. Les post-expansions minimales, qui sont donc des tours clôturants en troisième position (*sequence-closing thirds*), prennent souvent la forme de marques de réception ou d'acceptation (comme *d'accord*), évaluations (comme *très bien*), remerciements ou combinaisons de ces types d'éléments (Schegloff 2007 : 118–142). Les post-expansions non minimales, tout en faisant partie de la même séquence que la deuxième partie de paire qui vient d'être produite, sont initiées par une première partie de paire qui projette une continuation ultérieure de la séquence d'au moins un tour (encore une deuxième partie de paire) et elles ne peuvent donc pas incarner la clôture de la séquence (Schegloff 2007 : 148–149). L'initiation d'une post-expansion non minimale vise souvent à obtenir une clarification, une élaboration ou une révision de la deuxième partie de paire déjà produite en la traitant comme problématique d'une manière ou d'une autre, mais l'initiation d'une post-expansion non minimale peut aussi viser à obtenir une réponse complètement différente, par le biais d'un remaniement ou d'un renouvellement de la première partie de paire (Schegloff 2007 : 149–168). Dans l'une des études empiriques (chapitre 5), nous aurons l'occasion de nous servir des notions d'expansion minimale et non minimale pour capter le traitement des participants de certaines répétitions.

---

2. Cf. de Fornel (1987).

Les expansions mentionnées ne forment pas une liste exhaustive des formes d'organisation séquentielle qui se rencontrent dans l'environnement des paires adjacentes. Et bien entendu, il y a des procédés d'organisation séquentielle qui ne sont pas basés sur la paire adjacente, par exemple dans le cas des récits (voir Jefferson 1978; Sacks 1974; Schegloff 1982) et des séquences normativement (plutôt que potentiellement) composées de trois actions (Kevoe-Feldman et Robinson 2012). Nous avons seulement la prétention de proposer ici quelques points de référence pour faciliter la compréhension des structures séquentielles canoniques, et de celles qui sont moins canoniques, pour les fins des analyses présentées dans ce travail.

Dans la lignée des déclarations plus haut sur la visée de l'entreprise conversationnaliste, les notions d'analyse séquentielle présentées ici réfèrent à des procédés des participants plutôt qu'à des produits, à des méthodes plutôt qu'à des structures. La prise au sérieux de l'ancrage temporel des actions est essentielle pour atteindre cette visée en ce qui concerne la séquentialité de l'interaction, ce qui fait émerger le besoin de comprendre comment la gestion de la parole se fait en temps réel – une thématique que nous aborderons dans la sous-section suivante.

#### 2.2.4 GESTION DE LA PAROLE

Dans un article devenu classique, Sacks *et al.* (1974) décrivent entre autres choses un modèle articulant des procédés pour résoudre le problème de la gestion de la parole, c.-à-d. le problème pratique de savoir qui va parler quand. Sacks *et al.* proposent que la systématisme de la gestion de la parole a deux composantes, l'une concernant l'allocation du tour de parole, comprenant des procédés d'hétéro-sélection (le locuteur en cours sélectionne le suivant par le biais d'une technique de sélection) et d'auto-sélection (un locuteur choisit de prendre la parole sans avoir été sélectionné par un autre), et l'autre concernant la composition du tour de parole (comprenant des procédés de construction de tours de parole). La première composante suit la logique suivante :

1. Si le locuteur en cours sélectionne un autre en tant que locuteur prochain, celui-ci a le droit et l'obligation de prendre la parole prochainement.
2. Si aucun locuteur n'a été sélectionné comme le prochain par le locuteur en cours, un autre locuteur peut s'auto-sélectionner en étant le premier à prendre la parole.

3. Si aucun autre locuteur ne s'est auto-sélectionné, le locuteur en cours peut garder la parole (sans y être obligé).

(Sacks *et al.* 1974 : 704)

Ces principes d'allocation de la parole s'imposent après chaque *unité de construction du tour*, ou UCT (en anglais TCU, *turn-constructional unit*). Les UCT aboutissent dans des *places de pertinence de la transition*, ou PPT (en anglais TRP, *transition-relevance places*), lesquelles sont assignées, par les locuteurs, à des moments précis au fil de la parole émergente, à l'aide des procédés relevant de la composante de composition du tour de parole. Sacks *et al.* se sont approchés de cette composante en remarquant que les UCT peuvent être construites à partir d'unités syntaxiques d'ordre variable (« sentential, clausal, phrasal, and lexical constructions »), où même des mots isolés peuvent être traités comme des unités complètes (1974 : 721). Les chevauchements (c.-à-d. les prises de parole par un autre locuteur avant la fin du tour du locuteur en exercice) que Sacks *et al.* ont observés n'apparaissent pas distribués de manière aléatoire au cours des tours de parole en cours : les moments de début de chevauchement, donc les PPT telles que les participants les conçoivent observablement, coïncident régulièrement avec les points de complétude syntaxique potentielle de l'unité en cours de production, ce qui indique que la lexico-syntaxe joue un certain rôle pour la gestion de la parole (Sacks *et al.* 1974 : 721). Sacks *et al.* (1974 : 721–722) ont également affirmé la pertinence de certains aspects des formes sonores pour la gestion de la parole.

Sacks *et al.* (1974 : 703) ont lancé un appel aux linguistes pour contribuer à l'explication des procédés de projection et d'accomplissement des PPT. Cet appel a été renouvelé dans Schegloff (1996c), réclamant un effort d'articuler davantage les organisations linguistique et interactionnelle, et le développement dans ce sens a depuis connu un considérable élan. Ford et Thompson (1996) ont proposé que la syntaxe, la prosodie et la « pragmatique » conversationnelle (c.-à-d. l'action dans le contexte interactionnel) sont mobilisées comme des ressources pour constituer des PPT reconnaissables, non en tant que systèmes indépendants, mais ensemble, interagissant de manière complexe. Une part importante des études se centrant sur la mobilisation des ressources prosodiques pour des fins interactionnels se sont en fait attaquées précisément à cette problématique (Auer 1996; Selting 1996a, 2000; Wells et Peppé 1996; Wells et Macfarlane 1998; Fox 2001; Szczepek Reed 2004, 2010 entre autres). Il convient d'indiquer que Local et ses collègues avaient déjà antérieurement commencé à



explorer le rôle dans la gestion de la parole des ressources aussi bien prosodiques (Local 1986, 1992) qu'articulatoires et phonatoires (Local *et al.* 1985, 1986; Local et Kelly 1986; Kelly et Local 1989b).<sup>3</sup> Des recherches plus récentes ne cessent de préciser les modalités de la relation entre les types différents de ressources (actionnelles-séquentielles, lexico-syntaxiques, phonétiques et multimodales<sup>4</sup>) et leur contribution à la constitution du tour de parole.

La primauté de l'action, vers laquelle s'orientent les participants de l'interaction, s'applique également à la construction des UCT. Effectivement, les participants ne s'orientent pas vers des UCT telles quelles, mais vers des actions accomplies via ces UCT (Selting 2000 : 511–512). Le fait de *constituer une action reconnaissable dans son contexte local* est essentiel pour qu'une unité linguistique puisse constituer une UCT et un tour de parole (Schegloff 2007 : 4). Ce critère est largement indéfinissable à un niveau abstrait : il est en fait un des aspects qui fournissent la sensibilité au contexte qui était au cœur de l'entreprise de Sacks *et al.* (1974). À savoir, alors que des tentatives comme Duncan et Fiske (1977) ont visé à identifier des signaux indépendants du contexte qui serviraient à céder ou maintenir la parole, Sacks *et al.* ont proposé un système avec des aspects aussi bien *context-free* que *context-sensitive* (1974 : 699). Malgré l'emploi de mots comme « machinerie » ou « mécanisme », et les connotations que ces mots comportent, Sacks *et al.* avancent le tour de parole comme une unité interactivement constituée et localement administrée, dynamique et malléable (Sacks *et al.* 1974 : 726–727). Force est de constater que le fait d'étudier la langue en tant qu'un véhicule pour l'action (qui est toujours située et unique), dans son habitat naturel qu'est l'interaction, plutôt qu'en tant qu'un système autonome de formes idéalisées dans le cerveau du linguiste ou de l'informateur, conduit à une conception des ressources linguistiques en tant que plastiques et configurables. Cela n'est pas moins vrai pour les UCT. Par exemple, une unité construite comme complète peut être rétroactivement redéfinie et traitée comme non encore achevée, par le fait d'y ajouter une suite qui est construite comme une continuation (Ford *et al.* 1996). Les UCT ne sont pas des unités pré-existantes comme telles, dans un système de structures formelles. Plutôt, elles sont mieux conçues comme des épiphénomènes qui résultent des pratiques des interactants (Ford *et al.* 1996). Dans une ligne de pensée récurrente en analyse

3. Cette exploration, concernant l'ensemble des ressources phonétiques sans préférence *a priori* pour les aspects prosodiques, a été poursuivie plus récemment (Ogden 2001, 2004; Local et Walker 2004, 2005, 2012; Walker 2004a, 2007, 2010).

4. Voir par exemple Ford *et al.* (1996) et Mondada (2004, 2007a,b).

conversationnelle, et qui découle directement de l'ethnométhodologie, ce sont donc les pratiques d'accomplissement des unités qui sont l'objet d'étude, et non pas les unités finies en elles-mêmes.

En se référant à un modèle abstrait du tour multi-UCT proposé par Selting (2000), Ford (2004 : 35–37) souligne que les représentations abstraites et symboliques du tour de parole risquent d'être mal interprétées, donnant l'impression qu'il s'agirait d'unités discrètes et unilatéralement déterminées, et non pas des unités flexibles, adaptables, collectivement et localement gérées que sont les UCT. En effet, des linguistes à la recherche de frontières nettes ont parfois cherché des abstractions d'unités uniformes, univoquement délimitables et comptables, à retenir comme des définitions statiques et techniques de l'UCT. Nous citons à ce propos Mondada (2000) :

La réification de la notion de tour de parole comme unité de base de la conversation dans une certaine littérature linguistique porte à ignorer sa définition dynamique par l'action des participants. De même, la question de savoir comment délimiter un tour et comment distinguer des « grands » et des « petits » tours, des tours et des « backchannels » relève d'une vision structurale et non pas praxéologique du tour. Au contraire, dans cette deuxième perspective le tour se définit dans son accomplissement pratique par les participants, qui rendent manifeste le statut de ce qui est produit comme un tour complet ou non, comme un continuateur n'interrompant pas le tour, comme un enchaînement collaboratif, etc. D'où la nécessité de décrire le travail en cours des participants, qui seul peut définir les unités pratiques (i.e. relevant à la fois de leurs pratiques interactionnelles et de leurs fins pratiques) pertinentes.

(Mondada 2000 : 27–28)

L'UCT n'est donc pas une unité de base structurale, et sa définition reste un accomplissement pratique consistant à un travail collectif « de production reconnaissable et d'identification reconnaissante » (Mondada 2000 : 28). La définition pratique de l'UCT qui se fait dans l'interaction prime sur toute définition analytique de leur structure formelle, et ceci est une propriété indispensable pour la fonctionnalité des UCT. Une unité complètement définissable, prédéterminée et sans potentiel d'adaptation, serait effectivement problématique pour des interactants (Ford 2004 : 38).

Selon Schegloff, « [g]ood analysis retains a sense of the actual as an achievement from among possibilities » (Schegloff 1982 : 89). En matière de gestion de la parole, l'analyse conversationnelle se doit donc de rendre compte des pratiques des interactants qui engendrent les épiphénomènes que sont les UCT, en prenant au sérieux leur émergence en temps réel et leur caractère dynamique. L'étude exemplaire de Goodwin (1979) montre comment un tour de parole peut être progressivement construit en fonction de contingences interactionnelles,

plutôt que planifié d'avance en tant qu'une unité fixe et subséquemment extériorisée dans son intégralité. D'autres travaux plus centrés sur l'allocation de la parole, telles Lerner (1991, 1996) qui concerne la complétion collaborative d'énoncés syntaxiques, montrent que l'accès à la parole, et son partage, sont des enjeux négociables, ce qui témoigne de façon différente de la flexibilité du système de gestion de la parole.

Outre les études que nous pouvons mentionner ici, il s'est avéré que bien des régularités découvertes par des recherches sur l'interaction ont révélé une connexion aux procédés de gestion de la parole. Les acquis résumés dans cette sous-section ont ainsi une importance qui va au-delà de ce niveau d'organisation en lui-même – la distribution par les participants entre eux du tour de prendre la parole – et qui s'articule à bien des autres aspects de l'interaction, tels les phénomènes de séquentialité d'actions (voir section 2.2.3), de préférence (voir section 2.2.6) et de réparation (voir section 2.2.7).

### 2.2.5 FORMATAGE DU TOUR DE PAROLE

Le formatage du tour de parole (*turn design*) réfère au travail des locuteurs de façonner leurs contributions à l'interaction notamment en fonction de (1) la position séquentielle du tour, (2) l'action qui se réalise dans le tour, et (3) l'allocutaire à qui le tour est dirigé (Drew 2013 : 134).

Concernant la première de ces trois dimensions, Drew (2013 : 134–139) affirme que la connexion séquentielle d'un tour de parole aux tours précédents est linguistiquement manifestée à l'aide de procédés relevant de l'*ellipse* (par exemple, la formule *je veux bien* est produite et comprise comme une réponse lorsque le contexte séquentiel permet de remplir la lacune du complément d'objet omis), de la *deixis* (par exemple, l'usage de pronoms et d'éléments démonstratifs pour désigner un référent mentionné dans le ou les tours auxquels se reporte le tour actuel), de la *répétition* (la reprise d'éléments lexicaux des tours précédents) et de l'*action* (notamment en réalisant une action appropriée étant donné la précédente). Vu que tout tour de parole est par défaut compris comme une suite de ce qui précède, des marqueurs de disjonction sont en général utilisés lorsqu'un tour n'est *pas* relié à ce qui vient d'être dit (voir par exemple Local 2004; Sidnell 2007; Bolden 2006; Levinson 1983 : 312–316; cf. également Schegloff et Sacks 1973 : 319–320; Jefferson 1978 : 220–221; Sacks *et al.* 1974 : 728). De manière plus générale, un aspect du formatage des tours de parole qui découle de leur apparition entre un tour précédent et un tour

suivant est la répartition potentielle de tâches entre le début, le « milieu » et la fin du tour (Sacks *et al.* 1974 : 722–723; Sidnell 2010 : 139–167). Leur début est un emplacement privilégié pour des marques qui indiquent la relation précise du tour aux tours précédents, comme les marqueurs mentionnés de disjonction et bien des autres particules « discursives » (Heritage 2002 : 196–197). Le début des tours de parole est également une occasion privilégiée de projeter la forme et la trajectoire du tour en cours, ainsi permettant aux interlocuteurs d’anticiper le type d’action en cours et le point auquel le tour sera complet; on peut prendre l’exemple des énoncés avec un pronom interrogatif initial (Schegloff 1987b : 71–74). La fin des tours de parole, par contre, comprend fréquemment des éléments dédiés à la relation au tour subséquent projeté (telles les continuations incrémentales « c’est ça », « n’est-ce pas », « non » et « hein »), et finalement le « milieu » du tour (qui peut bien entendu occuper le tour entier) est consacré au travail interactionnel principal du tour de parole (Sacks *et al.* 1974 : 722–723).

La deuxième dimension du façonnage du tour de parole (i.e. selon l’action réalisée) concerne tout ce qui est impliqué dans la construction d’un tour de parole en vue de le faire accomplir une action reconnaissable (Drew 2013 : 132), donc ce qui a été appelé la construction d’actions plus haut (voir section 2.2.1). Ainsi, on peut mentionner que des variantes d’un même type d’actions peuvent être construites à l’aide de choix lexico-syntaxiques. Par exemple, des formats syntaxiques (des interrogations en « do you want . . . », des subordonnées conditionnelles, et des affirmations) permettent de distinguer trois variantes de l’action d’offrir son aide (lesquelles sont, à leur tour, des adaptations à trois contextes séquentiels différents) (Curl 2006). De même, Curl et Drew (2008) examinent deux types de requêtes réalisées à l’aide, d’une part, des verbes modaux (tels que « can/could/would you . . . ») et, d’autre part, des préfaces du genre « I wonder if . . . ». Ces deux variétés de la requête se distinguent selon le droit (d’avoir ce qui est demandé) que la requête manifeste, et selon la mesure dans laquelle le demandeur s’oriente vers les obstacles (connues ou anticipées) empêchant d’accorder la requête.

La troisième dimension, désignée par *recipient design*, concerne les aspects systématiques du façonnage du tour en fonction de l’allocutaire à qui l’on s’adresse. Quoique impliqués également dans d’autres domaines, les choix lexicaux constituent un aspect important de cette dimension. Par là, on entend par exemple la sélection des mots particuliers (voir par exemple Schegloff 1972; Goodwin 1986a; Whalen et Zimmerman 1990) et le choix entre des formes alternatives pour désigner un même référent (pour la référence aux personnes, voir

par exemple Sacks et Schegloff 1979; Schegloff 1996b; Lerner et Kitzing 2007; Enfield et Stivers 2007; Enfield 2013). Les droits et obligations épistémiques relatifs des interactants (ce que les participants peuvent et doivent savoir selon les normes en fonction) font également partie de cette dimension (voir par exemple Drew 1991; Heritage 2012, 2013; Heritage et Raymond 2005, 2012; Raymond et Heritage 2006; Stivers *et al.* 2011; Goodwin 1979).

Drew *et al.* (2013) soulignent que le travail de formatage du tour est parfois rendu visible en cas d'auto-réparation (voir section 2.2.7), c.-à-d. lorsqu'un locuteur abandonne (partiellement) une action produite ou en cours de production pour la remplacer par une autre. Une telle situation offre souvent une occasion d'analyse comparative, où plusieurs variantes d'un même énoncé peuvent être comparées (celui ou ceux qui sont abandonnés, et celui qui finit par être « gardé »). L'effet interactionnel de l'auto-réparation implique fréquemment non pas une correction d'une erreur factuelle, grammaticale, etc., mais un ajustement du tour pour le rendre plus approprié (dans la perspective de l'énonciateur) dans les trois dimensions mentionnées ci-dessus. En d'autres mots, les auto-réparations permettent de voir les orientations des participants vers ce qui est, dans le contexte interactionnel spécifique, le formatage le plus approprié pour le travail interactionnel à accomplir dans et par le tour de parole concerné (Drew *et al.* 2013). Nous nous servirons dans les analyses de ce fait pour démontrer mettre en évidence les aspects normativement appropriés des phénomènes étudiés.

### 2.2.6 ORGANISATION PRÉFÉRENTIELLE

Un aspect ordonné de l'interaction, examiné dans de nombreuses recherches conversationnalistes, est l'organisation préférentielle (pour des vues d'ensemble, voir Levinson 1983 : 332–345; Heritage 1984b : 265–280; Clayman 2002; Pomerantz et Heritage 2013). Il importe d'insister d'emblée sur le fait que les termes « préférentiel » (*preferred*) et « non préférentiel » (*dispreferred*), s'appliquant à des tours de parole, *ne réfèrent pas aux souhaits, penchants ou motivations des participants*. Ils réfèrent plutôt à des propriétés observables des tours de parole et des séquences. Dans cette optique, *préférentiel* est une étiquette pour des tours de parole qui présentent (prototypiquement) les suivantes caractéristiques : l'action portée est réalisée tôt dans le tour de parole, sans délai important, de manière directe, explicite, non mitigée, et souvent non élaborée. Par contre, *non préférentiel* renvoie aux tours de parole qui ont (prototypiquement)

le format suivant : l'action portée est réalisée tard dans le tour de parole (si elle est explicitement exprimée), avec un délai considérable, de manière indirecte, implicite, mitigée, et élaborée. De manière indirecte, on peut également parler d'*actions préférentielles*, par quoi on entend les actions généralement produites dans des tours de parole au format préférentiel.

On peut se faire une première idée du phénomène de la préférence en considérant certaines actions réactives (deuxièmes parties de paire), pour lesquelles deux alternatives sont rendues pertinentes par la première partie de paire. Pourtant, elles n'ont pas des statuts égaux. Davidson (1984, 1990) montre pour les invitations, les offres, les requêtes et les propositions (*proposals*), que les refus sont régulièrement produits dans un format non préférentiel, donc avec des délais (silences, inspirations, préfaces du tour de parole qui en atermoient le « noyau », etc.) et avec des acceptations « faibles » ou *pro forma* qui semblent en fait préfigurer un refus. Les premières actions qui rencontrent des tours de réponse non préférentiels sont régulièrement remaniées dans une version visiblement censée encourager davantage une acceptation (Davidson 1984, 1990). En outre, les refus sont en général munis de justifications (*accounts*), qui expliquent par exemple en quoi on est empêché d'accepter (mais rarement pourquoi on ne veut pas), ou pour l'offre, en quoi il n'est pas nécessaire. Les justifications invoquent fréquemment des circonstances que seulement leur énonciateur peut connaître, et rarement quelque chose que l'auteur de la première action « aurait dû » savoir, ce qui fait que les refus n'attribuent pas la faute au responsable de la première action (Heritage 1984b : 269–273).

Il s'avère que des tendances comparables, avec des non-équivalences entre réponses alternatives, existent ailleurs aussi. Pour ce qui est des réponses aux questions polaires, les deux types de réponses (en général *oui/non*) n'ont pas le même statut. Les structures préférentielles normatives montrent que les infirmations (qui valent un *non*, ou un *si* lorsque la question contient une négation) sont évitées ou minimisées, au profit des confirmations, qui sont des réponses alignées avec la polarité de la question (Pomerantz et Heritage 2013 : 213; voir également Pomerantz 1988; Sacks 1987 [1973]). Les infirmations sont typiquement construites en incluant autant d'éléments confirmateurs que possibles (Sacks 1987 [1973]; Raymond 2003).

On peut constater que les actions non préférentielles sont évitées, minimisées ou reportées (en sachant que plus la distance de la première action est grande, moins le refus explicite sera susceptible de se produire). L'inclusion d'une action « solidaire » *qui n'est pas l'action préférentielle* – par exemple, un

compliment sur la gentillesse de celui qui offre ou invite – est fréquemment faite avant une action non préférentielle, et ainsi un tel compliment peut la préfigurer. D'autres éléments qui apparaissent dans des tours de parole non préférentiels sont des excuses, des mitigeurs (par exemple épistémiques : « je sais pas mais ... ») et diverses préfaces du tour de parole : « ben », « en fait », marques d'hésitation, etc. (Nous aborderons dans plus loin, dans la section 2.2.7, un champ de la recherche conversationnaliste qui explique le fonctionnement de deux procédés additionnels qui servent à atermoyer une action non préférée : l'auto-réparation et l'hétéro-initiation de réparation.)

Pomerantz (1984) étudie les évaluations (*assessments*), où une première évaluation rend pertinente la production par l'interlocuteur d'une deuxième. Les deux polarités pourvues pour la suite sont l'accord et le désaccord. Une deuxième évaluation peut être une version plus forte de la première (*upgraded*), une version ayant la même force (*same*), ou une version plus faible (*downgraded*). Selon Pomerantz (1984), les deux derniers types sont souvent impliqués dans des séquences où le désaccord est à l'œuvre. Ainsi, en cas d'accord, l'évaluation plus forte occupe le tour entier, alors que les désaccords comprennent souvent un élément d'accord, tel un accord partiel ou faible, et d'autres préfaces et retards sont aussi fréquents en cas de désaccord. Les deuxièmes évaluations visiblement absentes sont également interprétables comme des désaccords (Pomerantz 1984). Plus récemment, Ogden (2006) a montré que les paires d'évaluations ont leur propre organisation phonétique. Par exemple, une deuxième évaluation, même si elle est lexicalement plus forte que la première, peut projeter un désaccord si elle est phonétiquement affaiblie.

Les actions initiatrices (premières parties de paire) sont moins étudiées en ce qui concerne l'organisation préférentielle, mais les annonces de mauvaises nouvelles ont fait l'objet de plusieurs études (Terasaki 1976 ; Schegloff 1988 entre autres) qui ont montré que les participants s'approchent prudemment de ces actions initiatrices. Les participants œuvrent pour les éviter, et des pré-expansions peuvent circonscrire l'annonce de nouvelle elle-même, au point que le récepteur peut deviner la nouvelle et l'annonceur peut simplement la confirmer. Dans un autre domaine de l'interaction, on a montré que des hétéro-corrrections<sup>5</sup> sont également systématiquement retenues (Schegloff *et al.* 1977 ; Levinson 1983 : 339–342 ; voir aussi section 2.2.7 plus loin).

5. L'hétéro-corrrection est initiatrice même si elle se rapporte à quelque chose qui a déjà été dit (Schegloff 2007 : 217–219).

Pomerantz (1978) montre aussi qu'il peut exister des normes préférentielles divergentes, comme dans le cas des évaluations qui constituent des compliments : la préférence pour l'accord se heurte à la non-préférence pour l'éloge de soi. Ainsi, les participants peuvent avoir recours à des auto-évaluations moins fortement positives que le compliment initial. De même, voir Bonu (1995) sur l'existence de préférences concurrentes dans le cas de l'offre au candidat de poser des questions au début d'un entretien de recrutement.

Comme l'indiquent Pomerantz et Heritage (2013), il est important de ne pas prendre les régularités en matière de la préférence pour des invariants. L'organisation préférentielle pour des catégories d'actions est plus variée et plus complexe que ne suggèrent certaines recherches. Ainsi, le désaccord n'est pas toujours non préférentiel : Clayman et Heritage (2002) soulignent en fait que le désaccord peut être traité comme préférentiel dans certains débats télévisés (cf. également Bovet 2007). Au sujet des plaintes directes (les reproches), Dersley et Wootton (2000) insistent sur le fait que des normes alternatives de préférence peuvent donner lieu à différents types de séquences, étant donné que les structures préférentielles peuvent porter à éviter, d'une part, les désaccords avec la plainte et, d'autre part, l'acceptation du blâme que l'accord avec la plainte impliquerait. Finalement, il peut y avoir plusieurs niveaux de granularité de la préférence : Clayman (2002 : 241–246) souligne que les questions polaires favorisent (1) des réactions qui répondent à la question, et les réactions qui ne le font pas sont typiquement munies d'une justification (telle insuffisance de connaissances). Les questions polaires favorisent également (2) une réponse qui s'aligne avec la polarité de la question (réponse positive ou négative selon le format de la question), et à défaut, la réponse est construite de manière plus justificative ou explicative. À un niveau de détail encore plus fin, les questions polaires favorisent (3) des réponses « conformes », c.-à-d. qui comprennent un des éléments *oui* ou *non* (ou un item largement équivalent) (voir Raymond 2003). Les réponses ne contenant pas d'élément de ce genre, même si confirmatrices, constituent une contestation des présuppositions de la question, et elles sont produites de manière à justifier la non-conformité en attirant l'attention sur la présupposition avec laquelle le répondeur ne s'aligne pas.

### 2.2.7 RÉPARATIONS ET INTERSUBJECTIVITÉ

Par le terme de *réparation*, on entend dans la littérature conversationnaliste des procédés pour remédier aux troubles liés aux tâches de produire, d'entendre et



de comprendre la parole en interaction (pour des vues d'ensemble, voir Schegloff *et al.* 1977; Kitzinger 2013; Hayashi *et al.* 2013, par exemple). Il ne s'agit pas simplement de correction d'« erreurs » – de prononciation, de grammaire, de sens, de fait, etc. – par rapport à des normes officielles. En fait, il peut y avoir réparation sans ce type d'erreur et vice versa. Vu que les procédés de réparation permettent de traiter n'importe quelle contribution à l'interaction comme une source de trouble, tout peut devenir un « réparable », sujet à réparation (cf. Schegloff *et al.* 1977 : 363). On parle également de *correction* en analyse conversationnelle, et Macbeth (2004) propose que les corrections par l'enseignant dans les interactions en classe forment une tâche qui contribue à constituer l'instruction, et qui se distingue des réparations en focalisant la reproduction de normes plutôt que l'intelligibilité. Pour les enchaînements du type [initiation–réponse–jugement] en situation d'enseignement, c'est par le biais du jugement (acceptation ou refus) de la réponse que la correction peut se faire, et c'est le jugement qui rend possible le travail normatif de l'enseignant. Étant donné que les réparations veillent à maintenir ou à rétablir l'intelligibilité, on peut les concevoir comme des dispositifs de défense de l'intersubjectivité (Schegloff 1992, 1991a), et nous allons voir tout le long de cette thèse que les phénomènes de réparation sont étroitement liés aux questions de recherche que nous avons posées.

Depuis Schegloff *et al.* (1977), on distingue (au moins) deux phases d'une réparation : son initiation, et la réparation proprement dite (la résolution du trouble). Les deux tâches qui correspondent à ces deux phases ne sont pas toujours accomplies par le même participant. Ainsi, on peut distinguer les réparations auto-initiées (initiées par l'auteur de la source de trouble) et hétéro-initiées (initiées par un autre participant). De manière corollaire, on peut distinguer les réparations selon le participant qui effectue la réparation proprement dite. Il y a donc des auto-réparations (la résolution est produite par l'auteur de la source de trouble) et des hétéro-réparations (la résolution est produite par un autre participant). En somme, quatre combinaisons sont alors rendues possibles par ces deux distinctions (Schegloff *et al.* 1977 : 364–365).

Une part importante des auto-réparations auto-initiées sont produites dans le tour même – la première occasion de régler un problème (Schegloff *et al.* 1977 : 366–367). Ainsi, un locuteur peut réparer un tour en cours de production en l'arrêtant avant son achèvement (et avant que l'interlocuteur ne réagisse), pour se reprendre, pour produire une version modifiée ou alternative, etc. Schegloff (2013) propose un inventaire de dix techniques d'auto-réparation

dans le tour même, telles remplacer un élément, en insérer ou en enlever un, recycler une partie du tour, ou bien s'arrêter pour rechercher un mot particulier (les *word searches*, voir également Goodwin et Goodwin 1986). Parfois ces auto-réparations concernent un problème apparent de prononciation, de grammaire, etc., mais parfois elles servent plutôt à façonner un tour de parole (apparemment « correct ») en fonction de l'action à accomplir, comme nous l'avons mentionné ci-dessus (voir section 2.2.5) (Drew *et al.* 2013; Kitzinger 2013 : 242–244). Pour une étude sur l'auto-réparation auto-initiée en français, voir de Fornel (1990).

L'occasion suivante d'auto-initier une réparation, après le tour même, est dans l'espace de transition qui le suit, c.-à-d. après la complétion potentielle du tour (Schegloff *et al.* 1977 : 366). Les techniques employées dans les réparations auto-initiées dans l'espace de transition sont similaires à celles de la réparation dans le tour même (Kitzinger 2013 : 245). Il arrive également qu'un autre locuteur prenne la parole dans l'espace de transition, avant que la réparation soit initiée par l'auteur de la source de trouble. Ces cas-là (réparations dans le troisième tour, ou *third turn repair*, Schegloff 1997b) se caractérisent donc par la présence d'une intervention par un interlocuteur entre le tour du réparable et la réparation auto-initiée. Il est important de noter que du point de vue procédural, l'auto-initiation y est seulement tardive, en ce sens que ce n'est pas la contribution de l'autre qui motive l'initiation. Si c'est par contre la réplique de l'interlocuteur qui provoque l'auto-initiation de réparation, puisque l'interlocuteur manifeste de par sa réplique une compréhension problématique de la source de trouble, il s'agit plutôt d'une réparation en troisième position (*third position repair*). Voir à ce sujet section 4.4.1 ici même, et Schegloff (1992).

Pour ce qui est des réparations hétéro-initiées, l'immense majorité d'entre elles sont des auto-réparations hétéro-initiées dans le tour après la source de trouble (Schegloff *et al.* 1977 : 373, mais cf. Schegloff 2000b, 1992 pour des qualifications de cette affirmation) : l'interlocuteur localise la source de trouble en initiant la réparation dans le tour qui suit le réparable, mais c'est à l'auteur de la source de trouble qu'il incombe de résoudre le trouble (Kitzinger 2013 : 249). Ainsi, les hétéro-réparations hétéro-initiées (les « corrections ») sont relativement rares (comme les hétéro-réparations auto-initiées) – l'auto-réparation est préférentielle (Schegloff *et al.* 1977). Comme l'hétéro-initiation propose que l'auteur du réparable a laissé passer l'occasion d'auto-initier une réparation (le tour même et l'espace de transition), l'hétéro-initiation revient à suggérer que l'auteur du réparable a produit un tour de parole inadéquat sans s'en apercevoir.

C'est ainsi que le fait de retenir une réplique, ainsi localisant implicitement une source de trouble dans le tour qui vient de s'achever, peut être une stratégie pour offrir une occasion supplémentaire (ou étendue) pour l'auto-initiation de réparation (Schegloff *et al.* 1977 : 373–374).

Les hétéro-initiations explicites sont réalisées à l'aide de différents types de ressources. Ces ressources se distinguent d'une part selon la spécificité de la localisation du réparable. Les initiations non ciblées (*open class repair initiators*, Drew 1997), telles « hein » ou « comment », n'indiquent que la *présence d'un réparable*. Certains éléments interrogatifs (avec ou sans répétition partielle du tour réparable), tels « qui » ou « vous avez perdu votre quoi », indiquent la *catégorie du réparable*, et les répétitions de la source de trouble indiquent *le réparable même* (tel que l'initiateur l'a capté), proposant même une solution potentielle, qu'il peut suffire de confirmer (Schegloff *et al.* 1977 : 367–369). D'autre part, les initiations se distinguent selon leur capacité à spécifier le *type de trouble*, tel trouble d'ouïe ou de compréhension du réparable, ou au-delà, d'acceptabilité du réparable (cf. Svennevig 2008; Benjamin et Walker 2013; Egbert *et al.* 2009; Robinson et Kevoe-Feldman 2010; Selting 1996b). Les pratiques relatives au phénomène de réparation ont été étudiées dans une grande variété de langues (voir Kitzinger 2013, qui relève un certain nombre de références), et il existe également des recherches comparées entre langues (par exemple, Fox *et al.* 1996, 2009).

La réparation hétéro-initiée indique le réparable comme un obstacle à la production d'une action qui suivrait autrement le tour du réparable. Alors que la réparation auto-initiée suspend temporairement la progressivité du tour même, la réparation hétéro-initiée suspend donc la progressivité de la séquence, au profit du développement d'une séquence de réparation (Schegloff *et al.* 1977 : 379–380). Cette capacité de rompre la contiguïté (entre une première action et sa réplique projetée) est une des propriétés qui rendent l'hétéro-initiation de réparation utile en tant que préfiguration d'une action non préférentielle : elle peut ainsi servir d'avertissement d'une action défavorable potentiellement imminente (Schegloff 2007 : 102–103). En outre, l'hétéro-initiation de réparation offre à l'auteur du réparable une occasion supplémentaire de le remanier en vue de le rendre plus accessible ou plus acceptable. Ainsi, même si une initiation de réparation ne semble signaler qu'un problème d'audition, l'auteur du réparable peut profiter de l'occasion en produisant une version réparée qui n'est pas une répétition exacte, mais une version ajustée sous tel ou tel aspect (Schegloff 2007 : 103–104). C'est ainsi que l'hétéro-initiation de réparation a un effet secondaire

potentiel : elle est susceptible de communiquer la contestation, l'incrédulité, le désaccord ou le refus, à l'égard du réparable (Schegloff 2007 : 102–104).

Quoique les différents axes de recherche, représentés par les concepts survolés ci-dessus (sections 2.2.1–2.2.7), aient été présentés comme des domaines séparés, nous avons en fait démontré (par intermittence) qu'ils sont en réalité profondément imbriqués l'un dans l'autre, au point que les phénomènes étudiés dans le cadre de l'un de ces axes ne peuvent être compris sans une compréhension des autres axes. Ainsi, il est difficile de trouver un phénomène interactionnel qui puisse être étudié de façon satisfaisante en s'intéressant, par exemple, uniquement à la gestion de la parole. Concernant la réparation, par exemple, nous sommes en mesure de constater maintenant que la structure séquentielle peut favoriser les mêmes fins que les aspects du formatage du tour reliés à la non-préférence : de même que les actions non préférentielles « temporisent » (pour fournir plus d'occasions pour autrui d'anticiper et de contourner le refus explicite), ainsi les pré-expansions peuvent être produites pour minimiser le risque d'un refus (voir section 2.2.3 ci-dessus). De même, puisque les expansions insérées post-première partie « temporisent » en reportant la deuxième partie de paire par une hétéro-initiation de réparation, elles sont parfois visiblement comprises comme des pré-refus, voire des refus. Une compréhension de tous les concepts fondamentaux et de tous les aspects centraux de l'organisation conversationnelle est ainsi essentielle pour toute analyse conversationnaliste. Selon Schegloff (2005 : 472), on ne peut rien faire avant que l'on sache tout (!) – ou du moins avant que l'on soit ouvert à toutes les possibilités établies par les acquis au sujet de la parole en interaction.

Essayons de conclure cette partie théorique, en soulignant ce que l'analyse conversationnelle dit à propos de l'intersubjectivité et des troubles y associés, pour situer les études empiriques que nous présentons dans cette thèse. Par chaque action dans l'interaction, l'auteur de l'action exhibe certains aspects de sa compréhension de l'action précédente, à laquelle son action fait suite. C'est cette caractéristique fondamentale de l'interaction qui permet aux participants de détecter et aborder les menaces à l'accomplissement et au maintien continu de l'intersubjectivité : le récepteur peut demander à l'auteur d'une première action opaque une clarification, ainsi différant la deuxième action, et une interprétation problématique de la première action a tendance à occasionner une deuxième action qui rend visible l'interprétation problématique, ce qui permet de la rectifier ensuite (Schegloff et Sacks 1973 : 297–298). La séquentialité de l'interaction – la cohérence des séquences d'actions consécutives – repose sur

l'intersubjectivité, qui à son tour repose sur la séquentialité. Ainsi, les moyens pour défendre l'intersubjectivité en interaction (par exemple, l'organisation des réparations) sont intégrés dans la structure même de l'interaction, et c'est à l'aide de cette intersubjectivité *procédurale* que les participants de l'interaction accomplissent la réalisation sociale d'un monde (y compris l'interaction en cours) mutuellement compris comme partagé (Schegloff 1991a, 1992). Des compréhensions intersubjectives, incessamment actualisées, sont ainsi publiquement manifestées et systématiquement vérifiées, comme un sous-produit des trajectoires d'actions. Chaque action qui suit la trajectoire « normale » d'une séquence confirme tacitement les compréhensions manifestées jusque-là, ce qui débarrasse les participants de la tâche perpétuelle de vérifier explicitement en deuxième position comment la première action a été comprise, de vérifier explicitement en troisième position que la vérification en deuxième position a été comprise et aussi reconfirmer explicitement que la compréhension à vérifier était voulue, et ainsi de suite. Dès lors, la compréhension mutuelle est le plus souvent implicite et sous-entendue, et elle n'est topicalisée sur la surface interactionnelle que par intermittence (Heritage 1984b : 258–259). Tel est le cas par exemple lorsqu'il y a initiation de réparation, ce qui veut dire que la compréhension est traitée comme menacée (Schegloff *et al.* 1977; Schegloff 1992).

Les mécanismes de réparations sont donc les moyens par lesquels les participants remédient aux troubles (à toutes fins pratiques) relatifs à l'intersubjectivité qui se sont manifestés, ou alors préviennent les troubles potentiels, de manière proactive (dans le cas des auto-réparations auto-initiées). Mais le sens intersubjectif peut également être *en jeu* sans être réellement *menacé*. Dans la pratique de faire une formulation (que nous étudions dans le chapitre 3), un locuteur peut avancer une compréhension possible pour que l'interlocuteur la confirme. Ainsi, la compréhension intersubjective n'est pas aussi implicite qu'elle l'est en général, lorsqu'on ne fait que réagir à l'action précédente. La formulation est donc une manière pour les participants de négocier le sens intersubjectif de ce que l'autre a dit (et voulu dire), et de porter attention à la compréhension, sans pour autant laisser entendre qu'il y a un *trouble* de compréhension. Le phénomène de répétition est en fait ambigu, du point de vue lexico-syntaxique, dans ce sens : il peut impliquer un trouble ou non. À savoir, les participants peuvent répéter ce que dit un interlocuteur pour manifester publiquement que l'on a entendu et capté, ou pour solliciter une confirmation de ce que l'on a entendu, ou encore pour manifester ce que l'on a entendu mais

non pas forcément compris. Nous nous attaquerons aux répétitions dans le chapitre 5. Le processus de rétablissement interactionnel de l'intersubjectivité, lorsqu'elle a effectivement été menacée, ne s'arrête d'ailleurs pas au moment où locuteur estime avoir compris : la *manifestation* du fait d'avoir compris, ou plus précisément la *prétention* d'avoir compris, est un autre événement récurrent dans les épisodes où des troubles d'intersubjectivité ont été traités. La pratique considérée dans le chapitre 4, la marque de réception [*ah* + répétition], joue un rôle dans ce sens.

### 2.3 CONSÉQUENCES MÉTHODOLOGIQUES

L'analyse conversationnelle vise la découverte de phénomènes interactionnels ordonnés inédits (Sidnell 2013). Pour ce faire, la démarche méthodologique à adopter commence par une phase de regard non informé par des questions préalables, c.-à-d. une phase d'exposition aux données sans prédisposition particulière concernant les objectifs analytiques ou les questions auxquelles la recherche doit répondre (*unmotivated examination*, Sacks 1984 : 27). L'observation sert de point de départ initial pour toute analyse et tout raisonnement théorique sur l'organisation normative qui sous-tend les données observées, et ainsi la démarche peut raisonnablement être qualifiée de « conduite par les données » (*data-driven*). Cette manière de faire permet d'étudier des phénomènes ordonnés qui impliquent des détails découvrables mais non imaginables (Mondada 2003a : 72 ; cf. également Sacks 1984 : 25). Si l'observation initiale n'est pas prédisposée en termes d'objectif, elle l'est pourtant à un niveau général en termes d'objets observables : l'ordre est à trouver dans la parole et dans d'autres formes de comportement. On peut également profiter des recherches existantes en examinant par exemple une certaine position séquentielle antérieurement étudiée, pour voir ce qui peut s'y passer et pour essayer de discerner un phénomène récurrent qui peut faire l'objet d'une collection (cf. Sidnell 2013 : 87–88).

Quelques remarques s'imposent sur la pratique de faire des collections. D'une part, une collection peut rassembler des occurrences d'une action spécifique, visant à explorer les différentes pratiques permettant de réaliser cette action-là (Mondada 2005). Citons par exemple Curl (2006), qui analyse une collection d'offres, ce qui aboutit à des observations sur l'incidence de leurs différents formats syntaxiques possibles. D'autre part, une collection peut porter sur une forme particulière. Dans ce cas, puisqu'aucune forme ne réalise uni-

voquement *en elle-même* une certaine action, la constitution d'une collection cohérente d'un phénomène interactionnel exige la prise en compte de l'emplacement séquentiel de la forme collectée (Mondada 2005, 2008b). Ce qui assure la cohérence des collections, dans les deux cas, est donc qu'elles rassemblent des occurrences comparables d'une configuration séquentielle d'événements (Mondada 2005 ; Schegloff 1997a : 539). Ce principe sera important à garder à l'esprit pour les études empiriques des chapitres 4 et 5, qui portent en quelque sorte sur des formes.

Pour en revenir à l'élaboration de l'analyse à partir des observations initiales, elles sont typiquement développées par le biais d'un processus analytique de confrontation continue entre concepts et données collectionnées : le processus oscille entre la description de diverses occurrences particulières, avec toute leur spécificité et singularité, et l'extraction analytique des propriétés génériques et systématiques du phénomène, qui en assurent l'unité et la cohérence – dans chaque occurrence individuelle pour les participants et l'analyste, et dans la collection pour l'analyste (Mondada 2005). C'est le caractère reconnaissable, reproductible et méthodique des pratiques mises en œuvre par les participants qui est à l'origine de la récurrence du phénomène dans les données, laquelle constitue le point de départ pour l'analyse (ten Have 2007). L'objectif d'une analyse d'une collection est aussi double que le processus en lui-même : on vise à décrire les propriétés génériques et transversales du phénomène, valides pour l'ensemble des cas, mais aussi à décrire comment elles sont particularisées en contexte dans chaque cas unique. Les occurrences atypiques ou « déviantes » ne sont pas moins importantes que les occurrences typiques, et vu que les cas atypiques sont méthodiquement produits, tout comme les cas typiques, l'analyse doit être capable de rendre compte également des cas déviants (voir section 2.3.1 plus loin). La démarche reste ainsi qualitative même lorsque des quantités considérables de données sont analysées.

Les extraits présentés dans ce travail – des occurrences tirées de différentes collections – proviennent d'enregistrements qui font partie de divers corpus, correspondant à un large éventail de situations. Les interactions étudiées incluent des conversations familiales, entre amis ou membres de famille, ainsi que des interactions institutionnelles de divers types, aussi bien entre agents institutionnels (professionnels) et particuliers qu'entre collègues à des lieux de travail, des appels à une émission d'antenne libre, etc. Une grande partie des données sont constituées d'appels téléphoniques, mais certaines interactions en face à face ont été incluses. Pour plus de précisions sur les corpus étudiés, voir

annexe C. (Les extraits ont été transcrits par nous-même, en accord avec les conventions précisées dans l'annexe A. Les conventions de transcription sont discutées à la fin de la section 2.3.2).

Au sujet des corpus, il convient de faire quelques remarques ici concernant les ressources communicatives à la disposition des participants. S'il est vrai que les participants peuvent mobiliser des ressources phonétiques de même que des ressources lexicales et grammaticales, l'inventaire des ressources communicatives ne se limite pas à ce qui est audible. Des analyses conversationnelles multimodales ont mis en évidence comment un large éventail de ressources visuelles (les gestes, le regard, les mouvements du corps, la manipulation d'objets physiques, etc.) sont mobilisées pour réaliser des actions (cf. Heath et Luff 2013; Rossano 2013, pour des vues d'ensemble). Les corpus que nous avons utilisés ont uniquement compris des enregistrements sonores, et ainsi nous n'avons pas pris en compte les ressources visuelles. Pour les conversations téléphoniques, les participants n'ont pas pu communiquer autrement que via le canal audible, mais pour les interactions en face à face qui ont été analysées, nous n'avons pas eu accès à la totalité des ressources communicatives des participants, ce qui peut être problématique. Nous reviendrons sur ce point dans la discussion finale (section 6.2).

Pour une étude de collection, le fait que les exemplaires proviennent de situations et corpus diversifiés est un avantage, vu que cela témoigne du caractère transversal et générique du phénomène. La variation permet ainsi de démontrer que le phénomène a des caractéristiques relativement permanentes, dont les participants se servent de manière stable dans des situations dissemblables, et que le phénomène relève du répertoire de pratiques conversationnelles des participants.

Dans une analyse d'une collection d'un phénomène, ce qui importe est non seulement la présence ou récurrence distributionnelle dans les données du phénomène étudié, aussi abondante soit-elle, mais la méthodicit  et syst maticit  du ph nom ne. La t che de l'analyste est de mettre au jour comment les participants s'orientent dans chaque cas vers la propri t  que l'analyse propose comme syst matique. Cela veut dire montrer que les participants par leur comportement observable traitent le ph nom ne comme significatif dans le sens propos  par l'analyse. On peut se servir des notions d'* mique* et d'* tique* (Pike 1967 : 37–38) pour situer la d marche conversationnaliste (ten Have 2007 : 34–35). Dans une d marche  tique, les cat gories analytiques sont bas es sur des crit res externes, qui peuvent  tre formul s *a priori* et appliqu s apr s coup



à des données. Les catégories y relèvent de l'observateur. Une démarche émiqque, par contre, propose des catégories analytiques qui sont spécifiques à la communauté étudiée, et qui doivent être découvertes au fil de l'étude entreprise. Dans ce cas, il s'agit de catégories mises en œuvre par les membres de la communauté étudiée. Il devrait être clair maintenant que la démarche conversationnaliste est émiqque, revendiquant une perspective congrue avec celle des membres de la communauté étudiée (ten Have 2007 : 34–35). L'ambition conversationnaliste va en fait encore plus loin : elle ne vise « pas simplement une reconstruction de la perspective des membres, mais plus radicalement la description des procédés par lesquels leur perspective est incarnée dans l'action » (Mondada 2003a : 72), ou autrement dit, elle vise à « reconstruire les méthodes par lesquelles ils soutiennent activement cette perspective » (Gülich et Mondada 2001 : 202). De la sorte, un problème analytique ne peut être formulé – en des termes analytiques appropriées – indépendamment de l'observation de la résolution pratique de ce même problème par les participants. De même, Schegloff et Sacks (1973 : 290) ont souligné que les préoccupations analytiques n'intéressent l'analyste conversationnelle que dans la mesure où elles constituent des préoccupations pour les participants.

### 2.3.1 TYPES D'ÉLÉMENTS DE PREUVE

De même que la définition des problèmes analytiques est fondée dans les données mêmes, ainsi les éléments de preuve à fournir en soutien des propositions analytiques sont internes aux données. Wootton (1989) distingue cinq types d'éléments de preuve régulièrement employés en analyse conversationnelle (tous ces types seront exemplifiés dans les analyses de la présente thèse) :

1. *La connexion à ce qui précède le phénomène cible.* Si l'on peut démontrer qu'il y a une relation systématique entre le phénomène cible et les tours de parole qui le précèdent (produits soit par l'énonciateur du phénomène, soit par ses interlocuteurs), cela peut souvent contribuer à spécifier l'« habitat naturel » interactionnel du phénomène, c.-à-d. le ou les environnements séquentiels où les participants le traitent comme approprié. Cet aspect peut être une partie importante de la spécification de la fonction (ou du sens) du phénomène. À savoir, une relation systématique à ce niveau indiquerait que dans cet ou ces environnements-là émergeraient systématiquement des préoccupations pratiques auxquelles les participants font face par le biais du phénomène cible.

2. *Les éléments co-occurents.* L'on peut souvent tirer profit d'observations concernant les éléments avec lesquels les participants combinent le phénomène cible pour construire un ensemble cohérent. Selon les cas, le phénomène étudié sera soit un élément susceptible de constituer en lui-même une UCT et un tour de parole, soit un élément (telle une particule) qui se combine normativement avec d'autres pour constituer une UCT. Dans les deux cas, les occurrences (nombreuses ou sporadiques) où le phénomène forme une constellation avec des éléments co-occurents, ces derniers peuvent être révélateurs et, dans les cas heureux, renforcer la proposition analytique.
3. *Le traitement subséquent du phénomène.* Nous avons constaté que le tour de parole subséquent est le lieu par excellence où les coparticipants manifestent leur propre analyse du tour qui contient le phénomène cible. Quoique le tour subséquent ne fasse presque jamais qu'interpréter le tour cible, toute contribution cohérente avec la précédente apporte toujours des indications sur son interprétation *in situ*. Cet aspect de l'infrastructure de l'interaction fournit à l'analyste une ressource pour la vérification de la correspondance (ou du moins la compatibilité) entre l'analyse des participants et celle de l'analyste. La procédure de vérification et de preuve qui se présente ainsi est communément appelée la *next-turn proof procedure* (cf. Sacks *et al.* 1974 : 728–729). Elle consiste donc à examiner la connexion entre le phénomène cible et le développement subséquent, et elle assure que l'analyse est ancrée dans le traitement que les participants font du phénomène (voir également Peräkylä 2011 : 368–369).
4. *Les cas déviants.* Souvent, une analyse qui a relevé un *pattern* potentiellement robuste finit par se heurter à des cas qui semblent contredire l'analyse, où le déroulement de la séquence ne ressemble pas au celui que l'on a retrouvé de manière récurrente. Par exemple, le cas déviant peut indiquer à première vue qu'une association récurrente entre le phénomène cible dans une première partie de paire et un certain autre événement dans une deuxième partie de paire subséquente, une régularité qui est au fondement de l'analyse, n'est plus en vigueur. Dans de nombreuses enquêtes conversationnalistes, il s'est avéré qu'en fait le cas déviant en question ne contredit la systématité qu'en apparence, et que ce cas déviant n'est qu'un résultat alternatif de l'application des mêmes normes. Si le phénomène cible ne donne pas lieu à l'événement auquel il s'associe régulièrement (si la première partie de paire focalisée n'engendre pas la deuxième partie de paire attendue), il arrive par

exemple que l'énonciateur du phénomène cible prenne des mesures alternatives (et parfois plus explicites) pour arriver au même résultat, démontrant qu'il interprète l'usage du phénomène cible comme ayant fait long feu. De cette manière, un cas déviant peut illustrer justement que les participants se montrent conscients de la norme et du déroulement typique, et que c'est par rapport à la norme et le typique que le cas est compris et traité comme déviant. Dans la terminologie conversationnaliste, l'expression préférée est que les participants *s'orientent* vers des normes lorsque des comportements atypiques sont traités comme déviants. Dès lors, les résultats des recherches en analyse conversationnelle ne sont pas des règles déterministes que les participants ne font que respecter – il ne s'agit pas de produire une grammaire de l'interaction, qui prescrive des procédés qu'il faut suivre. Il s'agit plutôt de montrer l'existence de contraintes normatives dans l'organisation séquentielle, auxquelles on peut se conformer ou non, mais qui servent dans tous les cas de ressources interprétatives pour les participants. Un cas qui dévie de la norme peut ainsi être théoriquement intéressant et utile, dans la mesure où la déviation permet de rendre visible le normatif du déroulement typique (cf. également Peräkylä 2011 : 369–371, ainsi que Clayman et Maynard 1995 : 6–9, où trois différents types de cas déviants sont discutés).

5. *La discriminabilité du phénomène.* Une analyse d'un phénomène focalisé peut souvent bénéficier d'une comparaison systématique avec des occurrences d'autres phénomènes dans le même contexte séquentiel. Ce type d'élément de preuve permet de démontrer que l'exploitation d'une ressource ou pratique alternative, dans le même environnement, a des conséquences différentes pour le déroulement de la séquence. Cela permet typiquement de discerner le rôle distinct du phénomène cible, et sa contribution distincte à l'interaction telle que comprise par les participants. Ainsi, on peut vérifier que l'apport spécifique du phénomène cible lui est propre, et que les participants font des choix stratégiques et rationnels lorsqu'ils optent pour l'une ou l'autre parmi les alternatives.

L'intérêt d'une insistance sur les aspects qualitatifs de l'analyse peut être souligné davantage. Si un *pattern* ou une régularité apparente peut être un point de départ pour l'identification d'un ordre normatif, la régularité distributionnelle n'est qu'un aspect de la normativité, et elle n'est pas suffisante pour démontrer que les catégories analytiques sont coextensives avec les catégories des participants. Pour ce faire, une ou plusieurs formes supplémentaires d'élé-

ments de preuve sont en général nécessaires, d'où la nécessité de comprendre chaque occurrence analysée selon ses propres modalités, et non simplement en tant qu'une occurrence à classer selon des catégories analytiques retenues, pour qu'elle puisse être comptée. Pour qu'une explication interactionnelle d'un pattern distributionnel puisse être valide pour l'ensemble des cas, il faut d'abord qu'elle puisse être validée par les orientations observables des participants dans le cas particulier.

### 2.3.2 ASPECTS PHONÉTIQUES DE LA PAROLE EN INTERACTION

Schegloff (1996c : 54–55) note que la parole en interaction semble être l'habitat naturel de base du langage – l'environnement primordial pour son usage et pour son développement ontogénétique et phylogénétique – et que par conséquent, il y a une possibilité bien réelle pour que des caractéristiques fondamentales des langues et du langage seraient adaptées à cet environnement, ou en feraient partie intégrante (cf. également Mondada 2001; Hopper 1988). S'opposant à la plupart des approches contemporaines à la phonétique, Local et Walker (2005) définissent une démarche qui adopte cette perspective interactionnelle, en postulant que les aspects phonétiques et phonologiques du langage doivent en premier lieu être compris comme façonnés par des considérations interactionnelles. Local et Walker (2005) proposent ainsi que si la phonétique souhaite vraiment relier les formes sonores à des fonctions communicatives et à des contrastes linguistiques (au-delà du lexical), ces fonctions et contrastes doivent ressortir d'une analyse séquentielle basée sur l'action.

Conçue ainsi, l'analyse des détails phonétiques de la parole en interaction est une extension ou une branche de l'analyse conversationnelle, plutôt qu'un croisement ou une interface entre deux disciplines.<sup>6</sup> Ce fait ressort clairement des *impératifs méthodologiques pour l'analyse phonétique et phonologique de la parole spontanée* qui ont été proposés par Local et Walker (2005 : 121–122), dans la mesure où ils découlent tous, plus ou moins directement, de principes méthodologiques de l'analyse conversationnelle (cf. les sections 2.1 et 2.3.1). Les impératifs méthodologiques de Local et Walker (2005) sont les suivants :

---

6. D'ailleurs, dans une certaine mesure, toute recherche conversationnelle prend en compte les aspects phonétiques, seulement de manière moins conséquente et plus sporadique. En effet, sans formes phonétiques il n'y aurait pas de parole en interaction (Walker 2004b : 22, 2013 : 455). Donc le « zoom » que nous faisons ici sur la phonétique n'est autre qu'un développement de la précision avec laquelle les détails phonétiques sont discutés, par rapport à certains autres travaux conversationnalistes.

1. *Utiliser seulement des données provenant de la parole en interaction.* On insiste non seulement sur la validité écologique de ce type de données, mais également sur les ressources analytiques que l'interaction fournit.
2. *Effectuer les analyses interactionnelle et phonétique en parallèle, et non l'une après l'autre.* La conception sous-jacente est que les détails phonétiques (et linguistiques en général) sont inextricables de la fonction interactionnelle, et l'un n'existe pas sans l'autre. Ainsi, une analyse qui fait abstraction de ce fait demeurera déconnectée du langage tel qu'il fonctionne dans son habitat naturel.
3. *Démontrer que les participants s'orientent vers les catégories analytiques proposées.* Pour faire valoir qu'une certaine caractéristique phonétique perceptible est un élément pertinent dans la structuration d'un tour ou d'une séquence, il faut démontrer que, dans leur comportement observable même, les participants traitent cette caractéristique comme pertinente (voir section 2.3.1). On assure ainsi que le phénomène est réel pour les participants est non seulement une construction analytique. En outre, l'analyste est affranchi du recours à l'intuition et aux spéculations sur les intentions des locuteurs – les participants rendent manifeste leur compréhension du phénomène de par leurs orientations.
4. *S'assurer que chaque cas particulier, et non seulement l'agrégat des cas, est élucidé par l'analyse.* Il faut donc éviter de ranger les cas particuliers un par un dans une catégorie analytique, pour ensuite effectuer des analyses holistiques des catégories sans tenir compte des cas particuliers. Le caractère qualitatif de l'analyse ressort clairement ici : aucun cas ne peut être laissé de côté en tant que simplement aberrant, car toute épisode particulière d'interaction, aussi singulière soit-elle, est le produit de la mise en œuvre méthodique de pratiques interactionnelles (cf. également Schegloff 1993 : 101–102). Ainsi, non seulement les cas les plus fréquents dans l'agrégat méritent un traitement et une explication analytique – les mêmes principes valent pour les moins fréquents et les moins typiques. Seulement une approche qualitative permet de traiter, de manière également convaincante, l'occurrence particulière et l'agrégat d'occurrences particulières. Le collectionnement et l'analyse de cas particuliers sont fondamentaux pour cette tâche.
5. *Soumettre chaque fragment à l'écoute attentive et répétée.* Les propositions analytiques doivent être basées sur ce qui est observable ou perceptible, et

les résultats doivent être vérifiés empiriquement en revenant sur les enregistrements.

6. *Considérer tous les détails phonétiques comme potentiellement pertinents pour les participants.* Aucun trait ou paramètre phonétique ne doit être privilégié ni négligé *a priori*, étant donné que nous ne pouvons pas savoir dès le départ quels types de détails peuvent avoir une fonctionnalité communicative. Il incombe donc à l'analyste de minimiser les conceptions *a priori* (les théories pré-analytiques) concernant quels aspects (phonétiques ou autres) sont d'importance analytique. Quand on décrit la configuration d'une ou de plusieurs caractéristiques phonétiques comme pertinente, cela doit être le résultat d'une analyse et non pas une restriction des paramètres étudiés. Les détails phonétiques doivent être présentés dans la mesure où l'analyse révèle leur pertinence, et non pas selon un agenda prédéterminé qui a dirigé l'orientation de l'analyse vers tel ou tel aspect phonétique. Par exemple, l'analyse doit accorder la même considération aux ressources prosodiques et non prosodiques, sans donner la priorité analytique à un type particulier de ressources.
7. *Être attentif à la position dans le déroulement séquentiel.* Il s'agit d'établir une base empirique pour des propositions sur la comparabilité ou la non-comparabilité spécifiable d'occurrences uniques, en vue d'assurer que des similitudes sur le plan phonétique n'amènent pas à confondre des événements interactionnellement dissemblables.

La valeur de telles contraintes méthodologiques, et du positionnement épistémologique qu'elles accompagnent, est également reconnue dans le cadre de l'analyse conversationnelle « ordinaire ». Schegloff (2005 : 471–473) fait valoir qu'en général, c'est un problème récurrent que des chercheurs dans des disciplines qui avoisinent l'analyse conversationnelle (phonéticiens, grammairiens, etc.) empruntent des concepts conversationnalistes sans adopter la démarche. Un chercheur procédant d'une telle manière, ayant repéré une caractéristique, par exemple, phonétique – qui semble potentiellement reliée à un phénomène interactionnel – sera tenté d'identifier le phénomène interactionnel avec cette caractéristique. Ainsi, les éventuelles formes ou pratiques alternatives (parfois non phonétiques) reliées au même phénomène interactionnel sont dissimulées, au détriment de la compréhension du phénomène et de ses variations, y compris du rôle de la caractéristique au sein de cette organisation. Pour cette raison, Schegloff (2005) affirme :

[O]ne cannot restrict one's analytic resources to the traditional boundaries of one's discipline. [...] To study materials from conversation or other talk-in-interaction in a fashion that seeks to draw on conversation-analytic resources one needs to proceed as a conversation analyst who knows and/or is working on grammar, prosody, gesture, etc., not the other way around – not as a grammarian, psychologist, sociologist, etc., who knows some CA.

(Schegloff 2005 : 472)

Dans le présent travail, nous avons procédé en accord avec les principes qui vont de pair avec cette prise de position. Dans la mesure où des analyses phonétiques ont été faites dans le présent travail, elles ont été entreprises en accord avec la mentalité analytique et les impératifs méthodologiques cités ci-dessus.

### *Analyse auditive*

Dans la lignée des impératifs méthodologiques proposés par Local et Walker (2005), l'analyse phonétique a été auditive en premier lieu. Cela reflète le fait qu'une analyse qui se veut une exploration des ressources mobilisées par les participants doit focaliser sur ce qui leur est (auditivement) accessible, plutôt que sur ce qui peut être mesuré par voie technologique. Ainsi l'analyste sera moins enclin à attribuer du sens ou de la fonctionnalité à des détails imperceptibles pour l'oreille. En outre, les relations entre les mesures acoustiques et les perceptions des participants peuvent être non directes, ce qui souligne encore l'importance d'un ancrage auditif de l'analyse phonétique (Walker 2013, 2004b).

### *Analyse acoustique*

Si besoin était, l'analyse auditive a été complétée par une analyse acoustique instrumentale, ayant recours selon les cas à des spectrogrammes, des tracés de  $f_0$ , des oscillogrammes, des tracés de formants, etc. Le logiciel Praat (voir Boersma 2002) a été utilisé pour toute analyse acoustique.

Étant donné que les données proviennent d'épisodes d'interaction enregistrées dans leur contexte naturel d'occurrence, la qualité acoustique a été variable, et dans certains cas l'analyse acoustique n'a pas été suffisante pour une analyse acoustique. Les enregistrements présentent parfois des défauts acoustiques comme des bruits de fond, des chevauchements qui dissimulent la voix de l'un des locuteurs (à des degrés divers), des variations d'intensité dues à une distance variable entre la bouche du locuteur et le microphone ou le combiné. Cela n'a pas posé de problèmes généraux, étant donné que la grande majorité des extraits analysés ont été d'une qualité acoustique satisfaisante, et que l'analyse auditive est restée possible dans tous les cas.

Les données acoustiques présentées doivent être considérées comme des corroborations, moins subjectives, d'affirmations basées sur l'analyse auditive; elles permettent d'assurer qu'il y a une certaine correspondance entre le perçu et l'acoustique (cf. Walker 2004b : 32–33).

### *Présentation de données acoustiques*

La fréquence fondamentale, ou la  $f_0$ , est le corrélat acoustique de la hauteur (*pitch*), et les variations de  $f_0$  sont représentées ici comme des tracés sur une échelle logarithmique de Hertz. Une échelle logarithmique correspond mieux qu'une échelle linéaire à la perception (cf. par exemple Nolan 2003; 't Hart *et al.* 1990 : 23–24). Des intervalles entre deux fréquences sont indiqués en demitons (une échelle relative, basée sur l'échelle logarithmique de Hertz) pour une meilleure comparabilité. Les valeurs minimales et maximales de l'axe de  $f_0$  sont indiquées dans chaque tracé. En fonction des objectifs analytiques, l'étendue fréquentielle de l'échelle est soit d'une octave (12 demitons, correspondant à une fréquence maximale doublée par rapport à la fréquence minimale), soit de deux octaves (24 demitons, correspondant à une fréquence maximale quatre fois plus élevée que la fréquence minimale), soit d'une étendue qui correspond à l'intervalle formé par le plancher et le plafond de la tessiture du locuteur, telle qu'elle a été estimée sur la base de valeurs de  $f_0$  observées dans les enregistrements à notre disposition.

Les tracés de  $f_0$  ont été vérifiés et corrigés à la main si besoin était, en vue d'éviter dans la mesure du possible les erreurs « grossières » (Martin 2008 : 116), telles les erreurs d'une octave ou d'une quinte, et les erreurs de non-détection du voisement (ou de détection du voisement lorsqu'il n'y en a pas). Pour ce faire, nous avons eu recours à une inspection visuelle du tracé, ainsi qu'à une comparaison auditive entre d'une part enregistrement originel, et d'autre part la  $f_0$  qui peut être synthétisée à partir des valeurs retenues. Dans les tracés, la  $f_0$  est présentée en moucheture (*speckle*).

Dans les recherches empiriques de ce genre, de nombreux problèmes s'imposent pour la mesure de l'intensité. L'intensité perçue (ou la « sonie », angl. *loudness*) dépend notamment de l'intensité acoustique (telle que mesurable en dB par rapport à un niveau de référence), mais également de la fréquence fondamentale, de la composition spectrale et de la durée (Lehiste 1976 : 234). Nous ne faisons référence qu'à l'intensité perçue, telle que relevée par l'analyse auditive, et non à l'intensité acoustique.



Des valeurs de durée, en millisecondes (ms), sont mentionnées par intermittence. Cependant, nous ne faisons pas de comparaisons quantifiées de débit. Pour la segmentation des phones, nous nous sommes tenus aux critères proposés par Turk *et al.* (2006).

Les détails articulatoires et phonatoires sont représentés, le cas échéant, par des transcriptions impressionnistes selon les conventions de l'Alphabet phonétique international datant de 2005 (partiellement reproduit en annexe B). Nous souhaitons seulement expliciter que l'emploi des symboles de *consonnes* en tant que diacritiques représente en général<sup>7</sup> des articulations secondaires (par exemple [k<sup>j</sup>]), et que l'emploi des symboles de *voyelles* en tant que diacritiques représentent des diphthongisations (par exemple [a<sup>ɔ</sup>]). Pour représenter des diphthongisations, nous employons également (pour des raisons de lisibilité) de manière équivalente des transcriptions des deux voyelles où l'une des voyelles est pourvue du diacritique [˘] pour signaler la non-syllabité (par exemple [õ̃̃]).

### *Transcriptions des extraits*

Le système de transcription inventé par Jefferson (voir par exemple Jefferson 2002 : 1377–1383), reste pour les analystes conversationnelles la manière dominante de transcrire la parole en interaction (Hepburn et Bolden 2013). G. Walker (2013 : 469–472, 2004b : 39–44) se livre à une discussion de ce système de transcription, d'un point de vue phonétique. Le système permet de transcrire de manière conséquente certains détails de la parole, tels les pauses et les chevauchements, tout en produisant une transcription d'une lisibilité en général acceptable, pour un public scientifique varié et pluridisciplinaire (pourvu que l'on soit raisonnablement familier avec le système et avec la langue transcrite). Or, le système présente également des points faibles que Walker souligne. Premièrement, le système fait abstraction de nombreux types de détails, ce qui n'a rien de surprenant en soi. Pire, parmi les détails négligés se trouvent des détails qui ont une pertinence interactionnelle avérée. Deuxièmement, la hauteur (*pitch*) n'est pas représentée de manière continue dans le système de Jefferson, mais seulement par intermittence, et ce sans que chaque notation de hauteur soit justifiée par la pertinence analytique de la hauteur à ce point-là. Troisièmement, les majuscules sont employées selon plusieurs conventions concurrentes. Quatrièmement, l'orthographe modifié, censé représenter des variations de la

7. Dans certains cas, il s'agit par contre de relâchement nasal d'une occlusion ([b<sup>m</sup>]) ou de fricativisation de voyelles ([i<sup>ʔ</sup>]).

prononciation, ne remplit pas cette fonction de manière conséquente. Quelques points ultérieurs sont discutés dans Walker (2004b). (Cf. également Couper-Kuhlen et Selting [1996 : 40–45], ainsi que l'article de discussion par T. Walker [2014a] et les répliques subséquentes Auer [2014] et T. Walker [2014b].)

Walker (2004b : 43–47) souligne également qu'une transcription doit être appropriée aux détails importants pour les propositions analytiques, ce qui n'est pas le cas en général pour les transcriptions jeffersoniennes bien élaborées. Il y a des avantages à présenter aux lecteurs une transcription relativement simple et sommaire, en termes de la représentation des détails phonético-phonologiques qui ne sont pas centraux pour l'analyse, mais suffisamment détaillée, en termes des détails analytiquement pertinents. Ainsi, on traite la transcription d'avantage comme un aide-mémoire, pour qu'elle ne donne pas l'illusion de se substituer aux données qui sont le vrai objet d'analyse, à savoir l'enregistrement sonore ou audiovisuel.

Largement basées sur les conventions de transcription employées par Walker (2004b), les conventions adoptées dans le présent travail (voir annexe A) empruntent les aspects du système de Jefferson qui permettent une représentation passablement conséquente de certains aspects de la temporalité de la parole : les pauses, les chevauchements et les allongements audibles. En revanche, étant donné la sélectivité problématique de ce système en termes de la prosodie, nous avons choisi de ne pas présenter de transcription prosodique. Par exemple, la hauteur n'est pas transcrite pour les extraits analysés.

---

## CHAPITRE 3

### LES FORMULATIONS

---

#### 3.1 INTRODUCTION

Par défaut, l'intersubjectivité – ou la compréhension mutuelle – est traitée comme implicite et sous-entendue, n'étant soulevée à la surface interactionnelle qu'à l'occasion, comme par exemple dans les réparations (Heritage 1984b : 258–259; Schegloff *et al.* 1977; Schegloff 1992). Une autre de ces occasions est le phénomène examiné dans ce chapitre, connu dans la tradition de l'analyse conversationnelle ethnométhodologique comme la *formulation*, par laquelle on construit une manifestation explicite de la compréhension de ce qui a été dit jusque-là. On peut la décrire comme un objet interactionnel par lequel un participant résume, récapitule ou explicite le sens du dire d'un autre participant, ou en extrait la substance, les implications (prétendument) logiques ou les prémisses. Nous en offrons un premier exemple pour en faciliter l'appréciation (extrait 1).

**Extrait 1** [OTG.1AP0152.0:00]

(*Interaction dans l'office de tourisme de Grenoble.*)

1 C: bonj[our]

2 H: [bon]s[oi::r ]

3 C: [est ce] que le journal de la ville de Grenoble est sorti hh

4 (0.3)

5 C: c'ui d'octobre

6 (0.8)

---

Une version concise de ce chapitre a été publiée en tant que Persson (2013).

- 7 C: [le journal de la mairie]  
 8 H: [le Grenoble Contact] hh ah le- Les [Nouve::]lles [hh ]  
 9 C: [journa-] [oui::] Les [Nouvelles]  
 10 H: [oui:: m]ais  
 11 on en a plus nous  
 12 (0.3)  
 13 C: vous n'en avez [plus ]  
 14 H: [il faut] les retirer directement à la mairie mainten@ant h  
 15 (0.2)  
 → 16 C: donc c'est trop tard  
 17 H: ou::i (.) ha h (.) .h[.h ]  
 18 C: [mer]ci  
 19 H: bonsoir monsieur

Nous ferons quelques observations initiales à propos de ce premier exemple. La demande de C (ligne 3) donne lieu à quelques efforts des participants (lignes 5-9) pour établir quel journal est concerné. La réponse à la demande est produite aux lignes 10-11, et réceptionnée par C, avec une répétition (ligne 13). H continue avec une explication de ce que laisse entendre le « nous » disloqué à la ligne 11 : on en a toujours ailleurs, à savoir à la mairie<sup>1</sup>. Vient ensuite le tour de parole cible, la formulation (ligne 16). Il est clairement compris par H comme une question demandant une confirmation (cf. ligne 17), et cette interprétation par H est vérifiée par C, à la ligne 18, lorsqu'il accepte la confirmation comme une réponse adéquate à sa demande en remerciant H. Or la formulation (ligne 16) n'est pas simplement une question sortie de nulle part, construite par C à partir de rien. Par la formulation, C tire une conséquence de la réponse de H (telle qu'elle est comprise dans le contexte local fourni par l'interaction précédente), et en propose une interprétation réalisée par des procédés comme la suppression, la sélection et la transformation. Elle supprime certains aspects de ce qui a été établi (par exemple : le journal est sorti, l'office de tourisme en a eu à un moment, on peut actuellement en trouver à la mairie), en sélectionne d'autres (l'office de tourisme n'a pas d'exemplaires actuellement), et transforme les aspects sélectionnés (C arrive trop tard pour en obtenir). Cette interprétation est même présentée comme basée sur le dire de H, à l'aide de l'expression *donc*. Mais à la différence d'une initiation de réparation, la formulation par C ne propose pas que la réponse de H a été opaque : elle ne propose pas qu'il y ait eu des problèmes de compréhension. Plutôt, C avance une compréhension (ou interprétation) spécifique à laquelle il a *pu* arriver, pour que H la confirme. La compréhension est ainsi un des enjeux focalisés par la formulation.

1. On peut avancer la spéculation que la particule de rire à la ligne 14, et plus tard celle à la ligne 17, sont des manifestations d'embarras de la part de l'hôtesse puisqu'elle ne peut pas répondre aux besoins du client.

Il ressort de ces observations que la formulation est une manifestation publique d'intersubjectivité. Or l'intersubjectivité en question n'est pas un sens sémantique inhérent aux mots, ou un contenu propositionnel des énoncés : il s'agit de l'interprétation intersubjective d'actions, qui peut donner lieu à de véritables négociations sur ce que veut dire ce qu'on dit (cf. Schegloff 1996a). La formulation n'est non plus une extériorisation transparente de l'interprétation cognitive du dire : la formulation propose une version négociable, souvent avec un investissement dans des enjeux pratiques de la part du locuteur qui formule.

Le reste du chapitre est organisé comme suit : dans la section 3.2, nous présentons un aperçu des recherches antérieures sur les objets conversationnels que sont les formulations. La section 3.3 fournit encore quelques précisions préliminaires sur la pratique cible, et la délimite des pratiques connexes. Ensuite, nous passons aux véritables résultats en détaillant (section 3.4) les deux formats intonatifs des formulations en français, ainsi que quelques sources de variabilité à l'égard de ces formats. La section suivante (3.5) décrit le traitement que les interlocuteurs font des formulations au tour de parole subséquent, un traitement qui est différencié selon le format intonatif. La section 3.6 est consacrée aux environnements séquentiels propres aux deux types de formulations. Finalement, les résultats principaux sont résumés et discutés dans la section 3.7.

## 3.2 RECHERCHES ANTÉRIEURES

Le concept *formulation* trouve ses origines et son étymologie dans le travail de Garfinkel et Sacks (1970). Ces auteurs ont remarqué que des interactants peuvent, au cours d'une conversation, produire une interprétation explicite de cette conversation même, ou d'une certaine partie de la conversation. Ainsi, ils peuvent l'expliquer, la décrire, l'expliciter, la résumer, etc. – bref, la *formuler*. À l'origine, faire une *formulation* a ainsi pu signifier *formuler ce que vient de dire l'interlocuteur*, mais aussi *formuler le thème* de la conversation (un exemple inventé : « on est en train de parler de foot »), *le caractère* de la conversation (« cette discussion est complètement débile »), et *l'état actuel* de la conversation (« c'est tout ce que j'avais à te dire »). Le concept a ensuite évolué (cf. Antaki 2008), grâce aux travaux de Heritage et Watson (Heritage 1985; Heritage et Watson 1980, 1979), qui ont focalisé sur les formulations de *ce que vient de dire l'interlocuteur*, et c'est dans ce sens plus restreint, courant aujourd'hui, que le terme est employé dans cette thèse.

Quoique le phénomène existe dans des conversations « ordinaires » ou « familières », de nombreuses études se sont centrées sur son apparition dans des situations institutionnelles. Ainsi, les formulations ont été étudiées entre autres dans des situations thérapeutiques (Antaki *et al.* 2005; Buttny 1996; Davis 1986; Weiste et Peräkylä 2013), dans des consultations médicales (Gafaranga et Britten 2004; Beach et Dixson 2001), dans les interviews des actualités (Heritage 1985), dans des appels aux émissions de radio (Hutchby 1996), dans les négociations syndicales (E. Walker 1994, 1995), dans les appels d'urgence (Steensig et Larsen 2008), dans les réunions (Barnes 2007), dans les cours des petites créances (van der Houwen 2009) et dans les interactions dialogales entre enseignant et élève (Nakamura 2010). Drew (2003a) tente une comparaison des fonctions spécialisées des formulations dans ces situations différentes, et révèle que le formatage lexical des formulations est différencié dans chaque cas. Une synthèse générale de ces études est que des agents de l'institution se servent de formulations pour focaliser certains aspects de la parole de l'interlocuteur (un particulier ou un agent institutionnel d'un autre statut), et les transformer en faits qui sont pertinents pour l'agenda institutionnel (Deppermann 2011a,b). Il en résulte que l'utilité spécifique des formulations est susceptible de varier beaucoup selon la situation institutionnelle, même si leur fonctionnement générique reste le même.

Outre les différences entre autres dans les choix lexicaux et dans la gestion des tours de parole, une différence générale entre conversations ordinaires et interactions institutionnelles est que dans celles-ci, l'éventail des pratiques mobilisées est restreint, et leur signification interactionnelle peut être spécialisée et respecifiée (Heritage 2005). Néanmoins, c'est les ressources interactionnelles de la conversation ordinaire, plus stables, qui forment la base pour cette spécialisation des pratiques institutionnelles (Heritage 1984b : 238–240). Il ne doit donc pas être surprenant que les formulations, si bien fréquentes dans certaines situations institutionnelles, aient leur origine dans la conversation ordinaire, et s'y emploient. Notre étude concerne les caractéristiques génériques, trans-situationnelles, *context-free* (Sacks *et al.* 1974), des formulations, et nous analyserons des occurrences tirées aussi bien d'interactions institutionnelles que de conversations ordinaires.

Un certain nombre de travaux ont focalisé des formulations avec des formats lexicaux spécifiques. En anglais, Bolden (2010) a étudié les formulations entamées avec *and*, et les formulations qui commencent par *so* ont été examinées par Raymond (2004 : 186–189) et Barnes (2007). Dans la même ligne de

pensée, Deppermann (2011a) a traité des formulations avec la préface *also* en allemand, et Ottesjö et Lindström (2005) ont exploré des formulations en suédois avec la particule initiale *så*. Des formulations qui contiennent des expressions métacommunicatives ont aussi été explorées, par exemple le type *du si'r*... ('tu me dis que ...') en danois (Steensig et Larsen 2008) et les deux formats lexicaux *what you're saying is*... et *are you saying that*... (Vásquez 2010).

Les travaux fondamentaux de Heritage et Watson illustrent une divergence intrigante de la fonction interactionnelle des formulations. Par exemple, les tâches remplies par les formulations peuvent être aussi éloignées que l'accomplissement d'une pré-clôture candidate (voir Heritage et Watson 1980 : 258) et la sollicitation d'un développement ultérieur d'un topic amorcé (voir Heritage 1985). Cette polyvalence constitue un défi si l'on cherche à rendre compte de l'organisation systématique des actions sociales (formées à l'aide de pratiques conversationnelles) selon des principes séquentiels. Steensig et Larsen (2008) ont tenté de relier le formatage prosodique (« marqué » ou non) d'un certain type de formulations<sup>2</sup>, les questions initiées par *du si'r* ('tu dis que') en danois, à leur caractère plus ou moins affiliatif/désaffiliatif. Le degré d'affiliation semble avoir une certaine incidence sur le traitement de la formulation dans le tour subséquent, quoique les auteurs ne soient pas en mesure d'établir une association conséquente et normative entre type de formulation et type de réponse attendue.

### 3.3 PRÉCISIONS SUR LE PHÉNOMÈNE

#### 3.3.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA PRATIQUE

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, le sens précis du terme technique *formulation* a varié quelque peu selon les auteurs. En vue de mieux délimiter le phénomène sur lequel porte cette étude empirique, recensons quelques-unes des caractéristiques observables des formulations, qui peuvent être approximativement considérées comme des critères ayant servi à la constitution de la collection examinée. Nous prenons un exemple (extrait 2) comme point de départ pour illustrer ces caractéristiques.

---

2. Nous devons pourtant souligner que les auteurs eux-mêmes, de manière surprenante, ne désignent pas ces énoncés de formulations.

**Extrait 2** [CORAL.FBUPDL12.0:00]

(Deux collègues, E et D, en conversation. La conversation a lieu dans l'université où les deux travaillent.)

- 1 E: t'as fini tes contrats C.N.R.S.  
 2 D: ouais  
 3 (0.6)  
 4 D: [(\*) ]  
 → 5 E: [(mais) att]e::nds euh tu travailles gratos alors en ce moment  
 6 (0.4)  
 7 D: ouais

1. Dans cet extrait, la locutrice E représente, à la ligne 5, le travail non payé de D comme pouvant être déduit du fait que ses contrats sont finis (étant donné que les deux se voient au lieu de travail). Cette déduction est lexicalemment exprimée ici par « alors ». La première caractéristique de la formulation est donc qu'elle est reconnaissable comme une expression de quelque chose que l'énonciateur a retenu des énoncés ou des événements précédents, non seulement des contributions de l'autre mais de ce qui est collectivement établi. (La formulation d'E (ligne 5) n'est pas basée seulement sur le « ouais » à la ligne 2, mais sur ce que le « ouais » sert à établir dans son contexte local.) Non seulement la formulation manifeste-t-elle implicitement certains aspects de la compréhension de l'énonciateur, mais elle propose explicitement une compréhension qui, on peut le soutenir, découle du dit. La formulation peut se vouloir une présentation de l'essentiel du dire, ou bien de ses prémisses ou implications (cf. Heritage 1985 : 104; Heritage et Watson 1980 : 249).
2. Comme nous l'avons vu, la formulation a une implicativité séquentielle dans le sens où elle propose une direction pour un tour de parole projeté. Dans cet extrait, D s'aligne avec ce que projette la formulation, et la confirme à la ligne 7. La formulation fonctionne ainsi comme une première partie dans une paire adjacente, formatée de manière à solliciter une deuxième partie de paire, ce dont témoigne subséquemment le traitement par le destinataire (l'énonciateur de la deuxième partie de paire). À savoir, la deuxième partie de paire comprend systématiquement soit une confirmation (dans le cas préférentiel) plus ou moins élaborée, soit (dans le cas d'une deuxième partie de paire non préférentielle) une modification plus ou moins forte de la formulation, qui peut aller jusqu'à son rejet. Dans chaque cas, l'énonciateur de la deuxième partie de paire prend une position par rapport à ce que le formulateur propose (cf. Heritage 1985 : 104–112; Heritage et Watson 1980 : 253).



3. La locutrice E attribue visiblement à son allocutaire l'autorité épistémique concernant les circonstances en question. On voit ainsi que la formulation concerne un domaine épistémique auquel l'allocutaire a un accès épistémique plus direct et donc supérieur – par exemple, ce que l'énonciateur prospectif de la deuxième partie fait, pense, sait, veut, etc. – plutôt qu'un domaine auquel l'énonciateur est censé avoir un accès épistémique supérieur ou égal. La formulation porte donc sur des connaissances ou des expériences qui sont à l'origine, et principalement, la « propriété » de l'autre (Heritage 1985 : 102). Cet « allocentrisme » est sans doute relié aux conséquences de la formulation : c'est le « propriétaire », en sa qualité de titulaire de l'autorité épistémique, qui doit confirmer ou rejeter la formulation et, potentiellement, ajouter une élaboration.
4. L'énoncé d'E n'est pas ouvertement évaluateur, ni de manière positive ni de manière négative. La formulation reste *neutre*, dans le sens où elle évite d'évaluer, de commenter ou d'adopter explicitement une position vis-à-vis des circonstances formulées (Heritage 1985 : 104). L'évaluation de ces circonstances présupposerait en quelque sorte que leur négociation soit traitée comme terminée, et tel n'est pas le cas avec la formulation.<sup>3</sup>
5. Finalement, comme dans cet extrait, la syntaxe des formulations n'est pas interrogative. Les formulations peuvent avoir la syntaxe déclarative, mais elles peuvent également être constituées d'énoncés qui n'ont pas de verbe fini (cf. Deppermann 2011a : 160–161).

Une remarque finale sur les caractéristiques observables des formulations, concernant leur formatage. À la différence de certaines études (par exemple Drew 2003a; Steensig et Larsen 2008; Vásquez 2010), nous ne nous sommes pas limités aux formulations contenant des expressions « méta-communicatives », telles des verbes qui expriment le fait de *dire* quelque chose, ou des verbes qui expriment des faits mentaux. Ainsi, si certaines des occurrences dans notre collection commencent par « tu veux dire ... » ou « c'est-à-dire ... », de nombreuses occurrences ne le font pas. Dans la lignée des études sur les formulations avec des préfaces comme *so* (angl.), *also* (all.), *så* (suéd.), etc., la plupart des formulations comprennent un élément comme *donc* ou *alors* (en position initiale,

3. Cependant, il semblerait que des éléments à connotations positives ou négatives peuvent faire partie des formulations; cf. la formulation repérée par Heritage et Watson (1979 : 132) : « You really were prepared to commit suicide because you were a big fatty ». Le mot *fatty* est clairement péjoratif, mais la formulation ne prend pas ouvertement position par rapport aux tendances suicidaires de l'allocutaire, lesquelles sont ce que la formulation cherche à établir.

médiale ou finale du tour), mais de tels éléments ne sont pas invariablement nécessaires non plus pour accomplir une formulation (ni suffisantes, comme nous le verrons plus loin). Notre étude est plus orientée vers l'action que vers la forme, mais il est néanmoins clair que le formatage du tour de parole, y compris la dimension lexicale, est une composante importante dans la constitution des actions; les formes lexicales récurrentes en portent témoignage.

### 3.3.2 PRATIQUES CONNEXES

Délimiter un phénomène conversationnel implique aussi le mettre en relation avec les phénomènes connexes. Nous avons déjà mentionné que les formulations avoisinent les initiations de réparations. L'extrait 3 ci-dessous servira à mettre en évidence à la fois leur parenté et leur différenciation.

#### Extrait 3 [CORAL.FTELPV17.0:00]

(E appelle un traiteur.)

- 1 E: oui bonjour je:: j'organise une (\* \*) une conférence samedi:: .t [.hh]  
 2 C: [oui]  
 3 E: et j'aurais aimé savoir si vous faisez des formules pau::ses ehm  
 4 (( 64 secondes omises ))  
 5 C: j'connais pas vraiment les prix .h  
 6 E: oui::  
 7 C: mais eu:::h j'peux en parler à mo:::n (0.3) à mon collègue il va me dire  
 8 (0.3)  
 9 E: d'accord .t .hh je vous laisse mes coordonnées  
 10 (0.2)  
 11 C: mhm  
 12 E: [ou::: ]  
 → 13 C: [.t .h vous m'avez] dit c'est pour samedi  
 14 (. )  
 15 E: oui hh  
 16 (1.5)  
 17 E: est ce que:: vous voulez que je vous laisse un numéro de fax

Premièrement, du point de vue du formatage du tour, on peut noter qu'il y a bel et bien dans le tour cible une expression méta-communicative (« vous m'avez dit ... »), et le tour sollicite une confirmation. Cependant, l'emploi du passé composé et non du présent indique qu'il s'agit d'une initiation de réparation, concernant *ce que E a dit*, et non pas une formulation concernant *ce qu'elle veut dire par là*. Deuxièmement, du point de vue de l'organisation séquentielle, la séquence de réparation est intrusive. Elle suspend le progrès de la trajectoire qui est lancée par E à la ligne 9, et à laquelle la réaction minimale de C s'adresse à la ligne 11. Après la séquence de réparation, E réamorçe la trajectoire suspendue (à la ligne 17). La séquence ressemble fortement aux séquences de réparation diffé-

rées (Schegloff 2000b : 213–216), qui focalisent des sources de trouble localisées tôt dans une unité multi-UCT en cours.

De manière plus générale, lorsque la compréhension est l'enjeu central, une différence fondamentale entre formulation et initiation de réparation, selon Heritage et Watson (1980 : 260), est que la réparation implique une imputation de trouble de compréhension : on affirme une difficulté à comprendre la parole de l'autre, sans davantage s'appropriier cette parole. La formulation, en revanche, affirme qu'une certaine compréhension spécifique a été possible et effectivement atteinte, et c'est cette compréhension qui est offerte à l'interlocuteur pour être confirmée. Le formulateur commence à s'appropriier la parole de l'autre en en produisant une version, à l'aide des procédés de « filtrage » auxquels les propos sont soumis : la suppression, la sélection et la transformation (Antaki 2008). Cette différence peut être conçue comme étant à la base de certaines différences séquentielles entre les deux actions : la formulation permet de commencer à réagir aux propos de l'autre, alors que l'initiation de réparation permet de suspendre la pertinence d'une telle réaction.

Certaines propositions de topic allocentrées (*recipient-oriented topic prof-fers*, cf. Schegloff 2007 : 169-180) présentent aussi une certaine ressemblance avec certaines formulations. Les deux partagent un trait assez caractéristique concernant les réponses qu'elles engendrent : les réponses alignées et préférentielles ne sont pas minimisées, pour faire progresser l'interaction dans tel ou tel sens, mais plutôt élaborées, puisqu'elles sont déclenchées par des premières parties qui visent à « maintenir l'attention sur un topic et en exploiter différentes facettes » (Mondada 2003b : 215). Par ailleurs, comme les formulations à montée finale, elles projettent en position initiale de la réponse une confirmation. Une différence fondamentale est cependant que les propositions de topic ne sont pas constituées comme déclenchées par ce qui a été dit précédemment. Prenons comme exemple l'extrait 4.

**Extrait 4** [CORAL.FTELPV01.0:00]

(E appelle sa collègue D à la maison.)

- 1 D: allô
- 2 (.)
- 3 E: c'est encore moi
- 4 (0.3)
- 5 D: ouais
- 6 (.)
- 7 E: alors t'es allée voter aujourd'hui h
- 8 D: ouai::s ouais ça y est j'suis allée voter (...)

L'extrait 4 illustre que la marque « alors » n'est pas suffisante pour constituer une formulation. Ici, il n'y a pas une explicitation d'une compréhension du dire, mais plutôt une proposition de topic sous forme d'une question à laquelle D répond en confirmant et en abordant le topic (ligne 8 et au-delà). Cette observation est conforme avec des recherches précédentes : il a été démontré que les marqueurs du genre *alors* n'impliquent pas toujours une inférence faite sur la base d'énoncés précédents. Par exemple, Bolden (2006) montre que dans les tours de parole qui amorcent un topic conversationnel, la marque *so* indique que le topic est allocentré. De manière plus générale, Bolden (2008) montre qu'en début d'une séquence, la marque *so* indexe la trajectoire entamée comme émanant d'un agenda interactionnel existant, plutôt qu'étant occasionnée par ce qui vient d'être dit.

### 3.4 FORMES INTONATIVES

L'analyse phonétique entreprise en parallèle avec l'analyse interactionnelle a révélé que la plupart des occurrences rejoignent l'un ou l'autre d'entre deux formats qui se distinguent par la forme intonative. Nous utiliserons les étiquettes *montée finale* et *montée-descente* pour référer aux deux formats.

#### 3.4.1 MONTÉE FINALE

Comme l'indique l'étiquette, la montée finale se caractérise par une montée intonative qui se termine dans l'*ultime* (c.-à-d. la syllabe qui porte l'accent final de l'UCT). Le sommet du contour intonatif est donc atteint durant l'ultime. Le sommet peut soit se trouver à la toute fin du contour, c.-à-d. que la montée continue jusqu'à la fin de la partie voisée de l'UCT (voir la fig. 3.1), soit être suivie d'une descente plus ou moins importante (voir la fig. 3.2).

Bien des fois, l'ultime constitue effectivement la dernière syllabe de l'UCT, mais l'ultime peut également être suivie d'un nombre de syllabes inaccentuées (voir fig. 3.3). Ce phénomène est connu dans la littérature, selon les auteurs (et avec une extension du terme qui varie légèrement), comme l'*appendice*<sup>4</sup> (voir par ex. Mertens 1990; Simon 2004; Apothéloz et Grobet 2005), le *post-rhème* (Morel et Danon-Boileau 1998) ou la *parenthèse* (Delattre 1966; Wunderli 1979).

4. Nous choisissons le terme d'appendice pour référer à cette suite de syllabes inaccentuées. Ce choix pratique ne doit pourtant pas être compris comme une adoption sans réserve de la conception du phénomène qu'offre Mertens.

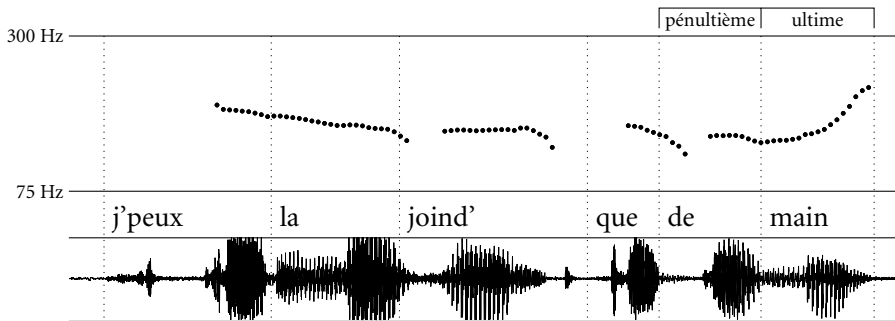


FIGURE 3.1 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée finale, segmentée en syllabes. Le sommet de la montée est à la fin du contour. Transcription orthographique : « j'peux la joindre que de main ».

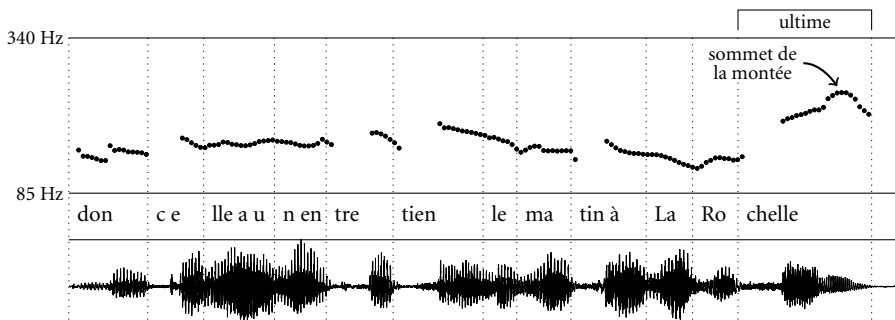


FIGURE 3.2 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée finale, segmentée en syllabes. Le sommet de la montée est suivi d'une descente à la fin du contour. Transcription orthographique : « donc elle a un entretien le matin à La Rochelle ».

Ces appendices ne rendent pourtant pas le contour intonatif, qui se positionne par rapport à l'ultime, moins reconnaissable.

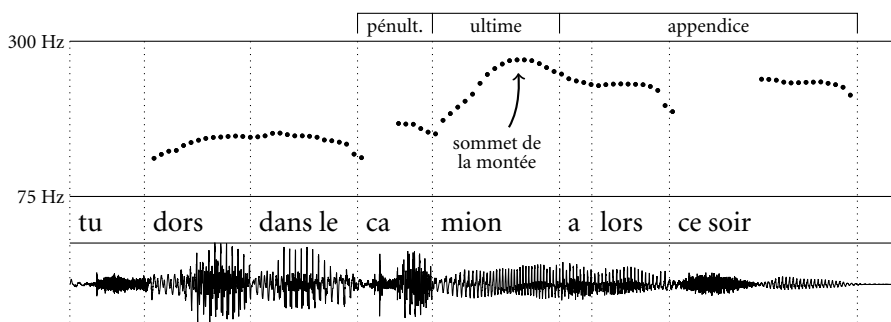


FIGURE 3.3 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée finale, segmentée en syllabes. Le sommet de la montée est atteint pendant l'ultime, et avant l'appendice. Transcription orthographique : « tu dors dans le camion alors ce soir ».

Les constituants produits dans l'appendice peuvent être les marqueurs *donc* et *alors*, des particules comme *quoi*, *là* ou *hein*, des adverbes ou parfois des constituants disloqués coréférentiels avec un pronom dans l'UCT proprement dite. Des combinaisons apparaissent aussi, comme dans la figure 3.3 (*alors + ce soir*). Les constituants en appendice ne sont jamais requis pour la complétude syntaxique, qui est ainsi atteinte avant que l'appendice ne soit amorcé.

L'ultime peut également être suivie d'une seule syllabe non pleine (c.-à-d. non accentuable, dont le noyau est un *e* caduc) qui fait partie de la même unité lexicale que l'ultime. Cette variation sera exemplifiée plus loin, dans la figure 3-7.

### 3.4.2 MONTÉE–DESCENTE

La montée–descente présente aussi une montée, mais le sommet du contour intonatif est atteint lors de la syllabe qui précède l'ultime, désormais désignée par la *pénultième*, ou à la frontière entre la pénultième et l'ultime. La montée est suivie d'une descente (plus ou moins étendue que la montée). La descente, à son tour, est suivie d'une section plate ou légèrement montante, qui termine le contour. Un exemplaire de ce patron peut être observé dans la figure 3.4.

Comme chez la montée finale, l'ultime du contour montée–descente est fréquemment suivie d'un appendice (voir fig. 3.5).

Au même titre que pour la montée finale, l'appendice n'affecte pas le caractère distinct et reconnaissable de la montée–descente. Comme nous le verrons

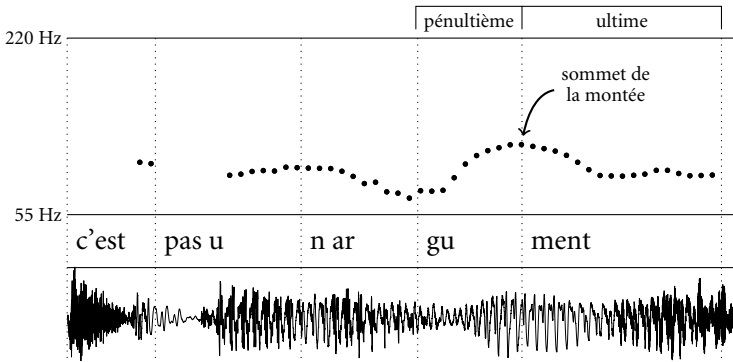


FIGURE 3.4 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée–descente, segmentée en syllabes. Le sommet de la montée est atteint à la frontière entre la pénultième et l'ultime. Transcription orthographique : « c'est pas un argument ».

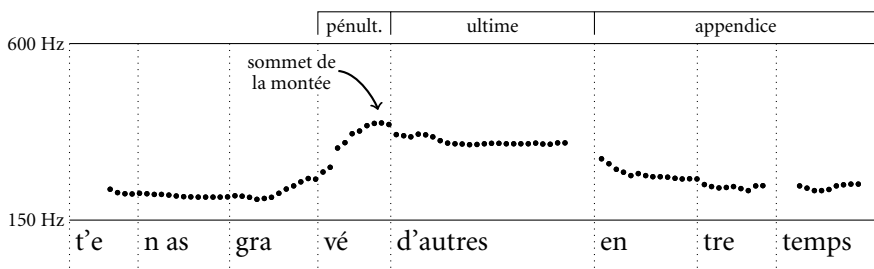


FIGURE 3.5 – Tracé de  $f_0$  pour une formulation à montée–descente, segmentée en syllabes. Le sommet de la montée est atteint pendant la pénultième. Transcription orthographique : « t'en as gravé d'autres entretemps ».

plus loin (voir section 3.4.4), il y a certaines indications qui donnent à penser que les appendices sont, du point de vue interactionnel, des extensions de l'UCT proprement dite. Il arrive même parfois que des ajouts, semblables aux appendices typiques, sont produits après une pause (cf. la notion d'*incrément syntaxique*, Ford *et al.* 2002 ; Walker 2004a). Dans cette optique, il n'est pas surprenant que le contraste pertinent se réalise vers la fin de l'UCT proprement dite, avant l'appendice.

### 3.4.3 POINTS-CLÉS

Nous venons de voir qu'une différence essentielle entre la montée finale et la montée–descente est la synchronisation du sommet mélodique. Dans le cas de la montée finale, le sommet est atteint pendant l'ultime, et dans le cas de la montée–descente, pendant la pénultième (ou à la frontière entre la pénultième et l'ultime). Nous avons aussi mentionné qu'il peut y avoir une descente après le sommet dans les deux types de contours. Dans ce contexte, il importe de souligner que les contours se distinguent non seulement quant à la synchronisation du sommet, mais parfois également quant à ce qui se passe *après* le sommet. La deuxième caractéristique acoustique importante pour la distinction des contours peut être rendue visible à l'aide d'une identification des *points-clés* du contour intonatif. Par *points-clés* (voir Bruce 1977 pour les origines de la notion <sup>5</sup>), nous entendons : (a) des maxima et minima locaux de  $f_0$ , et (b) des *coudes* (transition dans un contour intonatif entre section plate et section montante/descendante ou vice versa, voir par exemple Welby [2006] ou Prieto et Torreira [2007] pour des précisions). Nous avons essayé de ne retenir comme points-clés que les inflexions macro-prosodiques, et non les effets micro-prosodiques dus à l'influence du segmental, telles les chutes de  $f_0$  à la fin d'une voyelle associées avec la transition à une consonne sourde, lorsqu'elles apparaissent dans une partie autrement montante du contour.

Dans cette section, pour visualiser de manière détaillée l'alignement entre la  $f_0$  et le segmental, nous présentons les tracés segmentés en phones plutôt qu'en syllabes.

---

5. Comme le souligne Ladd (2000 : 42), pour Bruce (1977), « turning points are simply observable physical properties of contours, based on no prior theoretical considerations ». Bruce (1977) part donc d'une conception plus phonétique des points-clés que celle des *tons*, plus abstraite, qui se développe en phonologie autosegmentale-métrique depuis Pierrehumbert (1980). Les *tons* L et H ne correspondent pas toujours à des *turning points*. Notre conception va dans le sens de l'acception phonétique, et c'est dans ce sens-là que nous parlons de *points-clés*.



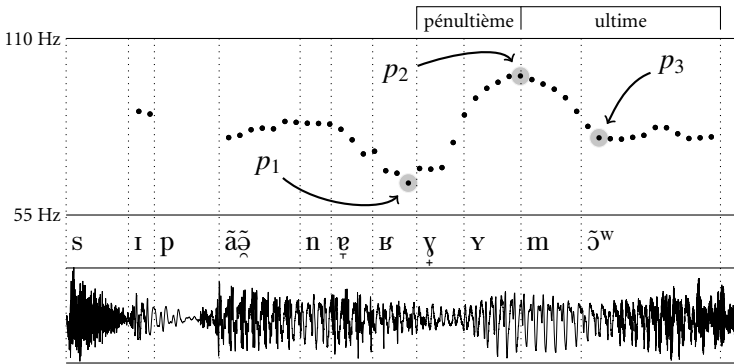


FIGURE 3.6 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée–descente, segmentée et pourvue d’une transcription phonétique impressionniste. Les points-clés  $p_1$ ,  $p_2$  et  $p_3$  sont indiqués. Transcription orthographique : « c’est pas un argument ». (Alors que dans la figure 3.4, l’étendue fréquentielle est de deux octaves, ici elle est d’une octave seulement, pour que les différentes parties du contour apparaissent plus clairement.)

Reportons-nous à la figure 3.6. Après le premier point-clé  $p_1$ , qui marque le début de la montée, et le deuxième  $p_2$ , qui marque le passage à la descente, le troisième ( $p_3$ ) termine la descente et commence la partie largement plate qui dure jusqu’à la fin du contour. Si  $p_1$  et  $p_2$  sont des minima/maxima locaux,  $p_3$  est plutôt un coude. Au niveau des points-clés, la montée–descente se distingue souvent de la montée finale par la présence (chez la première) durant l’ultime d’un  $p_3$  (soit un minimum local, soit un coude), qui termine la descente. Dans le cas de la montée finale, le point-clé que constitue le sommet est le dernier dans l’ultime, et lorsqu’il y a une syllabe non pleine après l’ultime, elle ne porte pas de point-clé non plus (voir fig. 3.7, où la syllabe post-ultime ne porte pas de point-clé).

Lorsqu’une formulation à montée finale comprend un appendice, le point-clé  $p_3$  (qui forme la fin de la descente) n’apparaît que durant l’appendice et non durant l’ultime. Nous proposons en exemple la figure 3.8. En revanche, lorsque c’est une formulation à montée–descente qui est produite avec un appendice, le point-clé  $p_3$  est produit au cours de l’ultime (voir la fig. 3.9). Ainsi, il ne s’agit pas du même type de descente lorsque  $p_3$  est dans l’ultime et lorsqu’il est dans l’appendice.

Finalement, l’identification des points-clés permet de rendre compte de certains cas qui sont perceptuellement comparables aux formulations à montée–descente, et qui n’exhibent pourtant pas un sommet mélodique au cours

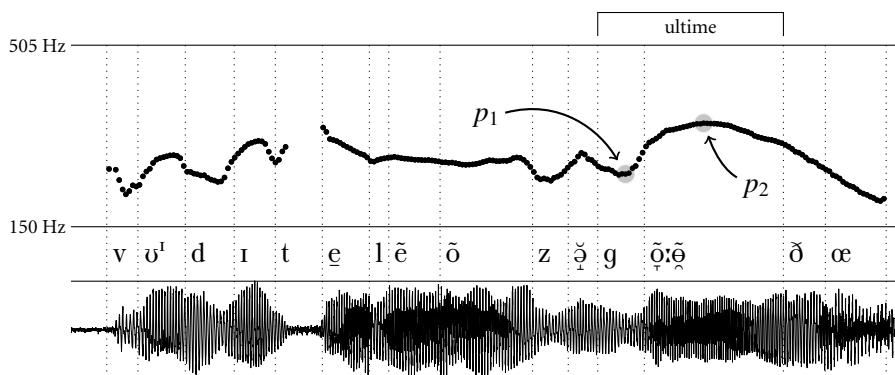


FIGURE 3.7 – Tracé de  $f_0$  d'une formulation à montée finale, segmentée et pourvue d'une transcription phonétique impressionniste. Les points-clés  $p_1$  et  $p_2$  sont indiqués. Transcription orthographique : « vous dites elle est en seconde ».

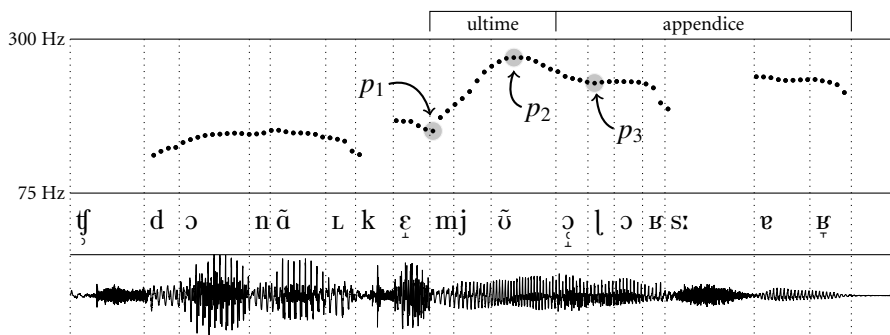


FIGURE 3.8 – Tracé de  $f_0$  d'une formulation à montée finale (avec appendice), segmentée et pourvue d'une transcription phonétique impressionniste. Les points-clés  $p_1$ ,  $p_2$  et  $p_3$  sont indiqués. Transcription orthographique : « tu dors dans le camion alors ce soir ».

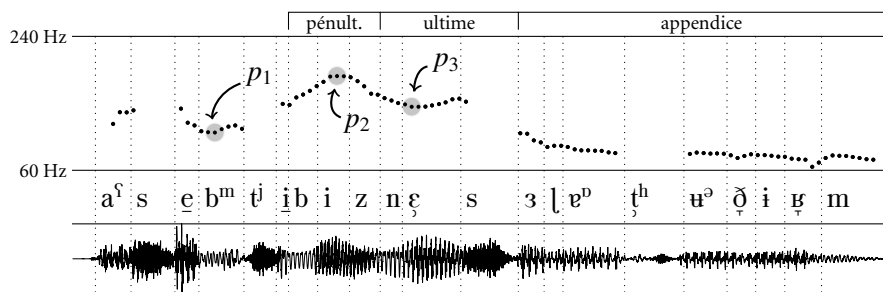


FIGURE 3.9 – Tracé de  $f_0$  d'une formulation à montée-descente (avec appendice), segmentée et pourvue d'une transcription phonétique impressionniste. Les points-clés  $p_1$ ,  $p_2$  et  $p_3$  sont indiqués. Transcription orthographique : « ah c'est un petit business alors tu veux dire ».

de la pénultième. On peut se reporter à la figure 3.10.

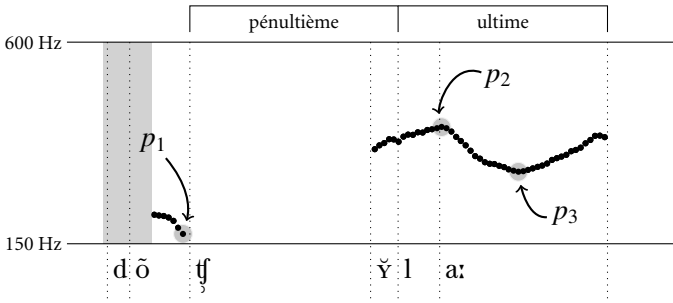


FIGURE 3.10 – Tracé de  $f_0$  pour une formulation à montée–descente, segmentée et pourvue d’une transcription phonétique impressionniste. Les points-clés  $p_1$ ,  $p_2$  et  $p_3$  sont indiqués. Transcription orthographique : « donc tu l’as ». (La partie en grisé montre une partie de l’extrait où la  $f_0$  n’a pas été récupérable à cause de la parole chevauchante d’un autre locuteur.)

Dans la figure 3.10, le point-clé  $p_1$  peut être identifié à la fin de la descente qui frappe la voyelle [õ] (même si cette descente est également renforcée par une chute micro-prosodique associée à la transition à l’affriquée [tʃ]). Contrairement à ce que nous avons vu plus haut, le prochain point-clé ( $p_2$ ) n’apparaît que dans l’ultime et non pas dans la pénultième. On constate que la voyelle de la pénultième ([ÿ]) est brève, et que l’affriquée arrondie précédente ([tʃ]) est relativement longue, ce qui peut être résumé comme un important dévoisement initial de la voyelle de la pénultième, attribuable au matériau segmental (/t/ suivi de /y/). Une explication de l’apparition tardive de  $p_2$ , par rapport au pattern observé plus haut, est ainsi le dévoisement important de la pénultième. Notons que  $p_3$  est néanmoins produit dans l’ultime (environ au milieu de la voyelle [a:]), comme pour les montées–descentes typiques, et de cette manière, la montée–descente dans la figure 3.10 reste distincte des montées finales, qui ne présentent pas de  $p_3$  dans l’ultime. L’identification des points-clés, et non seulement du sommet de la montée, nous permet donc d’expliquer comment le contour intonatif dans cette occurrence peut être perceptible comme semblable à ceux des autres occurrences de la montée–descente.

#### 3.4.4 PERTINENCE DE TRANSITION

Nous avons vu que les appendices, qui se rencontrent fréquemment avec les formulations, n’affectent pas le contraste entre montée finale et montée–descente, lequel est réalisé avant que l’appendice ne soit amorcé. Dans cette sous-section,

nous verrons également dans quel sens les appendices sont des extensions de l'UCT proprement dite.

Les données montrent que les participants s'orientent vers la syllabe frappée par l'accentuation finale comme un emplacement systématique pour le début d'une place de transition. Positionnés comme une extension de l'UCT, directement après la syllabe qui porte l'accentuation finale et qui achève la complétude lexico-syntaxique, les appendices représentent une partie des UCT où il y a régulièrement du chevauchement entre les locuteurs – fait symptomatique pour un élément situé après un point de complétude possible (cf. Lindström 2006 : 105). Comme les pauses (absentes dans ces cas) ne peuvent jouer aucun rôle pour la prise de parole du « confirmateur » (le participant qui confirme), ces occurrences offrent une fenêtre sur l'analyse *in situ* que font les participants du tour émergent. Autrement dit, les occasions où il y a chevauchement fournissent des indices de l'orientation des participants vers la constitution de la pertinence de transition (Walker 2011 : 160).

Les extraits suivants (5–7) sont des formulations où l'appendice coïncide avec une réponse, de la part du confirmateur, ajustée de manière à suivre l'ultime, qu'elle soit frappée par une descente ou par une montée finale. Remarquons qu'il s'agit notamment de confirmations, c.-à-d. de réponses préférentielles, lesquelles sont produites pour arriver « tôt », à la différence des réponses non préférentielles (les réponses autres que des confirmations, telles les réfutations). La position approximative des montées (M---) et des descentes (D---) respectivement est indiquée à la ligne au-dessus de la ligne de la formulation.

**Extrait 5** [CORAL.FTELPV13.1:00]

(E appelle un service de renseignement téléphonique pour demander le numéro du bar Cuba Libre. R est l'agent du service qui s'interroge sur l'orthographe du nom.)

M---D--

- 1 R: le début c'est comme Cuba [en f]ait  
2 E: [mm ]

**Extrait 6** [OTG.2AP0247.0:27]

(Interaction dans un office de tourisme. C est une cliente et H est l'hôtesse.)

M---D-----

- 1 C: [(donc) c'est à] cinq minutes [d'ici ]  
2 H: [oui:::] dix minu[tes en] gros

**Extrait 7** [UBS.438\_000001B7.1:34]*(Conversation téléphonique entre deux collègues.)*

M-----

- 1 M: tu as- tu as entendu [alors]  
 2 S: [ouais]

Dans d'autres cas, il y a un léger décalage entre l'ultime et la réaction, de sorte que le confirmateur entre en chevauchement un ou quelques segments après le début de l'appendice. Ces cas semblent néanmoins indiquer, de manière analogue, que les participants s'orientent vers l'ultime comme la dernière syllabe avant le début de la place de transition. Les extraits 8–9 illustrent ce type de cas.

**Extrait 8** [UBS.218\_000000DB.0:24]*(C appelle au standard d'une université pour savoir s'il est toujours possible de postuler pour entrer dans une formation particulière. H vient de répondre que la période est terminée.)*

M--D-----

- 1 C: il faudra que je:: j'postule l'année prochaine qu[oi]  
 2 H: [ma]is voilà

**Extrait 9** [UBS.377\_0000017A.0:10]*(C appelle au standard d'une université au sujet d'une convocation qu'il a reçue concernant une licence en science de gestion.)*

M--D----

- 1 H: euh à l'I.U.P. d'gestion al[ors]  
 2 C: [oui] voilà I.U.P. de gestion oui

Dans d'autres cas encore (extraits 10–11), le tour de réponse semble manifester une autre analyse du tour de la formulation, où le confirmateur mire une transition après une première partie de l'appendice (« là » et « à Toulouse »), alors que le formulateur en ajoutera en fait une deuxième (« sur les tee shirts » et « ce weekend »).

**Extrait 10** [CORAL.FTELPV04.5:17]*(E appelle S au sujet d'un enterrement de vie de jeune fille auquel les deux assisteront.)*

M--

- 1 E: tu va::::s faire de::s m:: décalco là:: [sur les tee shirts]  
 2 S: [oui:: voilà] t'sais j'ai ...

**Extrait 11** [MOUV.2011-04-01.1:49:50]*(L'animateur d'une émission de radio (E) discute avec un auditeur qui a parlé d'événements qui ont lieu à Toulouse dans le cadre de La semaine du développement durable. F vient de mentionner que c'est également La journée sans voiture le dimanche du même weekend.)*

M-D---

- 1 E: .hhhhh oh ben c'est la totale à Toulouse ce [weekend .hhhh]  
 2 F: [ou@ais ha ha]

Les deux cas ci-dessus (extraits 10–11) fournissent un autre élément de preuve du lien entre l'accentuation finale, qui porte une descente ou une montée finale, et la pertinence d'une transition de la parole : lorsque l'appendice commence, le transfert de la parole au confirmateur est déjà mis en branle, et son moment précis peut être négocié à partir de ce point-là.

Outre les observations sur les chevauchements, une observation négative qui va dans le même sens est le suivant : en général, les confirmateurs ne démarrent pas leurs réactions avant la fin de l'ultime. Nous n'avons dans notre collection qu'une occurrence où la prise de parole du confirmateur pourrait être considérée comme « précoce » par rapport à l'ultime. Cette occurrence (extrait 12) mérite d'être examinée de près. La tendance distributionnelle étant que la fin de l'ultime marque le début d'une place de transition, il s'agit d'un cas atypique susceptible soit de remettre en question, soit de renforcer notre analyse.

**Extrait 12** [UBS.432\_000001B1.0:32]

*(C appelle à l'université au sujet d'un entretien que sa fille a le jour même, pour dire qu'un document avec des notes, pertinent pour l'entretien, est arrivé après le départ de sa fille du domicile.)*

M--D--( )

1 H: le document officiel vient d'vous arriver par la po[(ste)]  
 2 C: [à:: ] l'instant

La prise de parole par C est en chevauchement avec la toute fin du tour de H : la fin du voisement de la voyelle du mot « poste »<sup>6</sup> coïncide avec le début du voisement de la voyelle du « à » produit par C. La confirmation est donc amorcée avant la fin de l'ultime. Mais le format phonétique du début du tour de C présente des caractéristiques intéressantes. La voyelle initiale est allongée, ayant une durée d'environ 180 ms. Cette valeur peut être comparée avec la durée de la voyelle nasale de la syllabe suivante, qui est d'environ 90 ms seulement, en dépit du fait qu'en général les voyelles nasales sont plus longues que les voyelles orales (Delattre et Monnot 1968). Cet allongement est d'autant plus remarquable qu'environ 85 ms au début de la voyelle initiale sont produits avec voix craquée, le voisement régulier ne commençant qu'après cette phase initiale de voix craquée. Ce formatage phonétique peut être entendu comme le résultat d'un effort de retarder le « vrai » début du tour de parole, comme si la syllabe « poste » auraient dû être achevée avant la prise de parole de C. Ayant commencé son tour de manière précoce, C « traîne » sur la voyelle initiale. De cette manière, ce cas déviant peut être considéré comme renforçant l'analyse

6. Aucun schwa ne peut être entendu dans l'enregistrement, donc il n'y a qu'une voyelle.

selon laquelle une place de transition commence par la fin de la syllabe qui porte l'accentuation finale. Les appendices, par conséquent, sont des continuations facultatives au-delà d'un point de complétude possible.

Il semble donc que les participants « guettent » le tour de parole de leur interlocuteur pour détecter l'accentuation finale, qui projetterait la pertinence d'une transition, et c'est précisément dans cette position dans la structure du tour qu'opère le contraste entre montée finale et montée–descente. De manière reliée, il s'agit d'une place dans la structure du tour où la complétude est atteinte dans toutes les dimensions lexico-syntaxique, prosodique et actionnelle (cf. Ford et Thompson 1996). C'est là une différence entre la montée pré-descente et la montée finale : quant à celle-ci, la montée coïncide avec un point de complétude lexico-syntaxique, une accentuation finale et une intégralité du point de vue de l'action accomplie. Quant à celle-là, il n'y a complétude à ces niveaux qu'après la syllabe qui porte la descente et l'accentuation finale.

### 3.4.5 QUELQUES VARIATIONS

Les occurrences examinées ont déjà révélé qu'il y a en fait une certaine variabilité dans les contours intonatifs. Nous insistons sur le fait qu'il y a un avantage théorique et méthodologique important à considérer les variantes justement comme des variantes (« étiques ») des deux catégories postulées, et non pas comme des sous-catégories (« émiques »). Cet avantage est de garder la distinction entre catégories des participants (catégories traitées par les participants comme telles, à savoir les contours montée finale et montée–descente), et catégories purement analytiques (toute classification supplémentaire qui se base sur le seul format linguistique). Nous rejoignons ainsi Kelly et Local (1989a : 28–29), qui ont insisté sur cette distinction : « [l]inguistic-observational categories vs. those employed by participants in any speaking situation ». Pour les variations étiques décrites dans cette sous-section, nous n'avons donc pas identifié d'indices qui permettraient de proposer des catégorisations dans la perspective des participants.

Quoique moins pertinente pour le contraste fondamental retenu comme pertinent pour les participants, cette sous-section est comprise dans la description formelle du phénomène dans l'espoir d'en donner une image moins simpliste, et dès lors plus fidèle aux données. Le nombre d'exemples donnés dans cette sous-section sera néanmoins restreint.

### Forme de l'appendice

Une importante source de variabilité prosodique « étique » concerne les appendices. Les syllabes inaccentuées faisant suite à l'ultime peuvent être réalisées soit à un niveau plutôt élevé (voir les figures 3.3/3.8), soit à un niveau plutôt bas. Ces deux variantes ont été observées, pour ne citer que quelques sources éparses, par Delattre (1966), par Mertens (1990 : 169) et par Apothéloz et Grobet (2005 : 105–107). Il est communément constaté que la  $f_0$  dans la variante basse forme une ligne basse, plate et légèrement descendante (Di Cristo 1998 : 212). Nos données suggèrent cependant que, au moins dans ce contexte prosodique, la forme du contour de  $f_0$  associé à l'appendice dépend largement du nombre de syllabes après l'ultime. Pour les appendices qui se limitent à 1–2 syllabes, le contour est nettement descendant (voir fig. 3.11). Si le nombre de syllabes est supérieur à 2, la descente s'aplatit au bout d'une ou deux syllabes, pour ensuite prendre la forme décrite ci-dessus : basse, plate et légèrement descendante (voir les figures 3.5 et 3.9). Soit dit en passant, ces appendices ne sont pas sans rappeler les séquences inaccentuées postfocales étudiées dans des recherches sur la parole lue (Touati 1987).

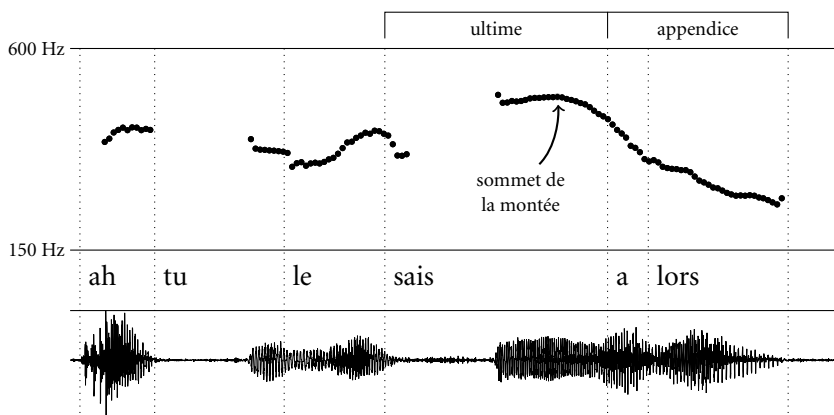


FIGURE 3.11 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée finale avec un appendice de deux syllabes, segmentée en syllabes.

### Réduplication des contours : montée finale

Une variante courante de la montée finale compte plusieurs montées semblables, ce qui pourrait amener le lecteur à s'interroger sur la pertinence du qualificatif « finale ». En réalité, les montées sont distribuées de manière systé-



matique. Les montées sont toujours placées à des points de complétude syntaxique possible (dans la fig. 3.12, les syllabes « tos » et « ment », et dans la fig. 3.13, les syllabes « tard » et « ser »). Chacun des points de complétude après le premier délimite donc une unité qui constitue une continuation incrémentale de l'UCT. La complétude lexico-syntaxique est ainsi atteinte à chaque montée. Les continuations sont souvent des compléments circonstanciels ou des subordinées. Il semble que nous avons ici affaire au même phénomène que celui décrit ailleurs comme « phrases interrogatives à montée double », avec des « montées qui se succèdent à l'intérieur d'un syntagme » (Fónagy et Bérard 1973 : 57–58). On peut noter que dans tous les exemples cités par Fónagy et Bérard, chaque montée coïncide avec un point de complétude syntaxique possible, comme dans les cas examinés dans cette étude. Di Cristo (1998 : 213) fait la distinction entre les patrons où un constituant disloqué est formaté comme une copie réduite de l'énoncé interrogatif (sur un registre haut), et les patrons interrogatifs redoublés censés comprendre deux constituants rhématiques. Il n'est pas clair s'il y a lieu, pour les formulations à montée finale, de retenir une telle distinction.

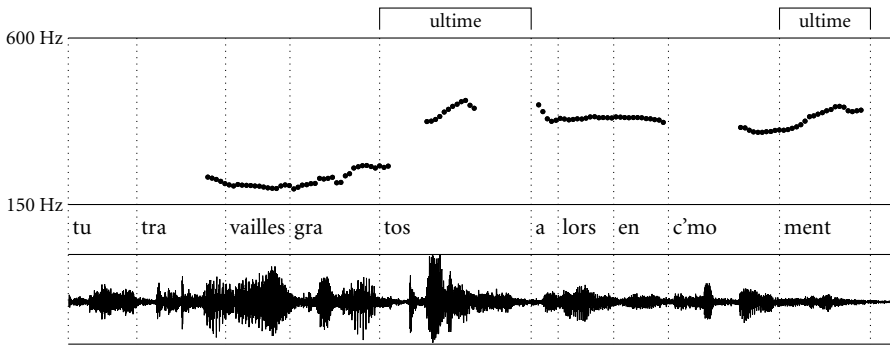


FIGURE 3.12 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée finale avec réplication (avec deux montées), segmentée en syllabes.

### *Réduplication des contours : montée–descente*

La réplication de la montée–descente se distingue de celle de la montée finale quant aux composantes grammaticales employées pour la composition des UCT. Il est connu que des UCT peuvent se composer par exemple de propositions principales, de propositions subordinées, de syntagmes prépositionnels ou d'éléments lexicaux isolés (cf. Sacks *et al.* 1974 : 702). Quand il y a deux

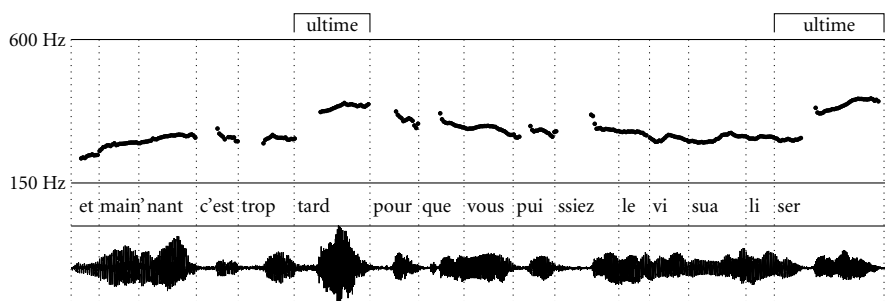


FIGURE 3.13 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée finale avec reduplication (avec deux montées), segmentée en syllabes.

occurrences de la montée–descente dans le même tour de parole, le deuxième contour délimite une UCT syntaxiquement indépendante de la première UCT. Dans toutes les occurrences de montées–descentes que nous avons rencontrées, les UCT qui suivent la première sont également du même type grammaticale (une première UCT sous forme d’une principale sera suivie par d’autres UCT sous forme de principale, un syntagme prépositionnel sera suivi par d’autres syntagmes prépositionnels, etc.).

Au niveau du sens, quand la formulation est redupliquée, les unités ne forment pas des compréhensions mutuellement exclusives, où la confirmation d’une entre elles infirme l’autre (ou les autres). L’emploi d’un même format pour plusieurs unités souligne au contraire qu’elles sont formatées pour être comprises comme formant un tout. Ainsi, confirmer l’une des formulations revient à les confirmer comme un ensemble, même si l’une parmi elles est explicitement visée (par une répétition, par exemple) dans la confirmation.

Finalement, du point de vue de la hauteur, il semble que le sommet de chaque montée–descente est toujours rabaissé par rapport au précédent. Il n’en est pas forcément de même avec la formulation à montée finale redupliquée, où il y a plus de variation dans ce sens.

Nous offrons en exemple la figure 3.14.

Pour terminer cette description des variations en matière de la prosodie et de la syntaxe, soulignons donc que nous n’avons pas trouvé, par exemple, des traitements subséquents différenciés selon la forme de l’appendice, ou selon l’apparition simple ou redupliquée d’un même contour. Ces variations restent ainsi étiques.

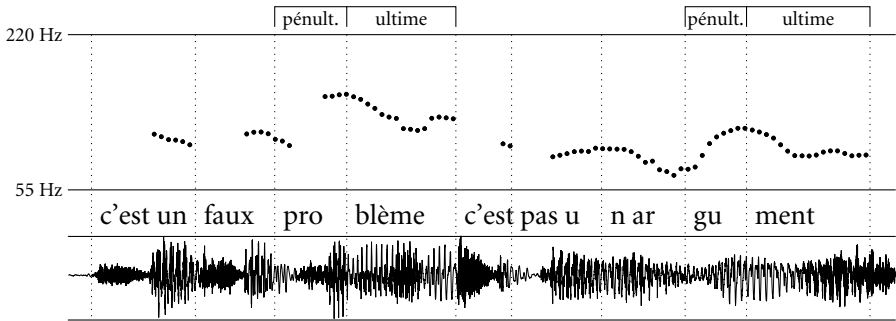


FIGURE 3.14 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée–descente avec reduplication, segmentée en syllabes.

## 3.5 TRAITEMENT AU TOUR SUBSÉQUENT

Dans cette section, nous montrerons que le contraste prosodique est traité par les participants comme signifiant et comme ayant des conséquences pour le développement subséquent de l'interaction. Essentiellement, les deux types de formulations projettent des réactions qui comprennent des confirmations, mais les formulations à montée finale servent à solliciter des confirmations élaborées, et les formulations à montée–descente servent à solliciter des confirmations simples, non élaborées.

### 3.5.1 FORMULATIONS À MONTÉE FINALE

Par la formulation à montée finale, le formulateur cherche une réaction (une deuxième partie de paire) constituée de deux composantes : une composante de confirmation et une composante d'élaboration. La confirmation est accomplie par une particule (telle « oui/ouais », « voilà », « mm », ou « non » si la formulation inclut une négation), par une répétition partielle ou complète de la formulation (avec les changements déictiques etc. qu'entraîne le changement de locuteur), par un adverbe (tel « tout à fait », « bien sûr » ou « évidemment »), ou par une combinaison de plusieurs de ces éléments. Dans la composante d'élaboration, le participant peut fournir une justification (*account*), une explication ou un développement avec plus de détails sur le thème évoqué par la formulation.

Regardons l'extrait 13, qui illustre ce type de formulation (un tracé de  $f_0$  est fourni dans la fig. 3.11) :

**Extrait 13** [CORAL.FTELPV03.1:32]

(E parle à sa mère (M) au téléphone. E attend une lettre de Grenoble, un document concernant un discours que E y va faire, et cette lettre va arriver à l'adresse de ses parents.)

- 1 M: ton propos à Grenoble il est pour quand  
 2 (0.3)  
 3 E: il est lundi mais c'est pas grave eu::::::::::h je pense que j'aurai pas la  
 4 lettre avant mais bon  
 5 (0.3)  
 6 E: tant pis hein  
 7 (0.4)  
 → 8 M: lundi ah tu le sais alors  
 9 (0.5)  
 → 10 E: .hh ah ben oui le mec il m'a contacté quand même  
 11 mais bo::n eu::::h le document officiel doit arrive::r euh dans la  
 12 semaine alors bon

Avant la formulation même (« ah tu le sais alors »), M produit à la ligne 8 une répétition partielle (« lundi ») comme une préface du tour de parole. Ensuite, par la formulation à montée finale, M rend explicite l'une des prémisses sous-entendues dans la réponse de E (lignes 3–6) : E ayant indiqué un jour précis (« il est lundi »), M constate que E sait de quel jour il s'agit. La réaction d'E (ligne 10) présente la structure bipartite de la confirmation élaborée : confirmation avec particules de début de tour de parole (« ah ben oui ») suivie d'une justification (elle sait quand elle doit faire son discours à Grenoble car elle a été contactée par d'autres moyens). Après cette confirmation élaborée, encore une justification est déclenchée (lignes 11–12). Compte tenu de ce que la formulation a soulevé (les informations dans la lettre ne sont pas nouvelles), l'intérêt pour la lettre en question, que E a antérieurement montré dans la conversation, devient justifiable. Cet intérêt est justifié par la valeur d'officialité de la lettre.

L'extrait 14 est un autre cas où la confirmation élaborée comprend une justification (un tracé de  $f_0$  est fourni dans la fig. 3.1).

**Extrait 14** [UBS.198\_000000C7.0:12]

(C appelle une université pour des renseignements concernant l'inscription dans une DESS. H, à l'accueil, a répondu.)

- 1 H: eu::::h oui alors r- rap- rappelez demain mati::::n j'vous donne le numéro direct  
 2 de la secrétai::re  
 3 (0.6)  
 4 H: zéro deux soixante cinq zéro deux trente sept trente six  
 5 (0.6)  
 6 C: eu::::::::::h .hhhhhhh e::t vous pensez qu'il reste encore des dossiers  
 7 (.)  
 8 H: j'peux pas vous dire monsieur faut voir ça directement avec la secrétaire hein  
 9 (0.4)  
 10 H: .ouais  
 → 11 C: et j- [j'peux] l:: [j'peux ] la joindre que demain h  
 12 H: [voilà ] [au revoir]

- 13 (0.3)  
 14 H: comment  
 15 (0.4)  
 → 16 C: j'peux la joindre que demain  
 17 (0.3)  
 → 18 H: oui oui elle est eu::h elle est en jury là aujourd'hui donc c'est pas possible  
 19 (.)  
 20 C: .hh eu::h est ce que vous pouvez m'répéter le numéro s'il vous plaît

Par la formulation à montée finale à la ligne 11, C rend explicite une compréhension de ce que H a dit aux lignes 1–2 : étant donné que H lui demande de rappeler demain, C déduit que la secrétaire n'est pas joignable aujourd'hui. La formulation est en fait produite en chevauchement partiel avec une tentative par H de clôturer l'appel (ligne 12). Ainsi, C redémarre son tour, et le continue jusqu'à l'achèvement. À la ligne 14, H produit une initiation de réparation non ciblée (*open class repair initiator*, voir Drew 1997), et C répète la formulation (sans la préface « et ») à la ligne 16, toujours avec montée finale (c'est cette deuxième formulation qui se voit dans la fig. 3.1). H réagit en produisant une confirmation (« oui oui »), mais elle procède immédiatement à fournir également une justification de l'indisponibilité de la secrétaire ce jour-là. C'est après cela que C manifeste qu'il accepte les instructions données par H, et il demande à H de répéter le numéro, dont il n'avait pas accusé réception auparavant. Il convient de souligner que par la formulation dans cet extrait, C propose une « version » de ce que H a dit, qui le transforme en commençant à se l'approprier et à y imposer sa propre perspective. On le voit, par exemple, dans l'inclusion du *que* (« j'peux la joindre *que* demain »), qui suggère *demain* est plutôt tard par rapport à ce qui pourrait être attendu. Ainsi, la formulation se distingue des initiations de réparation qui visent un énoncé plus ou moins éloigné pour en solliciter une réparation (cf. l'extrait 3 dans la section 3.3.2).

La réaction de H à la formulation est une confirmation élaborée, qui comprend une justification, de manière typique basée sur des connaissances auxquelles C n'a pas accès. Dans cette optique, l'effet de la formulation n'est pas sans rappeler le *fishing device* décrit par Pomerantz (1980), consistant à mettre en évidence pour l'interlocuteur sa propre connaissance partielle de circonstances au sujet desquelles l'interlocuteur est censé être mieux renseigné, pour que ce dernier « comble les lacunes ». La réponse fournie, en apparence volontairement, est en général une justification ou une explication.

Robinson et Bolden (2010) affirment que ces sollicitations explicites de justifications<sup>7</sup>, telles les interrogatifs du type *pourquoi* . . . , sont *non préférentielles*,

7. Robinson et Bolden (2010) ont étudié, pour les cas de l'anglais et du russe, des sollicitations

et que les participants emploient, en premier lieu, des pratiques moins ouvertes pour solliciter des justifications. Nous venons d'élucider une pratique susceptible d'accomplir précisément cette tâche : les formulations à montée finale.

Les élaborations sollicitées par des formulations à montée finale ne sont pas uniquement des justifications, ce qu'illustre l'extrait 15 ci-dessous (le tracé de  $f_0$  est fourni dans les figures 3.3/3.8).

**Extrait 15** [MOUV.2010-12-22.1:40:17]

(J, dans son camion, intervient par téléphone dans une émission radiophonique où E est l'animateur. J a expliqué comment les gendarmes bloquent les camions pour prévenir des accidents à cause du temps d'hiver attendu.)

- 1 E: mais alors eu::h c'est bloqué c'est bloqué ou:: pour nous donner l'info:: eu:::h  
 2 ça corre[spond à quoi]  
 3 J: [ah bon c'est par]tou::t eu::h c'est à dire qu'on a pas le droit de  
 4 rouler en fait donc eu:::h comme on a beaucoup de gendarmes en France (0.6) ben  
 5 ils bloquent eu::h un peu partout les camio::ns eu:::h dans le:::s partout quoi  
 6 (0.3)  
 7 E: .hh bon on a- e::t tu qu'est ce que tu vas faire toi  
 → 8 tu dors dans le camion alors ce soir  
 9 J: ah ouais ouais j'ai pris préventivement (aussi mon) duvet pour la première fois  
 10 depuis dix ans que je fais ce boulot de nuit là .hhh  
 11 E: ouais  
 12 (0.4)  
 13 J: e:::t eu:::h je:: soit je dors dedans soit quelqu'un va venir me ramasser (\* \*)  
 14 euh:::  
 15 (0.3)  
 16 J: soit les flics vont me laisser sortir parce que je suis pas loin de mon dépôt en  
 17 fait

Suite aux questions d'E (lignes 1–2) et la réponse multi-UCT de J (lignes 3–5), E amorce une réaction aussitôt abandonnée (« bon on a- »). À la place, il se lance dans une question (« e::t tu qu'est ce que tu vas faire toi »), et y ajoute une réponse candidate : la formulation à la ligne 8. De ce que J raconte (lignes 3–5 et antérieurement dans l'appel), E a déduit la possibilité que J sera obligé de dormir dans son camion. La formulation dans cet extrait concerne donc une conséquence possible émanant du dit (un *upshot*, cf. Heritage et Watson 1979 : 134–136). La réaction de J prend la forme d'une confirmation (« ah ouais ouais ») suivie d'un développement où J produit plus de détails concernant ce qu'il vient de confirmer (« j'ai pris ... » jusqu'à la fin de l'extrait). La formulation est ainsi traitée par J comme une incitation à produire une réponse élaborée, et cette analyse (de la part de J) est ratifiée par E lorsqu'il produit le continueur (Schegloff 1982) « ouais » à la ligne 11, encourageant un développement ultérieur. Ce

explicites de justifications, qui prennent la forme d'interrogatifs comme, par exemple, *why, how come, what ... for* ou en russe *pochemu* et *zachem*.

type de formulation ressemble à l'usage nommé « le sondage inférentiellement élaborateur » (*the inferentially elaborative probe*) par Heritage (1985 : 108–109) : la formulation y sert à sonder ou tester les actions, intentions ou attitudes de l'allocutaire en formulant quelque chose qui est proposé, de par la formulation, comme étant prétendument implicite dans le dire de l'autre ou dans le contexte extralinguistique de la réalité à laquelle il est fait référence.

La formulation, prosodiquement formatée avec une montée finale, est systématiquement mobilisée comme une pratique-véhicule pour la sollicitation d'élaborations, au-delà de la confirmation que la formulation sollicite en premier lieu. Ceci nous amène à considérer ces formulations comme accomplissant une action « à deux coups » (*double-barreled*). Comme l'a bien noté Schegloff (2007 : 76), et comme nous l'avons mentionné plus haut (voir section 2.2.1), toutes les deux composantes de telles actions sont communément prises en compte, et ce dans un certain ordre : d'abord la composante imposée par le format, et ensuite la composante pour laquelle le format est un véhicule. Le cas des formulations à montée finale suit cette tendance générale, les confirmations étant antéposées aux justifications/développements.

Nous avons dans notre collection quelques rares extraits qui ne présentent pas la même trajectoire. De tels cas exigent une analyse encore plus approfondie, de manière à découvrir si ces extraits falsifient notre affirmation concernant le traitement systématique et ordonné des formulations à montée finale, ou encore si ces extraits sont toutefois compatibles avec notre affirmation, quoiqu'en tant que cas déviants. L'extrait 16 est un tel cas.

**Extrait 16** [UBS.291\_00000124.1:03]

(C appelle à l'accueil d'une université (à Vannes) pour déplacer l'entretien de sa fille, prévu pour 15h15.)

- 1 C: parce qu'on aurait voulu savoir si éventuellement ça pouvait pas être déplacé  
 2 (pour) un peu plus tard  
 3 (0.2)  
 4 A: hh (.) alors là moi [j'suis pas habilit]té à [(te) (\*)]  
 5 C: [donc euh ha ha] [comme elle a un] entretien déjà à La  
 6 Rochelle le matin à neuf heures  
 7 (0.8)  
 8 A: ah elle a un entretien le matin à la Rochelle  
 9 C: ouais  
 10 (.)  
 11 C: alors [on va ê]tre à La Roc[he]lle à neuf heures [le ma]ti:::n  
 12 A: [(ah) ouais] [mm] [mm ]  
 13 (0.4)  
 14 A: [mm ]  
 15 C: [et l'a]près midi on vient à Vannes en remontant quoi  
 16 (0.3)

- 17 A: hmm  
 18 (0.9)  
 19 C: euh je sais pas combien de temps ça on peut m- on met pour faire:: .hhh  
 20 (0.5)  
 21 A: ben ouais mais bon ça va être (dur) parce que::: o:::n faut f- faut voir avec  
 22 les imprévus éventuellement si y a un imprévu bo::n  
 23 (0.2)  
 24 C: ouais  
 25 A: .hhh[.hhh]  
 26 C: [ hhh]hhh  
 27 (0.2)  
 28 A: euh tin tin tin tin tin [tin ]  
 29 C: [parce] que::: elle en a à peu près pour une heure à  
 30 La Rochelle je pense  
 31 (0.6)  
 32 A: une heure à La Rochelle  
 33 (0.3)  
 34 C: ça c'est neuf heures dix heu:[:res (enfin) dix heures et demie]  
 35 A: [bon elle a rendez vous à quinze heures]  
 36 qui:::nze::: Martin (0.2) Pauline  
 37 (0.3)  
 38 C: ouais  
 39 (.)  
 → 40 A: .t .hhh voilà donc elle a un entretien le matin à La Rochelle  
 41 (.)  
 → 42 C: ouais  
 43 (0.2)  
 44 C: hhh  
 → 45 A: c'est pour quoi l'entretien le mati::n eu::[:h .hhh]  
 46 C: [ben pour l'éc]ole une école aussi  
 47 à La Rochelle [hhh ]  
 48 A: [l:e:] matin (0.7) à La Rochelle  
 49 (5.0)

L'extrait 16 commence avec l'exposé de la demande par C (lignes 1–2), et continue par une certaine résistance de la part d'A (ligne 4), laquelle est contrée par C qui justifie la demande (lignes 5–6). Après la marque de réception (ligne 8), C continue à fournir des renseignements qui pourront permettre de trouver une heure qui convienne (lignes 11, 15, 19, 29–30 et 34), intercalés avec d'autres marques de réception par A, et avec une deuxième manifestation de résistance par A (lignes 21–22). Après une « verbalisation du fait de réfléchir » (ligne 28), A commence à collecter des informations en vue de traiter la demande de C : aux lignes 35–36, A réitère des renseignements déjà mentionnés par C, pour que C les confirme à la ligne 38.

Le tour de parole qui contient la formulation (ligne 40) commence par un « voilà » produit *sotto voce* et en voix craquée. Il est ainsi prosodiquement disjoint de l'UCT qui suit, la formulation (« donc elle a un entretien le matin à La Rochelle »), dont le début est associé à une augmentation nette de l'intensité. Le « voilà » est également séquentiellement disjoint de la formulation : il est relié



plutôt à l'enregistrement du « ouais » (ligne 38) qu'au déclenchement de la paire adjacente suivante (la formulation et sa confirmation). La formulation même, dont un tracé de  $f_0$  est fourni dans la figure 3.2, propose une interprétation de l'essentiel du dire de C. La préface « donc » contribue à accomplir ceci. Étant donné que la formulation est produite avec montée finale, on s'attendrait à voir une confirmation élaborée comme réaction de la part de C. Or dans un premier temps, de manière atypique, la réaction ne dépasse pas le « ouais » de confirmation (ligne 42). Si la formulation sert réellement à solliciter une élaboration, nous nous attendrions alors à voir, dans un deuxième temps, des manifestations interactionnelles de *l'absence visible* (« noticeable absence », Atkinson et Drew 1979 : 52) de cette élaboration dans la réaction. En d'autres mots, si un objet attendu n'est pas produit, cela ne devrait pas passer inaperçu. En fait, c'est précisément ce que nous pouvons voir subséquemment. La demande explicite de précision à la ligne 45 (« c'est pour quoi l'entretien le mati::n eu::::h ») est un moyen plutôt ouvert et direct de solliciter une élaboration, ensuite fournie (lignes 46–47). Le fait que A a recours à cette stratégie à ce moment précis, lorsque la formulation (ligne 40) a manqué de provoquer une élaboration, étaye notre affirmation que les formulations à montée finale sont stratégiquement employées pour solliciter des élaborations. La demande explicite de précision (ligne 45) n'est mobilisée que dans un deuxième temps, seulement après que C ait eu l'occasion d'offrir, plus volontairement, une précision.

On peut se demander pourquoi l'élaboration n'est pas donnée tout de suite, mais cette question reste difficile à résoudre. Nous nous permettrons néanmoins de spéculer en nous demandant si l'activité en cours (collecte d'informations en vue d'un traitement de la demande<sup>8</sup>) y serait impliquée. Les lignes 35–36, notamment l'allongement du mot « quinze » à la ligne 36, suggèrent que A s'occupe de quelque chose en parallèle avec la conversation, vraisemblablement une tâche institutionnelle telle la consultation d'un document ou la prise de notes. Ainsi, il semble possible que la formulation soit interprétable (pour C) comme un effort de bien vérifier l'information recueillie par l'agent institutionnel, ce qui rendrait suffisant une simple confirmation. Dans ce contexte, la forte ressemblance entre la formulation et la marque de réception à la ligne 8 (et ainsi, prétendument, entre la formulation et l'information réceptionnée) pourrait contribuer à l'impression qu'il s'agit tout simplement d'une vérification de ce qui a été dit. Mais d'autres possibilités sont aussi imaginables, comme une

8. Cette activité continue après la fin de l'extrait transcrit.

éventuelle sensibilité du contenu de l'élaboration attendue. Ici, le fait que l'autre entretien est « pour une autre école » pourrait être analysé comme délicat, dans la mesure où la tentative de négocier un déplacement de l'entretien à Vannes, plutôt que celui à La Rochelle, indique que l'étudiante accorde la priorité à ce dernier. Ce que nous retenons de cet extrait est, en tout cas, que lorsque la formulation à montée finale provoque uniquement une confirmation, et non une réponse élaborée, d'autres moyens plus directs peuvent être employés pour en solliciter une.

Un autre cas déviant tiré de notre collection de ces actions nous permettra de démontrer, de manière similaire mais non identique, la normativité, dans ce contexte, d'une réponse qui va au-delà de la confirmation. Nous revenons ici à la formulation de l'extrait 2 (page 54), reproduite ici dans l'extrait 17. Un tracé de  $f_0$  est fourni dans la figure 3.12.

### Extrait 17 [CORAL.FBUPDL12.0:00]

(Deux collègues, E et D, en conversation. La conversation a lieu dans l'université où les deux travaillent.)

- 1 E: t'as fini tes contrats C.N.R.S.  
 2 D: ouais  
 3 (0.6)  
 4 D: [(\*) ]  
 → 5 E: [(mais) att]e::nds euh tu travailles gratos alors en ce moment  
 6 (0.4)  
 7 D: ouais  
 8 (0.3)  
 9 E: [c'est vrai]  
 10 D: [hhhh ] ha .hhh[.hhhh ]  
 11 E: [pour la la] gloire  
 12 D: hh ha pour la gloi- (.) non ça s'est arrêté:: euhm::  
 13 (0.3)  
 14 D: ça s'est arrêté ce mois ci  
 15 (0.6)  
 16 E: et comment tu vas faire alors pour vivre:: juillet août  
 17 D: eh ben justement là j'ai touché:: eu::::h donc e:::::n on est quoi là en  
 18 jui::n [ju- en ju]in j'ai touché:: eu::h fin juin  
 19 E: [on est juillet]  
 20 (0.6)  
 21 E: [ton dernier quoi]  
 22 D: [j'ai touché m]o::::n dernier salaire  
 23 E: ouais  
 24 (0.5)  
 25 D: qui me permet donc de vivre le mois de::[::: ]  
 26 E: [juillet]  
 27 D: de juillet  
 28 (0.3)  
 29 D: et donc normalement (0.4) au mois de juillet on devrait heu- recevoir les heures  
 30 complémentaires  
 31 (0.6)  
 32 E: ah mais tu vas toucher un petit pactole là ça va

33 D: .k .hhhh  
 34 (0.7)  
 35 D: d[onc les heu]res complémen[taires ça me permettra]  
 36 E: [.t .hhh] [tu vas pouvoir aller faire les sol]des  
 37 D: ouais parce que:: j'ai besoin ah non mais j'ai plein de trucs j'ai:: .hh il  
 38 faut que::: j' ha ha j'ai le mec qui va venir pour:: .hhh l'entretien de ma  
 39 chaudiè:::[re ]  
 40 E: [ouais]  
 41 D: j'ai la redevance à paye:::r j'ai ma facture d'E.D.F. à paye:::r .hh ha ha  
 42 E: ouais mais ah [ouais ouais] [ouais ]  
 43 D: [ .hhh].hh [j'ai euh] tous les frais divers tu vois comme  
 44 ça:: et eu::hm::  
 45 (0.8)  
 46 ?: .k  
 47 (0.2)  
 48 D: eu:::~::~:h donc là:: et après c'est quoi août  
 49 (0.3)  
 50 E: ouais  
 51 D: c'est bon donc si je touche les heures complémentaires j'ai de quoi tenir août et  
 52 septembre [je [pense ]  
 53 E: [.mh [.t .hh] oui parce qu'après en septembre de toute façon tu vas  
 54 [être en]clenchée sur les quatre vingts pour cent du po::ste  
 55 D: [ouais ]  
 56 E: donc [ça va aller]  
 57 D: [mais écou]te:::

Après la proposition de topic (ligne 1), la réponse non élaborée « ouais » (ligne 2) est suivie d'une pause (ligne 3). Déjà à ce moment dans l'interaction, une élaboration semble visiblement absente, dans une certaine mesure. Lorsque E produit la formulation à la ligne 5, c'est en fait une deuxième tentative de solliciter une élaboration. La formulation est ainsi *stratégiquement* mobilisée à un moment où l'absence visible d'une élaboration commence à se manifester; la formulation est la ressource choisie pour solliciter une élaboration déjà pertinente.

La formulation transforme ce qui est établi aux lignes 1–2, dans la mesure où le fait d'avoir fini ses contrats est représenté comme *travailler gratos en ce moment* (étant donné que les participants se rencontrent au lieu de travail). Le format prosodique est la montée finale, avec une double montée (voir la section 3.4.5). Par la formulation, E a représenté la situation salariale de D comme remarquable, comme quelque chose qui mérite d'être expliqué, ce que souligne le début de son tour de parole « mais attends », ayant un air de protestation à l'égard de la tentative de D de faire passer sa propre situation comme non remarquable. D réagit à la formulation par une confirmation simple (« ouais », ligne 7), et, après le silence de 0.3 s (ligne 8), l'élaboration est visiblement absente dans une mesure encore plus grande. Lorsqu'il s'est avéré que l'élaboration n'est pas au rendez-vous, E insiste encore sur une élaboration avec la marque

de réception « c'est vrai », traitant encore comme remarquable ou notable ce que vient de confirmer D. Cette marque de réception sert en général à solliciter une confirmation, et par là à inciter à un développement au même sujet. Ici, E sollicite donc une reconfirmation de ce qui a déjà été confirmé, suggérant que la confirmation simple donnée à la ligne 7 n'a pas été une réponse suffisante. Tout sauf coopérative, D n'offre même pas une deuxième confirmation simple (voir la ligne 10) : la formule « c'est vrai » passe sans être prise en compte. Une tentative renouvelée est faite à la ligne 11, avec l'expression idiomatique « pour la gloire », toujours insistant sur l'aspect curieux du fait de travailler sans salaire en paraphrasant l'élément « gratos », et toujours à la recherche d'une confirmation renouvelée et, au-delà, une justification. D amorce et abandonne une répétition (« pour la gloi- »), et se lance ensuite dans l'élaboration qu'elle avait jusque-là refusé de fournir, une élaboration qui s'étend de la ligne 12 (« non ça s'est arrêté:: euhm:: ») jusqu'à la ligne 52. D contribue à ce compte-rendu en tant que récepteur (lignes 16, 19, 21, 23, 26, 40, 42, 50), et manifeste être rassurée lorsque la sécurité financière de D a été suffisamment démontrée (lignes 32, 36, 53-54 et 56), ce qui revient à réceptionner l'élaboration comme étant acceptable. Le fait que l'élaboration finit effectivement par être fournie, au terme des efforts d'E, est la preuve ultime de l'insuffisance de la confirmation simple en tant que réponse à la formulation.

En passant, il peut être utile de se demander ce que D peut accomplir en retenant l'élaboration, de manière non coopérative, jusqu'à la ligne 12. Robinson (2009 : 578-579) décrit comment des locuteurs peuvent retenir des explications attendues, comme une stratégie pour créer un « énigme », ainsi faisant de l'explication retenue la clé de l'énigme. Si cela reste spéculatif, c'est une manière possible de rendre compte du comportement de D dans cet extrait. Le fait de retenir, dans un premier temps, l'explication pourrait dans cette optique être une stratégie de D pour s'assurer de l'alignement de son interlocuteur avec sa production d'un compte-rendu qui s'étend sur plusieurs tours de parole.

Pour conclure sur cet extrait, le fait qu'une élaboration est attendue en réponse à la formulation à montée finale (ligne 5) est observable en ce sens que les participants s'orientent vers l'absence d'une telle élaboration. Le traitement que les participants font d'un cas atypique, où effectivement la formulation ne suscite pas (dans un premier temps) l'élaboration à laquelle nous nous attendons, nous fournit donc des preuves de la robustesse de cette structure d'organisation interactionnelle (et cela vaut également pour l'extrait 16). Nous pouvons donc conclure que la présence et d'une confirmation et d'une élaboration, en

deuxième partie de paire, est plus qu'une tendance quantitative de la distribution : elle est une véritable attente normative, et les écarts du comportement attendu sont remarqués par les participants.

### 3.5.2 FORMULATIONS À MONTÉE–DESCENTE

Comme nous l'avons mentionné, les formulations à montée finale et les formulations à montée–descente sont traitées de manière différenciée. Ces dernières sont en fait traitées comme des sollicitations d'une confirmation simple, non élaborée.

Prenons comme un premier exemple l'extrait 18 (le tracé de  $f_0$  correspondant est fourni dans la fig. 3.15).

**Extrait 18** [UBS.218\_000000DB.0:09]

(*C appelle au standard d'une université.*<sup>9</sup>)

- 1 C: je voulais savoir si:: on pouvait toujours entre::r euh e::n licence euh  
 2 ressources humaines  
 3 (( 8 secondes omises ))  
 4 C: ah ben non c'est terminé là:: depuis [le quinze mai hein]  
 5 C: [(c'est terminé)]  
 6 (0.2)  
 7 C: [m d'a]ccord o[ké ]  
 8 H: [.oui ] [oui] hh  
 9 (.)  
 → 10 C: il faudra que je:: j'postule l'année prochaine qu[oi]  
 11 H: [ma]is voilà  
 12 (.)  
 → 13 H: oui hh  
 14 (.)  
 15 C: m d'accord (m[ais] c'est] pas grave merci au revoir  
 16 H: [.ouais ]  
 17 H: au revoir

À la ligne 10, C formule une conséquence possible émanant de ce qui a été établi jusque-là : la période de postulation est terminée pour cette fois, et C en déduit qu'elle n'a qu'à attendre la période de postulation de l'année prochaine. H confirme, de manière non élaborée, presque immédiatement après l'ultime (ligne 11), et se retrouve en chevauchement partiel avec l'appendice « quoi ». La deuxième confirmation (ligne 13) est produite hors chevauchement, et C la réceptionne avec l'acceptation « m d'accord ». Par là, et par l'évaluation qui suit (« (mais) c'est pas grave »), C traite la confirmation simple comme une réponse satisfaisante à la formulation, et elle procède à un remerciement et à la clôture définitive de l'appel.

9. Une partie de cet extrait a déjà été montrée dans la section 3.4.4.

Le fait que la confirmation simple est réceptionnée par une acceptation ici est une observation importante, car cela souligne que l'« espace » ou le « créneau » pour une deuxième partie de paire, créé par la formulation à montée–descente, peut être rempli par une confirmation simple. Pour les formulations à montée finale, l'espace à remplir exige une deuxième partie de paire sous forme de confirmation élaborée : la composante de confirmation n'est pas réceptionnée par une marque de réception lorsqu'elle précède une élaboration. Dans les cas déviants, où des confirmations simples sont traitées comme réponses insuffisantes à la formulation à montée finale, elles ne sont pas réceptionnées non plus.

L'extrait 19 est un cas analogue (voir la fig. 3.16 pour le tracé de  $f_0$  correspondant).

**Extrait 19** [UBS.451\_000001C4.0:02]

(C appelle l'accueil d'une université, et H prend l'appel.)

- 1 C: bonjour eu:::h j'aurais voulu savoir eu:::h à- (.) à quelle date on pouvait
- 2 s'inscrire eu:::h pour la première année de droit .hhhhh
- 3 (0.5)
- 4 A: vous êtes lycéenne
- 5 (0.3)
- 6 C: eu::h non j'ai déjà fait une année à la fac (heïn)
- 7 (1.1)
- 8 A: ah vous avez fait une année à la fac où ça chez nou::s ou::[::] ]
- 9 C: [oui ou]i hh
- 10 (.)
- 11 A: et pis eu::h (vou)lez vous réinscrire quoi
- 12 C: m voilà ouais
- 13 (.)
- 14 A: ouais vous ave:::z des vous avez des exams en septembre là

Ayant établi que C n'est pas une lycéenne qui va commencer ses études universitaires, mais une étudiante qui a fait sa première année à l'université en question, et qui va la redoubler, A produit la formulation à la ligne 11 qui transforme les éléments établis (inscription en 1<sup>e</sup> année + étudiante qui revient à l'université) en terminologie institutionnel appropriée (*réinscrire*). Cette formulation du souhait de C est proposée pour que C la confirme, ce qui se fait à la ligne 12. Après cette confirmation simple, la paire adjacente [formulation]—[confirmation] est traitée comme close à la ligne 14, avec le « ouais » en début de tour, et avec le passage à la réponse à la demande initiale de C. La séquence insérée entière (ligne 4 jusqu'au « ouais » de la ligne 14) est ainsi close lorsque A passe à la réponse à la demande initiale, qui était mise en attente : A suggère que la réinscription en première année ne sera nécessaire qu'en cas d'échec du rattrapage en septembre, et ne fournit pour cette raison aucune date.

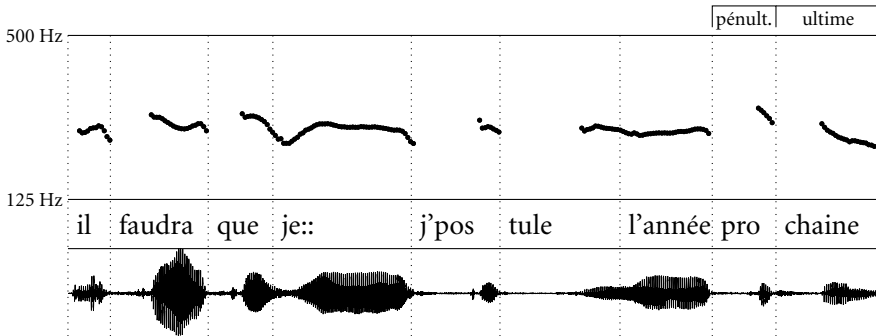


FIGURE 3.15 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée–descente, segmentée en syllabes. À cause du chevauchement, la  $f_0$  ne peut pas être identifiée lors de l’appendice « quoi », mais l’appendice est produit en voix craquée et la  $f_0$  est audiblement basse par rapport à l’ultime. La partie du signal correspondant à l’appendice est omise du tracé pour cette raison.

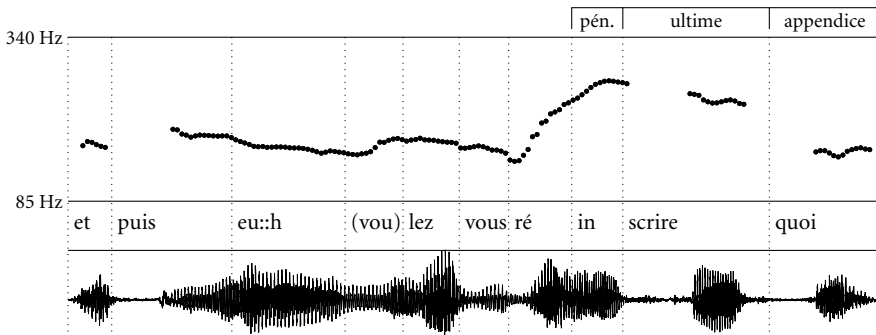


FIGURE 3.16 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée–descente avec appendice, segmentée en syllabes.

L'extrait 20 illustre encore le traitement des formulations à montée–descente comme des sollicitations de confirmations simples (un tracé de  $f_0$  est fourni dans la fig. 3.17).

**Extrait 20** [CORAL.FTELPV13.0:08]

(E appelle un service de renseignement téléphonique. R est l'agent du service.)

- 1 E: oui alors je voudrais avoir le:: numéro de téléphon::e d'un p::ub café qui  
 2 s'appelle Cuba Libre (( /kubali'bʁe/ ))  
 3 (0.8)  
 4 R: ça s'écrit ka o au début  
 5 (.)  
 6 E: no::n cé u::: (.) bé a::  
 7 (0.3)  
 8 R: pardon cé u::  
 9 (.)  
 10 E: bé a::  
 11 (.)  
 12 R: dé a  
 13 (.)  
 14 E: bé bé  
 15 R: [bé ]  
 16 E: [com]me eu:::[:h ]  
 17 R: [comme Ber]nard  
 18 E: voilà ha ha .hhhh et Libre (( /li'bʁe/ )) eu::h libre (( /li'bʁə/ )) comme  
 19 libre (( /li'bʁə/ ))  
 20 (2.0)  
 21 R: en un seul mot  
 22 (0.8)  
 23 R: ou cou- euh [co- ] comme Cuba:: (( /ky'ba/ )) et puis après .hh  
 24 E: [(en)]  
 25 R: c'est quoi c'est u::::::n café  
 26 (.)  
 27 E: ouf 'fin c'est un pub plutôt  
 28 (1.6)  
 29 E: .t j'ai pas trouvé sur Internet  
 30 (( 18 secondes omises. R a tapé audiblement sur le clavier. ))  
 31 E: vous trouvez quelque chose  
 32 (0.5)  
 33 E: hm  
 34 (2.6)  
 → 35 R: le début c'est comme Cuba (( /ky'ba/ )) [en f]ait  
 36 E: [mm ]  
 37 E: voilà oui  
 38 R: il y a rien du tout  
 39 (1.3)  
 40 R: y a rien au nom euh

Ce qui est traité comme problématique par l'agent (R) dans cet extrait est l'orthographe du nom Cuba Libre. E le prononce de manière espagnolisée, alors que R prononce « Cuba » à la française (lignes 23 et 35) lorsqu'elle cherche à vérifier l'orthographe. Visiblement, R ne fait pas tout de suite le lien entre la prononciation d'E et Cuba le pays (cf. ligne 35 : « le début c'est comme Cuba »).



Quoique faisant suite à une séquence de réparation concernant l'orthographe (lignes 4–24), le tour de parole cible (ligne 35) ressemble davantage à une manifestation d'une prise de conscience du fait que la combinaison de lettres antérieurement établie correspond à un mot reconnaissable en français, qu'à une nouvelle initiation de réparation (comme par exemple celle à la ligne 4, ou celle aux lignes 21 et 23, qui est construite comme une continuation syntaxique incrémentale du tour d'E aux lignes 18–19). Le caractère constatant, plutôt que questionnant, du tour cible est souligné par l'appendice « en fait », et la deuxième confirmation d'E (ligne 37 : « voilà oui »), produite suite à l'ajout de l'appendice, montre que E s'oriente vers ce caractère constatant : lorsque la particule *voilà* est employée pour faire une confirmation, elle souligne l'accès épistémique partagé (du demandeur et du confirmateur) à ce qui est confirmé, plutôt que l'accès privilégié de celui qui confirme (cf. section 5.5.2). Ainsi, en faisant « voilà » (à un plus haut degré que lorsqu'elle fait « mm »), E confirme en soulignant que le contenu de la formulation était déjà plutôt établi et partagé grâce aux échanges précédents.

Nous avons donc affaire à une formulation de l'essentiel des efforts collectifs pour établir une orthographe à retenir, aux fins de la requête informatique que R est en train de faire. (D'ailleurs, l'orthographe est proposée pour la deuxième fois; la première tentative à la ligne 23 est abandonnée avant d'être achevée.) E réagit à la formulation d'abord par une confirmation minimale (ligne 36 : « mm ») directement après l'ultime, mais E se retrouve en chevauchement lorsque R continue avec l'appendice « en fait ». Ensuite, E produit la deuxième confirmation simple (ligne 37 : « voilà oui ») directement après l'achèvement de l'appendice. Une fois cette deuxième confirmation simple donnée, la séquence de la formulation est traitée comme close (aux lignes 38–40, R procède à répondre à la demande suspendue concernant le numéro recherché). Rien ne témoigne d'une insuffisance, pour les participants, de la confirmation simple : R ne montre d'aucune manière qu'une réaction plus élaborée avait été attendue.

Nous proposons un autre exemple (extrait 21) où la confirmation simple est traitée comme satisfaisante par un énoncé en troisième position, qui clôturé la paire adjacente (un tracé de  $f_0$  de l'énoncé cible est fourni dans la fig. 3.10).

**Extrait 21** [CORAL.FTELPV06.0:17]

(Conversation téléphonique entre les amies S et E.)

- 1 S: allô  
2 (.)

3 E: ça va  
 4 (0.2)  
 5 S: oui  
 6 (0.2)  
 7 E: ouai:::s eu:::::h (.) j'ai pas reçu to::n message euhm  
 8 (1.1)  
 9 S: ton message  
 10 (.)  
 11 E: (mais) tu m'as dit que tu m'as envoyé u[n message ]  
 12 S: [a:::h oui:::]  
 13 (0.9)  
 14 S: exact  
 15 (0.5)  
 16 S: .hhhhh bon attends je remonte  
 17 (0.3)  
 18 S: .hhhhhhhh eu:::::h où est ce que j'ai mis mon portable hh  
 19 (( 50 secondes omises ))  
 20 S: .hh eh j'comprends pas [(\*) ]  
 21 E: [attends att]ends (oh) non je l'ai reçu qu'est ce que je  
 22 te raconte  
 23 S: tu l'as reçu puisque tu m'as répondu j'suis en train de réaliser  
 24 (0.2)  
 25 E: (pétard)  
 26 (0.2)  
 27 E: j'suis fatiguée moi  
 28 S: hh ha h  
 29 E: (c'est) j'ai j'ai fait trop de mails euhm  
 30 (0.3)  
 31 E: il é- il était perdu parce ta date correspond pas avec ma date (de)  
 32 or[dinat ]eur  
 33 S: [ah (oui)]  
 34 S: moi  
 35 E: (\*)  
 36 S: e::t tout d'un coup j'suis en train d'me dire mais attends j'[ai e]ffacé euh  
 37 E: [(\*) ]  
 38 S: le mail mais .hhhh t'as répondu à ma frappe puisque t'as r'pris une phrase  
 39 (.)  
 40 S: est ce [que j'ai] bien parlé voilà  
 41 E: [mm ]  
 42 (.)  
 43 E: ha:::::s  
 → 44 S: .hhh [donc tu l'as]  
 45 E: [ha ha ]  
 46 (.)  
 → 47 E: .hhh oui ça va bon ex[cuse moi bon]  
 → 48 S: [bon impeccable]  
 49 E: .t .hh [(m-)]  
 50 S: [eu:::]:::h donc tu m'appelles en fin d'après midi

Lorsque S formule à la ligne 44 son appréciation de ce qui précède (une formulation avec une montée–descente), la réaction d'E prend la forme d'un « oui » et d'un « ça va » d'assurance. Ce « ça va » semble valoir une confirmation de la non-nécessité d'offrir la chose en question. De cette manière, E confirme avoir reçu le message, mais elle confirme également qu'elle n'a pas besoin que

S le lui renvoie encore. Bien que la réponse jusque-là dépasse le « oui » minimal, nous tenons à souligner qu'il n'y a jusque-là aucune justification ou autre élaboration concernant les modalités de la possession du message. C'est alors, *grosso modo*, que S produit (en chevauchement) son *sequence-closing third* (cf. Schegloff 2007 : 123–127), sous la forme routinière d'une évaluation (ligne 48 : « bon impeccable »). E continue son tour de parole par une excuse, dont le placement indique qu'elle concerne le fait que E a dérangé S avec une demande (ligne 7) concernant le message non reçu, laquelle demande vient de s'avérer inutile et inadéquate. En dépit de cette continuation du tour par E, la locutrice S traite la réponse d'E comme complète et satisfaisante au moment où elle entre en chevauchement (ligne 48), et les participants enchaînent aussitôt après avec d'autres affaires. Notons aussi que les deux participants emploient la particule « bon », associée à l'acceptation, qui annonce ici la clôture imminente d'une séquence. L'essentiel est que la formulation à la ligne 44 sert à solliciter une confirmation, et ni une justification, ni encore de détails sur le thème, déjà traité, de la possession éventuelle du message en question par E.

Ce cumul d'extraits fait ressortir le traitement systématique des formulations à montée–descente au tour subséquent. On peut voir la même systématité en se reportant à l'extrait 1 présenté au début de ce chapitre, reproduit ci-dessous (la qualité acoustique de cet enregistrement n'est pas suffisante pour une analyse instrumentale de la  $f_0$ , mais une analyse auditive indique qu'il y a une montée qui atteint le sommet pendant la pénultième, la syllabe « trop »).

**Extrait 22** [OTG.1AP0152.0:00]

(Interaction dans l'office de tourisme de Grenoble.)

- 1 C: bonj[our]  
 2 H: [bon]s[oi::r ]  
 3 C: [est ce] que le journal de la ville de Grenoble est sorti hh  
 4 (0.3)  
 5 C: c'ui d'octobre  
 6 (0.8)  
 7 C: [le journal de la mairie]  
 8 H: [le Grenoble Contact] hh ah le- Les [Nouve::]lles [hh ]  
 9 C: [journa-] [oui::] Les [Nouvelles]  
 10 H: [oui:: m]ais  
 11 on en a plus nous  
 12 (0.3)  
 13 C: vous n'en avez [plus ]  
 14 H: [il faut] les retirer directement à la mairie mainten@nt h  
 15 (0.2)  
 → 16 C: donc c'est trop tard  
 → 17 H: ou::i (.) ha h (.) .h[h ]  
 → 18 C: [mer]ci  
 19 H: bonsoir monsieur

Une analyse plus approfondie est présentée sous forme des observations préliminaires au début du chapitre. Ici, nous nous contenterons de préciser que la formulation à montée–descente (ligne 16) est confirmée par H à la ligne 17, et la confirmation simple est traitée par C comme satisfaisante à la ligne 18, lorsque C remercie H et clôture l'interaction.

Ayant illustré pleinement la tendance distributionnelle, que les formulations à montée–descente sollicitent des confirmations simples, nous ferons également un effort pour montrer que les mêmes principes d'organisations sont à l'œuvre dans un cas plus complexe qui, à première vue, semble être un contre-exemple : l'extrait 23. (Le tracé de  $f_0$  pour l'UCT cible est fourni dans la figure 3.18.)

**Extrait 23** [UBS.054\_00000037.0:39]

(C appelle à l'accueil d'une université pour se renseigner au sujet de la candidature de son fils.)

- 1 H: oui alors je vais vous passer une personne qui se trou::ve .hhhhhhh  
 2 (0.8)  
 3 H: alors attendez (parce) que- (0.2) elle est abs:::entée ici mais je vais  
 4 vous la passer ailleurs (comme) elle est partie à la repro donc (qu')elle  
 5 s'occupe de ça  
 6 (0.4)  
 7 H: conservez hein  
 8 (.)  
 9 C: c'est gentil merci madame  
 10 (( 36 secondes omises ))  
 11 H: non il ne répond pas pour le moment  
 12 (0.5)  
 13 C: .t (.) d'accord  
 14 H: donc rappelez d'i:: euh r::a[(ppez)]  
 → 15 C: [au même]me numéro  
 16 (0.5)  
 17 H: eu::h oui rappelez ici:: .hh autrement je vous donne (celui qui est) à la  
 18 repro mais il va pas rester tout le temps à la repro c'est une collègue  
 19 qui est absente donc il la remplace pour eu::h .hhh faire des papiers et  
 20 des dossiers que les profs ont besoin .hhhhh donc mais il va pas être là  
 21 tout le temps donc rappelez ici à l'accueil  
 22 (.)  
 23 C: d'accord je rappelle à l'accueil oké merci à [tou]t à l'heure  
 24 H: [oui]  
 25 H: au rev[oir ]  
 26 C: [au re]voir

L'UCT cible (ligne 15) est entamé en compétition avec l'UCT à laquelle elle forme une continuation syntaxique (« au même numéro » est une continuation ajustée au verbe « rappelez »). Cette particularité a pour effet une sorte d'appropriation du tour : au lieu de répondre à l'instruction de H, C s'approprie l'initiative en proposant une procédure à suivre que H aura à accepter par une confirmation. L'ajout de C transforme ainsi l'instruction en une formulation

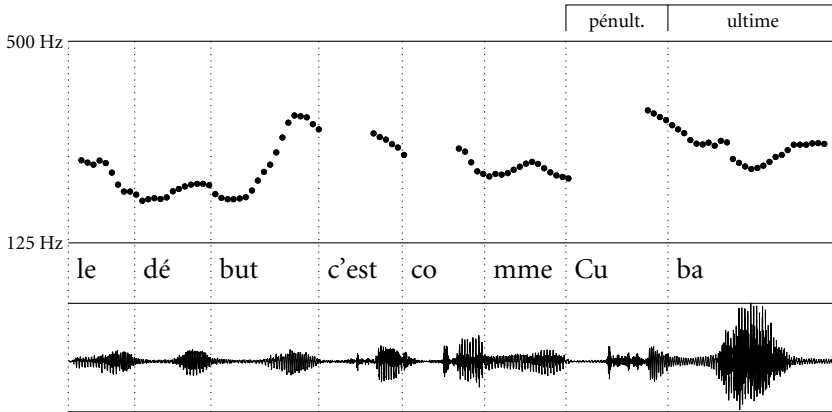


FIGURE 3.17 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée–descente, segmentée en syllabes. À cause du chevauchement, la  $f_0$  ne peut pas être identifiée lors de l’appendice « en fait ». La partie du signal correspondant à l’appendice est omise du tracé pour cette raison.

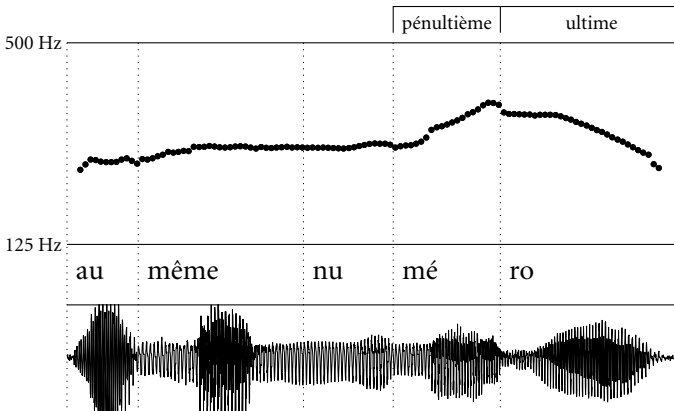


FIGURE 3.18 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée–descente, segmentée en syllabes. La parole chevauchante de l’autre locuteur, étant de faible intensité, ne perturbe pas l’identification de la  $f_0$ .

de conséquences (*upshot*) avec la forme [*donc* + proposition d'action future] (équivalente à *donc je rappelle au même numéro*). Les formulations de conséquences sont une manière récurrente d'œuvrer pour l'établissement de projets dans la phase de clôture des interactions (voir l'extrait 18; cf. aussi Heritage et Watson 1980 : 258). En même temps, l'ajout de C rend explicite que c'est au même numéro qu'il faut rappeler, ce qui est seulement suggéré dans ce qui précède : H est apparemment capable de mettre C en communication avec la personne qui est partie au département de reprographie, sans que C appelle directement audit département ou au numéro direct de la personne (cf. lignes 1–5), donc il y a lieu pour C de supposer qu'elle doit rappeler au même numéro. La même chose est suggérée, quoique non pas univoquement précisée, par le préfixe *r-* dans *rappelez*.

Alors que le début de la réaction après la formulation (ligne 17 : « eu::h oui rappelez ici:: ») semble une réponse complète du point de vue lexico-syntaxique aussi bien qu'actionnel (c'est une instruction intelligible), la prosodie projette audiblement une continuation par le même locuteur (la syllabe finale de l'UCT est allongée et porte une montée de 9 demitons). Dans la même lignée, le bref délai (ligne 16) et le « eu::h » en début du tour projettent audiblement autre chose qu'une confirmation univoque. C s'oriente vers cette projection en ne réceptionnant pas cette première UCT (« eu::h oui rappelez ici:: »), bien qu'elle soit une réponse lexico-syntaxiquement et actionnellement complète, et de surcroît une confirmation : précisément ce que C a cherché et sollicité. C n'intervient donc pas après cette UCT; aussi H continue-t-elle son tour de parole après une brève inspiration (« .hh »), en produisant une sorte d'élaboration qui constitue un raisonnement à haute voix pour arriver finalement à la conclusion que C doit rappeler le même numéro plus tard. Ce n'est qu'au moment où H est arrivée à la confirmation simple et univoque sollicitée (ligne 21 : « donc rappelez ici à l'accueil », à l'accueil étant coréférentiel avec *au même numéro*), produite avec un format prosodique qui ne projette pas de continuation (à partir de la syllabe « -ci », le contour intonatif est descendant et l'intensité perçue diminue, et il n'y a pas d'allongement audible sur la syllabe finale « -ccueil »), que la marque de réception et d'acceptation est produite (« d'accord je rappelle à l'accueil oké »). Nous insistons sur le fait que la confirmation est répétée dans la marque de réception. Ainsi, C peut montrer ce qu'elle retient de la réponse élaborée : la confirmation simple seulement. La séquence est immédiatement suivie de la pré-clôture et de la clôture de la conversation. En produisant cette marque de réception, C agit comme si elle avait initié la séquence avec la formu-

lation plus canonique *donc je rappelle au même numéro*. Notamment, la parole n'est pas directement rendue à H pour qu'elle puisse reprendre ce qu'elle était en train de faire antérieurement (comme par exemple ce qui semble être une tentative de spécifier un délai, la forme « d'i: » à la ligne 14 étant vraisemblablement le début de « d'ici »). C'est là quelque chose qui distingue cette formulation de la pratique similaire des *appendor questions* (Sacks 1995a; Schegloff 1997a : 510–511), lesquelles forment une continuation syntaxique d'une UCT produite par autrui, en initiant une réparation sur cette première UCT et en reportant ainsi à plus tard la réaction à celle-ci.

### 3.5.3 RÉPONSES NON PRÉFÉRENTIELLES AUX FORMULATIONS

Toutes les réactions aux formulations que nous avons analysées jusqu'ici ont impliqué des confirmations; elles ont été des réponses préférentielles, même dans les cas déviants analysés. Or les participants ont également à leur disposition d'autres types de réponses. Ainsi, on observe fréquemment que des participants réfutent d'une manière ou d'une autre ce qui est proposé dans la formulation. Ce sont là des réponses non préférentielles, dont nous donnons en exemple l'extrait 24, où S produit une formulation à montée–descente redoublée<sup>10</sup> (voir section 3.4.5).

#### Extrait 24 [CORAL.FFAMCV02.1:50]

(Conversation familière entre trois personnes. A raconte ses expériences d'une visite au Tapas Café, où les deux autres n'ont pas été.)

- 1 A: cette semaine j'suis allé au Tapas Café  
 2 (0.4)  
 3 S: c'est à Aix  
 4 (0.3)  
 5 M: c'est [quoi ]  
 6 A: [ouais] c'est un peu au dessus de:::::  
 7 (( A explique où est situé Tapas Café ))  
 8 A: voilà  
 9 (0.8)  
 10 A: et eu:::::h c'est plutôt sympa y a un p:::eu::: une musique un peu  
 11 latino:::: e::::t  
 12 (0.8)  
 13 A: et un bar sympa très sympa la [déco ]  
 → 14 S: [c'est un] bar c'est pas un resto  
 15 (0.6)  
 16 A: eu:::::h si ils fo:::nt (aussi) des tapas

La formulation à la ligne 14 se compose de deux unités syntaxiques, dont chacune présente une montée–descente (une première montée–descente est donc

10. La qualité acoustique lors de l'énoncé cible n'est malheureusement pas suffisante pour une analyse instrumentale de la  $f_0$ , d'autant plus que cet énoncé est en chevauchement partiel.

coordonnée avec l'unité « c'est un bar », et une deuxième avec « c'est pas un resto ». Malgré ce formatage, propre à la sollicitation d'une confirmation simple, la deuxième partie de paire continue au-delà de la réfutation « si », jusqu'à inclure une sorte de justification du statut de restaurant que A confère à l'établissement (c'est un restaurant puisqu'ils servent des tapas). La raison en est plutôt claire : la réfutation est une réponse non préférentielle, puisque la réponse préférentielle à une formulation est confirmatrice (Heritage et Watson 1979 : 143–147). Il est connu qu'en général les deuxièmes parties de paire non préférentielles sont plus élaborées que leurs correspondants préférentiels, celles-là étant munies par exemple de justifications ou de récits (Pomerantz et Heritage 2013; Pomerantz 1984; Heritage 1984b : 272).

Dans tous les cas de réponse non confirmatrice de notre collection, que la formulation ait une montée finale ou une montée–descente, le format du tour de réponse est non préférentiel : sont inclus des éléments associés à la non-préférence tels des justifications, des mitigeurs, des confirmations *pro forma* (Schegloff 2007 : 69–70) et d'autres éléments qui élaborent et détaillent la réponse (à part des marques d'hésitation et des délais importants avant le début du tour ; on pourra se reporter à l'extrait 24, mais également à l'extrait 25 plus loin). Même en répondant à une formulation à montée–descente, les réponses non confirmatrices sont donc élaborées plutôt que minimisées, comme d'ordinaire pour les réponses non préférentielles. Ce n'est que dans le cas des réponses préférentielles que le traitement des formulations se distingue selon la prosodie. Il s'ensuit que les formulations à montée–descente *ne sollicitent pas une réponse simple quelconque*, elles sollicitent précisément une *confirmation simple*, la réponse qui permet de traiter la séquence comme prête à être close, les locuteurs étant alignés. Par contre, comme Ford (2001) le souligne, la réfutation ou le désaccord (c.-à-d. le contraire d'une confirmation) est une réponse non projetée, qui rend pertinente une expansion subséquente, car il se doit de régler l'inexactitude de la formulation avant de clôturer et continuer avec autre chose. Ce principe reste valide même dans les cas où la formulation visait à provoquer une confirmation simple et non élaborée. À la lumière de ces observations, on peut légitimement se demander si les formulations à montée–descente ne sont pas en fait une ressource des participants justement pour œuvrer en vue de clôturer et de continuer. La section suivante sera consacrée aux questions de ce genre.



## 3.6 ENVIRONNEMENTS SÉQUENTIELS

Une investigation des environnements séquentiels où les deux types de formulations apparaissent révèle que les propriétés projectives des deux types de formulations, lesquelles donnent lieu à des traitements distincts au tour subséquent, sont systématiquement exploitées par les participants de manière stratégique. Nous traiterons d'abord les formulations à montée–descente, et ensuite les formulations à montée finale, en démontrant comment le fait d'encourager, ou non, une élaboration peut être motivé par les enjeux locaux dans l'environnement séquentiel où la formulation s'insère.

### 3.6.1 FORMULATIONS À MONTÉE–DESCENTE

La grande majorité des formulations à montée–descente se produisent dans l'un d'entre deux environnements séquentiels principaux, où la restriction de la réponse à une confirmation simple est motivée.

#### *Pré-clôture de la conversation*

Le premier de ces environnements est la phase de pré-clôture de la conversation. Dans ce cas, soit la séquence [formulation]—[confirmation](—[réception]) constitue un mouvement de pré-clôture (voir les extraits 18, 21, 22 et 23), soit la formulation est mobilisée à un moment où la clôture imminente a déjà été annoncée ou autrement suggérée (voir l'extrait 25). Plus précisément, les formulations à montée–descente sont fréquemment mobilisées au cours de l'activité de faire des projets (c.-à-d. de se mettre d'accord au sujet des actions futures des participants), ce qui est une activité spécifiquement préalable à la clôture de la conversation (Schegloff et Sacks 1973; Traverso 1996 : 86–87; Button 1991 : 256–257). Il peut être noté que Heritage et Watson ont suggéré cette possibilité d'exploiter les formulations à la service de « such activities as making arrangements, decisions for further activity and so on » (1980 : 258; cf. aussi Heritage et Watson 1979 : 151).

L'extrait 25 est une illustration en outre des extraits mentionnés ci-dessus (on se reporte à la fig. 3.19 pour le tracé de  $f_0$ ).

#### **Extrait 25** [CORAL.FTELPV03.2:37]

*(E parle au téléphone à sa mère (M), qui termine un compte-rendu sur ses préparations (elle vient de faire des courses) pour la réception d'une visiteuse (Nathalie) qui va rester chez M et son mari pendant quatre jours. Elle va arriver le lendemain, un jeudi férié.)*

- 1 M: comme ça demain matin je vais pas faire les courses
- 2 (0.3)
- 3 E: oui

4 M: oh on se gêne pas avec Nathalie mais quand même il faut des commissions quoi  
 5 (.)  
 6 E: ben oui  
 7 (0.2)  
 8 E: (\* [\*] )  
 9 M: [voilà]  
 10 (0.8)  
 11 E: ah [c'est (\*)]  
 12 M: [bon mon] coeur  
 13 (0.8)  
 14 E: d'accord ben tu dis à papa que quand il reçoit la lettre il me la faxe hein  
 → 15 il va pas travailler lui pendant quatre jours  
 16 (0.7)  
 17 M: ben eh- (.) eu::h demain non  
 18 (0.2)  
 19 E: ouai::s  
 20 M: mai::s vendredi oui  
 21 (0.3)  
 22 E: bon il me la faxe du boulot au cas où  
 23 (0.7)  
 24 E: hein  
 25 il m'[app ]elle et puis on fait comme la dernière fois il a l'habitude  
 26 M: [( \* \*)]  
 27 (0.4)  
 28 M: oui d'accord

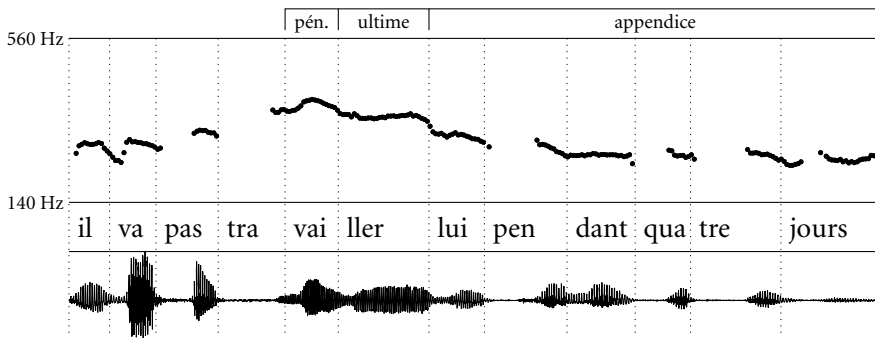


FIGURE 3.19 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée–descente avec appendice, segmentée en syllabes.

Une fois clôturée la séquence où les participants parlent des courses que M a dû faire (l'extrait ne montre que la fin de cette séquence), M produit un tour qui préfigure la clôture imminente de la conversation (ligne 12 : « bon mon cœur »). E s'oriente vers ce fait en entamant une séquence de négociation sur les projets pour l'avenir commun<sup>11</sup> (ligne 14), une séquence qui continue en fait jusqu'aux salutations finales, 55 secondes après la fin de l'extrait présenté

11. La lettre en question a été mentionnée plus tôt dans la conversation, cf. extrait 13.

ici. C'est dans ce contexte, lorsque les participants s'orientent vers une clôture à venir, que E produit la formulation à montée–descente (ligne 15). Quoique la formulation n'est que partiellement confirmée par M (lignes 17 et 20), dans la réaction qui présente un format typiquement non préférentiel (cf. section 3.5.3), on peut voir pourquoi il est motivé de chercher une confirmation non élaborée : les activités qui mènent à la clôture sont déjà mises en branle, et ce n'est plus le bon moment pour introduire de nouveaux thèmes sur lesquels s'étendre longuement. La formulation et sa confirmation sont subordonnées au progrès de la séquence, qui va aboutir à l'accord entre les participants sur leurs projets. Ainsi, les précisions au-delà de la confirmation ne doivent être apportées que dans la mesure où elles sont nécessaires (c.-à-d. si une confirmation inconditionnelle ne peut pas être donnée), pour que l'accord soit atteint avec un minimum de détours. C'est à cet égard que la mobilisation d'une formulation à montée–descente dans cet emplacement spécifique est stratégique.

Des négociations sur les actions futures (pour l'un ou pour plusieurs des participants) sont présentes dans la phase de pré-clôture non seulement dans les conversations familiales, mais aussi dans les interactions ayant lieu dans des contextes institutionnels (voir l'extrait 18, où la formulation même contribue à cette tâche).

### *Clôture des séquences de résolution de trouble*

L'autre environnement séquentiel où les formulations à montée–descente apparaissent de manière habituelle est la phase de clôture des séquences où les participants sont engagés à résoudre des troubles interactionnels d'un genre ou d'un autre, par exemple par le biais de réparations. Heritage et Watson ont aussi fait remarquer que si les formulations, qui manifestent une compréhension particulière, ne sont pas strictement liées aux séquences où les participants signalent des troubles de compréhension, il arrive que les formulations sont employées « *at the end of a troublesome sequence* » (1980 : 250, c'est nous qui soulignons ; cf. aussi Heritage et Watson 1979 : 128–129). Ce que nous avons trouvé pour les formulations à montée–descente est dans la lignée de ces affirmations. Alors que les initiations de réparation, qui peuvent signaler des problèmes de compréhension, sont employées pour lancer ou relancer les séquences de résolutions de troubles en indiquant plus ou moins précisément le trouble, les formulations à montée–descente servent spécifiquement à y proposer une solution candidate, sujette à l'acceptation de l'interlocuteur (la confirmation au tour subséquent). La clôture des séquences de troubles, associée au rétablissement de l'intersubjec-

tivité, est en général dans l'intérêt des deux locuteurs, et la variante non élaborée de la confirmation est motivée puisqu'elle ne contribue pas à l'expansion de ces séquences.

L'extrait 20 (page 86) est un exemple net de cet environnement séquentiel. R produit une formulation (ligne 35) par laquelle elle manifeste avoir saisi l'orthographe du pub en question, laquelle a été traitée comme problématique plus tôt dans l'appel (lignes 4–24). La formulation et sa confirmation constituent ici une sortie de la résolution de troubles, préalable à la réponse à la demande initiale d'E.

De manière similaire, l'extrait 19 (page 84) est également représentatif de l'emploi des formulations à montée–descente pour clôturer des séquences de résolution de troubles. La question de H à la ligne 4 est produite en réponse à une demande d'information de la part de C, et de par ce placement séquentiel, le tour à la ligne 4 est par nécessité compris comme destiné à établir les prémisses à partir desquelles H va pouvoir répondre à la demande. Le fait que H pose une question (ligne 4) à laquelle C se voit obligée de répondre de manière négative et non préférentielle (ligne 6) indique que la réponse de C n'est pas celle à laquelle H s'attendait. La séquence [question]—[réponse] a donc visiblement forcé H à réviser sa compréhension initiale de la demande de C, comme en témoigne la marque de réception [*ah* + répétition] (cf. chapitre 4). Avec la formulation à la ligne 11, H propose une nouvelle caractérisation de l'objectif de C. Cette caractérisation souligne le fait qu'il s'agit d'une réinscription, ce qui s'avère pertinent pour la procédure institutionnelle (voir la réponse à la ligne 14, où A suggère que ce n'est pas encore exclu que C puisse réussir la première année et s'inscrire en deuxième année). Le trouble interactionnel ici est donc le fait que H doit revenir sur sa première compréhension de la demande. Par la formulation (ligne 11), H propose une résolution du trouble (sujette à la confirmation de la part de C), et c'est au terme de cette séquence de résolution que la réponse (en quelque sorte) à la demande initiale peut être donnée (ligne 14). La formulation et sa confirmation sont ainsi subordonnées au progrès de la séquence, le but commun des participants étant l'aboutissement à un accord intersubjectif sur la résolution du trouble, et ce d'une manière aussi directe que possible. C'est là l'explication de l'utilité de la confirmation non élaborée dans cet environnement séquentiel ; le progrès de la séquence plus globale est favorisé par une confirmation simple, non élaborée.

Dans l'extrait 21 (page 88), la formulation se produit encore une fois à l'issue d'une longue séquence de résolution de troubles interactionnels, en proposant

une solution à simplement confirmer, mais la fin de cette résolution mène également aux activités de pré-clôture (les projets, ligne 50) puisque le message non reçu (qui s'avère en fait reçu) a été pris pour la raison de l'appel. L'extrait 21 est ainsi, dans une certaine mesure, représentatif de tous les deux environnements séquentiels, exposés ci-dessus, qui ont trait à la clôture.

Les deux environnements séquentiels mentionnés sont donc tous deux des environnements où la formulation à montée–descente, et sa confirmation, sont produites pour clôturer et continuer, c.-à-d. pour arriver – de manière aussi directe que possible, mais en même temps de manière collaborative – à une autre phase de l'interaction : d'une part sa terminaison, d'autre part la phase post-trouble.

### 3.6.2 FORMULATIONS À MONTÉE FINALE

Par rapport aux formulations à montée–descente, les formulations à montée finale présentent une distribution plus diversifiée quant aux activités où elles se mobilisent. Pourtant, leurs environnements d'emploi sont tous distincts de ceux où l'on trouve les formulations à montée–descente. Nous avons vu (section 3.5.1) que les formulations à montée finale, qui promeuvent une réponse élaborée de la part de l'allocutaire, sont systématiquement mobilisées pour engendrer une expansion d'une séquence.

Un des emplacements séquentiels récurrents pour ces formulations est l'espace après la production d'une deuxième partie de paire par un coparticipant. Dans cette position-là, elles constituent une alternative aux marques de réception ou d'acceptation (et aux autres post-expansions minimales). Alors que ces dernières impliqueraient un mouvement décisif vers une clôture collaborativement effectuée, les formulations à montée finale servent ainsi à étendre la séquence au-delà de la première position séquentielle où elle aurait pu être clôturée. La position après la deuxième partie de paire est ainsi exploitée pour engendrer une post-expansion non minimale de la paire, elle-même une séquence basée sur la structure d'une paire adjacente ([formulation]—[confirmation élaborée]). De manière importante, les données suggèrent que l'expansion nécessaire pour atteindre un point d'achèvement de la séquence n'est pas simplement encore une confirmation, mais plutôt une élaboration au sujet de la deuxième partie de paire précédente. On peut se reporter à l'extrait 17 pour une illustration flagrante. L'extrait 15 (page 76) est également éclairant dans ce sens : même si le tour de parole aux lignes 7–8 ne donne pas exactement suite à la ques-

tion aux lignes 1–2, il sollicite un développement topical qui s’appuie sur une deuxième partie de paire déjà produite (lignes 3–5). La formulation établit ici à une connexion forte entre la deuxième partie de paire et son expansion : la formulation n’est pas une question posée de but en blanc, venue de nulle part. Elle est plutôt un prolongement, non seulement séquentiel, mais également topical, de ce qui précède.

Corollairement, à part être employées pour « raviver le feu » d’une séquence autrement en route vers la clôture (ou vers un déroulement dérivé), les formulations à montée finale peuvent être mobilisées pour résister à des tentatives d’un coparticipant de clôturer une séquence. L’extrait 14 (page 75) illustre justement cela. La séquence dont les instructions données à C (lignes 1–2 et 4) forment la deuxième partie de paire est clôturée lorsque C amorce une autre séquence avec la question à la ligne 6. Après la deuxième partie (la réponse à la ligne 8), qui est une non-réponse et une réitération des instructions déjà données, et le « .ouais » ingressif (ligne 10) qui semble être une assurance post-deuxième partie qui signale que l’UCT qui vient d’être produite est une réponse complète et exhaustive (cf. Button 1991 : 252–253), H traite la conversation entière comme mûre pour être clôturée (ligne 12). Résistant aux tentatives de clôtures de H, C emploie la formulation (ligne 11) et ranime ainsi le thème de la séquence que H traite comme clôturée, en revenant sur la question des modalités du contact entre C et la secrétaire. La résistance de C, dont la formulation fait partie, est également accomplie par l’absence de marques de réception après la citation du numéro (ligne 4) (et à la fin de l’extrait, il s’avère en fait que C n’a pas retenu le numéro, comme en témoigne la requête pour que H le répète). Ce n’est qu’après la production de la justification que C manifeste son acceptation (ligne 20) du fait qu’il lui faudra attendre le lendemain pour avoir les renseignements recherchés, et qu’il devra s’adresser à la secrétaire mentionnée.

Nous allons mentionner un autre emplacement séquentiel récurrent de la formulation à montée finale. À l’instar des formulations avec la préface *and* étudiées par Bolden (2010), les formulations à montée finale peuvent servir à engendrer des expansions nécessaires pour la production d’une réaction à ce qui a été dit avant la formulation.

#### Extrait 26 [CORAL.FTELPV04.4:58]

*(E a appelé à S pour se renseigner concernant les préparations, en cours ou à faire, pour un enterrement de vie de jeune fille auquel les deux vont assister.)*

1 S: pour demain moi j'suis en train de prépare::r eu:::h .hhh des tee shirts .hhh

2 E: [o:::h ]

3 S: [en fait] j'ai repri::s eu:::h .hh (.) leur euh carte de faire part .hhh

4 E: wa[ou]  
 5 S: [t']sais la:: le::: là où y a la:: m:::  
 6 E: où ils [(se marient)]  
 7 S: [(ils sont) la caricature où ils sont dans le quatre quatre  
 8 (.)  
 9 E: oui hh ha [ha ha]  
 10 S: [elle est ex]cellente je trouve  
 11 E: [ha (.) .hh]  
 12 S: [.mhh .t .hh et] là j'suis en train de bidouiller un truc sur eu::h mon  
 13 ordinateur et je vais essayer de les imprimer sur eu:::h m les tee shirts  
 14 (.)  
 15 E: tu peux imprimer direc- 'fin  
 → 16 tu va:::s faire de::s m:: décalco là [sur les tee shirts]  
 17 S: [oui:: voilà]  
 18 t'sais j'ai acheté les feuilles exprès ave[c le fe]r à repasser là  
 19 E: [mhm ]  
 20 (0.2)  
 21 E: ah c'est génial

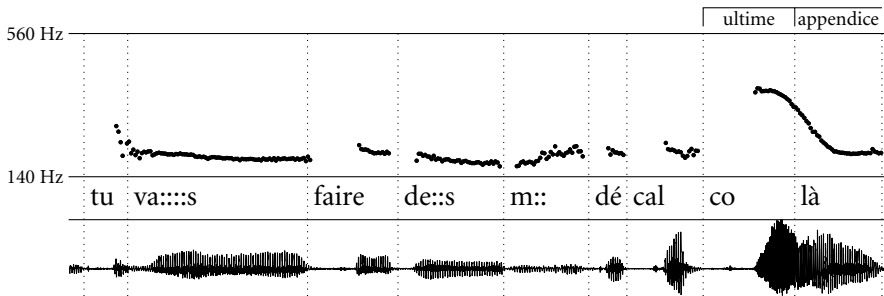


FIGURE 3.20 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour une formulation à montée finale, segmentée en syllabes. La suite de l'appendice (« sur les tee shirts ») est produite en chevauchement avec la confirmation de S. Pour cette raison, la  $f_0$  n'a pu être identifiée durant la fin du tour de parole. La partie correspondante du signal sonore est omise du tracé.

L'extrait 26 ci-dessus (un tracé de  $f_0$  est fourni dans la fig. 3.20) illustre justement comment une formulation à montée finale peut reporter à plus tard une réaction rendue pertinente avant la formulation. L'exposé de S, sur le travail qu'elle est en train de faire, atteint une place potentielle d'achèvement à la fin de la ligne 13. Au lieu de produire un accusé de réception ou une évaluation (comme aux lignes 2 et 4), E commence à la ligne 15 un énoncé qui est abandonné au profit de la formulation à montée finale à la ligne 16, promouvant une élaboration. De par la formulation, E montre qu'une expansion non-minimale est nécessaire pour qu'elle puisse produire une réaction séquentiellement pertinente à l'exposé de S. Après la confirmation (ligne 17) et l'élaboration qui suit (ligne 18), une évaluation est produite par E (ligne 21), qui par là traite l'exposé comme complet, en clôturant la séquence.

La formulation à montée finale peut ainsi être mobilisée pour reporter une réaction séquentiellement pertinente. C'est en fait cette propriété précise qui amène Bolden (2010) à analyser les formulations avec la préface *and* comme une forme d'initiation de réparation, quoiqu'une forme atypique, qui signale du trouble non pas avec ce qui a été dit, mais avec *ce qui n'a pas*, spécifiquement, été dit. Bolden (2010) soutient également que contrairement aux autres initiations de réparations, les formulations en question ne sont pas (pré-)désaffiliatives, mais plutôt affiliatives. Nous constatons que s'il y a une parenté entre les formulations et les initiations de réparation, les formulations ont des propriétés que les initiations de réparation n'ont pas en général.

## 3.7 BILAN ET DISCUSSION

### 3.7.1 BILAN

Nous avons démontré que les participants distinguent deux types de formulations, avec des caractéristiques formelles (leur prosodie), localement séquentielles (leur traitement au tour subséquent) et plus globalement séquentielles (leurs environnements séquentiels d'emplacement) qui diffèrent.

Les deux types de formulations sont désignés selon leurs contours intonatifs distincts : montée finale et montée–descente. Nous avons avancé deux descriptions complémentaires de cette distinction : l'une basée sur l'alignement du sommet mélodique, et l'autre basée sur la présence de points-clés d'inflexion dans le domaine de l'ultime et de la pénultième. Nous avons aussi montré que les UCT de formulation peuvent recevoir des ajouts (des appendices) après un premier point possible de transition. Nous avons également tenté de faire une précision sur les variations phonétiques auxquelles les deux patrons sont susceptibles (formes de l'appendice et reduplication des contours), et qui s'avèrent étiques plutôt qu'émiques, pour autant que notre étude le suggère.

Les formulations déclenchent des trajectoires distinctes selon leur format prosodique. En l'occurrence, les formulations à montée–descente sont des sollicitations d'une confirmation simple, tandis que les formulations à montée finale sollicitent une réaction en deux parties : une confirmation suivie d'une élaboration sous forme de justification ou de précision. Cette association entre la formulation et sa réponse est robuste : par exemple, une élaboration sollicitée mais non produite est traitée comme absente par les participants, c.-à-d. qu'une confirmation simple n'est pas une réponse satisfaisante à une formulation à montée finale.



Pour résumer les observations sur l'emplacement séquentiel des formulations, remarquons que les deux types de formulations se distinguent non seulement quant au format prosodique et quant au traitement au tour subséquent, mais également quant aux environnements séquentiels où elles s'insèrent. Pour forcer la description des phénomènes quelque peu, on pourrait dire que les formulations à montée–descente sont mobilisées dans des environnements où les participants s'orientent vers la clôture collaborative d'activités. Les formulations à montée finale, par contre, sont mobilisées par exemple à des moments où les participants s'orientent vers la pertinence d'une expansion d'une séquence entamée, au-delà d'un place potentielle d'achèvement, ou à des moments où une unité doit être élaborée pour qu'une réaction pertinente y adressée puisse être produite.

La distinction entre les deux catégories proposées a été repérée dans les données sans être prévue une hypothèse quelconque, et elle a ensuite été empiriquement corroborée par des éléments de preuve interactionnels, à savoir les orientations des participants. Les catégories proposées n'ont pas été construites à partir d'intuitions ou dérivées d'une théorie qui engendre des hypothèses. Il est ainsi justifié d'affirmer que la distinction catégorielle n'est pas purement analytique : les catégories proposées peuvent être considérées comme ayant une réalité et une pertinence pour les participants, en tant qu'alternatives entre lesquelles ils choisissent de manière sensée et signifiante.

### 3.7.2 DISCUSSION

Nous avons, dans ce qui précède, montré que les participants emploient de manière systématique deux pratiques connexes mais catégoriquement distinctes, formellement différenciées par leur format prosodique. De manière intéressante, Heritage et Watson (1980 : 258) affirment qu'il n'y a rien d'intrinsèquement différent entre les formulations qui visent à faire persister l'allocutaire sur le sujet de la formulation, et celles qui lui permettent de « fixer », en le confirmant, un aspect sélectionné du thème déjà traité sans s'y attarder. La visée de la formulation serait selon Heritage et Watson (1980) déterminée seulement par l'allocutaire, dans et par la réaction qu'il produit. Or nos résultats suggèrent au contraire que, au moins dans la langue française, il existe en fait des ressources par lesquelles les participants peuvent distinguer (1) les formulations qui sont conçues pour encourager l'allocutaire à s'attarder sur le thème de la formulation, et (2) celles qui ne sont conçues que pour qu'une compréhension puisse

être vérifiée, afin que l'on puisse passer à autre chose (cf. Heritage et Watson 1979 : 151). La distinction formelle entre deux types de formulations permet en fait d'expliquer la fonctionnalité interactionnelle fortement divergente des formulations, mentionnée dans la section 3.2.

La distinction que nous avons relevée ne peut pas facilement être réduite à une distinction prosodique de type grammaticale, comme celle entre affirmatif/interrogatif, souvent comprise comme une dichotomie binaire entre intonation descendante et intonation montante. Mettons que la montée–descente est une forme d'intonation descendante et ainsi un signal d'« affirmativité », et que la montée finale est un signal d'« interrogativité ». Il resterait, dans ce cas, à trouver une explication du fait que les énoncés affirmatifs engendrent systématiquement des confirmations simples, alors que les énoncés interrogatifs engendrent des confirmations élaborées.

Il s'avère que la forme du contour intonatif dénommé montée–descente présente de fortes ressemblances avec un contour « circonflexe » observé par Purson et Di Cristo (1998), et présenté comme caractéristique des *demandes de confirmation*. Purson et Di Cristo proposent une dichotomie entre les demandes de confirmation et les demandes d'information, basée sur des degrés de certitude chez l'énonciateur de la demande : presque certain dans le cas de la demande de confirmation, et incertain dans le cas de la demande d'information (1998 : 117). Même si les auteurs ne précisent pas explicitement les caractéristiques observables de ces deux catégories pragmatiques, et que leur éventuelle ressemblance aux formulations reste indéterminable, les linguistes moins expérimentés en analyse conversationnelle pourraient être tentés à les assimiler aux deux types de formulations relevés par nous. Or la dichotomie pragmatique préconisée par Purson et Di Cristo, qui reste centrée sur l'énoncé cible et non sur la séquence où il s'insère, se distingue de notre typologie de formulations à plusieurs égards. Nous tenons à souligner d'abord que l'attribution d'états cognitifs (presque certain/incertain) à des locuteurs, sur la base de leur comportement, est problématique. Ensuite, et de manière importante pour le phénomène étudié, la dichotomie pragmatique n'expliquerait pas clairement comment la demande façonne le développement subséquent de la séquence. Elle ne suffirait pas, non plus, pour rendre compte de la logique de l'emploi systématique des formulations dans certains environnements séquentiels.

Les aspects fonctionnels de ces formes linguistiques s'expliquent mieux en tant que des alternatives pour le formatage du tour de parole qui projettent des attentes interactionnelles déterminées et distinctes, dans le contexte de ce

type de tour de parole, et qui sont dès lors systématiquement mobilisées par les participants dans de dissemblables types d'environnements séquentiels. Nous aimerions souligner encore une fois que les ressources linguistiques identifiées dans ce chapitre (les contours intonatifs) ne sont que des composantes de pratiques (d'autres aspects du formatage du tour y contribuent aussi, tout comme l'emplacement séquentiel) et les mêmes ressources intonatifs (montée finale et montée–descente) peuvent être mobilisées dans d'autres pratiques sans que des parallèles de signification soient impliquées. En effet, des observations préliminaires indiquent que le même contraste ne joue pas le même rôle dans d'autres pratiques – même pas dans des pratiques qui peuvent intégrer les deux contours intonatifs et qui sollicitent une confirmation, telles les hétéro-initiations de réparation. Une implication importante est que tout traitement de contrastes intonatifs dans la parole en interaction qui procède à l'attribution de sens aux contours intonatifs eux-mêmes, sans prendre en compte l'action et la séquentialité de la parole, semble voué à l'échec.



---

## CHAPITRE 4

# LA MARQUE DE RÉCEPTION [AH + RÉPÉTITION]

---

### 4.1 INTRODUCTION

Ce chapitre est consacré à une pratique, dans la parole en interaction, dont les caractéristiques formelles sont les suivantes : un locuteur produit la particule *ah* suivie d'une répétition partielle ou complète du tour précédent produit par l'interlocuteur. Cette pratique conversationnelle, sensible à l'organisation séquentielle, est mise en œuvre par des participants pour accomplir des tâches interactionnelles précises, qui seront spécifiées ci-dessous sur la base d'observations d'occurrences particulières formant une collection.

Étant donné la place centrale accordée en analyse conversationnelle à l'*action* (voir section 2.2.1), privilégiée par rapport à la forme linguistique isolée, on peut s'interroger sur l'intérêt d'une collection d'occurrences rassemblées principalement en vertu de leurs caractéristiques partagées *formelles*. Quelques observations préliminaires sur un exemplaire du phénomène considéré nous permettront d'y répondre, et de commencer à nous faire une idée du type d'énoncé auquel nous avons affaire dans la collection.

**Extrait 27** [UBS.187\_000000BC.0:00]

(*C appelle sa mère (M) à son poste à l'UBS.*)

- 1 M: U.B.S. bonjou::r
- 2 (0.5)
- 3 C: oui c'est moi::
- 4 (.)
- 5 M: ah c'est toi:::
- 6 (0.3)

7 C: oui::  
 8 M: oh (t'étais) rendormie ma chéri:::e  
 9 C: oui:: [ha ha]  
 10 M: [ ou]i:::::  
 11 (0.3)  
 12 C: .t .h[.hhh ]  
 13 M: [tu viens de t]e leve:::::r  
 14 C: n::::::::::oui::  
 15 (.)  
 16 M: oui:::: mais c'est bie:::n qu'est ce que tu veux me dire

Lorsque C s'est auto-identifiée en prenant la parole (« oui c'est moi »), le tour de parole suivant produit par M (« ah c'est toi ») illustre l'emploi de la pratique cible. On peut faire la simple observation suivante : lorsque M répète une partie de ce qu'a dit C, avec la préface « ah », l'expression linguistique et son emplacement séquentiel concourent à communiquer que M a entendu, capté et enregistré ce que dit C. Si les répétitions forment toujours quelque lien avec l'énoncé précédent qui se voit répété, elles ne servent pas toujours à accuser réception, comme ici : elles peuvent également servir à *répondre*, c.-à-d. à produire une deuxième partie de paire, comme le ferait la répétition de réponse dans le couple : –*On se voit demain?* –*On se voit demain*. Par ailleurs, les répétitions peuvent servir à solliciter une confirmation, pour vérifier que l'on a bien entendu. Comme nous le verrons plus loin, bien des tâches accomplies par les répétitions dans ces différentes positions séquentielles ont été précédemment explorées. Il s'avère que la fonction générale que la construction [ah + répétition] remplit dans la position séquentielle illustrée ici, que l'on peut provisoirement dénommer *marque de réception*, paraît de loin la plus courante pour cette construction. En fait, c'est en tant que marque de réception, entrant dans une certaine connexion séquentielle avec son contexte local immédiat, que la construction [ah + répétition] sera abordée dans cette étude. Nous rappelons que si la composition d'une forme linguistique est rarement associée, de manière stable, à la réalisation d'une action sociale particulière, la composition et la position prises ensemble le sont souvent (Mondada 2005, 2008b). Soulignons donc, pour répondre à la question posée ci-dessus sur l'intérêt de la collection, que cette étude ne porte pas en premier lieu sur une forme linguistique, mais sur une *pratique*, qui consiste à *l'exploitation d'une ressource linguistique distincte, dans une position séquentielle distincte, ayant des conséquences distinctes pour l'action transmise par le tour de parole* (voir section 2.3; cf. Heritage 2011).

Une deuxième observation : avec [ah + répétition], M réussit à communiquer non seulement qu'elle a capté que c'est sa fille à l'appareil, mais aussi qu'elle ne le savait pas en produisant la formule de réponse institutionnelle « U.B.S.

bonjou:r », qui n'aurait vraisemblablement pas été choisie si M savait qu'elle était en communication avec sa fille. L'ajout de la préface *ah* nous semble donc significatif, dans la mesure où elle permet à M de montrer qu'elle est maintenant au courant de quelque chose (l'identité de l'appelant) qu'elle ne savait pas en produisant son tour de parole initial (ligne 1), quoique le numéro de l'appelant lui soit affiché sur un écran. Ainsi, M reconnaît rétrospectivement avoir produit une formule de réponse inadéquate, justement en indiquant qu'elle vient d'apprendre que c'est sa fille qui appelle. Comme nous le verrons plus loin, la particule *ah* est cruciale pour l'accomplissement de cette tâche interactionnelle. En prétendant avoir subi un changement d'état en matière de connaissances ou de conscience, M accorde au renseignement essentiel un statut d'accepté ou d'admis, plus difficilement atteignable par une répétition sans la particule. Une telle répétition, en fait, serait davantage susceptible, selon le formatage du tour, d'accomplir soit une manifestation d'incrédulité ou de contestation (en tant qu'initiateur de réparation), soit un accusé de réception plus « sec » ou constant, accordant au renseignement réceptionné un rôle moins crucial. Somme toute, comme le premier énoncé de M (ligne 1), et non seulement l'énoncé réceptionné (ligne 3), est impliqué dans le travail accompli par la pratique cible, il s'avère qu'un domaine plus grand que l'échange renseignement-réception est concerné, ce qui souligne l'importance d'une analyse qui prenne au sérieux l'imbrication des ressources linguistiques dans la séquentialité de l'interaction.

Ces observations préliminaires nous amènent à quelques différentes pistes de la littérature existante, qu'il conviendra de survoler avant de présenter le résultat de notre étude empirique. D'abord, il s'agit des recherches qui ont pour ambition d'élucider des phénomènes reliés à ce que nous avons dénommé la fonction générale « marque de réception ». Dans ce contexte, nous ferons brièvement le point sur les recherches qui concernent la catégorie générale des *signaux d'écoute*. Ensuite, nous ferons un bref retour sur quelques études qui portent sur la répétition en conversation. Finalement, nous citerons quelques travaux qui ont mentionné spécifiquement, en passant, la construction [*oh* + répétition] en anglais, qui s'avère d'une certaine pertinence pour notre étude.

Avant d'y arriver, il convient seulement de préciser comment la suite de ce chapitre est disposée.

- Nous offrirons d'abord, dans la section 4.2, quelques repères sur les axes, mentionnés ci-dessus, de la recherche existante, afin de situer notre étude et l'apport que nous nous proposons de faire.
- Nous décrirons ensuite (section 4.3) le rôle générique de la pratique cible

dans l'interaction. Étant donné l'indexicalité irrémédiable du langage (Garfinkel 1967; Garfinkel et Sacks 1970), ce rôle générique ne détermine que partiellement les propriétés des cas particuliers, ce qui veut dire que chaque cas demeure finalement unique, puisque partiellement déterminé également par les contingences de chaque situation locale d'énonciation. L'étude d'une collection d'occurrences permet ainsi de déceler la composante générique et récurrente, sans perdre de vue la composante locale et située des occurrences situées, particulières et uniques, et toute la complexité qu'elle entraîne (cf. Sidnell 2013). Il s'agit donc de mettre au jour le caractère systématique et reconnaissable, mais en même temps flexible et malléable, de la pratique étudiée.

- La section suivante (4.4) exposera en plus grand détail les environnements séquentiels où la pratique est mobilisée, et montrera comment son fonctionnement interactionnel générique trouve son utilité dans ces environnements précis. Nous éluciderons donc le rapport entre l'UCT cible et la séquence que forment les tours de parole précédents.
- Dans la section 4.5, nous examinerons des actions qui sont accomplies dans la même séquence que la pratique cible, notamment ce qui a été nommé les « activités associées à la correction » (*attendant activities*, Jefferson 1987). Ces actions fournissent une ressource analytique, et apportent des éléments de preuve importants qui permettent de renforcer et d'affiner l'analyse.
- Ensuite, nous ferons dans la section 4.6 un effort pour vérifier la discriminabilité du travail interactionnel accompli par la pratique cible, c.-à-d. montrer que, lorsqu'elle est employée, elle est significativement choisie parmi des alternatives possibles pour effectuer un travail interactionnel que les autres alternatives ne seraient pas en mesure d'effectuer. Nous nous pencherons donc ici sur des non-occurrences de la pratique cible, dans des contextes potentiels d'occurrence, pour consolider l'analyse que nous proposons en ce qui concerne le rôle distinct de la pratique en question.
- Dans la section 4.7, nous démontrerons que divers aspects du formage phonétique spécifient le caractère *problématisant* ou *non* du tour en question, au-delà du rôle interactionnel générique de la pratique. Ainsi, des ressources phonétiques comme l'intonation et les détails articulatoires sont exploitées pour *spécifier* l'action accomplie à l'aide de la pratique cible. Cette différenciation imprègne également d'autres dimen-



- sions d'organisation de l'interaction.
- Finalement, la section 4.8 présente un bilan concis des résultats principaux du chapitre, ainsi que qu'une brève discussion de ces résultats.

## 4.2 RECHERCHES ANTÉRIEURES

### 4.2.1 LES RÉGULATEURS

De nombreuses études ont été consacrées aux objets interactionnels qui sont parfois agglomérés par les termes de *back-channel*, de *feedback*, de *régulateurs*, de *signaux d'écoute*, ou encore d'autres termes. Suite à l'introduction par Yngve (1970) du terme *back-channel*, Sinclair et Coulthard (1975 : 42) et Duncan et Fiske (1977 : 201–202) entre autres ont classé dans la même catégorie des marques comme *mm hm, uh huh, yeah, right, oh* et *I see*, et des complétions collaboratives de phrases syntaxiques, des demandes de clarification, et encore d'autres types d'énoncés brefs ainsi que certains mouvements corporels<sup>1</sup>. Souvent, les répétitions ont aussi été comptées dans cette catégorie hétéroclite (par exemple dans Clancy *et al.* 1996 et Cosnier 1988, 1989). Tous ces objets ont au départ été traités comme un groupe uniforme d'objets interchangeables, en présupposant que toutes les contributions brèves à l'interaction, distinctes des tours de parole dans le *main channel*, ont largement la même fonction, laquelle consisterait à manifester l'attention et la compréhension (cf. Laforest 1992a : 28; Cosnier 1989 : 240). En outre, la délimitation du phénomène a été vague et traitée comme non problématique, voire triviale, souvent par une énumération de quelques formes suivie d'un « et cetera » (Gardner 2001 : 15). Régulièrement considérées comme faciles à identifier, et distinctes des tours de parole plus substantiels, on a fait « de l'étude des très brèves contributions verbales un champ séparé de celle du discours entendu au sens de contenu sémantique » (Laforest 1992a : 27). On a ainsi postulé que ces formes peuvent être étudiées indépendamment de leur contexte séquentiel local d'occurrence (où elles prennent pourtant leur signification première, à notre sens). Cette conception est recyclée par bien des études qui s'inscrivent dans des cadres méthodologiques privilégiant l'étude quantitative de la distribution de ces objets, plutôt que l'analyse détaillée des occurrences particulières (voir Cosnier 1988, 1989; Clancy *et al.* 1996; Koiso *et al.* 1998; Ward et Tsukahara 2000; Edlund et Heldner 2005; Bertrand *et al.* 2006,

1. Pour un compte-rendu plus complet de travaux sur ce thème, voir Gardner (2001) ou Laforest (1992a).

2009 entre autres)<sup>2</sup>. En effet, Ward et Tsukahara décrivent les *back-channels* comme « neutres en ce qui concerne la fonction discursive » (2000 : 1184, notre traduction), et les définissent explicitement comme facultatives.

En restituant l'appartenance et l'apport des *régulateurs* à des séquences d'actions, un certain nombre de travaux dans la tradition conversationnaliste ont contribué à une conception plus complexe et diversifiée de ces objets. Par exemple, Schegloff (1982), Jefferson (1984, 1993), Heritage (1984a), Mazeland (1990) et Zimmerman (1993) ont démontré que les différents régulateurs ont des propriétés uniques et spécifiables, en montrant que les détails de leur usage sont ordonnés et raisonnés, et non pas aléatoires et désorganisés. Comme l'a remarqué Schegloff (1982) à propos des *continueurs*, il est ordinaire de rencontrer dans la littérature une analyse des *back-channels* selon laquelle ils *manifesteraient l'attention et la compréhension* ou quelque chose du genre. Or le fait de manifester l'attention et la compréhension n'est pas une propriété exclusive d'un objet comme *uh huh*, et une telle analyse sommaire n'expliquerait pas pourquoi un locuteur utiliserait à un moment donné *uh huh* plutôt qu'un autre objet quelconque dans le vaste ensemble d'objets capables de manifester l'attention ou la compréhension. Dans le même article, il est démontré que l'usage, à un point précis dans l'interaction, d'un objet dans la catégorie continueurs, tel *uh huh*, peut être non pas facultatif mais attendu au point d'être requis pour la continuation de la séquence (Schegloff 1982 : 85). Cette conception s'oppose nettement à l'idée que les *back-channels* sont des objets dépourvus de fonctionnalité discursive dans la conversation, et dont l'usage approprié se définit uniquement en fonction de leur fréquence d'emploi. Schegloff (1982 : 87–88) montre aussi qu'en produisant un continueur, on renonce activement à une occasion d'initier une réparation sur ce qui vient d'être dit. Renoncer à initier une réparation est une action exactement inverse à celle que l'on accomplit par une demande de clarification. Dans cette optique, le fait de rassembler les deux types d'énoncés dans une seule catégorie, telle que *back-channel*, n'est pas analytiquement soutenable.

La critique principale de l'approche distributionnelle des phénomènes interactionnels (en l'occurrence des régulateurs), soulevée par l'analyse conversationnelle, tourne donc autour du fait qu'il est problématique de décontextualiser les objets examinés et les réduire à des catégories établies *a priori*, en vue

2. Une bonne raison pour cette prise de position est la volonté d'opérationnaliser et de faire des prédictions (cf. par exemple Edlund *et al.* 2010).

d'engendrer des classes d'équivalence qui serviront de point de départ pour une analyse qui va aboutir à des résultats quantitatifs. De la sorte, toute variation intra-catégorique, pourtant potentiellement signifiante, est éliminée dans une étape préparatoire. Schegloff (1993 : 102) note à ce propos que même l'analyse quantitative des interactions, qui étudie un grand nombre de cas uniques, ne peut se passer de l'analyse qualitative comme une première étape analytique lors du codage, même si elle veut insister sur l'étape analytique subséquente : le traitement des données codées. La conception qui sous-tend l'approche quantitative aux interactions est que les faits sociaux, y compris la langue parlée en interaction sociale, ne peuvent être ordonnés qu'au niveau « macroscopique », cet ordre ne pouvant être rendu visible que par des analyses statistiques. Contrairement à cette conception, les travaux en analyse conversationnelle proposent que l'interaction est ordonnée au niveau « microscopique », dans les détails des événements situés et contextualisés dans leurs environnements séquentiels endogènes, et non forcément au niveau de l'agrégat d'événements décontextualisés (Zimmerman 1993 : 190 ; Schegloff 1993 : 117 ; Sacks 1995a : 27–28, 65).

Dans la perspective de l'analyse conversationnelle, les régulateurs sont doublement reliés au contexte séquentiel. D'une part, l'emploi de ces marques est façonné par la manière dont l'usager analyse ce qui précède, faisant preuve d'un ajustement détaillé à l'activité en cours. D'autre part, l'emploi des régulateurs façonne en même temps le développement séquentiel subséquent, par des propriétés projectives qui ont des conséquences observables pour l'interaction.

Dans cette optique, les études qui ont examiné les tâches interactionnelles accomplies par ces objets ont attiré l'attention sur plusieurs aspects de l'organisation séquentielle de l'interaction (potentiellement reliés entre eux) sous lesquels les régulateurs peuvent se différencier, par exemple :

1. Le degré auquel l'usager d'un régulateur signale son engagement à revendiquer le droit privilégié à la parole, c.-à-d. dans quelle mesure celui qui produit le régulateur projette une revendication imminente de la parole (cf. Beach 1993 ; Drummond et Hopper 1993 ; Jefferson 1984, 1993, mais également de Gaulmyn 1987 : 212–213).
2. Le degré auquel le régulateur attribue une complétude (aux fins pratiques de l'occasion) à ce qui s'est passé jusque-là, par exemple en indiquant avoir reconnu un moment potentiel de complétude d'un renseignement ou d'un récit fourni par autrui, ou en indiquant le moment où l'on estime

avoir eu une réponse satisfaisante à sa question (cf. Gardner 1997, 1998; Goodwin 1986b; Heritage 1984a; Schegloff 1982).

3. Le degré auquel le régulateur encourage, voire sollicite, une réaffirmation et/ou une élaboration de ce qui vient d'être dit ou, au contraire, projette ou accomplit une clôture de la séquence (cf. Heritage 1984a; Local 1996; Maynard 1997; Kaimaki 2012).

Les études qui ont révélé toute cette variabilité illustrent donc le fait que les riches ressources susceptibles d'être comprises dans la catégorie imprécise de *back-channels* – qu'il s'agisse des continueurs, des topicalisateurs (cf. Mondada 2003b : 200), des évaluations (Goodwin 1986b), des complétions collaboratifs (Lerner 2004), des accusés de réception de nouvelles (*news receipts*) (Local 1996) ou d'autre chose – sont exploitées de façon systématique et ordonnée, d'un côté selon l'interprétation que les participants font de l'activité en cours, et de l'autre selon la direction dans laquelle ils cherchent à la mener. Le caractère systématique et ordonné de l'usage peut également être observé au niveau du format phonétique et prosodique des régulateurs (Heritage 1984a; Local 1996; Freese et Maynard 1998, entre autres). Mais Kaimaki (2012) a montré pour l'anglais et le grec que des contrastes signifiants, dans le domaine des régulateurs, ne peuvent pas être présumés, ni trivialement déterminés. Ainsi, en anglais les accusés de réception sans *valence*, c.-à-d. les accusés de réception qui n'attribuent pas au renseignement réceptionné une valeur positive ou négative (voir Maynard 1997; Freese et Maynard 1998), ne sont pas interactionnellement différenciés par le choix entre intonation montante et intonation descendante (Kaimaki 2012). Ainsi, ce contraste intonatif qui se voit souvent attribuer un rôle crucial n'est pas interactionnellement signifiant indépendamment de l'action accomplie dans le tour de parole qui véhicule la forme intonative. De plus, en grec, le contraste qui peut être démontré comme étant signifiant pour ce genre d'énoncé n'a pas trait à l'intonation montante/descendante, mais à la durée et à l'alignement du sommet intonatif par rapport au matériau segmental (Kaimaki 2012).

Dans le domaine de la linguistique française, il manque largement des études systématiques de régulateurs particuliers. Les études existantes des régulateurs prennent pour objet des panoplies de formes linguistiques, le plus souvent classées en quelques sous-catégories au terme général « *back-channel* » ou un terme équivalent (Bertrand *et al.* 2009, 2006; Vincent *et al.* 1995; Laforest 1992a,b, 2006; Cosnier 1988, 1989; de Gaulmyn 1987; Fontaney 1987). Par

conséquent, ces études n'ont pas attaché d'intérêt particulier au caractère systématique et ordonné de l'usage contextualisé des formes particulières, en tant que régulateurs. Ce chapitre est une première tentative de remédier quelque peu à cette situation.

#### 4.2.2 LES RÉPÉTITIONS

Il existe un nombre important d'études du phénomène d'hétéro-répétition dans la conversation. (Pour quelques études de l'auto-répétition en interaction, voir Curl 2002, 2004, 2005; Curl *et al.* 2006.) Les répétitions sont depuis longtemps considérées dans la littérature linguistique en tant qu'un type particulier de question, les *questions-échos* (voir par exemple Bolinger 1957; Quirk *et al.* 1985; Halliday et Hasan 1976). En s'attaquant aux répétitions attestées dans des conversations, Norrick (1987) tente de faire une taxonomie des fonctions des répétitions en conversation, mais l'explicitation de ces fonctions, quoique illustrée par des exemples authentiques, reste plutôt générale. L'auteur met l'accent sur la recherche de fonctions globales de la répétition (plutôt que particulières), en rapprochant les auto-répétitions des hétéro-répétitions, et sur la répétition en tant qu'un moyen pour générer de la cohérence discursive. Tannen (1987) avance un point de vue fondamentalement semblable, insistant sur l'effet de production de cohérence, de fluidité discursive ou d'engagement interpersonnel : « les répétitions et les variations transforment les énoncés individuels en discours unifié » (Tannen 1987 : 588, notre traduction). Tannen envisage aussi un éventail d'usages interactionnels des hétéro-répétitions, mais ne s'étend pas davantage sur les détails du fonctionnement de ces usages. Les exemples de Tannen étant souvent des séquences de plusieurs répétitions, parfois mieux caractérisées comme répétitions modifiées ou comme des variations sur un thème, sa discussion focalise l'effet accumulé des répétitions sur le discours plutôt que l'effet instantané accompli, dans l'interaction, par chaque répétition particulière. En adoptant une optique plus centrée sur l'imbrication séquentielle des répétitions dans la conversation, Schegloff (1996a : 177–179) trace les grandes lignes des différentes positions séquentielles dans lesquelles les répétitions s'emploient systématiquement, et accomplissent des choses diverses. Les hétéro-répétitions se retrouvent :<sup>3</sup>

- en première position dans une séquence (action initiatrice), remplissant la fonction d'initiation de réparation, correspondant typiquement

3. Les références aux études pertinentes sont ajoutées par nous.

à la *question-écho* (cf. Benjamin et Walker 2013; Drew 2003b; Jefferson 1972; Robinson 2009; Robinson et Kevoe-Feldman 2010; Robinson 2013; Schegloff *et al.* 1977 : 368; Schegloff 1997a; Selting 1996b; Sorjonen 1996; Svennevig 2008; Wu 2006)

- en deuxième position (action réactive), par exemple en tant que réponse à une question, ou en tant que confirmation d’une allusion (cf. Schegloff 1996a; Sorjonen 2001a : 72–80, 2001b; Svennevig 2003; Heritage et Raymond 2012), ou encore en tant que répétition de la question, servant de « préface » à la réponse à celle-ci (Bolden 2009; cf. également Schegloff 1997a : 531–536, et le cas particulier considéré dans Couper-Kuhlen 1996)
- en troisième position (*sequence-closing third*), en tant qu’accusé de réception (cf. Goldberg 1975 : 276–278, qui examine les répétitions en tant qu’accusés de réception de consignes; Sorjonen 1996; Schegloff 1997a : 527–531; Svennevig 2004). Notamment, Robinson (2009) a montré que la répétition peut servir à enregistrer une correction, indépendamment de l’acceptation de celle-ci (cf. en particulier Robinson 2009 : 570).

La position dans la séquence a ainsi une incidence avérée sur l’effet produit par la répétition. Or il importe de ne pas réduire l’analyse séquentielle à l’étiquetage superficiel des première, deuxième et troisième positions dans la paire adjacente. Schegloff (1997a) examine la répétition, et d’autres ressources pour l’initiation de réparations, en se demandant pour quelles *autres* actions elles peuvent être mobilisées. Son investigation fait ressortir l’affinité et la parenté (voire le manque d’une frontière claire) entre les différentes pratiques qui mobilisent la ressource qu’est la répétition. Par exemple, la question de déterminer quelle position séquentielle (finale ou initiale) la répétition finit par occuper – marque de réception ou initiation de réparation – peut s’avérer contingente, c.-à-d. que les pratiques conversationnelles rendent pertinentes plusieurs analyses alternatives pour les participants (cf. Sorjonen 1996; Svennevig 2004). Est parfois contingente, dans ce cas particulier, l’absence ou la présence d’une réaffirmation de l’élément répété, qui peut ainsi être traité soit comme « réceptionné », soit comme « à confirmer » (Schegloff 1997a : 527–531). Le message n’est pourtant pas celui d’une subjectivité absolue, rendant toute analyse formelle impossible : l’intersubjectivité en interaction serait irréalisable si les formes linguistiques exploitées dans la construction des actions n’imposaient pas de très fortes contraintes à l’interprétation. Si plusieurs analyses sont possibles et plausibles pour les participants, elles sont néanmoins en nombre limité. Le message, par contre, est qu’il convient d’entreprendre une analyse séquentielle attentive,

en vue de découvrir ce que la répétition accomplit dans le contexte local des particularités de chaque cas unique. Une implication pour ce chapitre est que nous analyserons des répétitions avec la préface *ah*, qui semblent susceptibles de donner lieu à des développements subséquents variés, en tant qu'engendrées par une même pratique, ou plus précisément par un ensemble de pratiques apparentées.

### 4.2.3 LA CONSTRUCTION [OH + RÉPÉTITION] EN ANGLAIS

La particule française *ah* est souvent considérée comme comparable à la particule *oh* en anglais (voir par exemple Mondada 2009 : 334–343, 2007b : 219; Horlacher 2012 : 211–212). La particule *oh* en français, en revanche, a été étudiée par Bert *et al.* (2008a), surtout dans sa fonction de démarcateur de discours rapporté. Il convient de signaler que nous n'avons pas rencontré d'occurrences de [*oh* + répétition] en tant que marque de réception en français<sup>4</sup>.

Par la particule *oh* en anglais, le locuteur propose avoir subi un changement d'état quant à la connaissance, à l'attention ou à la conscience (cf. Heritage 1984a, 1998, 2002, entre autres). Si elle est employée comme marque de réception d'un renseignement (ou comme un constituant d'une telle marque), la particule anglaise *oh* propose que le renseignement réceptionné a provoqué

4. L'extrait suivant peut être donné en exemple de l'emploi de [*oh* + répétition] :

Extrait 28 [CORAL.FTELPV09.2:25]

*(E a appelé son amie E pour lui demander si elle a le numéro de téléphone pour un bar dont les deux ont parlé. E n'a pas réussi à le trouver sur Internet. S est en train de regarder sur son ordinateur pour chercher le numéro dans sa correspondance avec d'autres personnes, quand elle aperçoit un message qui semble lui être inédit.)*

- 1 S: et t'as regardé sur les moteurs de recherche quand tu fais euh  
 2 tie::ns j'ai un message de Tatiana  
 3 (0.9)  
 4 S: hm  
 5 (0.2)  
 6 E: .t o::h Tatiana l'ex eu::h de Mich[el ]  
 7 S: [ouais] ouais  
 8 (.)  
 9 E: .k a::h  
 10 (0.6)  
 11 S: eu:::~::~:h (0.3) sur Internet t'as rien vu

Les rares occurrences que nous avons relevées manifestent le caractère d'avoir [*oh* + répétition] comme un premier constituant du tour, comme ici où l'élément répété fait l'objet d'une réparation. La construction [*oh* + répétition] semble moins autonome que la marque de réception [*ah* + répétition], la première étant plutôt un premier constituant qui *fait partie* d'un tour de parole, sans en former un tout seul.

un changement d'état de connaissance (non renseigné  $\Rightarrow$  renseigné). Heritage (1984a) offre un exemple de l'emploi de [oh + répétition] comme une réaction à des « contre-affirmations » (*counter-informings*) : « – It looks like beef 'n bean curd. [...] – I think it's pork. – Oh. Pork. »<sup>5</sup>. Il paraît ainsi, à l'instar de ce que laissent croire nos observations préliminaires ci-dessus sur [ah + répétition], que le tour *avant* le tour réceptionné est impliqué, d'une manière ou d'une autre, dans le travail accompli par la marque de réception [oh + répétition] en anglais. Cette étude examinera de plus près comment la marque de réception française s'articule à son contexte séquentiel.

Robinson (2009) décrit une pratique qui consiste à répéter une contre-affirmation afin de la contester, tout en offrant au contre-affirmateur une occasion de la modifier ou justifier. Une variation de cette pratique, mentionnée par Robinson, est l'ajout de la préface *oh*. Robinson (2009 : 581) propose que, lorsque la particule *oh* est employée en tant que préface à la répétition, elle apporte un air d'acceptation provisoire ou hésitante à cette pratique. Dans cette optique, la pratique qui implique la construction [oh + répétition] s'éloigne de la contestation pour s'approcher de la marque de réception. Cette affirmation, de nouveau, n'est pas sans rappeler nos observations préliminaires sur le fonctionnement de la marque de réception [ah + répétition].

On ne peut pas ne pas remarquer qu'il y a des similitudes entre [oh + répétition] (angl.) et [ah + répétition] (fr.). Cela dit, notre étude porte sur une pratique conversationnelle en français, et ne se veut pas comparative. La stabilité, dans ce contexte séquentiel et au-delà, de l'association entre les particules de changement d'état *oh* (angl.) et *ah* (fr.) reste à déterminer.

### 4.3 RÔLE GÉNÉRIQUE DE LA PRATIQUE

Avant d'en arriver à nos résultats principaux, précisons quelque peu le phénomène cible pour le délimiter des phénomènes connexes. Nous avons affaire à des énoncés où la particule n'est pas séparée de la répétition par une pause. La répétition peut être soit complète (un tour de parole entier est répété, avec la

5. D'autres exemples de [oh + répétition] comme réaction à une contre-affirmation sont donnés dans Local (2004 : 378) et dans Clift (2001 : 259), par exemple. En revanche, il nous semble que le phénomène étudié par Local (1996), « *oh* plus partial repeats of prior turn », est quelque chose d'assez différent. Il s'agit plutôt de « pro-répétitions » ou « répétitions elliptiques » (*pro-repeats*, voir Schegloff 2007 : 155 ; Heritage 1984a : 339–344 ; Jefferson 1981 : 62–66), par exemple : *–I went home yesterday morning real early. –Oh you did?*. Ce genre d'expressions ne semble pas avoir d'homologue direct en français.



préface *ah*), soit partielle (une partie ou un constituant du tour de parole est répété, avec la préface *ah*). La répétition peut être produite avec des transpositions des pronoms et des déictiques qui sont dues au fait qu'entre les deux productions, il y a un changement de locuteur (comme dans l'extrait 27 : *c'est moi* ⇒ *ah c'est toi*). Nous avons également inclus des occurrences où il y a transposition entre substantif et pronom (par exemple, *l'Espace est vendue* ⇒ *ah elle est vendue*). Sont incluses aussi des répétitions avec des simplifications syntaxiques et omissions mineures, pourvu qu'elles restent reconnaissables comme des répétitions (*c'est quelque chose qui est obligatoire* ⇒ *ah c'est ∅ obligatoire, j'ai déjà fait une année à la fac* ⇒ *ah vous avez ∅ fait une année à la fac*). Les répétitions plus substantiellement modifiées, et les véritables paraphrases, ont été exclues (cf. Schegloff 1996a : 179, 1997a : 525). Il est fondamental de souligner que la délimitation pertinente du phénomène n'a pas été déterminée *a priori*, mais elle a émergé au fur et à mesure de la constitution de la collection. Une raison pour l'inclusion des répétitions avec des modifications mineures a été, tout simplement, que ces occurrences-là ne semblaient pas fonctionnellement distinguables des répétitions lexicalement identiques, ce qui n'était pas connu au moment où la collecte préliminaire d'occurrences a été commencée (cf. Schegloff 1997a).

Après ces indications sur la forme linguistique de la pratique cible, essayons d'explicitier ce qu'elle permet de faire de manière générique. Nous proposons que la pratique [*ah* + répétition] est employée par un locuteur *pour accuser réception du tour de l'interlocuteur tout en indexant son propre tour précédent comme inadéquat*. L'expression « inadéquat » est vague à dessein, pour refléter la diversité des types d'inadéquations que les participants répertorient et définissent comme telles. Nos observations préliminaires sur l'extrait 27 ont commencé à pousser notre analyse dans ce sens, lorsque nous avons vu que M, en accusant réception du renseignement, traite sa propre formule de réponse comme inadéquate (pour une conversation avec sa fille). Un autre cas (extrait 29) qui illustre cet usage, propre à la pratique cible, nous permettra de faire une analyse plus approfondie.

**Extrait 29** [UBS.430\_000001AF.0:39]

(*P appelle sa collègue A qui gère les voitures de leur département, pour voir s'il peut utiliser une voiture particulière.*)

- 1 P: est ce que t'a::::::::::s l'Espace:::e à::::: disposition  
 2 A: a::::h no::::n l'Espace est vendue mon pauvre Pierre-Louis  
 → 3 P: ah elle est ve::ndu[e ]  
 4 A: [ou:]:i::::

5 (0.5)  
 6 P: co[mment (\*)]  
 7 A: [elle est] partie au domaine l'Espace  
 8 (1.2)  
 9 P: merde j'savais même pas ça  
 10 (.)  
 11 A: ouais  
 12 (.)  
 13 P: j'croisais qu'on (l')avait toujours  
 14 (.)  
 15 A: .non  
 16 (0.7)  
 17 A: no[n]  
 18 P: [e]lle est ve::ndu:::[:::.....e ]  
 19 A: [tout à fait]  
 20 (0.7)  
 21 P: .hhh qu'est ce qu'on a comme bagnole à Vannes centre

La demande initiale par P (ligne 1) sonde si l'Espace est disponible, par quoi il semble qu'il faut comprendre *si elle est disponible ou si un autre collègue l'emprunte en ce moment*. La suite projetée par cette demande devrait impliquer une négociation des modalités d'accès à la voiture en question. Or la réponse fournie (ligne 2) va dans un autre sens que celui projeté par la demande. Notons que la particule *ah* en position initiale d'une *réponse* peut être exploitée pour résister aux présuppositions, à la pertinence ou à l'à-propos de la question (cf. Heritage 1998 sur cette fonction chez la particule *oh* en anglais), et de toute apparence c'est ce que fait le « ah » à la ligne 2. À la ligne 3, P accuse réception de ce renseignement par [*ah* + répétition] (avec pronominalisation du substantif), et A réaffirme (ligne 4). Après le silence qui suit (ligne 5), P semble commencer à solliciter un développement de la part d'A (ligne 6), quoique A soit vraisemblablement déjà sur le point d'en démarrer un (ligne 7). Les participants enchaînent avec deux échanges (lignes 9–11 et 13–17) où P, en plus d'indiquer que ce renseignement est une mauvaise nouvelle, évoque (avec des phrases à l'imparfait) sa compréhension préalable (son état de connaissance antérieur) sur laquelle a été fondée sa demande initiale. L'expression « j'savais même pas ça » est frappante : une des prémisses typiques d'une question est que le questionneur ne connaît pas la réponse, donc le fait de signaler explicitement, après la réponse, un manque préalable de connaissances est remarquable, et révèle que la réponse d'A ne fait pas que simplement fournir un renseignement auquel P n'avait pas accès. La séquence telle qu'elle se développe à partir de la ligne 2 se distingue donc nettement de ce que projette la demande initiale, car P y cherche une information à laquelle il n'est justement pas censé avoir accès. Si une réponse congruente à cette projection avait été donnée, ratifiant

les prémisses de la question, que ce soit *oui tu peux venir la chercher* ou *non monsieur X l'a jusqu'à demain après-midi*, une remarque du genre « je savais même pas ça » n'aurait pas été une réaction subséquente plausible de la part de P, précisément parce qu'il s'agit d'une information privilégiée de sa collègue qui gère les voitures. La pertinence des commentaires de P sur son manque d'information s'explique donc si on les comprend comme justifiant la demande : c'est parce qu'il ne savait pas que la voiture était vendue qu'il a posé la question dont une des prémisses était erronée. En attirant l'attention sur la révision de ses connaissances, un locuteur peut ainsi donner une justification en quelque sorte de son comportement antérieur, qui apparaît inadéquat depuis la mise au courant. Le mot « même » souligne aussi ce que l'on peut soupçonner dans les propos de P : la reconnaissance du fait qu'il était peut-être censé être au courant, ou éventuellement la plainte que quelqu'un aurait dû le mettre au courant, pour qu'il n'ait pas à faire une telle demande insensée. À la fin de l'extrait (ligne 18), une répétition (sans préface) qui réitère le renseignement crucial et n'apporte rien de nouveau, avec une voyelle finale dévoisée et très allongée, contribue à clôturer la séquence. À la ligne 21, P amorce une nouvelle séquence.

Revenons aux lignes 2–3, et à ce que les participants y accomplissent. La réponse à la demande, à la ligne 2, n'apporte donc pas un renseignement simplement nouveau, ni un renseignement simplement inattendu, mais un renseignement qui résiste à, voire corrige, une des prémisses de la question (que l'Espace appartient au parc des voitures possibles à emprunter). Ainsi, A représente la demande comme inadéquate. À la ligne 3, spécifiquement à l'aide de la pratique cible, le locuteur P accuse réception du renseignement et, en indexant rétrospectivement la demande comme inadéquate, s'aligne avec la position adoptée par A. Rappelons qu'il s'agit d'un accomplissement interactionnel auquel les deux participants contribuent : A propose une représentation de la demande en tant qu'inadéquate, et P ratifie cette représentation – il aurait également la possibilité d'y résister et d'insister d'une manière ou d'une autre sur l'adéquation de la demande (pour inventer un exemple d'une telle réplique dans ce contexte : « oui elle est vendue mais l'acheteur ne viendra pas la chercher avant lundi prochain hein »).

Comme l'illustre l'extrait 29 ci-dessus, la pratique [*ah* + répétition] peut donc servir à assumer la responsabilité pour une contribution inadéquate à l'interaction, à la lumière de ce que l'on a appris par le tour de parole réceptionné. Les conséquences de ce processus d'« annulation interactionnelle » pour le développement séquentiel subséquent méritent d'être explicitées. Ayant entamé

une trajectoire d'actions qui s'appuie sur des prémisses inadéquates, P exhibe à la ligne 3 qu'il accepte la correction, de la part d'A, de ces prémisses. Mais en abandonnant ses prémisses inadéquates, il abandonne aussi sa trajectoire d'actions en changeant de cap interactionnelle : lorsque le renseignement crucial a été fourni, P renonce (naturellement et de manière non remarquable) à ses tentatives de négocier son accès à l'Espace. Si ensuite les participants s'attardent pourtant sur la question de l'Espace (lignes 6–19), c'est apparemment en pleine conscience du fait que l'accès à cette voiture est hors de question. En effet, la trajectoire alternative, déclenchée à la dernière ligne de l'extrait, n'implique pas la voiture vendue mais concerne d'autres voitures.

En regardant l'ensemble de nos occurrences, on trouve fréquemment des « réorientations » comme celle-ci, des « changements de cap », qui sont la conséquence logique de l'annulation d'une trajectoire entamée. De telles réorientations peuvent être lexicalement exprimées par des constructions telles *à ce moment là, alors, alors là, alors il faudra que ... , alors je vais ... ,* etc. Ce genre de comportement souligne que la marque de réception [ah + répétition] sert à concéder une correction dont les conséquences vont au-delà du changement d'état cognitif, jusqu'au changement de cap séquentiel. Ainsi, d'autres marques de réception que la construction cible (par exemple, *ah bon* et *ah oui/ouais*) sont employées lorsque le locuteur indique avoir connu un changement d'état limité au cognitif, par exemple que le renseignement réceptionné a apporté du nouveau ou contrasté avec les attentes, sans pour autant rendre inadéquate ni la trajectoire entamée avant le renseignement critique, ni le tour de parole qui l'a réalisée. Nous examinerons de manière plus approfondie diverses non-occurrences de la pratique cible dans la section 4.6.

Regardons maintenant de plus près les environnements séquentiels où la pratique cible est effectivement employée, pour découvrir son utilité dans ces positions précises.

#### 4.4 ENVIRONNEMENTS SÉQUENTIELS

Une manière de démontrer la systémativité d'une pratique conversationnelle, et sa spécificité par rapport à d'autres pratiques, est d'examiner la connexion entre la pratique cible et ce qui la précède (voir section 2.3). En d'autres mots, examiner si elle est systématiquement mobilisée dans certains environnements séquentiels, à une échelle plus large et plus spécifique que la séquence de base, la paire adjacente (Schegloff 2007; Stivers 2013). Si c'est le cas, cela peut indiquer

que telle pratique est une méthode des participants pour résoudre un problème concret qui émerge précisément dans ces environnements. Les diverses occurrences qui forment cette collection se retrouvent en grand nombre dans deux environnements séquentiels spécifiques, et occasionnellement dans d'autres environnements. Notre présentation rendra compte aussi bien des deux environnements principaux que de quelques-uns des environnements où l'emploi de la pratique est sporadique, voire « bricolé » ou *ad hoc*, et nous verrons que la pratique trouve son utilité, dans les environnements principaux comme dans les autres, grâce au travail interactionnel qu'elle accomplit de manière générique (voir section 4.3).

#### 4.4.1 SUITE AUX RÉPARATIONS EN TROISIÈME POSITION

Schegloff (1992) élucide la pratique dite *réparation en troisième position* (cf. également Kitzinger 2013 : 247–249), qui consiste à initier une réparation non pas dans le même tour de parole que la source de trouble (réparation auto-initiée, en première position), ni dans le tour qui réagit à celui-ci (réparation hétéro-initiée, en deuxième position), mais dans le tour subséquent à la réaction (en troisième position). Le tour en deuxième position ne traite pas le premier tour comme problématique – il ne lance pas lui-même une réparation – mais il manifeste une compréhension du premier tour qui provoque, dans la position suivante, une réparation du premier tour de la séquence. Donc, le premier tour n'est traité comme réparable qu'en troisième position. Kitzinger donne l'exemple suivant :

**Extrait 30** [Extrait du corpus Holt, tiré de Kitzinger (2013 : 247).]

(*Conversation téléphonique.*)

1 Mum: What are they then,

2 Les: Shortbreads .hh

3 (.)

→ 4 Mum: No I mean what ma:ke,

5 Les: .hh Oh:: uhm (0.5) hhh well some Scottish make,

En lançant une réparation en troisième position (ligne 4) qui vise le premier tour, Mum traite comme problématique la compréhension du premier tour (ligne 1) que Les rend publique dans le tour en deuxième position (ligne 2). Ensuite, à la ligne 5, la locutrice Les produit la particule *oh* pour manifester que sa compréhension a été révisée, et enchaîne en faisant une deuxième tentative de réponse à la question.

Nous proposons un schéma (fig. 4.1) pour visualiser le phénomène de réparation en troisième position.

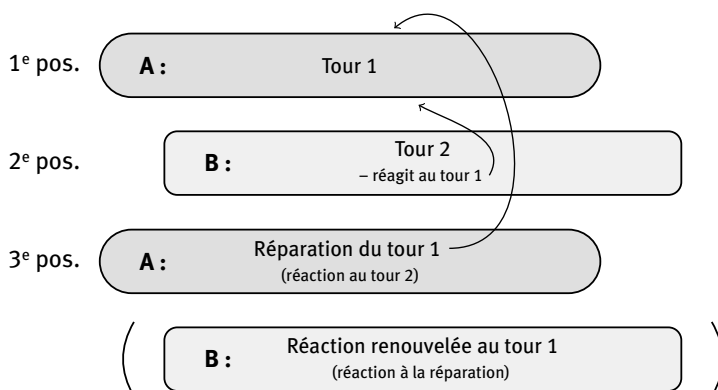


FIGURE 4.1 – Réparation en troisième position. Tour entre parenthèses : développement contingent de la séquence.

Il est important de souligner que le tour en troisième position n'est pas forcément le troisième tour consécutif, à compter de la source de trouble. « Troisième position » réfère aux positions séquentielles et non au nombre strictement arithmétique du tour dans la série des énoncés. Le tour en troisième position est celui qui réagit au tour construit comme « le prochain » à un tour précédent, parfois éloigné (pour une explication plus élaborée, voir Schegloff 1992 : 1317–1320). L'extrait 31 ci-dessous offre un exemple d'une réparation en troisième position, où il y a plus qu'un tour de parole entre le tour réparable et la réparation.

### Extrait 31 [OTG.1PF0491.0:00]

(Interaction dans le guichet d'un office de tourisme, entre un employé (A) et un client (C).)

- 1 A: bonjour  
 2 C: bonjour eu::h (.) les horaires de bu- de bus:: eu:::h  
 3 A: c'est tout là bas les bus:::  
 4 (0.3)  
 5 A: ouais  
 6 (0.3)  
 7 C: eu::h là::: où::: là où y a la S.N.C.F.  
 8 (0.2)  
 9 A: .hhh là (où il y::-) ici  
 10 (0.3)  
 11 A: ça c'est la:: c'est la Ta[g ici hein]  
 12 C: [( \* \* \* ) ] pas le:::s m::: pas les Tag  
 13 les V.F.D. les autres  
 14 (.)  
 → 15 A: a::h les Vé effe dé::: alors pour les retirer  
 16 (0.4)  
 17 A: moi j'peux vous faire ph- une photocopie  
 18 (1.7)

- 19 A: c'est tout ce que j'ai  
 20 (0.3)  
 21 C: d'accord

Le tour qui finira par être réparé en troisième position est la demande de C à la ligne 2. Le locuteur A y réagit, sans la traiter comme problématique, avec une première réponse (ligne 3), dont le « ouais » à la ligne 5 semble être une réaffirmation. À la ligne 7, C initie une réparation<sup>6</sup> sur la réponse d'A, montrant qu'il a du mal à comprendre ou à suivre les directions données par A, et A essaye d'y remédier en effectuant la réparation, en deux temps (lignes 9 et 11), ce qui revient à refaire la réponse à la demande de C. La réponse refaite, tout comme la réponse originelle, fonctionne comme adjacente à l'action initiatrice dans la séquence (ligne 2) : la réponse refaite fonctionne comme la suite *séquentielle*, sinon *sérielle*, de la demande. C'est à ce moment-là que C semble se rendre compte que les tentatives de réponse de la part d'A témoignent d'une interprétation non désirée de la demande : l'employé A essaye de rediriger C vers le bureau de la société TAG, mais ce n'est pas les horaires des bus TAG que C souhaite avoir. Par conséquent, C effectue la réparation en troisième position (lignes 12–13) en précisant la référence de l'expression « bus » : sa demande concerne les horaires des bus départementaux de VFD et d'autres sociétés non nommées. À ce moment précis (après la ligne 13), on peut identifier les bénéfices de l'emploi de la marque de réception [*ah* + répétition]. Premièrement, elle permet d'accuser réception de la réparation, pour montrer qu'elle a été réussie et que le problème de compréhension peut être traité comme résolu maintenant. En effet, si A n'émet aucun signe d'avoir atteint une compréhension réparée, C peut l'interpréter comme si la tentative de réparation n'a pas encore « pris », ce qui inciterait C à faire de nouvelles tentatives. Deuxièmement, cette marque de réception spécifique permet à A de reconnaître l'inadéquation de sa propre réponse offerte avant la réparation, une inadéquation déjà suggérée par C, au moment où celui-ci lance la réparation au lieu d'accepter la réponse (lignes 12–13). Ainsi, les contraintes instaurées par la réparation en troisième position favorisent l'emploi de la pratique cible, et A la mobilise à la ligne 15 (« a:h les Vé effe dé: »). La marque de réception est suivie d'un *alors*, expression lexicale de la « réorientation » vers un effort renouvelé pour satisfaire à la demande, et ensuite du déclenchement de cet effort (« pour les retirer » jusqu'à la ligne 19).

6. Cette séquence de réparation hétéro-initiée, concernant la *réponse*, ne doit pas être confondue avec la réparation en troisième position, qui concerne la *demande*.

La position subséquente à une réparation en troisième position est donc le premier lieu où l'on trouve fréquemment des occurrences de la pratique cible. Autrement dit, celui-ci est le premier des deux environnements séquentiels principaux où se mobilise la pratique cible. L'emploi de la pratique cible suite à une réparation est schématisé dans la figure 4.2.

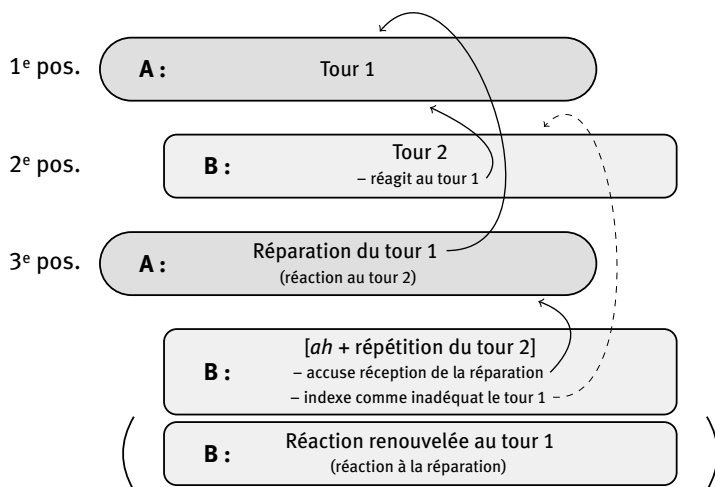


FIGURE 4.2 – Pratique cible après une réparation en troisième position.

Nous offrons encore un exemple (extrait 32) de l'emploi de la pratique cible dans cet environnement :

### Extrait 32                    [CORAL.FFAMDL01.3:35]

(Conversation en face à face entre amies. M vient de raconter son weekend. Elle a dit que, sachant qu'il y avait une promotion sur les chinchillas, elle est allée acheter son deuxième chinchilla (un mâle). En plus, le chinchilla qu'elle avait auparavant (une femelle) s'est échappé de sa cage pendant le weekend, et celui-ci a passé quelque temps en liberté.)

- 1 M: .hhhhhhh voilà:: donc euh c'était l'histoire de mon mes chinchilla::s donc  
2 j'esp- non mais j' surtout j'espère qu'elle va pas crever la::: celle qu'on a  
3 parce que (si) (ça bouffe/t'as bouffé) (un) rie::n eu::h  
4 C: surtout une promotio:::n hhhh  
5 (0.2)  
6 M: non [non non non non non euh eh- (ha)]  
7 C: [ha ha ha je plaisante]  
8 M: c'est pa:::s pas le nouveau mais l'autre vu qu'e::lle a été en liberté pendant  
9 presque deux jours .hhhhh  
10 (0.4)  
11 M: ben tu sais pas si elle a [ bouffé n' importe quoi un truc tox]ique ou u:::[: ]n  
→ 12 C: [a::h tu sais pas si elle a bouffé n-] [mm]  
13 M: une plante ou n'importe quoi quoi  
14 (0.6)



- 15 M: (et là j'aurais les boules) quand même  
 16 (0.4)  
 17 C: putain  
 18 (0.8)  
 19 M: voilà  
 20 (.)  
 21 C: faut que vous lui mettiez un loquet  
 22 (0.2)  
 23 M: mm

Lorsque M exprime son inquiétude pour un de ses chinchillas (lignes 2–3), C réagit en s’y joignant avec une raison de plus de s’inquiéter, représentant le nouveau chinchilla comme « une promotion », ainsi évoquant la possibilité qu’il soit en mauvaise condition. Ayant découvert, dans cette réaction, que C n’a pas compris pour quel chinchilla M exprime son inquiétude, M entame une réparation en troisième position (ligne 6) de son propre tour précédent. Quoique la portée du tour à la ligne 6 ne soit pas encore évidente, C caractérise le tour de la ligne 4 comme une plaisanterie (ligne 7 : « je plaisante »), et propose par là que M le comprenne comme telle. Cependant, M ne semble pas prêter attention à cet énoncé; elle continue la réparation (lancée à la ligne 6) avec une précision de la compréhension problématique (« c’est pa::s pas le nouveau ») et de la compréhension corrigée (« mais l’autre »), et une justification de l’inquiétude pour le chinchilla qu’elle avait auparavant (« vu qu’e::lle a été en liberté pendant presque deux jours »). Jusque-là, C n’a pas encore manifesté sa compréhension ou réception, indiquant la réussite de la réparation – ni en chevauchement avec le tour de M (lignes 8–9), ni pendant les 0.5 s d’inspiration à la fin de la ligne 9, ni dans les 0.4 s de silence qui suivent (ligne 10). M montre qu’elle s’aperçoit de cette absence visible d’une manifestation de compréhension, en continuant l’explication des raisons de son inquiétude (lignes 11 et 13). C’est là un témoignage du fait que l’absence d’une marque de réception dans cet environnement est remarquée, et décisive pour le développement subséquent. L’attente forte d’une marque de réception est encore manifestée par le fait que C commence, en chevauchement, à en produire une (« a::h tu sais pas si elle a bouffé n- ») à un moment où M n’a pas encore atteint un point où son interlocuteur peut prévoir ce que le tour émergent va devenir (on peut difficilement deviner la suite de « ben tu sais pas si elle a »). La marque de réception est ainsi produite prématurément par rapport à la deuxième partie de la réparation (ligne 11), justement parce que la compréhension est tardive (par rapport à la première partie de la réparation, lignes 8–9). M continue son tour au-delà du début de la marque de réception, et au-delà de son premier point de complétude syn-

taxique, en ajoutant une liste tripartite (cf. Jefferson 1990) d'exemples de choses que le chinchilla aurait pu « bouffer » : « un truc toxique ou u::::n une plante ou n'importe quoi quoi ». C intercale une autre marque de réception, cette fois minimale (« mm »), en cours de cette énumération. La réparation achevée, M revient à exprimer son inquiétude (ligne 15) en précisant comment elle réagirait si le chinchilla mourait. C s'affilie avec cette expression d'inquiétude en faisant « putain » (ligne 17), et M accomplit une clôture potentielle de la séquence avec « voilà » (ligne 19).

L'extrait 32 révèle plusieurs choses importantes sur la marque de réception [*ah* + répétition]. Premièrement, l'élément répété n'est pas le référent qui fait l'objet de la réparation : C ne produit pas « ah l'autre » pour démontrer la réussite de la réparation. Le problème du référent n'est traité comme résolu qu'en cours de l'explicitation de la raison de l'inquiétude pour le référent réellement visé (« ben tu sais pas si ... »), et à ce point-là, c'est l'énoncé temporellement plus proche qui fournit le matériau lexical pour la répétition. Deuxièmement, le tour de parole précédent que C représente comme inadéquat n'est pas son tour *sériellement* précédent – la caractérisation à la ligne 7, à laquelle il ne semble pas y avoir de réaction – mais le tour *séquentiellement* précédent, auquel la réparation réagit, et dans lequel le malentendu se manifeste pour M – l'énoncé à la ligne 4. Ainsi, comme l'illustre également l'extrait 31, le fonctionnement de la pratique est sensible non pas à l'ordre sériel des tours de parole, mais à leur organisation séquentielle.

#### 4.4.2 SUITE AUX CONTESTATIONS DE PRÉMISSSES

L'autre environnement principal qui donne lieu à l'emploi de la pratique cible est celui que représente l'extrait 29 (et d'une certaine manière, l'extrait 27) : la marque de réception (troisième tour) est produite pour réceptionner un tour réactif (deuxième tour) qui conteste ou corrige les prémisses, les présuppositions ou la pertinence d'un tour initiateur (premier tour). Cet environnement est schématisé dans la figure 4.3.

Prenons un autre exemple pour exemplifier encore cet environnement :

**Extrait 33** [TCOF.Reunion\_LUC\_08.11:36]

(Réunion informelle entre deux partenaires professionnels.)

- 1 A: en aparté tu sais que::- (0.3) l::a::::: la vanne qu'on a vendu:::e
- 2 eu:::::h .hhhhhhh (0.4) au mois d'août ch:::e::z eu:::::h C.F.Y.
- 3 c'est en fait euh l'installateur Vincent
- 4 (0.4)

5 B: [mhm ]  
 6 A: [qui était] mon revendeur qui a monté ce matériel  
 7 B: ben oui ben je sais  
 8 (.)  
 9 B: .hh[.hhhh ]  
 → 10 A: [ah tu sais]  
 11 B: ben oui puisque [ils m'ont appelé je l'ai] dépanné  
 12 A: [ ( \* \* \* ) ]  
 13 B: mais je crois que j'ai:: je l'ai di::t eu:::h mais il me semble que:: je  
 14 [(t'en avais parlé)]  
 15 A: [non non non non non non  
 16 B: .hh[.hh il me semble que (\* \* \* \*) (que je l'ai dit)]  
 17 A: [non non c'e:::st eu:::~::~:h mon]sieur Albert qui  
 18 m'en a parlé:: il m'[a d]it euh  
 19 B: [ouais]  
 20 A: .hhhhh que c'était euh Vincent ah bon  
 21 (0.3)  
 22 B: .hh[.hhhh ouais]  
 23 A: [j'ai::: r]ien di::t mai::s eu:::h je me sui:::~::~:s quand même  
 24 eu:::h [un peu marré]  
 25 B: [.hhhhhh ]

Le tour de parole qui occupe les lignes 1–3 et 6 a le format d'une annonce de nouvelles (« tu sais que », « en fait »). Mais la réaction de B (ligne 7) n'accepte pas l'information en tant que nouvelle, ce qui revient à rejeter une des prémisses du tour de A, la base même d'une annonce de nouvelles : que B n'a pas accès à cette information. Le tour de rejet (ligne 7) est ainsi contestataire, et il exploite la particule *ben* pour indiquer un problème lié à la pertinence ou à l'à-propos dans l'annonce de nouvelles (voir Mosegaard Hansen 1995 pour une perspective pragmatique sur cette particule). Après le tour de la ligne 7, au moment où A doit y réagir, il se trouve face à un double problème. Premièrement, il doit montrer qu'il a compris et enregistré l'information que B offre en tant

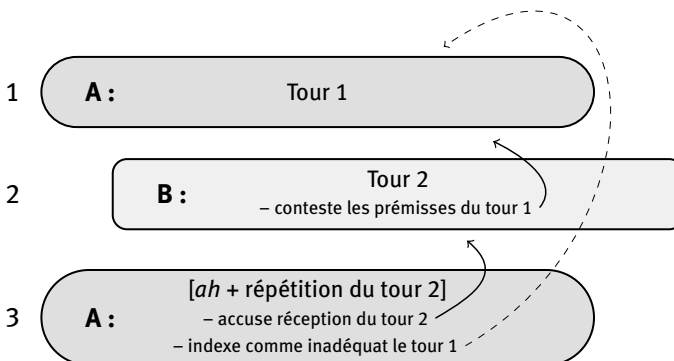


FIGURE 4.3 – Pratique cible après une contestation de prémisses.

que renseignement à la ligne 7 – le fait que B sait déjà ce que A se propose de raconter au sujet de l'ancien revendeur. Puisque le locuteur A n'a pas pris cette information en compte dans son annonce de nouvelles, il y a lieu de supposer que cette information est nouvelle, imprévisible, voire inattendue, du point de vue d'A. De telles informations sont par essence plus difficiles à capter, enregistrer et réconcilier avec ses attentes que des informations prévisibles et attendues (d'où la pratique consistant à initier une réparation justement pour indiquer le caractère inattendu ou surprenant d'un renseignement, cf. Wilkinson et Kitzingler 2006 : 170–171), ce qui augmente le besoin d'extérioriser la réception de cette information par une marque de réception (quelconque). L'absence d'une telle marque de réception peut ainsi être interprétée comme une manifestation de non-compréhension, et conséquemment, pour le locuteur mieux informé, comme une incitation à continuer le partage d'information réconciliatrice en expliquant comment les circonstances inattendues sont possibles (cf. Robinson 2009). Deuxièmement, il peut raisonnablement être attendu que le locuteur A prenne position par rapport à ce que suggère le rejet des prémisses : l'annonce de nouvelles serait inadéquate. Pour s'aligner avec cette suggestion, ce qui n'est pourtant qu'une des prises de position possibles, A doit, d'une façon ou d'une autre, la reconnaître. Comme dans le cas des réparations en troisième position, il devient manifeste ici comment émergent dans un environnement séquentiel précis des contraintes propices à l'emploi de la pratique cible, qui accomplit un travail interactionnel qui permet de résoudre ce double problème. La marque de réception est produite à la ligne 10. B y réagit avec une réaffirmation (« ben oui ») suivie d'une explication des événements sur lesquels se fondent ses connaissances (« puisque ils m'ont appelé je l'ai dépanné »).

Nous tenons à souligner la similitude entre la contestation de prémisses et la réparation en troisième position. Dans les deux cas, le tour de parole « corrigeant » attire l'attention sur le fait que le tour (séquentiellement) précédent était fondé sur une compréhension erronée. Une différence principale est que dans le cas de la réparation en troisième position, le tour corrigeant (le tour de réparation) vise à fournir une occasion de produire une réponse plus adéquate ou appropriée au tour qui a été mal compris (le tour en première position). Dans le cas de la contestation de prémisses, le tour corrigeant (la contestation) ne comporte pas l'attente d'une réponse (une deuxième partie de paire) à ce qui a provoqué la compréhension problématique (si l'origine de cette compréhension est effectivement quelque chose d'interne à l'interaction, ce qui n'est pas toujours le cas).

### 4.4.3 AUTRES ENVIRONNEMENTS SÉQUENTIELS

Nous montrerons ici comment la pratique est mobilisée pour remplir son rôle générique dans des environnements séquentiels moins typiques, et que le même travail interactionnel générique est visiblement accompli par la marque de réception dans ces cas. Prenons d'abord l'exemple suivant :

**Extrait 34** [OTG.3AP0272.0:00]

(Interaction dans un office de tourisme.)

- 1 H: [bonjour]  
 2 C: [(un) dé]pliant sur les gi::tes euh les hôtels les campings  
 3 H: .hhhh alors les gîtes c'est un dépliant qui est en vente hein c'est un catalogue  
 4 qui coûte trente francs sur le département de l'Isère .hhh  
 5 après on a les hôte::ls donc  
 6 (0.4)  
 7 C: les campings alors  
 8 (0.5)  
 9 H: les campings on a plus de guides  
 10 (( séquence latérale entre H et une autre personne, omise de la transcription ))  
 11 H: on a plus de guides de campings [alors j'peux vous] f-  
 12 C: [ ( ah bon ) ]  
 13 H: fournir que les hôte::[ls]  
 14 C: [ç-] ça ça se paye aussi  
 15 H: non non non ça ça se paye pa:::s et après les locations  
 16 (0.6)  
 17 H: si vous voulez  
 18 (2.4)  
 19 H: voilà  
 → 20 C: ah les locations ah ben voilà c'est ça que je voulais  
 21 (0.8)  
 22 C: sur les campings vous l'aurez quand

La séquence qui se développe dans l'extrait 34 est initiée par la demande de C (ligne 2), à laquelle H répond en se centrant d'abord sur les gîtes (lignes 3–4), ensuite sur les hôtels (ligne 5). Face à cette deuxième réponse (partielle), C renouvelle la partie *campings* de la demande (ligne 7). H y répond (lignes 9 et 11), réponse que C accepte (ligne 12), et H revient sur la partie de la réponse qui traite les hôtels (« alors j'peux vous f- fournir que les hôte::ls »). Après une paire adjacente visant le guide sur les hôtels (C : « ç- ça ça se paye aussi » H : « non non non ça ça se paye pa:::s »), H produit encore une réponse partielle (« et après les locations »). À la ligne 17, H y ajoute un incrément syntaxique (« si vous voulez »), manifestant que cette réponse partielle est une offre plus autonome que les précédentes réponses partielles, qui prenaient en compte les objets mentionnés par C dans la demande. Le « voilà » de la ligne 19 accompagne éventuellement le transfert physique du document, et le silence précédent (ligne 18) pourrait éventuellement coïncider avec la récupération du document par

l'hôtesse<sup>7</sup>. C'est la ligne 20 qui nous intéresse particulièrement, où la marque de réception [*ah* + répétition] est employée dans un contexte assez particulier. Si le fonctionnement générique de la marque de réception était à l'œuvre ici, cela voudrait dire que C accuse réception de l'expression (visiblement peu familière pour elle) *les locations*<sup>8</sup>, tout en indexant son propre tour précédent comme inadéquat. Il est peut-être moins évident ici, par rapport aux extraits précédents, quel serait ce tour prétendument inadéquat. Or il s'agit toujours du tour *séquentiellement* précédent de C – ici c'est celui auquel s'adresse le tour réceptionné – la demande initiale à la ligne 2. La suite du tour à la ligne 20 en apporte des éléments de confirmation ultérieure, dans la mesure où « ah ben voilà c'est ça que je voulais » contribue à communiquer que la demande aurait dû faire référence à ce qui vient de s'avérer l'objet recherché : la documentation sur les locations. Quoique le contexte séquentiel soit différent, on peut donc conclure que la pratique cible effectuée le même travail interactionnel générique que dans ses environnements typiques.

Notons aussi qu'à la différence des deux environnements analysés dans les sections 4.4.1 et 4.4.2, l'inadéquation du tour d'amont n'est pas suggérée dans le tour réceptionné. Ici, ce n'est que par la marque de réception (ligne 20) qu'elle est introduite, et ce par C.

Nous examinerons un deuxième cas (extrait 35) où la pratique est utilisée dans un environnement séquentiel peu habituel :

**Extrait 35** [OTG.1AG0549.0:00]

(Interaction dans un office de tourisme entre un client (C) et un employé (A).)

- 1 C: bonjour je voudrais me renseigner savoi::r eu:::h  
 2 (0.7)  
 3 A: [oui ]  
 4 C: [pour aller] au Caf  
 5 (0.4)  
 6 C: le Club Alpin Français de Grenoble  
 7 (0.9)  
 → 8 A: ah le Club Alpin (\*)  
 9 A: (parce) [qu'y a la C]aisse d'Allocations Fami[liales aussi] Caf  
 10 C: [ouais ] [non non ouais]  
 11 (0.2)  
 12 A: je vous donne l'adresse

La demande du client C est entamée à la ligne 1 et potentiellement achevée à la ligne 4. Un bref silence s'ensuit (ligne 5), et face à une non-réponse, C produit une réparation (ligne 6) de l'expression référentielle en elle-même plutôt que

7. Il y a ici un manque regrettable d'accès visuel à ce qui se fait physiquement.

8. Il ne s'agit pas d'accuser réception de biens ici.

de la fin de l'énoncé précédent (ce qui est souligné par le fait que la réparation commence par *le Club*... et non par *au Club*...). Après encore 0.9 s de silence (ligne 7), la réaction tardive d'A commence par la marque de réception [*ah* + répétition] (ligne 8), suivie d'une explication de l'ambiguïté de l'expression *CAF* (ligne 9). Le fait de rendre explicite cette ambiguïté, de laquelle C n'est pas nécessairement conscient, justifie (et reconnaît ainsi ouvertement) le problème de compréhension. La marque de réception (ligne 8) suggère même que *Caisse d'Allocations Familiales* a été la première association de C<sup>9</sup>. Cependant, le genre masculin employé (« au Caf ») pourrait semer le doute (l'ambiguïté ne vaut en réalité que pour le sigle sans article, comme en témoigne l'omission de l'article à la fin de la ligne 9), et on peut constater que A ne démarre pas immédiatement une réponse orientée vers la *Caisse d'Allocations Familiales* (cf. ligne 5). À la ligne 10, C réaffirme d'abord l'expression réceptionnée (« ouais »). Ensuite, la combinaison « non non ouais » semble produite à la fois pour confirmer l'inadéquation de l'interprétation alternative et pour avancer la séquence vers la production de la réponse à la demande. Cette réponse est entamée à la ligne 12, avec un énoncé de préface qui préfigure le type de réponse qui va suivre.

Dans ce contexte séquentiel, c'est l'absence d'une réponse, et non pas un tour de parole effectivement produit, qui constitue le comportement indexé comme inadéquat. Ici, la marque de réception [*ah* + répétition] a donc pour effet de représenter rétroactivement l'absence (initiale) d'une réponse de la part d'A non pas comme non-compréhension, mais comme une compréhension inadéquate subséquentement corrigée.

Cet extrait illustre le fait qu'une interprétation alternative (et non voulue) de l'expression référentielle peut être parée avant qu'elle ne donne lieu à un malentendu et à une véritable réponse inadéquate, sujette à une réparation en troisième position. En faisant un effort pour rendre explicite l'interprétation alternative, A fournit la clé pour interpréter univoquement la signification de ce que la marque de réception indexe et laisse entendre : qu'une réponse fondée sur une certaine interprétation inadéquate était en cours. En fait, il a été remarqué ailleurs que lorsqu'un locuteur ne fait qu'indexer un événement qui n'est pas immédiatement repérable dans le comportement précédent, les particularités de l'événement indexé sont souvent découvertes dans le développement

9. Comme une indication ethnographique qui rejoint cette analyse interactionnelle, on peut mentionner le fait que le corpus OTG compte d'autres occurrences où les clients cherchent la Caisse d'Allocations Familiales (et l'employé y réfère également par l'expression *la CAF*), mais cet extrait est le seul où quelqu'un cherche le Club Alpin Français.

subséquent de l'interaction (Robinson 2006 : 145 ; cf. Goodwin 1996 : 384, sur les *prospective indexicals*).

#### 4.5 ACTIVITÉS ASSOCIÉES À LA CORRECTION

Une multitude de types d'objets interactionnels, repérables dans le contexte même du phénomène cible, peuvent être mobilisés en tant qu'éléments de preuve, témoignant du fait que la compréhension de la pratique cible, que les participants manifestent l'un pour l'autre, converge en effet avec ce que notre analyse propose.

Pour commencer, nous avons déjà mentionné (dans la section 4.3, et en examinant l'extrait 31) les expressions lexicales de « réorientation » ou de « changement de cap » du genre à *ce moment-là* ou *alors là*. Ces indices lexicaux manifestent que l'on amorce une nouvelle trajectoire (puisque une nouvelle compréhension impose un changement de trajectoire). Par conséquent, la trajectoire précédente est « retirée » et traitée comme n'étant plus pertinente à la lumière de la compréhension révisée. Un tel déroulement semble une suite logique dans le sillage d'une marque de réception qui a représenté la trajectoire précédente comme inadéquate. Les expressions mentionnées forment ainsi un élément de preuve qui étaye les deux aspects identifiés du travail interactionnel générique de la pratique cible (accuser réception + indexer un tour précédent comme inadéquat).

Or le type d'élément de preuve le plus parlant, quant au travail d'indexation de la pratique, se retrouve dans les épisodes où sont impliquées des « activités associées à la correction » (*attendant activities*<sup>10</sup>), spécifiquement consacrées à aborder explicitement des défauts de compétence ou de conduite (Jefferson 1987), dont on peut mentionner les excuses, les justifications, les reconnaissances, les pardons, les plaintes et les ridiculisations. Regardons l'extrait 36 ci-dessous :

---

10. « In the course of the business of correcting we can find such attendant activities as, e.g. 'instructing' ([...] 'You speak of electric motor and a gasoline engine'), 'complaining' ([...] 'You always say kil'), 'admitting' ([...] 'I didn't get it right'), 'forgiving' ([...] 'That's alright, I forgive you'), and [...] 'accusing', 'apologising', 'ridiculing', etc. That is, the business of correcting can be a matter of, not merely putting things to rights, [...] but of specifically addressing lapses in competence and/or conduct » (Jefferson 1987 : 88).



**Extrait 36** [CIEL.FR\_URO\_RAD\_03\_1mn.0:00]

(Émission de radio, avec l'animatrice Annie Lefléouter (A), l'invitée Joëlle Houvry (J) et l'auditrice Françoise (F).)

- 1 A: alors vos questio::ns- au standard de:: France Bleu nous allons accueillir le::s  
2 .hhhh les premiè::res bonjour Françoise::
- 3 F: bonjour Anni:::e bonjour madame Houvry
- 4 A: ha ha à Saint-Eustache-la-Forêt
- 5 (.)
- 6 F: tout à fai:::t
- 7 A: bo::n on vous écoute h
- 8 F: .t .hhh alors voilà madame Houvry je suis née en mille neuf cent cinquante deux  
9 (0.5)
- 10 F: .p .t .hhh et j'ai commencé à travaille::r à l'à::ge de seize ans et demi ce-  
11 c'e:::st e:::n: août::
- 12 (.)
- 13 F: mille neuf cent soixante neuf exactement
- 14 (0.2)
- 15 F: !t .hhh e:::t eu:::hm:: comment (0.3) .p .t .hh j'ai arrêté de travailler  
16 pour licenciement .hh en deux mille dix:: euhm::
- 17 (.)
- 18 F: j'ai deux enfa:::nts
- 19 (0.6)
- 20 F: .k .hhh (.) (à l'heure/alors) d'aujourd'hui:: est ce que j'peux prétendre à  
21 partir à soixante ans
- 22 (0.2)
- 23 A: .hh
- 24 F: .h[.hh]
- 25 A: [.hh] [mm:: ]
- 26 F: [j'ai a]ctuellement je vais peut être quand même vous le dire le tri-  
27 mes mon nombre de trimestre est de:: (0.4) .k .hhh eu:::h cent soixante (.) dix  
28 neuf:: h trimestres v::alidés h
- 29 (0.5)
- 30 A: d- d:::accor::d [bon bah] tout- tout est clair et [préci::s Joëlle]
- 31 J: [hhhhh ] [v- voilà ha] ha ha
- 32 bonjour François[e euhm .hhhhh]
- 33 F: [bonjour madame Houvry]
- 34 J: voilà donc j'ai tou- j'ai tous les éléme::nts donc euh vous êtes née en mille  
35 neuf cent soixante deu::x
- 36 (0.4)
- 37 A: c[inq]uante
- 38 F: [(\*)]
- 39 (.)
- 40 F: cinquan[te d[eux]
- 41 A: [cinqu[an ]te deux]
- 42 J: [ah ] cinquante] deux excusez moi
- 43 j'avais pas b[ien entendu je me suis dit]
- 44 F: [y a pas de mal]
- 45 J: voilà quelqu'un qui est relativement jeune e@@t qui c@@mmence à penser à s]a
- 46 A: [hhh ha ha]
- 47 retraite do[nc voilà .hh].hhhh
- 48 F: [.h non non]

Suite aux efforts de correction (lignes 37, 40 et 41), J produit la marque de réception [ah + répétition] à la ligne 42, ainsi représentant comme inadéquat son propre tour aux lignes 34–35. Immédiatement après la marque de réception, J

produit une excuse (« excusez moi ») et ensuite une reconnaissance par laquelle elle admet les problèmes d'ouïe de tout à l'heure (« j'avais pas bien entendu »)<sup>11</sup>. On voit dans l'excuse une première orientation explicite vers ce que la marque de réception laisse entendre moins ouvertement : le tour précédent de J était inadéquat et répréhensible. L'excuse est d'ailleurs acceptée (« y a pas de mal »), ce qui constitue une reconnaissance, de la part de F, de l'existence d'une faute qui peut être pardonnée, malgré la formule qui minimise l'importance de cette faute. Dans un premier temps, la reconnaissance « j'avais pas bien entendu » est encore une orientation « officielle » et explicite vers la faute que la marque de réception ne fait que suggérer. Dans un deuxième temps, J va encore plus loin : elle produit une justification (« je me suis dit voilà quelqu'un qui est relativement jeune et qui commence à penser à sa retraite ») non du fait d'avoir mal entendu tout court, mais du fait d'avoir mal entendu *et de ne pas s'en être doutée*, malgré la connaissance du contexte. Ainsi, J justifie, dans ce deuxième temps, le fait d'avoir réellement cru qu'une personne qui appelle l'émission pour parler de sa retraite puisse être née en soixante-deux, sans déduire qu'il devrait s'agir d'un problème d'ouïe. Dans sa justification, basée sur des circonstances auxquelles elle seule a accès (ses propres pensées), J prétend avoir toutefois réagi au renseignement, même si elle ne l'a pas affiché explicitement<sup>12</sup>. Des aspects divers de l'inadéquation indexée sont ainsi spécifiés par les justifications consécutives, ce qui souligne que le caractère spécifique de cette inadéquation n'est pas déterminé par la pratique cible, qui reste indexicale et qui ne réfère pas de manière univoque à une certaine inadéquation.

En revenant à l'extrait 29 (page 120), on y voit deux énoncés ayant trait à l'action de reconnaître ou d'admettre : d'abord « j'savais même pas ça » et ensuite « j'crois qu'on (l')avait toujours ». Les deux énoncés servent à P à admettre ce dont A l'« accuse » au moyen de la correction des prémisses : d'avoir été mal renseigné dès le départ.

L'extrait 37, qui présente de fortes ressemblances à l'extrait 27, montre de manière quelque peu différente comment l'inadéquation que la pratique cible laisse entendre peut monter à la surface interactionnelle.

11. Le plus-que-parfait souligne qu'il s'agit bien d'une faute commise tout à l'heure. Il n'en est pas de même quant à l'initiation de réparation préfigurée par l'excuse, du genre *excusez moi, j'ai pas bien entendu*. Dans un tel cas, l'excuse concerne non pas une faute commise tout à l'heure, mais un inconvénient que l'on est sur le point d'occasionner : une séquence de réparation prétendument due à un problème d'ouïe (Robinson 2006).

12. Pourtant, les lignes 34–35 visent à solliciter une confirmation, ce qui permet de vérifier une perception dont on doute. Il pourrait donc s'agir d'une tentative dissimulée d'inciter à une correction.

**Extrait 37** [UBS.390\_00000187.0:02]*(C appelle sa mère (M) à son poste à l'UBS.)*

- 1 M: U.B.S. bonjou::r  
 2 (.)  
 3 C: hh ha ha <bonjou::r (( voix suraiguë ))> ha hhh  
 4 M: oui bonjou::r  
 → 5 C: ha .hhh mais c'est moi:::: .hh[.hhh ]  
 → 6 M: [ah c'est t]oi::::[::] ]  
 → 7 C: [ha ha] ha ha [.hhh ]  
 → 8 M: [ah mais j'ai] pas  
 → 9 regardé mon écra::::[::n[  
 10 C: [m::[<bonjou::r (( voix suraiguë ))>]  
 11 (( 13 secondes omises ))  
 12 M: [ha ha]  
 → 13 C: [ att]ends- eh maman j'fais <bo::njou::r (( voix suraiguë ))> (. )  
 → 14 oui:: [bonjou::]r eu::h c'est pour [qui:: ]  
 → 15 M: [oui:: h] [mais n]on mais non mais non mai::s j'suis  
 → 16 énervée là Chantal c'[est pour ça] h  
 17 C: [ah bon]  
 18 M: ouais (. ) ouais  
 19 C: [d'accord ]  
 20 M: [non mais c'est p]as grave .hh j'allais t'appeler bon c'est très bie::n alors  
 21 t::u t::e::::: renseigne pour savoir qu'est ce que tu vas faire à manger ce  
 22 midi::  
 23 C: voi::là:::: hh  
 24 M: parf::ai:::t .hhh alors qu'est ce qu'y a dans le frigo:: ha ha

À la différence de l'extrait 27, C ne s'auto-identifie pas tout de suite après la formule de réponse institutionnelle de M. La salutation à la ligne 3 est produite entre des éléments de rire, et en voix suraiguë ( $f_0$  entre 500 et 700 Hz), ce qui pourrait avoir pour effet de compliquer l'identification de la voix de l'appelante. Aussi M ne manifeste-t-elle pas avoir reconnu la voix de sa fille, saluant en retour et offrant ainsi à l'appelante encore une occasion d'exposer la raison de son appel (ligne 4). Ensuite, C prétend s'auto-identifier en se fiant à la familiarité de sa voix « normale » (ligne 5), mais notons qu'elle ne dit pas, comme dans l'extrait 27, « oui c'est moi:: », mais plutôt « mais c'est moi:::: » – la préface « mais » au lieu de « oui » confère à cette auto-identification des traits de protestation ou de reproche. La marque de réception (ligne 6), qui accuse réception du renseignement et indexe le tour de salutation comme inadéquat, est suivie du rire de C (ligne 7).

M enchaîne, aux lignes 8–9, avec une justification de la faute qui a été suggérée par le reproche et par la marque de réception. Par là, elle fait monter à la surface interactionnelle le défaut de comportement, et elle donne en même temps des indications du caractère de la faute qu'elle admet. Par la justification, M rend ainsi publics certains aspects de sa propre analyse de la question de déterminer quelle est l'inadéquation spécifique suggérée. À savoir, ce que M

justifie, et par conséquent traite comme répréhensible et à justifier, est le fait qu'elle a répondu comme si c'était un appel institutionnel, ne sachant pas que c'était sa fille à l'appareil (elle le justifie en prétendant qu'elle n'a pas regardé son écran). Une autre spécification imaginable de l'inadéquation suggérée aurait été le fait de ne pas avoir reconnu la voix de sa fille, mais dans ce cas-là, la justification aurait dû être une autre qui rende compte de la non-reconnaissance, telle « on dirait que tu as respiré de l'hélium », parce que la reconnaissance d'une voix n'a rien à voir avec le fait de voir le numéro affiché sur l'écran. La justification effectivement donnée n'aurait donc pas été efficace si l'inadéquation à justifier était la non-reconnaissance de la voix. La justification effectivement offerte porte plutôt à croire que (pour M) l'inadéquation à justifier est le fait d'avoir répondu comme si la fille était une personne quelconque qui appelle l'université.

Lorsque C répète sa salutation à la ligne 10, dans un registre encore plus aiguë ( $f_0$  entre 700 et 1000 Hz), elle semble essayer de rendre visible le caractère non ordinaire de la salutation. Après quelques échanges intercalés (ligne 11), C fait encore un effort pour exposer, sinon ridiculiser, la faute commise par M (lignes 13–14). Elle récite son propre tour initial (gardant son format prosodique particulier) et la réponse de M, en y ajoutant la continuation imaginée « c'est pour qui: ». La faute dont C accuse M ici semble donc être le fait d'avoir répondu à une salutation non ordinaire (potentiellement non sérieuse<sup>13</sup>) de façon tout à fait routinière, d'autant plus qu'un appel non sérieux serait facilement attribuable à C, avec qui un contact était attendu (cf. ligne 20). Remarquons que cette spécification de l'inadéquation, centrée sur ce qui est audible, est légèrement différente de celle que propose M par sa justification aux lignes 8–9. Chacun des participants peut ainsi offrir sa propre analyse de ce qui a été inadéquat, et ces analyses peuvent être distinctes, sans pour autant toujours s'exclure mutuellement. Cette observation souligne que non seulement *l'existence* d'une inadéquation peut être négociée par les participants, mais il en va de même pour *le caractère spécifique* d'une inadéquation admise. Ainsi, comme nous l'avons mentionné plus haut, la pratique cible ne détermine pas univoquement l'inadéquation indexée (d'où le terme *indexer*, qui souligne l'indexicalité de la pratique) : cette inadéquation est une construction sociale, locale et négociable.

M répond à la « reconstitution » (lignes 13–14), où C se moque d'elle, par une protestation (« mais non mais non mais non mai:::s ») et encore une justi-

13. Cf. les canulars où l'appelant dissimule son identité.

fication (« j'suis énervée là Chantal c'est pour ça »). Cette justification semble indexer que C admet ne pas avoir apprécié l'effort moqueur de C, puisqu'elle était « énervée » et donc peu disposée à rigoler. Une fois la justification produite et en voie d'être acceptée (lignes 17 et 19), M minimise la plainte que la justification englobe (« non mais c'est pas grave »), et commence à s'acheminer vers la raison de l'appel.

Les extraits ci-dessus démontrent que l'inadéquation du tour précédent, minimalement indexée à l'aide de la pratique cible, peut s'amplifier et devenir un véritable enjeu qui occupe une place centrale pour les participants, qui l'abordent dans l'interaction à l'aide des *attendant activities* exposées ci-dessus. On peut noter que ces activités sont toujours entreprises *après* la marque de réception. Alors qu'il ne semble pas y avoir d'ordre séquentiel invariable entre les éléments co-occurents avec la marque de réception – excuses, justifications, reconnaissances et acceptations (« d'accord », « oké »), etc. –, il y a un ordre fixe entre les éléments co-occurents et la marque de réception elle-même : l'élément premier est toujours la marque de réception. Cela semble une conséquence logique du fait que [*ah* + répétition] est une reconnaissance minimale de l'inadéquation, et s'il s'avère que ce n'est pas nécessaire ou souhaitable d'y prêter davantage d'attention, ce premier pas peut être suffisant. Ainsi, l'inadéquation peut fréquemment rester uniquement *indexée*, tout juste visible immédiatement sous la surface interactionnelle, sans jamais devenir explicitement ou officiellement traitée comme une faute commise. Nous reviendrons sur ce point dans la discussion (section 4.8.2).

## 4.6 DISCRIMINABILITÉ DE LA PRATIQUE

Cette section est consacrée à la mise en contraste de la pratique cible avec d'autres marques de réception (entre autres la répétition sans préface). Elle servira à isoler le travail distinct accompli par la marque de réception cible, ce qui viendra renforcer la validité des remarques analytiques la concernant (Wootton 1989 : 248–250). Nous examinerons deux types de non-occurrences de la pratique cible. Ainsi, nous préciserons (section 4.6.1) des contextes « négatifs », c.-à-d. des contextes où il est prévisible, sur la base des propositions analytiques, que la marque de réception [*ah* + répétition] ne sera pas utile. Autrement dit, l'analyse proposée, concernant le travail accompli par la pratique cible, permet de spécifier certains contextes où l'emploi d'une marque de réception quelconque est favorisé, mais où le travail accompli par [*ah* + répétition]

rend cette marque particulière inapte : les contextes dits négatifs. Nous examinerons également (section 4.6.2) des cas de « non-occurrence pertinente », où le contexte permettrait potentiellement l'emploi de la pratique cible, mais où une autre pratique est choisie, avec des conséquences interactionnelles que nous explorerons.

#### 4.6.1 CONTEXTES NÉGATIFS

L'analyse proposée permet de spécifier certains contextes pour des marques de réception qui ne favoriseraient pas la marque de réception [ah + répétition]. Nous avons déjà mentionné (section 4.3) que d'autres marques sont utilisées pour réceptionner des renseignements qui, prétendument, apportent du nouveau ou contrastent avec les attentes. Dans de tels contextes, si une possibilité potentiellement pertinente pour le récepteur est d'accuser réception du renseignement, il n'y a pas de motivation pour lui d'indexer son tour précédent comme inadéquat. Comme exemple, on peut citer la réception d'annonces de nouvelles qui initient de nouvelles séquences, où l'annonce de nouvelles n'est pas séquentiellement subséquente à un tour du récepteur. Ainsi, il n'y a aucun tour précédent qui pourrait être inadéquat, et ce contexte ne favorise pas la marque de réception [ah + répétition]. Un autre exemple est la réception d'un renseignement sollicité, illustrée dans l'extrait 38 :

**Extrait 38** [CLAPI.chez\_les\_logeurs.5:13]

*(L'étudiante allemande S passe un semestre à une université française. L'interaction a lieu lorsqu'elle vient payer le loyer à ses logeurs français, le couple marié E et F.)*

- 1 E: et là bas en Allemagne qu'est ce qu'il fait comme te:[mps]  
 2 F: [il ] fait froid là [bas]  
 3 S: [ .hh]  
 4 il fai::t- encore plus froid qu'ici::i:  
 → 5 E: ah [oui ]  
 → 6 F: [plus fro]id qu'ici]  
 7 S: [il y a beau]coup de la] nei::ge  
 8 (0.2)  
 → 9 E: ah oui  
 → 10 F: ah [oui ]  
 11 S: [ouai:]::s

E et F sollicitent (lignes 1–2) un renseignement que S fournit à la ligne 4, et que E et F réceptionnent, respectivement, par « ah oui » (ligne 5) et par une répétition partielle (ligne 6). En chevauchement partiel avec ses marques de réception, S continue son renseignement (ligne 7), et la marque de réception « ah oui » est encore produite et par E (ligne 9), et par F (ligne 10), après quoi S réaffirme (ligne 11). Les marques *ah oui* et la répétition servent à accuser réception, et

indiquer que le renseignement a provoqué un changement d'état cognitif. Or le renseignement ne donne pas de raison de traiter les tours sollicitants (lignes 1–2) comme inadéquats (par exemple, le renseignement accepte les présuppositions et la pertinence des tours de sollicitation), donc il ne s'agit pas d'un contexte où la marque de réception [*ah* + répétition] semble utile.

De même, d'autres marques de réception que [*ah* + répétition] sont choisies, pour réceptionner la réponse, lorsque cette réponse infirme non pas ce que la première action présuppose, mais ce que la première action présente comme *possible*, et comme sujet à confirmation ou à infirmation :

**Extrait 39** [CORAL.FFAMCV03.5:50]

(*S vient de décrire une manifestation annuelle à Leipzig, où a habité sa sœur. M enchaîne en se proposant de raconter un autre événement annuel qui a lieu dans la même ville.*)

- 1 M: par contre à Leipzig eu::h (0.7) je sais pas si tu sais mais c'est aussi eu::h  
 2 chaque année y a un festival go::th  
 3 (0.3)  
 4 S: oui:: je le sais  
 5 (0.5)  
 → 6 M: ah t'y as assisté::  
 7 S: no::n je suis pas allée à ç'ui là moi (.) je suis allée à Dynamo (.) eu:h non pas  
 8 Dynamo: (0.8) Zwickau:: c'e::st eu::h With Full Force mais c'est un festival  
 9 métal moi (.) auquel je suis allée  
 10 (0.5)  
 11 M: hm  
 12 (.)  
 13 S: .hhh (.) et eu::h oui je vois ce que tu veux dire ton truc goth parce que ma  
 14 soeur comme elle y habitait elle m'envoyait les articles de journaux toutes  
 15 les années  
 16 (0.3)  
 17 S: .mhhh .p .hh elle m'envoyait et c'était trop fort p@arce qu@e .hh elle- elle a  
 18 pris des photo::s .hhh et elle me disai::t eu::h tu (\* \*) (.) elle m'a dit la  
 19 première année j'ai pas compri::s je sors de chez moi .t .hhhh que des gens  
 20 habillés en noir de partou:::t de:::s des looks trop biza::rres eu:::h .hh  
 21 vraiment elle me dit mais je me suis crue da::ns le Retour des Vampires numéro  
 22 [dix tu vois .hhh elle m'a] dit j'ai pas compri::s et après bo::n  
 23 A: [ hh ha ha ha ha ]  
 24 (0.3)  
 25 S: elle a su que c'était ça .hh et eu:::h et toutes les années elle m'envoyait des  
 26 photo::s avec des ge::ns qui avai::ent des têtes h@allucinantes quoi

À la différence de l'extrait 33, l'annonce du renseignement (lignes 1–2) prend en compte l'éventualité que S est déjà au courant (« je sais pas si tu sais mais ... »), et la présente comme une possibilité. Ainsi, si la réponse de S (ligne 4) est réceptionnée par M comme apportant du nouveau, S n'a pas rejeté les prémisses du tour de M, puisque le tour aux lignes 1–2 ne présuppose pas que S ne sait pas (plutôt, il reste ouvert à la possibilité qu'elle sait). Ainsi, en accusant réception (ligne 6), M n'enregistre pas la connaissance prétendue de S comme faisant

détailler entièrement ce que M a initié, et la tâche d'indexer son tour initiateur comme inadéquat ne semble pas pertinente ici, ce qui exclut la marque de réception [ah + répétition]. Plutôt, la réception est associée à une topicalisation sous forme d'une proposition d'une explication plausible de l'accès épistémique de S (elle pourrait y avoir assisté), ce qui montre que la connaissance préalable de S est davantage envisageable pour M (qui avait déjà appris que la sœur de S a vécu à Leipzig), que celle de B dans l'extrait 33<sup>14</sup>. S finit par réfuter l'explication proposée par M (« no::n je suis pas allée à ç'ui là moi ») pour finalement en donner une autre (lignes 13–26). En résumé, dans ce contexte séquentiel, la marque de réception [ah + répétition] ne semble pas utile; nous n'avons pas trouvé d'occurrences de la pratique cible dans des contextes séquentiels semblables à celui exemplifié dans l'extrait 39.

Finalement, le contexte des corrections enchâssées (*embedded corrections*), décrites pour la première fois par Jefferson (1987), peut être éclairant. La correction enchâssée est une alternative à la *correction exposée*, c.-à-d. l'hétéro-réparation, qui met en suspens les projections séquentielles de ce qui précède. La correction enchâssée consiste à *inclure une correction* (par exemple, un remplacement d'une expression référentielle) *dans un tour de parole qui constitue la prochaine étape dans le déroulement séquentiel*. Ainsi, la correction est effectuée, mais au second plan, sans devenir l'action principale transmise par le tour de parole corrigeant. Par conséquent, le participant corrigé peut construire son prochain tour de parole de manière à réagir à l'action principale et non à la correction. Ainsi, les corrections enchâssées sont typiquement produites sans être réceptionnées, leur effet n'étant visible que dans l'emploi subséquent de l'expression « correcte » par le participant qui a été corrigé, et en outre les « activités associées à la correction » (*attendant activities*) sont absentes des corrections enchâssées (Jefferson 1987; Sidnell 2010 : 133–135). L'extrait 40 illustre une correction enchâssée.

**Extrait 40** [MOUV.2010-12-22.28:05]

(L'auditeur P a discuté avec l'animateur de radio E la possibilité de monter avec d'autres gens une association pour pouvoir lutter juridiquement contre des autorités ou de grandes sociétés. L'animateur introduit le thème du passé de musicien de P, dans le groupe d'enfants Les Poppys.)

- 1 E: dis moi Phil- Philippe y a- y a Annika qui me::: fait signe que to- (.) tu  
 2 étai::s u:::n toi t- .hhh t'étais musicien t'étais un Poppine  
 3 (.)

14. Ce qui se voit également dans le formatage des tours qui affirme la connaissance préalable : « oui:: je le sais » vs « ben oui ben je sais ».



- 4 P: j'faisais partie des Poppys aussi [ouais]  
 → 5 E: [des P]oppys pas les Poppines  
 → 6 les Popp[ys c'est] vrai::  
 7 P: [voilà h]  
 8 (0.4)  
 9 P: ouais (.) en mille neuf cent soixante dix oui  
 10 (0.3)  
 11 P: .hh  
 12 E: no::n non rien n'a changé:: [eu::h (ça)]  
 13 P: [absolument ]  
 14 (.)  
 15 P: a[lors là] par [contre on a per]du  
 16 E: [ah- ] (.) [c'est toi::]  
 17 (.)  
 18 P: .h[.hh hh .hhh ]  
 19 E: [c'est toi:: hh hh c'est de] [ta faute on a tous ça dans la tête]  
 20 P: [ah non c'est pas moi qui chantait c'était] Bruno  
 21 moi je faisais oo derrière les textes euh

Voici en fait une occurrence d'une correction, enchâssée dans une confirmation (ligne 4), qui donne toutefois lieu à une marque de réception (« des Poppys », ligne 5), et à un certain travail interactionnel qui prête attention à la correction enchâssée. Cette correction enchâssée commence donc à s'approcher de la réparation (c.-à-d. de la correction *exposée*). On peut s'interroger sur le travail interactionnel accompli par la marque de réception dans une occurrence comme celle-ci. En accusant réception par répétition du nom correct (« des Poppys », ligne 5), et en « officialisant » la correction à mi-voix (« pas les Poppines les Poppys »), E manifeste *en passant* avoir reconnu la correction, produite elle-même *en passant*. En effet, la continuation du tour après la marque de réception (« c'est vrai », ligne 6) est un topicalisateur<sup>15</sup>, consacré à encourager une élaboration de la part de P et, surtout, séquentiellement contigu à la confirmation (plutôt qu'à la correction). Si l'erreur commise par E, et corrigée par P, est traitée par E comme méritant une marque de réception – et donc comme plus saillante que dans le cas de la correction enchâssée non réceptionnée – il ne s'agit pas non plus d'une erreur interactionnellement focalisée à part entière, occasionnant des excuses, des reconnaissances, des justifications, etc. L'erreur d'E n'est visiblement pas au centre de l'attention interactionnelle. L'on ne s'étonnera donc pas que la marque de réception employée dans cette séquence n'est pas [ah + répétition], qui communiquerait une inadéquation du tour initiateur ayant plus d'influence sur le développement de la séquence (comme si, par exemple, Les Poppines était un autre groupe de musique qui a

15. C.-à-d. un marqueur qui signale l'intérêt et qui invite l'énonciateur du renseignement topicalisé à le développer au prochain tour (Mondada 2003b : 200).

existé). C'est dans ce sens-là que nous avons affaire ici à un contexte négatif, qui ne favorise pas la marque de réception cible. En revanche, la marque qui est de fait exploitée pour accuser réception de la correction, la répétition sans préface, est apparemment une ressource propice pour la tâche actuelle dans cet extrait, ce qui souligne encore que la marque de réception [ah + répétition] est une pratique qui sert à accomplir un travail interactionnel distinct.

#### 4.6.2 NON-OCCURRENCES PERTINENTES

Sous cette rubrique, nous discuterons quelques stratégies alternatives, qui sont à la disposition des participants, dans des contextes de pertinence potentielle (*environments of possible relevant occurrence*, Schegloff 1993 : 103), en nous concentrant sur la position suite à un tour de parole contestataire (tel que la contestation de prémisses). En effet, après une action en deuxième position qui conteste les prémisses de la première action, de nombreuses voies s'ouvrent, dont nous pouvons mentionner seulement quelques-unes des plus courantes. Nous verrons que ces stratégies alternatives ont des effets interactionnels dissemblables à ceux de la pratique cible, et qu'il se passe quelque chose de véritablement distinct lorsque celle-ci est mobilisée.

##### (i) *Contre-affirmation ou hétéro-initiation de réparation*

Une des stratégies les moins alignées consiste à contre-affirmer le tour contestataire, ou à initier une réparation sur lui en laissant à l'interlocuteur la tâche d'effectuer la réparation<sup>16</sup>. L'une des caractéristiques par défaut de l'hétéro-initiation d'une réparation est l'attribution, à l'interlocuteur, de la responsabilité pour le trouble, puisque cet interlocuteur n'a prétendument pas réussi à produire un tour de parole audible, compréhensible et acceptable dans son contexte séquentiel (Robinson 2006). Ainsi, quand on initie une réparation sur un tour contestataire, on œuvre avec cette stratégie pour renverser sur autrui l'accusation d'inadéquation. Cette alternative désalignée n'implique pas l'acceptation. Prenons l'extrait 41 :

---

16. Certes, il peut sembler étrange de parler ainsi d'un contexte potentiellement pertinent pour l'initiation de réparation. L'initiation de réparation est en effet potentiellement pertinente partout, dans tous les contextes en interaction, car rien n'est exclu de la classe *réparables* (Schegloff *et al.* 1977 : 363). Pourtant, des contextes peuvent être découverts où des hétéro-initiations de réparation sont intrinsèquement favorisées (cf. notamment Drew 1997; Robinson 2009).

**Extrait 41** [UBS.471\_000001D8.0:42]

(Appel à une université. C a essayé de joindre madame Schneider au sujet d'une licence professionnelle en ressources humaines, mais elle tombe sur H qui est à l'accueil.)

- 1 H: alors on me dit qu'elle est absente aujourd'hui et demain madame  
 2 C: oh mince  
 3 (.)  
 4 H: désolée  
 5 C: eu::::h j'ai- j'ai un souci  
 6 (0.5)  
 7 H: oui::  
 8 C: un gros souci elle a r(ép)ondu à mo::::n .p .t .hhhhh à mon mail eh [et v-]  
 9 H: [mm:::]  
 → 10 C: peut être pouvez vous me renseigner .hh[.hh eu:::::h je:::::]  
 → 11 H: [oh ben no::::n j'pense pa::s hei::n]  
 → 12 C: vous- vous pensez pas  
 13 H: ben non j'suis à l'accueil moi madame je m'occupe pas du tout de la licence  
 14 professionnelle ressources humaines hein  
 15 C: eh- qui est ce qui se eu- eh s'occupe des inscriptions pour l'année prochaine  
 16 (1.1)  
 17 H: !t (0.6) ben écoute::z eu:::::h madame Schneider je suppose

C annonce, comme une préface d'un récit (Sacks 1995b), sa raison d'appeler (« j'ai un souci », « un gros souci »), et commence à exposer son « souci » : « elle a r(ép)ondu à mo::::n .p .t .hhhhh à mon mail eh ». Ensuite elle arrête l'exposé pour produire un énoncé *pré-*<sup>17</sup> (« peut être pouvez vous me renseigner »), qui est épistémiquement mitigé, et destiné à solliciter, de la part de H, le feu vert pour présenter son souci (puisque si H ne peut pas renseigner C, la présentation du souci n'est pas pertinente). Avant qu'elle n'ait reçu le feu vert, C recommence son exposé (« eu:::::h je::::: », ligne 10). Or H ne donne pas le feu vert : elle rejette la possibilité qu'elle puisse aider C (ligne 11), ainsi produisant une réaction qui conteste la forte attente d'un consentement. Cette attente est intégrée dans l'énoncé *pré-* qui n'exige pas nécessairement une réponse (« peut être pouvez vous me renseigner »), ce que montre le redémarrage prématuré de l'exposé du souci. Au lieu d'accepter le refus de H (ligne 11), C produit à la ligne 12 une initiation de réparation par répétition, à laquelle H répond par une confirmation (« ben non ») et une justification (« j'suis à l'accueil moi madame je m'occupe pas du tout de la licence professionnelle ressources humaines hein »). L'initiation de la réparation est produite au lieu d'une acceptation de la source de trouble, et elle reporte ainsi à plus tard la pertinence d'une telle acceptation, que le trouble soit un problème de compréhension ou un problème d'acceptabilité (la réparation effectuée par H, aux lignes 13–14, est ambiguë à cet égard, à la différence d'une réparation comme « non je suis désolée mais j'y

17. Voir Schegloff (2007).

peux rien » qui serait orientée vers un problème d’acceptabilité). L’acceptation n’est pas produite dans le tour suivant de C non plus (ligne 15). Plutôt, C insiste pour parler à une personne responsable, mais H ne peut que proposer à nouveau la même madame Schneider (ligne 17), qui est apparemment absente (voir ligne 1).

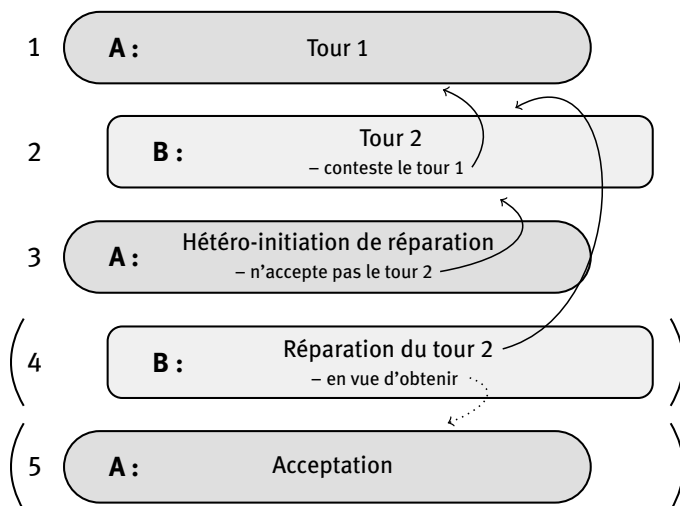


FIGURE 4.4 – Hétéro-initiation de réparation après un tour de parole contestataire.

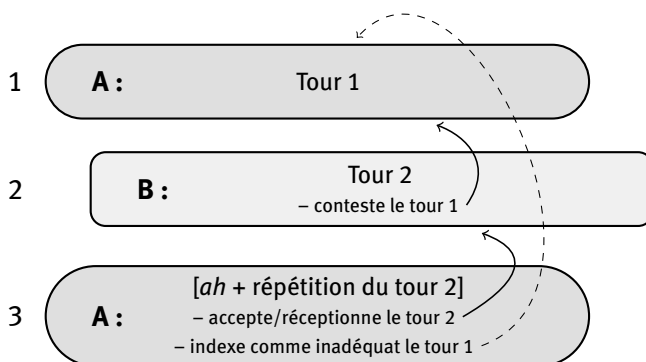


FIGURE 4.5 – Pratique cible après un tour de parole contestataire.

Ce qu’il convient de retenir de l’extrait 41 est donc que la pratique cible implique une acceptation du tour de parole contestataire, alors que les participants peuvent également y réagir en y résistant. Nous proposons deux schématisations

(voir fig. 4.4 et 4.5) pour visualiser les différences séquentielles entre la pratique cible et l'hétéro-initiation de réparation. Par rapport à notre pratique cible, l'hétéro-initiation de réparation se distingue en ce qu'elle n'implique ni une acceptation (la pertinence d'une acceptation est reportée), ni une indexation de l'action contestée comme inadéquate. En effet, c'est plutôt le tour contestataire qui est traité comme inadéquat ou problématique dans la mesure où il n'est pas traité comme acceptable, pour telle ou telle raison, ce qui fait obstacle à la clôture de la séquence.

(ii) *Remémoration*

Une autre possibilité est de prétendre que l'on se rappelle soudain de ce que l'autre vient d'affirmer (ce qui implique l'accepter et en plus admettre son oubli), et éventuellement de produire des énoncés censés le démontrer (cf. Koivisto 2013; Betz et Golato 2008; Heritage 1984a : 313–314, 338–339). Cette possibilité sera exemplifiée plus loin (extrait 43).

(iii) *Entre acceptation et non-acceptation*

Encore une autre possibilité est celle d'accepter la contestation sans entièrement abandonner la position précédente, par exemple en faisant un effort pour la justifier, ainsi gardant un semblant de résistance. Cette stratégie est adoptée par C dans l'extrait 42 ci-dessous :

**Extrait 42** [UBS.048\_00000031.0:00]

(Appel au standard d'une université à Vannes.)

- 1 H: U.B.S. bonjour h  
 2 (0.3)  
 3 C: oui:: bonjour madame .hhhhh eu:::h j'aurais souhaité parler à madame Richard s'il  
 4 vous plaît  
 5 (0.9)  
 6 H: madame Rich:::a:::rd conservez je vais voir s::i eu::h  
 7 (1.2)  
 → 8 H: ah mais elle est pas- elle est sur Lorient madame Richard  
 9 (.)  
 → 10 C: ah bon  
 11 (.)  
 → 12 C: parce qu'on m'a donné [ce] numéro  
 13 H: [mm]  
 14 (0.3)  
 15 H: elle est là que le lundi et le mardi::  
 16 (.)  
 17 C: ah d'accord très bien

Par le renseignement de H (ligne 8), C apprend que la personne cherchée, madame Richard, ne se trouve pas à l'endroit auquel elle appelle, mais sur un autre

site (Lorient). En produisant la marque de réception « ah bon », C traite ce renseignement comme informatif, nouveau, ou inattendu. Mais contrairement à l'initiation de réparation, cette marque ne remet pas en cause le renseignement (ou du moins dans une bien moindre mesure). Aussitôt après la marque de réception, C explique dans quel sens le renseignement est inattendu : on a dit à C d'appeler au numéro qu'elle vient de composer (« parce qu'on m'a donné ce numéro »), donc elle pouvait s'attendre à ce que madame Richard soit là. Il y a, pour ainsi dire, un décalage entre les attentes de C et l'information qui vient de lui être donnée. En plus, en répondant que madame Richard est à Lorient, H a impliqué qu'elle ne peut pas connecter l'appelante C, et par conséquent que C aurait dû chercher la personne à Lorient plutôt qu'à Vannes. Donc, tout en exposant pour H la raison de sa perplexité, C refuse d'admettre une faute et se justifie : elle n'a fait qu'appeler à un numéro qui lui a été donné. La réaction de H (ligne 15), d'une part, élabore sa réponse concernant l'absence de madame Richard. D'autre part, dans la perspective de H, l'élaboration à la ligne 15 réconcilie l'absence de madame Richard avec le fait que C a appelé au numéro indiqué : elle n'est joignable sur Vannes que certains jours. La perplexité passée, C accepte l'élaboration et l'action qu'elle implique (« ah d'accord »), et s'achemine encore vers la clôture de la séquence avec une évaluation (« très bien »).

La stratégie adoptée par C est donc à mi-chemin entre acceptation et non-acceptation. Elle consiste à ne pas contester l'exactitude du renseignement (C ne remet pas en cause la prétendue absence de madame Richard), mais sans pour autant admettre une faute, en traitant comme justifiée l'action première (C justifie avoir cherché madame Richard à Vannes en prétendant qu'elle appelle au numéro qu'on lui a donné). Ainsi, le renseignement est uniquement accepté en tant que tel, et *non pas en tant que correction* (contrairement à ce qu'implique la pratique cible).

#### *(iv) Minimisation de l'inadéquation*

Il y a également une possibilité qui présente l'intérêt d'impliquer l'acceptation du renseignement et de la correction, mais non la reconnaissance d'une inadéquation. À savoir, le récepteur du renseignement contestataire peut faire des efforts pour minimiser l'inadéquation de son propre tour, telle qu'elle a été suggérée par l'autre participant. De manière compatible avec notre analyse, nous verrons que le choix d'une autre marque de réception que [ah + répétition] fait

partie de tels efforts.

**Extrait 43** [CORAL.FPUBDL08.0:00]

(Interaction dans une boulangerie entre la boulangère A et les clients F et H (qui sont vraisemblablement un couple).)

- 1 A: bonjou::r  
 2 (1.0)  
 3 F: a::h qu'il fait bon ici un entier  
 4 (0.2)  
 5 A: un entier aujourd'hui  
 6 (1.1)  
 7 A: .t .hhhhh a::[:ll]ez  
 8 ?: [ \* ]  
 9 (2.4)  
 10 A: fait pas froid  
 11 (0.4)  
 12 A: on est mieu::x en Martinique quand même hein  
 13 (0.6)  
 14 H: (e::h o[n])  
 → 15 F: [a:]::h je sais pas  
 16 (0.3)  
 → 17 F: moi j'étais pas en Martinique  
 18 (.)  
 → 19 A: ah non en Guadeloupe c'est [ça:: n]o::n  
 20 F: [non plus]  
 21 (.)  
 22 A: non [ pl]u::s  
 23 H: [Saint-]  
 → 24 H: Saint Domingue  
 25 (.)  
 → 26 F: Saint [Domingue ] [\*]  
 → 27 A: [Saint Domi]ngue o::h [eh] ça fait partie des îles hé:::  
 → 28 [j'vais vous dire hein]  
 29 H: [( )]  
 → 30 A: oh là là (on) va pas chahuter sur l@ [ha ha ha ha ha ha ]  
 31 H: [à cinq cent kilomètres près c'est] ça  
 32 A: .hhhhh[.hh [à cinq c]ent (hein) que de différence  
 33 F: [en t[out cas (c'était)]  
 34 A: c'est bon c'[est bo::n]  
 35 H: [(ah oui)]  
 36 F: on était bien en tout cas il faisait beau

Après les échanges commerciaux (lignes 3–7), A fait une remarque sur le temps (ligne 10), et ajoute le tour à la ligne 12. La réponse de F (lignes 15–17) montre qu'elle a interprété la remarque d'A comme appelant une réponse. Pourtant, elle conteste la prémisse selon laquelle elle aurait les connaissances pour y répondre, ainsi traitant comme problématique l'action initiatrice. La réaction d'A est celle de prétendre qu'elle s'en souvient soudain (« ah non », cf. l'alternative (ii) ci-dessus), ce qu'elle tente de démontrer en essayant une alternative à la référence géographique réfutée, sujette à la confirmation de F (« en Guadeloupe

c'est ça:: »<sup>18</sup>. Or F réfute encore ce que propose A (« non plus », ligne 20), et ce sans nommer le bon nom de lieu. A ne fait que réceptionner la réfutation (ligne 22), et c'est H qui est le premier à révéler pour A la solution à la recherche (lignes 23–24). En chevauchement partiel avec la répétition par F du nom de lieu, A commence à réceptionner le renseignement en tant que correction, par une répétition sans préface<sup>19</sup> (ligne 27), et poursuit avec des efforts pour minimiser l'inadéquation prétendue et la traiter comme « sans importance ». Premièrement, elle fait appel à l'appartenance au même groupe d'îles, suggérant que sa ou ses proposition(s) n'étai(en)t pas complètement insensée(s). Deuxièmement, les UCT qui suivent la marque de réception ont des traits qui contribuent à accomplir une objection (la préface « o:h eh », les particules finales *hé* et *hein* et l'effort pour revendiquer de l'autorité épistémique « j'vais vous dire hein »). L'objection concerne visiblement le fait que F « ergote » et « pinaille » sur l'endroit précis dans les Antilles, alors que l'on pourrait supposer que le temps est comparable dans les différents coins des Antilles. De la sorte, la proposition de topic par A est entravée par quelque chose qui est analysable comme de la « pinaillerie » : F aurait très bien pu choisir une correction enchâssée, ou une autre solution moins encombrante que celle effectivement choisie. Troisièmement, A corrobore une telle analyse en affirmant ensuite qu'elle ne souhaite pas « chahuter » (ligne 30), ce qui indexe le comportement précédent de F comme étant du même genre que le « chahut » ou la « chamaillerie ». Ces efforts d'A trouvent écho chez H, quand il reconnaît que « c'est ça », soit avec la qualification « à cinq cent kilomètres près » (ligne 31)<sup>20</sup>. À son tour, A reconnaît que la distance en question était plus importante qu'elle ne tenait pour plausible, et l'énoncé à la ligne 34 semble être une tentative de réconciliation. En cohérence avec cela, F (lignes 33 et 36) produit un énoncé formaté comme un retour à ce dont on parlait plus tôt (cf. l'expression « en tout cas ») : le temps qu'il fait à l'endroit dans les Antilles que F et H ont visité.

18. Le « non » greffé sur l'énoncé (à la fin de la ligne 19) semble une adaptation de la proposition, visant à l'ajuster à la réfutation déjà en cours (ligne 20).

19. On peut faire le lien avec la pratique de répétition-post-auto-correction décrite par Jefferson (2007), qui sert aussi à minimiser une inadéquation d'un tour précédent. Dans ce cas-là l'interlocuteur omet (ou s'abstient) d'initier une réparation sur une inadéquation, après quoi le locuteur s'auto-corrige. Si l'interlocuteur répète alors la correction (sans préface), cela implique une minimisation à la fois de l'inadéquation commise, et du fait de ne pas l'avoir signalée à la première occasion.

20. On peut cependant s'imaginer une interprétation possible de cet énoncé comme ironique, selon laquelle H voudrait dire que les endroits cités sont en fait assez éloignés. S'il est possible que A le comprend de telle manière, elle répond néanmoins de manière sérieuse à la ligne 32, quoique sans prendre la contribution de H (ligne 31) comme plaidant en sa faveur.



On voit dans l'extrait 43 que le choix d'une autre marque de réception que [*ah* + répétition] s'inscrit dans une stratégie visant à minimiser l'inadéquation du tour problématique. Cette observation montre que [*ah* + répétition] n'est pas interchangeable avec d'autres marques de réception, ce qui renforce l'affirmation que la marque de réception [*ah* + répétition] sert au travail distinct d'accuser réception tout en indexant son propre tour précédent comme inadéquat.

(v) *Traitement ouvert de l'inadéquation*

Il y a finalement d'autres cas où un participant accuse réception d'une correction, l'accepte et admet la faute sans passer par la pratique cible et l'indexer. Ainsi, l'on trouve aisément des occurrences de *ah pardon* ou *ah excusez moi* suivi de l'action séquentiellement attendue. Une discussion de la différence entre le traitement « officiel » d'un comportement comme inadéquat, et son indexation comme tel, est abordée dans la section 4.5 et continuée dans la section 4.8.2.

Pour conclure cette section sur la discriminabilité, constatons que nous avons proposé deux types de contrastes avec d'autres pratiques, lesquels contribuent différemment à la tâche analytique de démontrer la singularité de la pratique cible. D'abord, nous nous sommes penché sur les contextes négatifs, ce qui a permis des observations négatives<sup>21</sup> précisant des environnements séquentiels où la pratique cible ne devient *pas* pertinente, et où d'autres pratiques (d'autres marques de réception) sont systématiquement mises en œuvre. De telles observations peuvent avoir une valeur heuristique pour l'analyse, lorsque des environnements séquentiels *de pertinence* ont déjà été identifiés. Ensuite, nous avons considéré des non-occurrences pertinentes (stratégies alternatives dans des environnements séquentiels de pertinence potentielle), ce qui sert à montrer que le travail accompli par la pratique cible est propre à elle, et non pas relié à d'autres événements dans les mêmes contextes séquentiels (cf. Sidnell 2013 : 82). Finalement, afin d'éviter les malentendus, il convient de souligner que pour les participants, aucune des non-occurrences analysées ne constitue une *absence remarquable* de la pratique cible; les analyses des non-occurrences sont des outils heuristiques, qui servent à fournir des éléments de preuve à l'appui des propositions analytiques principales.

21. C.-à-d. des observations sur ce qui ne se passe pas.

## 4.7 DIFFÉRENCIATION PHONÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

Drew (2013) propose que « [m]ême en ne faisant qu'accuser réception d'un tour de parole précédent, les locuteurs peuvent signaler, à l'aide de détails du formatage de l'accusé de réception (y compris l'intonation), s'ils comprennent ou non ce que disent l'autre, s'ils s'alignent ou non avec l'autre, s'il y a ou non un problème avec ce qui a été dit [...] » (2013 : 148, notre traduction). Nous montrerons ci-dessous que cette possibilité est systématiquement exploitée dans la production et l'interprétation de la marque de réception [ah + répétition] en interaction. En effet, des ressources phonétiques sont mobilisées pour spécifier la fonction que la pratique cible remplit dans l'organisation séquentielle de l'interaction, outre son rôle générique (c.-à-d. celui d'accuser réception et d'indexer une action précédente comme inadéquate). De manière préliminaire, on peut caractériser cette spécification comme impliquant un formatage différencié de la marque de réception, selon sa fonction « problématisante » ou non.

### 4.7.1 PATTERNS PHONÉTIQUES

Dans la variabilité phonétique qui caractérise les occurrences dans la collection, deux pôles opposés semblent se dessiner, lesquels nous nommerons *variante forte* et *variante faible* par commodité de langage. Leurs caractéristiques phonétiques seront exposées ci-dessous, avant que nous ne détaillions (à l'aide d'extraits) les différences fonctionnelles que le formatage phonétique sert à spécifier.

#### *Variante forte*

Ce groupe d'occurrences exhibe un certain nombre de caractéristiques qui semblent concourir à rendre auditivement saillante la répétition préfacée par *ah*. Une première caractéristique est la plus forte accentuation (par rapport à la variante faible) de la dernière syllabe de la répétition (l'ultime), qui se matérialise par plusieurs faits phonétiques observables :

- La  $f_0$  présente une montée ou une montée–descente durant l'ultime. Lorsque l'ultime commence par une consonne sourde, la configuration est bien entendu légèrement différente : toute fluctuation micro-prosodique mise à part, on trouve typiquement, au lieu d'une montée, un saut vers le haut (ou un saut suivi d'une montée). Ce saut, coïncidant avec une attaque syllabique sourde, se fait donc entre la partie voisée de la

pénultième et le noyau vocalique de l'ultime, ayant le même effet que la montée : un sommet de  $f_0$  durant l'ultime, et comme dans le cas de la montée, l'ultime peut également porter une descente plus ou moins importante après le sommet.

- L'ultime connaît régulièrement un mouvement dynamique intra-syllabique assez important (typiquement aux alentours de 5 à 12 demi-tons), que ce soit attribuable à une montée importante ou à une descente importante. En cas de consonne initiale sourde dans l'ultime, cet intervalle n'est pas forcément comblé par un mouvement intra-syllabique : il peut consister en un écart de  $f_0$  entre la fin de la pénultième, et le noyau de l'ultime.
- Lorsque l'UCT connaît plusieurs proéminences intonatives (sommets de  $f_0$ ), l'ultime est la plus importante en termes de hauteur.

Au-delà de l'intonation, les occurrences dites fortes exhibent les caractéristiques suivantes :

- L'intensité perçue est maintenue ou croissante (mais non décroissante) vers la fin de l'UCT. Cette caractéristique est vraisemblablement dépendante, dans une certaine mesure, de la fréquence fondamentale.
- L'articulation est plutôt tendue (parfois durant l'UCT entière, mais toujours vers la fin de l'UCT, et notamment durant l'ultime qui est accentuée). Par exemple, par rapport à la variante faible, les voyelles sont plutôt périphériques dans l'espace vocalique (plus éloignées du schwa), et il y a relativement peu de réductions articulatoires, c.-à-d. que les gestes articulatoires sont relativement « pleins ».

### *Variante faible*

Ce groupe exhibe des détails du format phonétique qui semblent concourir à un formatage phonétique qui se distingue de celui décrit ci-dessus, et que l'on pourrait qualifier de manière impressionniste de « faible » ou « dédramatisé » (nous n'attribuons pour l'instant aucune fonction interactionnelle à ces impressions auditives). La variante faible présente les caractéristiques suivantes :

- La  $f_0$  est descendante ou essentiellement plate durant l'ultime, et le contour se termine plutôt bas dans la tessiture du locuteur.
- En général, il y a moins de mouvement dynamique de  $f_0$  intra-syllabique durant l'ultime que dans la variante forte. Typiquement, il s'agit d'éten dues fréquentielles inférieures à 5 demi-tons.

- Vu que l'ultime n'est pas accentuée comme elle l'est dans la variante forte, une syllabe non finale de l'UCT reçoit souvent une accentuation audible, associée à une proéminence de  $f_0$ . Ainsi, on peut avoir des patrons accentuels comme « ah le *club* alpin », « ah ça a *lieu* tous les mercredis », « ah les *locations* » et « ah qui la *subit* ». Le contour intonatif est typiquement descendant après cette proéminence de  $f_0$ .
- L'intensité perçue est maintenue ou décroissante (mais non croissante) vers la fin de l'UCT (ce qui est vraisemblablement relié à la configuration de  $f_0$ ).
- L'articulation est plutôt relâchée, notamment vers la fin de l'UCT. Ainsi, les voyelles sont en général moins périphériques, et il y a plus de réductions articulatoires, c.-à-d. que les gestes articulatoires sont plus réduits, par rapport à la variante forte.

#### *Variations non spécifiques aux groupes*

Bien entendu, il y a des variations phonétiques qui opèrent sans discernement sur les deux groupes (variante faible/variante forte). Autrement dit, certaines variations peuvent être observées par-delà les deux groupes. On peut en mentionner les suivantes :

- L'UCT peut être réalisée en phonation modale (phonation claire ou non marquée), ou en phonation soufflée (*breathy voice*), en partie ou entièrement.
- La particule *ah* peut être produite avec un coup de glotte initial ou non.
- La particule *ah* peut être considérablement allongée ou non, et être associée à une proéminence de  $f_0$  ou non.

Nous ne sommes pas, non plus, parvenu à relier ces variations à d'autres paramètres interactionnels. Cependant, nous ne prétendons pas qu'il s'agisse de variations aléatoires. Il n'est pas exclu que ces variations puissent être systématiques et ordonnées selon d'autres dimensions de l'organisation de l'interaction.

#### 4.7.2 MOBILISATION DE RESSOURCES PHONÉTIQUES

Les deux variantes, forte et faible, sont mobilisées à des fins interactionnelles différenciées. Tant les locuteurs qui les produisent, que les interlocuteurs qui y réagissent, portent dans leur comportement témoignage du fait que les deux variantes sont distinguées par les participants. La variante faible est employée pour *accomplir une acceptation achevée et non problématique de l'élément réceptionné*. Si une expansion de la séquence est produite, la correction ou la

réparation y est traitée comme déjà accomplie et comme n'exigeant plus de travail interactionnel. La variante forte *traite l'élément réceptionné comme non définitivement accepté ou comme problématique à intégrer dans la trajectoire d'actions en cours*. Il y a souvent une expansion de la séquence qui sert à œuvrer pour l'acceptation.

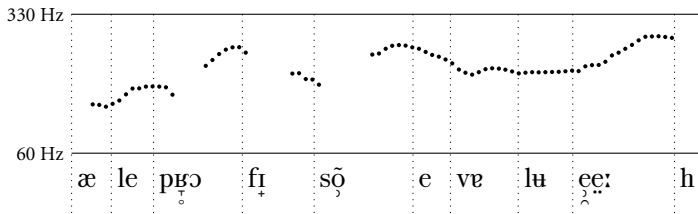
### Variante forte

Regardons quelques occurrences contextualisées afin de mieux déceler l'importance du format phonétique pour la spécification du travail interactionnel accompli par la marque de réception [*ah* + répétition].

#### Extrait 44 [MOUV.2011-04-14.1:54:00]

(E, animateur d'une émission de libre antenne, a précédemment invité les auditeurs à réagir sur un thème abordé par un autre auditeur, l'évaluation des professeurs : « est-ce qu'on peut évaluer les profs comment faire pour évaluer la réussite d'un professeur ». A passe à l'antenne juste avant la fin de l'émission, et les deux décident qu'ils vont reprendre le lendemain.)

- 1 E: à dix huit heures si tu veux on dé- on démarre l'émission avec toi  
 2 (0.4)  
 3 A: oké  
 4 (.)  
 5 E: ça marche  
 6 (0.3)  
 7 A: ouais ouais ça marche  
 8 E: demai::n dix huit heures faut que je pr- je te repasse Aneka<sup>22</sup> pour la prévenir  
 9 tu voulais revenir sur la Réunion heïn sur ce qu'on disait sur la Réunion  
 10 (0.2)  
 11 A: o::h oui:: sur la Réunion et puis juste te dire quand même (que)  
 lepɔfisõẽvɛlɥeẽ  
 12 les profs ils sont évalués heïn  
 13 (0.5)



- 14 E: ah les profs ils sont évalué::s h  
 15 A: ben atte::nds quand on se fait inspecter on est évalué h  
 16 (0.7)  
 17 A: on nous met une note et tout  
 18 (0.4)  
 19 A: .hhhh

22. Aneka est un membre de l'équipe de production, qui parle aux auditeurs avant qu'ils passent à l'antenne, et qui s'occupe du planning de l'émission.

- 20 E: ah d'accord  
 21 (.)  
 22 A: .t .hhhh [ouais ]  
 23 E: [oui c'est v]rai on est (.) on est- oui bon .hh et tu sais quoi  
 24 on reparle de tout ça demain (.) Anissa  
 25 A: (\* \*) hh [(demain)]  
 26 E: [les pr]ofs et l'île de la Réunion oké

Quoique occasionné par la question de E aux lignes 8–9, le renseignement que fait A (lignes 11–12 : « et puis juste te dire quand même (que) les profs ils sont évalués hein ») réagit à l'appel à points de vue lancé par l'animateur E (avant que A soit arrivée à l'antenne), donc à un énoncé plutôt éloigné, en en recyclant le matériau lexical (le verbe *évaluer* et le substantif *profs*). L'appel à points de vue, comme les questions en général, projette des réactions qui en acceptent les présuppositions. On peut imaginer des réponses-types du genre : « non on ne peut pas évaluer les profs parce que ... » ou « oui on peut évaluer les profs en faisant ... ». Or le tour de parole d'A (lignes 11–12) traite l'appel à points de vue comme basé sur une présupposition problématique : les profs étant de fait évalués, la question de savoir si, et comment, on peut évaluer les profs n'est plus discutable de la même manière. Dès lors, si la question peut toutefois se poser, il ne s'agit plus de la possibilité éventuelle d'une évaluation, mais de la validité de cette évaluation qui se fait effectivement. Le renseignement d'A (lignes 11–12) réfute ainsi une présupposition de l'appel à interventions, que l'on pourrait formuler *cela ne va pas de soi que l'on peut évaluer les profs*. La réaction de la part d'E (à savoir, la marque de réception [ah + répétition], ligne 14), d'une part, accuse réception du renseignement. D'autre part, elle enregistre que ce renseignement infirme les présuppositions de l'action séquentiellement précédente (l'action à laquelle il réagit, c.-à-d. l'appel à points de vue), ainsi l'indexant comme inadéquate.

Le format phonétique de la marque de réception est celui de la variante forte. La  $f_0$  de l'ultime est assez dynamique (7,5 demi-tons), et présente une montée qui se termine à un niveau relativement élevé dans la tessiture du locuteur. Le sommet dans l'ultime est le plus élevé de l'énoncé. L'intensité perçue semble maintenue pendant l'UCT entière. Quelques observations peuvent être faites sur la base d'une comparaison provisoire entre les détails articulatoires des énoncés aux lignes 12 et 14 respectivement.<sup>23</sup> Comme le reflète notre transcription impressionniste des voyelles dans les deux énoncés, nous avons identifié

23. Bien entendu, aucun énoncé tiré de la parole en interaction ne peut être considéré une réalisation « neutre » qui pourrait servir d'« étalon articulatoire » pour n'importe quel autre énoncé. Les énoncés qui finissent par être subséquentment répétés sont soumis à de multiples contraintes,

certaines différences qui semblent contribuer à l'articulation audiblement plus tendue dans la répétition : le [ɪ] de la répétition est plus avancé que le [ɪ] du premier énoncé, et le [ɐ] de la répétition présente une ouverture plus proche du [a] canonique que le [ɛ] du premier énoncé (quoique le [ɐ] soit centralisé dans la dimension antérieur-postérieur; éventuellement un effet d'anticipation du [ʌ]). On peut également noter que certains phones de la répétition ont un caractère plus « plein ». Là où le premier énoncé a une approximante ([ɥ]), la répétition présente une véritable voyelle ([ʌ]). De même, la voyelle du mot « sont » dans la répétition, dont les voyelles adjacentes sont écartées, est plus arrondie que son analogue dans le premier énoncé, ce que nous avons essayé de communiquer par la transcription [ō̄] vs [ō]. L'inspection des spectrogrammes montre que la montée de  $F_2$ , qui fait partie de la transition du [ō̄] au [e], dans la répétition commence plus tard par rapport à la transition homologue dans le premier énoncé, ce qui confère à la voyelle [ō̄] une durée audiblement plus importante que celle du [ō]. Il en résulte une impression de plus de syllabicité chez la voyelle postérieure dans le cas de la répétition (plus proche de [ō̄ɛ̄]), tandis que l'analogue dans le premier énoncé semble plus diphtonguée (plus proche de [ō̄ɛ̄]). Cette impression est renforcée par le fait que la nasalité de « sont » se répand à l'[e] de manière plus prononcée dans le premier énoncé. Somme toute, il s'agit d'une occurrence qui présente bien des caractéristiques attribuées à la variante forte de la marque de réception [ah + répétition].

Ce formatage phonétique a une incidence sur l'interprétation des participants de la marque de réception : au-delà du rôle générique de la pratique, elle accomplit ici également une problématisation du renseignement. Ceci se voit dans le développement subséquent de l'épisode : la locutrice A y réagit (à la ligne 15) par un énoncé qui semble viser à rendre son renseignement plus crédible, en offrant plus de précision sur les circonstances de cette évaluation prétendument existante des professeurs. Notez les mots « ben atte::nds » en début du tour qui préfigurent une suite qui implique une objection. Ici ils sont employés dans un tour qui insiste sur le renseignement à la ligne 12, face à sa représentation par E en tant que problématique, visiblement incarnant sa

---

y compris les contextes séquentiel et actionnel, susceptibles d'influencer leur production; ces énoncés sont là pour accomplir un travail interactionnel en eux-mêmes, ce qui peut fort bien façonner leur articulation dans tel ou tel sens. Cependant, nous nous appuyerons par moments sur d'autres productions, à proximité, du même matériau lexical pour mettre en évidence certaines particularités articulatoires de la répétition pertinentes pour la description du phénomène que nous présentons. Le lecteur sera averti que ces comparaisons restent provisoires.

réticence à accepter le renseignement. Aussi le tour de la ligne 15 n'est-il pas immédiatement réceptionné (cf. le silence à la ligne 16, où une manifestation de réception est pertinente), et par conséquent A continue à œuvrer dans le même sens (ligne 17 : « on nous met une note et tout »). Par là, la référence pronominale aux professeurs passe en plus du « on » (qui peut soit faire office de pronom indéfini, soit référer à la première personne du pluriel), au « nous » qui intègre sans équivoque la locutrice A elle-même dans la catégorie des professeurs, ayant pour conséquence une revendication plus nette de l'autorité épistémique en la matière, ce qui pourrait rendre le renseignement plus admissible pour E. Finalement, suite à un retard additionnel (lignes 18–19), E produit une acceptation (« ah d'accord »). E commence ensuite à produire un énoncé (« oui c'est vrai on est ») non achevé, qui reste cependant reconnaissable comme une concession. Que le locuteur E fasse une concession apporte encore un témoignage du fait que les participants ont traversé une phase où E manifestait de la réticence et où A travaillait pour rendre son renseignement plus acceptable. La négociation est enfin suspendue en attendant le lendemain (lignes 24–26).

L'extrait 45 fournit un autre exemplaire de la variante forte.

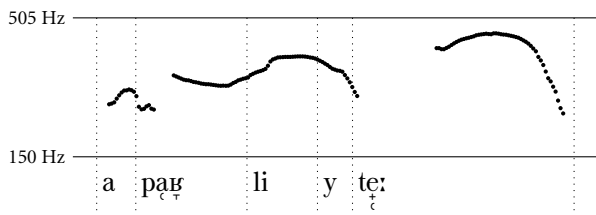
**Extrait 45** [UBS.179\_000000B4.0:31]

(Appel au standard de la faculté de droit d'une université (l'UBS). C appelle de la part de son fils pour des renseignements concernant le procédé administratif pour une bourse.)

- 1 A: mais qu'est ce que vous voulez savoir  
 2 (.)  
 3 C: be::n justement savoir c'est où:: (il) fallait renvoyer ça parce que::  
 4 apparemment il y a un papier à faire signer comme l'année dernière là

paʁliʁtədvanə

- 5 .hhhhh eu:::::h comment par l'I.U.T. de Vannes  
 6 (0.3)



- 7 A: ah par l'I u té::  
 8 (0.2)  
 9 C: oui  
 10 (0.2)  
 11 A: mais vous n'êtes pas à l'I.U.T. ici madame  
 12 (0.3)  
 13 C: ben non mais j'ai pris son bouquin c'est marqué Crous de:: de Vannes et  
 14 puis c'est votre numéro



Comme dans l'extrait 34, nous voyons ici que la marque de réception [*ah* + répétition] peut servir à traiter le tour de parole réceptionné comme ayant provoqué une révision d'une compréhension, quoique ce tour réceptionné ne soit pas en lui-même constitué comme correctif ou contestataire. Lorsque A produit la marque de réception à la ligne 7, elle traite la partie répétée comme ayant provoqué chez A une révision de sa compréhension du « domaine » sur lequel C cherche des renseignements. Par conséquent, son propre tour précédent, son invitation à préciser les renseignements recherchés (ligne 1), est indexé comme inadéquat. En réaction, C ne fait que réaffirmer (ligne 9 : « oui ») ce dont A a accusé réception, sans davantage se montrer consciente du rôle crucial, pour la légitimité et la faisabilité de sa consultation de l'employée A, de l'institut que la demande de renseignements concerne (l'IUT versus l'UBS, où A travaille). À son tour, A énonce explicitement une information contextuelle pour révéler encore plus nettement l'importance de la révision de compréhension (« mais vous n'êtes pas à l'I.U.T. ici madame »), ce qui sert à rendre visible l'incohérence entre ce que C prétend chercher (des renseignements concernant un papier à faire signer par l'IUT) et l'endroit où elle appelle (l'UBS, formulé comme « pas à l'IUT »). L'information contextuelle (ligne 11) est ainsi utilisée par A pour justifier le refus de renseignements : l'employée A a beau essayer de renseigner C, il faut appeler à l'IUT pour régler cette affaire. Aux lignes 13–14, C conteste la justification d'A, en proposant à son tour une justification de sa demande : elle insiste sur le fait d'avoir appelé un numéro censé appartenir à un organisme pertinent pour l'objectif qu'elle poursuit<sup>24</sup>.

Au niveau phonétique, nous avons ici affaire à un exemplaire de la variante forte. La  $f_0$  de l'ultime présente un saut vers le haut suivi une montée–descente qui couvre une octave entière, et dont le sommet atteint un niveau plutôt élevé dans la tessiture de la locutrice. Si le sommet intonatif dans l'ultime n'est pas le seul dans cet énoncé, il est le plus élevé. L'intensité perçue est maintenue ou légèrement croissante vers la fin de l'énoncé. Du point de vue articulatoire, la réalisation phonétique [iy] dans la répétition est plus périphérique que son homologue [ĩy] à la ligne 5, et la voyelle finale [e:] est avancée et très écartée. Les

24. Notez que C ne conteste pas l'affirmation qu'elle n'est pas à l'IUT (elle dit même avoir essayé d'appeler au CROUS, un organisme qui s'occupe des bourses pour les étudiants). Elle conteste seulement la justification (accomplie par l'affirmation « mais vous n'êtes pas à l'I.U.T. ici madame ») du refus de donner des renseignements, qui implique que C n'a pas appelé au bon endroit pour avoir ces renseignements. C s'oriente donc vers l'action que le tour de parole d'A accomplit, et non pas vers l'information, proprement dite, qu'il transmet.

phones [iy] donnent aussi l'impression d'appartenir à deux syllabes consécutives, alors que la syllababilité de la première voyelle brève dans la combinaison vocalique [ɪy] est moins nette, et l'impression auditive s'approche d'une diph-tongue.

Certes, cette comparaison phonétique pourrait se heurter à l'objection que le matériau lexical répété (*par l'IUT*) est dans une position finale (de l'UCT) dans la marque de réception (ligne 7) et non finale dans le premier énoncé (ligne 5), où les mots en question sont suivis de « de Vannes ». Nous tenons cependant à signaler que le format phonétique n'est pas entièrement déterminé par la position dans l'UCT : comme nous le verrons plus loin (pour la variante faible), les caractéristiques de la variante forte ne sont pas nécessairement présentes dès qu'un élément lexical se trouve en fin d'UCT. Si les mots « par l'i u té:: » à la ligne 7 sont produits de manière « forte », ce n'est pas un effet du seul fait que les mots « de Vannes » ne les suivent pas.

La problématisation associée à la variante forte est ici observable dans la projection de troubles accomplie par la marque de réception. A accuse réception d'un élément particulier (« par l'I.U.T. ») du tour de C (lignes 3–5), et la marque de réception spécifique choisie signale qu'elle le réceptionne en tant qu'une correction d'une compréhension préalable. Elle indexe aussi comme inadéquat son tour précédent (ligne 1) qui avait encouragé la demande explicite des renseignements. La projection de troubles est visible dans les tours qui suivent : alors que (ou, plutôt, puisque) C ne le reconnaît pas ouvertement au tour suivant (ligne 9), A met les points sur les « i » dans le tour d'après (ligne 11). À la différence de l'extrait 44, la problématisation ne concerne pas l'acceptabilité d'une affirmation réceptionnée. Ici il s'agit plutôt du problème qui consiste à intégrer l'élément réceptionné (*IUT*) dans la trajectoire d'actions en cours (que l'on peut schématiser ainsi : [sollicitation d'une question]—[question]—[renseignement]). Si le caractère précis des troubles projetés n'est pas clair au moment où la marque de réception est produite, le problème spécifique s'avère bientôt concerner la capacité d'A à fournir la réponse recherchée, comme le souligne le potentiel du tour à la ligne 11 de justifier une non-réponse.

Nous pouvons également revenir à l'occurrence analysée dans l'extrait 33, reproduite ici dans l'extrait 46 :

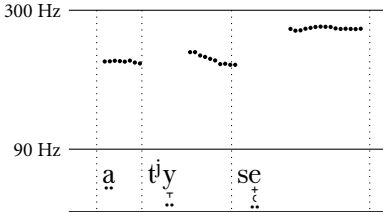
**Extrait 46** [TCOF.Reunion\_LUC\_08.11:36]

(Réunion informelle entre deux partenaires professionnels.)

ɥ̥ysikœ:

1 A: en aparté tu sais que:::- (0.3) ɫ::a:::::::::: la vanne qu'on a vendu:::e

2 eu::::h .hhhhhhh (0.4) au mois d'août ch::e::z eu:::::h C.F.Y.  
 3 c'est en fait euh l'installateur Vincent  
 4 (0.4)  
 5 B: [mhm ]  
 6 A: [qui était] mon revendeur qui a monté ce matériel  
 7 B: ben oui ben je sais  
 8 (.)  
 9 B: .hh[.hhhh ]



→ 10 A: [ah tu sais]  
 11 B: ben oui puisque [ils m'ont appelé je l'ai] dépanné  
 12 A: [ ( \* \* \* ) ]  
 13 B: mais je crois que j'ai:: je l'ai di::t eu:::h mais il me semble que:: je  
 14 [(t'en avais parlé)]  
 15 A: [non non] non non  
 16 B: .hh[.hh il me semble que ( \* \* \* ) (que je l'ai dit)]  
 17 A: [non non c'e::st eu:::::h mon]sieur Albert qui  
 18 m'en a parlé:: il m'[a d]it euh  
 19 B: [ouais]  
 20 A: .hhhhh que c'était euh Vincent ah bon  
 21 (0.3)  
 22 B: .hh[.hhhh ouais]  
 23 A: [j'ai::: r]ien di::t mai::s eu:::h je me sui::::s quand même  
 24 eu:::h [un peu marré]  
 25 B: [.hhhhh ]

Le format phonétique du tour de parole à la ligne 10 exemplifie, à l'attaque sourde de l'ultime, un saut de  $f_0$  vers le haut suivi d'une section plate, plutôt qu'une montée–descente (comme dans l'extrait 45). Le saut couvre environ 6 demi-tons. L'intensité perçue ne semble pas diminuer au cours de l'UCT. L'articulation tendue est légèrement moins nette dans cette occurrence, mais les articulations des voyelles peuvent être comparées entre la répétition et la production du même matériau lexical à la ligne 1 (entre les lignes 7 et 10, la transposition du pronom *je* → *tu* vient compliquer la comparaison phonétique). Laissant de côté les différences phonatoires, notons que la répétition exhibe un [y], qui est plus périphérique (plus antérieur) que le [Y] de la ligne 1, et que là où l'énoncé à la ligne 1 présente un [ɪ], la répétition présente un [e] très antérieur et très écarté.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la réaction du locuteur B à la ligne 7 (« ben oui ben je sais ») rejette la prémisses, incarnée dans l'annonce

de nouvelles (lignes 1–3 et 6), que B n'est pas au courant de la nouvelle que A raconte. La pratique cible (ligne 10) accuse réception du renseignement de B, reconnaît ouvertement qu'il infirme une des prémisses de l'annonce de nouvelles, et indexe cette annonce de nouvelles comme inadéquate. Dans cet extrait, la marque de réception partage avec celles dans les extraits précédents (44 et 45) la projection de troubles. Produite en variante forte, la marque de réception propose que l'acceptation de l'élément réceptionné, ou son intégration dans la trajectoire d'actions en cours, soit problématique d'une manière ou d'une autre. Le caractère spécifique du trouble émerge ensuite : B réagit à la marque de réception en réaffirmant le renseignement (« ben oui ») et en se proposant d'expliquer comment il peut le savoir (« puisque ils m'ont appelé je l'ai dépanné »). C'est donc l'acceptabilité de l'affirmation « je sais » qui est traitée comme le trouble à résoudre dans l'expansion de la séquence qui suit. Non seulement B fait-t-il des efforts pour justifier ses propres connaissances, il traite également de l'accès d'A à cette information (lignes 13–14 et 16) en en proposant une explication potentielle (ce serait B qui en a parlé à A), épistémiquement mitigée (« je crois que », « il me semble que »). Son explication implique même une accusation contre A : si c'est B qui en a parlé à A, A l'aurait oublié ! Cette explication est réfutée par A (lignes 15 et 17) qui en propose une autre, laquelle il expose aux lignes 17–18 et 20 (il l'a su en parlant avec monsieur Albert).

### *Variante faible*

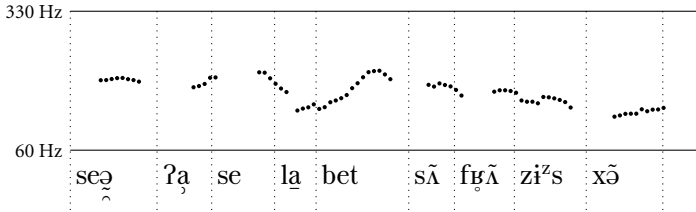
Regardons également quelques exemplaires de la variante faible, d'abord l'extrait 47.

#### **Extrait 47** [MOUV.2011-04-12.1:50:50]

(*L'auditeur A, à ce moment-là sur son catamaran, appelle l'émission animée par E.*)

- 1 E: et le catamaran il est garé deva:::nt  
 2 A: eh b:::e:::n Sausalito (.) donc eu::h dans la baie de San Francisco  
 3 .hhhhhhh (.) petit endroit très sympathique [juste à côté]té de S-  
 4 E: [ouais ]  
 5 A: au nord de San Francisco:: euh passé le::: le Golden Gate Bridge hhh  
 6 E: e::t voilà (.) !t e::t voi[là voilà]  
 7 A: [ (\* \*) ]  
 8 E: c'[était juste pour m'é]nnerver un petit peu .hhhh[.hh]  
 9 A: [ et voilà ha ] [un ] petit peu plus  
 10 A: [ ouais .hhhh ] [ha .hh]  
 11 E: [mais oui mais c']est bien euh et c' ha [ha ha]  
 12 (( 2 minutes et 30 secondes omises ))  
 13 E: bon et ça va la vie en Californie c'est agréable  
 14 (0.6)  
 15 A: c'est agréable ouais h[h ouais] hh ouais ça va ouais ouais  
 16 E: [ouais ]  
 17 A: en ce moment y a pas euhm pas beau- pas- pas beaucoup à se plaindre c'est sûr

- 18 (0.4)  
 19 E: (ah) tu m'étonnes il est sur son bateau là dans la baie  
 20 de S[an Franc- .hh 'fin c'est] pas la baie de San Francisco exactement  
 21 A: [ ha ha ha ha ha ]  
 22 E: c'est juste au dessus ouais c'[e::st]  
 23 A: [si ] c'est dans la baie de San  
 24 Fra[n(c)]



- 25 E: [c' ]est ah c'est la baie de [ San Francisco ]

l̥əbetsɔ̃fɔ̃siskə

- 26 A: [c'est dans la baie de] San Francisco  
 27 ah oui oui et [là] on va voir donc l'Amé la Coupe d'America qui va venir  
 28 E: [m̩]  
 29 A: et les bateaux vont être juste en face de:: .hhhhh en face de Sausalito faire  
 30 le tour de la bai::e euh sortir de la baie (\* rentrer [enfin ] )  
 31 E: [m::: ]  
 32 A: .hhhhh [ouais] don[c euh]  
 33 E: [tu v-] [tu v]ois le tu vois le po::nt là:: de là où t'e::s h

Cette répétition<sup>25</sup> (ligne 25) chevauche l'énoncé répété (lignes 23–24), qui est abandonné et qui n'est en fait achevé qu'à la deuxième tentative (ligne 26). La première tentative (« si c'est dans la baie de San Fran(c) ») est cependant suffisamment complète dans son contexte pour accomplir une réfutation de la précision proposée par E (lignes 20 et 22), et c'est de cette réfutation (ou contre-affirmation) que E accuse réception par la pratique cible (ligne 25). Lorsque le locuteur A fait la deuxième tentative, à la ligne 26, la position séquentielle de l'énoncé et l'omission de la particule « si » le transforment en une réaffirmation par répétition, à laquelle vient s'ajouter « ah oui oui », plutôt qu'une reprise de la première tentative abandonnée (lignes 23–24). (Notez que la première tentative emploie la particule *si* pour *réfuter* une construction syntaxique à polarité négative : « – c'est pas la baie de San Francisco exactement – si c'est dans la baie de San Fran(c) ». La deuxième emploie par contre la particule *oui*, dans l'ajout « ah oui oui », pour *réaffirmer* la construction syntaxique à

25. La présence ou l'absence de la préposition « dans » (« c'est la baie ... » vs « c'est dans la baie ... ») semble, au plus, périphérique à la question qui semble occuper les participants (« baie de San Francisco » vs « pas (exactement) baie de San Francisco »), et pour cette raison nous parlerons de répétition dans cet extrait.

polarité positive : « – ah c’est la baie de San Francisco – c’est dans la baie de San Francisco ah oui oui ».) Cette réaffirmation est ensuite réceptionnée de manière minimale avec un « mm » (ligne 28). Rien n’indique que le récepteur (le locuteur E) remettrait en question l’acceptabilité du renseignement d’une manière quelconque, et ce renseignement n’est pas traité (ni par E, ni par A) comme posant un problème quelconque pour la trajectoire en cours. En effet, après la réaffirmation, la description appréciative du décor entamée par E à la ligne 19 (« il est sur son bateau là dans la baie ... ») est continuée par A, qui décrit le mouvement des voiliers qu’il pourra voir. E vocalise son appréciation par un « m::::: » prolongé, et sollicite une continuation de la description du beau décor où A se trouve.

Phonétiquement, cette occurrence exemplifie la variante faible, avec un contour intonatif qui descend à partir de la syllabe accentuée<sup>26</sup> [bet] (quoiqu’il y ait une légère montée dans l’ultime, inférieure à 2 demitons), et le contour se termine relativement bas dans la tessiture du locuteur. L’intensité perçue semble suivre la hauteur, et décroît nettement à partir de la syllabe accentuée. Même si la réaffirmation de la part de l’auditeur (ligne 26) est produite avec des configurations articulatoires audiblement relâchées, le tour cible (ligne 25) présente un relâchement encore plus important des gestes articulatoires. Par exemple, en matière des modes articulatoires, l’occlusive ([k]) à la ligne 26 correspond à une occlusion incomplète (la fricative [x]) dans le tour cible, et la voyelle [i] à la ligne 26 correspond à une voyelle fricativisée ([i<sup>z</sup>]) dans le tour cible, ce qui veut dire que l’aperture est incomplète pour cette voyelle, située entre deux fricatives. Ensuite, on peut noter l’effet coarticulaire, dans le tour cible, que constitue la sonorisation de la fricative en début de la syllabe « cis » ([z] plutôt que [s] comme à la ligne 26) lorsque le voisement de la voyelle nasale précédente est maintenu. En plus, la voyelle finale du tour cible [ɔ̃] est moins périphérique que son homologue [ə], de même que la voyelle de la syllabe « San » ([ã]) par rapport au sien ([ĩ]). Finalement, lors des syllabes « San » et « Fran », le geste d’arrondissement observable à la ligne 26 est neutralisé dans la répétition à la ligne 25 (ce qui donne [ã] au lieu de [ɔ̃] dans la syllabe « Fran »).

26. Il est possible que l’accentuation de *baie* manifeste une prise de conscience de l’origine du malentendu : aux lignes 2–3 et 5, A précise qu’il est « dans la baie de San Francisco » et « au nord de San Francisco », et E en semble retenir qu’A était « juste au dessus » de la baie de San Francisco. L’accentuation de *baie* pourrait être une manière pour E de montrer qu’il se rend compte maintenant que *au nord de San Francisco* ne veut pas dire *au nord de la baie de San Francisco*. Cependant, cette signification potentielle de l’accentuation spécifique n’exclut pas l’effet produit par le formatage phonétique en variante faible.

Pour conclure sur cet extrait, regardons l'auto-réparation effectuée par E dans le tour cible, lorsqu'il redémarre son tour de parole en incluant la particule *ah*. On peut tenter une comparaison entre la forme initialement choisie et celle choisie par la réparation. Si E faisait une répétition (sans préface) de la réfutation, ou contre-affirmation, d'A (lignes 23–24), cela aurait l'effet d'une initiation de réparation telle que décrite par Robinson (2009) : une manifestation de résistance envers la contre-affirmation, qui offrirait à A l'occasion de la modifier ou de la justifier. En préférant [*ah* + répétition] à une répétition sans préface, E effectue quelque chose qui est plutôt le début d'une acceptation, et le virage de la première action à l'autre contribue à l'impression d'une réalisation tardive, survenue chemin faisant. Quand E effectue l'auto-réparation, et la traite visiblement comme nécessaire pour que la « bonne » action soit accomplie, il fournit un autre bel élément de preuve du fait que la particule *ah* fait partie intégrante de la composante formelle de la pratique cible (à l'instar de ce que nous avons montré dans la section 4.6) (cf. Drew *et al.* 2013).

L'extrait 48 fournit un autre exemple de la variante faible.

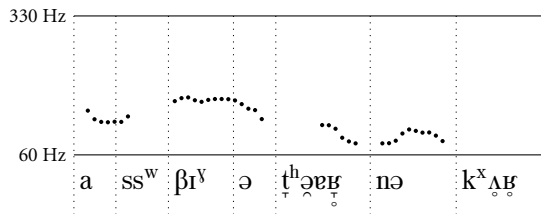
**Extrait 48** [MOUV.2011-04-11.0:23:00]

(Conversation entre l'auditeur A et l'animateur E qui a tourné autour de la viande *halal* et *kascher* et la souffrance des animaux lors de l'abattage rituel.)

- 1 E: c'est marrant que ça te touche comme ça toi t'es t'e::s t'es touchée par ces  
 2 histoires de:: m:: de droits des animaux 'fin j'sais même pas si on veut parler  
 3 de droits ils ont des droits les animaux non ils ont pas de [droits non]  
 4 A: [ b::e::]::n  
 5 ou:[i parce qu' au niveau d- ]  
 6 E: [ils ont le droit d'être bouffé] c'est tout mais  
 7 (0.2)  
 8 E: .hhh (.) n[on ] [ouais ]  
 9 A: [ben au] niveau de la loi écoute:: je me suis [rensei]gnée là un petit  
 10 peu avant de de pa- de passer à l'antenne en soixante qua- depuis soixante  
 11 quatorze (.) eu::h l'étourdissement préalable dans les abattoirs c::'est quelque

ʔobʔigatwaʔ

- 12 chose qui est obligato[re h .hhhhh d]onc quand même soixante



- 13 E: [ah c'est obligatoire d'accord]  
 14 A: quatorze:: .hhh c::'est pas c'est pas hier non plus (\*) ça remonte à un petit  
 15 peu non no::n ça on s'y intéresse et puis euh .hhhhh même dans d'autres

16 civilisations c'est le respect de l'animal euh tu vois en Inde c::'e::st eu::h  
 17 voilà y a y a de::s au niveau des des hindous c'e::st eu::h .hhhh y a vraiment un  
 18 respect de::: (.) de l'animal a[(près bon ben)]  
 19 E: [ouais mais les hɪn]dous tout est sacré avec  
 20 les hindous alors (et le:[ euh] le mo le moindre brɪn] d'herbe est sacr@é  
 21 A: [hhh ha ha ha .hhhhh]  
 22 E: [ha ha ha ha ha ha [.mhhhh ]  
 23 A: [v::oɪlɑ be::n c::[:'est in]téressant ça change oui de notre::: .hhhhh  
 24 E: [ ( \* \* ) ]  
 25 A: [notre culture o]ccidentale voilà qui s'est un petit peu éloignée du monde  
 26 anima::l qui revient de temps en te::mps mais bon  
 27 (0.3)  
 28 E: (et) je sais pas quoi penser de tout ça je sais qu'il y a un type qui a sorti un  
 29 livre y a pas très longte::mps là épouvantable il paraît quand tu le lis tu  
 30 manges plus un steak

Étant donné la production quasiment canonique du mot « obligatoire » à la ligne 12 (avec en plus un coup de glotte initial), la différence articulatoire avec la répétition ressort de manière frappante. Les deux voyelles dans « c'est o- » sont réduites à une labialisation progressive de la fricative ([ss<sup>w</sup>]). L'occlusive [b] s'est affaiblie en fricative ([β]), et la latérale est éliminée. La combinaison [ig] du premier énoncé correspond à [ɪ<sup>v</sup>], où la voyelle est moins périphérique et le geste d'occlusion vélaire s'est réduit en une vélarisation de la voyelle. La voyelle [a] du premier énoncé correspond à un [ə] complètement centralisée. L'occlusive alvéolaire a une explosion à faible intensité et en revanche une phase d'aspiration nettement audible, ce qui contribue à l'impression auditive de relâchement articulatoire. Le geste articulatoire de labialisation qui produit l'articulation secondaire du [t<sup>w</sup>] et l'approximante [w] dans le premier énoncé est absent de la répétition, et la transition du [t<sup>h</sup>] au [v] prend la forme d'un [ɔ̞]. Finalement, la voyelle [v] dans la répétition est centralisée par rapport à son homologue [ɑ]. L'UCT « d'accord » qui vient se greffer à la répétition est produite avec des configurations articulatoires également relâchées. En ce qui concerne la  $f_0$ , elle descend jusqu'à un niveau très bas durant la production de l'élément lexical « obligatoire ». Par rapport aux tours précédents du locuteur, l'intensité perçue de la répétition est moyenne ou faible au début, et chute à un niveau très bas au cours du tour. La dernière syllabe du tour est complètement dévoisée. En conclusion, la répétition est un exemplaire fort net de la variante faible lorsqu'on la considère en elle-même, et d'autant plus si on la compare avec l'énoncé dont elle recycle le matériau lexical.

L'animateur E propose une explication sentimentale ou affective de l'engagement de l'auditeur pour les animaux (« ça te touche », « t'es touchée »), et représente comme curieux cet engagement (« c'est marrant »). Dans le cours de



son tour de parole, il s'interroge sur l'expression *droits des animaux*, et dans ce contexte il pose la question « ils ont des droits les animaux ». Il propose ensuite à A une réponse à confirmer (« non ils ont pas de droits non »), à laquelle il ajoute une précision résignée (ligne 6). Ces tours d'E projettent, de manière préférentielle, une réponse qui va dans le sens de la réponse candidate, ce qui irait bien avec le raisonnement d'E qui évoque la sentimentalité d'A. Le locuteur E présente une telle certitude dans sa réponse candidate que la réponse d'A (à partir de la ligne 9 jusqu'au milieu de la ligne 12), qui va dans un autre sens, paraît comme une contre-affirmation. Cette contre-affirmation est aussi produite de manière non préférentielle, avec la particule « ben », la marque « écoute », et une justification de l'autorité épistémique (« je me suis renseignée ... »). (Une première tentative d'accomplir la contre-affirmation, aux lignes 4–5, semble être entamée et abandonnée suite à un chevauchement.) La contre-affirmation d'A précise ce que dit « la loi » au sujet de l'abattage, ainsi affirmant un droit effectif des animaux pertinent pour l'abattage rituel, et elle résiste en même temps l'explication sentimentale que l'animateur E a proposée. La marque de réception [*ah* + répétition] (ligne 13) est exploitée pour accuser réception de la réaction d'A tout en indexant la proposition contre-affirmée comme inadéquate. Cette marque de réception ne rend pas pertinente une réaction réaffirmative de la part d'A; sa continuation ne démontre en fait aucune réaction séquentiellement contiguë à la marque de réception. Le traitement de la ligne 13 indique donc que les participants la comprennent comme incarnant une acceptation achevée, et comme n'impliquant aucun problème qui mérite encore d'attention interactionnelle. En outre, les autres ressources lexicales (l'ajout « d'accord ») exploitées par E dans le tour cible vont explicitement dans le sens d'une telle analyse. Le renseignement réceptionné est clairement traité comme non problématique du point de vue de son acceptabilité. Son intégration dans la trajectoire en cours est pareillement non problématique, vu que A continue son tour de parole (lignes 12 et 14–18) en répondant à la proposition concernant l'engagement curieux d'A que E était en train de formuler (lignes 1–2) au moment où l'expression *droits des animaux* l'a détourné. A se remet ainsi sur les rails lorsqu'elle avance l'argument qu'il est sensé de s'intéresser à la vie des animaux que l'on mange, et de respecter les animaux, en insistant sur l'ancienneté de la loi mentionnée et sur la tendance dans d'autres civilisations.

Une troisième illustration de la variante faible fera ressortir quelques points ultérieurs.

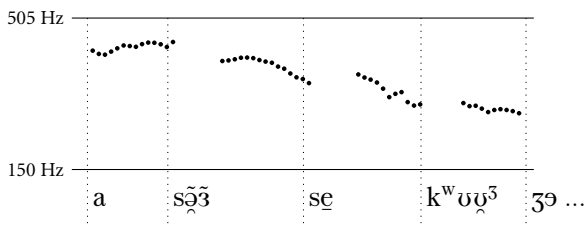
**Extrait 49** [UBS.340\_00000155.0:16]

(Appel au standard de la faculté de droit de l'UBS.)

- 1 C: mon fils a passé son bac en deux mille trois .hhhhh il est parti une  
 2 année à l'étranger et là je l'ai inscrit euh via Candisup (par voie)  
 3 informatique .hhh  
 4 A: [ouais]  
 5 C: [et je] voulais savoir si c'était normal qu'on ait- o::n n'ait pas eu de  
 6 nouvelles  
 7 (.)  
 8 A: en informatique [vous dites]  
 9 C: [m::: ] (.) m:::  
 10 (0.5)  
 11 A: eu::[:h pas- c'est pas à l'I.U.P.  
 12 (0.7)  
 13 C: ah non non non n[on non]  
 14 A: [non ]  
 15 (.)  
 16 C: non non (.) non non [c'e::st (en fait)] .h [l'U.B. ]  
 17 A: [c'est quoi] [c'est quoi l']intitulé  
 18 (0.5)  
 19 C: l'intitulé de::  
 20 (.)  
 21 A: ben de la filière qu'il a choisie  
 22 (0.2)

sçə̃̃səko    sçə̃̃sək<sup>w</sup>o<sup>w</sup>

- 23 C: eu::[:h sciences] éco sciences éco  
 24 A: [( \* \* \* \*)]



- 25 A: .hh ah sciences éco j'ai compris informatique  
 26 C: ah non pardon je l'ai je l'ai inscrit via Candisup par voie informatique  
 27 je l'ai in[scrit euh] [(\*)]  
 28 A: [ah d'accord] d'accord d'accord .hhh [eu::[:h bon .hh alors  
 29 je vais prendre le nom de::[:h votre fils que je vais transmettre à  
 30 ma collègue hein  
 31 C: d'accord il s'appelle

Les deux productions par C (ligne 23) du matériau lexical subséquentment répété ne présentent pas de différences articulatoires dramatiques entre elles : l'ultime est plus labialisée dans la deuxième production et les voyelles de la pénultième et de l'antépénultième varient légèrement ([ẽ] vs [e], et [ə̃̃] vs [ə̃̃]). La comparaison avec la répétition est plus intéressante. Alors que les productions de la ligne 23 présentent une séquence de fricatives avec une transition

spectrale nette correspondant au geste palatalisant ([sç]), leur correspondant dans la répétition ([s]), avec une durée réduite à peu près de moitié, a une structure spectrale moins distincte<sup>27</sup> et, notamment, ne présente pas de transition spectrale comparable. Les gestes articulatoires qui produisent la diphtongue nasalisée semble réduits dans la répétition, ce qui se traduit par une diphtongue avec un trajet plus court (à partir de [ə̃] jusqu'à [ɜ̃] et non jusqu'à [ɔ̃]). Finalement, la voyelle finale de la répétition [ʊ]<sup>28</sup> est moins périphérique que [o]/[o<sup>w</sup>]. Le contour intonatif de l'UCT « ah sciences éco » exhibe une ligne de déclinaison depuis l'attaque de la deuxième syllabe, descendant d'un niveau élevé jusqu'à un niveau moyen-bas dans la tessiture de la locutrice, avec une  $f_0$  essentiellement plate à l'ultime. Il y a une décroissance audible, au cours de l'UCT, de l'intensité perçue. Somme toute, l'exemplaire présente clairement les caractéristiques phonétiques de la variante faible.

Par le biais de la marque de réception (ligne 25), A accepte le renseignement tout en reconnaissant que son comportement préalable a été « hors voie ». Visiblement ce n'est pas le tour de parole *sériellement* précédent (ligne 21) qui est indexé comme inadéquat, mais le tour de parole *séquentiellement* précédent. Il s'agit donc du tour qui rend visible la compréhension qu'il s'agit d'un étudiant en informatique : la ligne 11, où A réagit à la demande de C (lignes 1–3 et 5–6) en introduisant la possibilité que le fils appartienne à l'IUP. Dans le même tour de parole que la marque de réception, A admet explicitement avoir compris autre chose que *sciences éco* (« j'ai compris informatique »). Par là, elle fait monter à la surface interactionnelle le malentendu, déjà indexé par la marque de réception, et en assume la responsabilité (elle dit « j'ai compris informatique » et non pas, par exemple, « mais vous avez dit informatique »). Cependant, dans une séquence de réparation (voir lignes 8–9), C a antérieurement acquiescé à l'expression *informatique*, ce qui est un événement *accountable*<sup>29</sup> (Garfinkel 1967),

27. Au moins dans notre enregistrement, qui n'a pas conservé les fréquences au-dessus de 4 kHz. L'énergie acoustique des fricatives se retrouve à des fréquences plus basses pour les palatales que pour les alvéolaires (Harrington 2010 : 108–109).

28. La fricativisation progressive vers la fin de la voyelle finale ([ʊɸ̃]) l'assimile, par anticipation, à la fricative initiale de l'unité « j'ai compris informatique ». En réalité, il n'y a pas de « fin » distinct de la voyelle : la transition de voyelle en fricative est une augmentation progressive de la frication. La marque de réception et l'unité qui la suit sont ainsi produites sans rupture.

29. C.-à-d. « observable et rapportable, ou visible et dicible, ou intelligible et racontable, explicable et justifiable » (Galatolo et Greco 2012 : 78; cf. également les remarques des traducteurs français dans Garfinkel 2007 : 45–46). L'événement conversationnel que nous avons identifié, par exemple, est *rapportable* ainsi : « mais vous avez dit informatique ». Il est *justifiable*, par exemple, de la manière dont C le justifie effectivement : « je l'ai inscrit via Candisup par voie informatique ».

et susceptible d'être traité (par l'une ou l'autre des participantes, et donc par nous) comme la source du malentendu. En fait, C va le traiter comme tel, dans son tour de parole aux lignes 26–27. D'abord, C confirme que la compréhension désormais rejetée était en effet erronée (« ah non »). Ensuite, elle s'excuse et assume par là une part de responsabilité pour le malentendu (« pardon »). Finalement, et toujours dans le même tour de parole, elle offre une explication qui explique et justifie son acquiescement au mot « informatique », et explique par là la source du malentendu (« je l'ai je l'ai inscrit via Candisup par voie informatique »). A accepte l'explication avec un « d'accord » multiple (cf. Stivers 2004), qui semble viser à manifester la suffisance de l'explication à ce point-là. En effet, on peut noter que le développement de l'explication, amorcé à la ligne 27, est laissé inachevé. A reprend la trajectoire en cours et commence à répondre à la demande initiale de C, en intégrant la compréhension révisée (« bon .hh alors je vais prendre le nom ... »). Rien n'indique un besoin de travail interactionnel supplémentaire pour conclure la révision de compréhension que A manifeste vivre. En d'autres mots, il n'y a pas de problème manifesté d'acceptabilité, et l'accusé de réception ne projette pas de troubles avec la demande de C qui découleraient du fait qu'elle concerne la filière de *sciences éco*. On peut remarquer que s'il y a ici une expansion de la séquence au-delà de la marque de réception, elle n'est pas consacrée à œuvrer pour l'acceptation de l'élément réceptionné, laquelle est traitée comme déjà achevée. C'est plutôt la source du malentendu constaté qui occupe l'expansion de la séquence. En outre, l'expansion n'est pas déclenchée par la marque de réception mais par la reconnaissance « j'ai compris informatique ». Cette reconnaissance, en elle-même une expansion potentiellement minimale de la séquence, fait réagir C qui est, maintenant que la compréhension erronée lui est révélée, en mesure d'expliquer la source du malentendu, dans encore une expansion potentiellement minimale.

Cette sous-section a montré comment des ressources phonétiques sont mobilisées pour différencier des marques de réception fonctionnellement distinctes. Dans le cas de la variante faible, il s'agit d'une réception d'acceptation pleine et non problématique, typiquement clôturante. Dans le cas de la variante forte, la marque de réception peut s'approcher d'une initiation de réparation (constituant une expansion non minimale de la séquence), puisque l'élément réceptionné est traité comme problématique, soit en ce qu'il n'est pas (encore) définitivement accepté, soit en ce que son intégration dans la trajectoire en cours est problématique d'une manière ou d'une autre. Alors que le fonctionnement générique de la pratique est essentiellement rétrospectif, on peut donc noter

que les deux usages différenciés par le formatage phonétique se distinguent dans leur fonctionnement prospectif.

### 4.7.3 MULTIDIMENSIONNALITÉ DE LA DIFFÉRENCIATION

Nous venons de voir que la marque de réception [*ah* + répétition] peut être produite en deux variantes qui se distinguent par leur formatage phonétique, par le traitement que les coparticipants en font, et conséquemment par l'effet structurant sur la séquence. Dans cette sous-section nous montrerons que les deux variantes se distinguent également dans d'autres dimensions.

#### *Actions co-occurentes dans le même tour de parole*

Souvent, des UCT comprises dans un même tour de parole accomplissent des actions congrues, c.-à-d. qu'une acceptation d'une offre est rarement produite dans le même tour de parole qu'une justification d'un refus de l'offre, à moins qu'il ne s'agisse d'une auto-réparation où le participant revient sur sa première action. Ainsi, les actions qui accompagnent une certaine action cible peuvent être une ressource analytique, dans la mesure où elles contribuent à spécifier l'action cible elle-même.

On constate aisément que dans l'extrait 48, la marque de réception (variante faible) est immédiatement suivie de l'item d'acceptation « d'accord ». Dans notre collection, les items d'acceptation *d'accord* et *oké* ne sont en fait co-occurents qu'avec des exemplaires de la variante faible, ce qui semble logique étant donné le fonctionnement des deux variantes.

La variante forte présente d'autres types d'actions co-occurentes. L'extrait 50 ci-dessous en illustre une :

#### **Extrait 50** [MOUV.2010-04-05.26:40]

*(L'auditeur J a parlé avec l'animateur E de l'exploitation critiquée des gaz de schiste, sujet auquel Canal+ venait de diffuser le film Gasland.)*

- 1 E: d'accord Jérémy on va mettre le lien avec ta:::: avec ton site à toi 'fin avec  
 2 tes pages facebook pour que les auditeurs puissent eu::h voir tout ça .hhh  
 3 J: [d'accord ]  
 4 E: [et puis fau]drait quand même qu'on appelle u::n une société qui exploite Aneka  
 5 eu:::::h (\* [\*] oh .h je sais ils vont pas rép]ondre mais o il faut qu'on fasse  
 6 J: [ah ben ils vont te::: ils vont]  
 7 E: le geste quand même (\* \*) [.hhh ]  
 8 J: [eh ils vont] ils vont répondre  
 9 he[in ( si \* \* ) [ ( en France ils ) ]  
 → 10 E: [ah ils vont répondre tu crois [ben non parce que le ty]pe .hh le type dans le  
 → 11 reportage qu'a diffusé Canal on voit bien il essaye tout le temps de ses  
 → 12 appele:::r (et) il a ja[mais de ré]ponse positive pour les interviews  
 13 J: [ouais ]

- 14 E: donc je moi je me [suis dit c'est même pas la peine .hhhhhh]
- 15 J: [à l'américaine ouais mais en France i]ls o::nt ils ont un
- 16 peu moins de::: ils sont un peu plu::s un peu plus fort là dedans c'est qu'ils
- 17 ont des discours préfaï:::ts eu::h .hhh (ah) donc euh c'est supe:::r c'est super
- 18 pro::pre on a des nouvelles technologi:::es eu::h machin truc .hhh ils ont déjà
- 19 de::s des des de de de très beaux discours eu::h .hhh qu'o::n qu'on a débunké de
- 20 A. à Z. hein mais eu::h tu peux aller voir sur leur site ils en pa::rlent eu::h
- 21 je pense que:: je pense que:: tu:: tu tu tu pourrais arriver à avoir un attaché
- 22 de presse hein .hh[.hh ( \* \* \* \* ) u:]::n tas de conneries
- 23 E: [bon on va essayer pour voir quand même]
- 24 J: euh plus gros que quoi
- 25 E: .t .hh (0.2) on va essayer quand même

Ayant mentionné la possibilité d'appeler une des sociétés concernées (ligne 4), E réagit à l'objection de J (ligne 6) avant qu'elle n'est syntaxiquement achevée, et montre (aux lignes 5 et 7) qu'il interprète cette objection comme étant fondée sur la conviction que les sociétés ne vont pas répondre. Or J refuse cette interprétation (lignes 8–9) et accomplit ainsi une réparation en troisième position. La réparation est réceptionnée par la marque de réception [ah + répétition] (variante forte) à la ligne 10, ce qui implique qu'il accuse réception du renseignement corrigeant et indexe son propre tour précédent (la réaction qui vient de s'avérer prématurée) comme inadéquat. E continue son tour de parole en faisant « tu crois », ce qui revient à représenter le renseignement comme un point de vue de J et non pas comme une correction assumée. Il justifie également la légitimité de sa propre interprétation par le cas parallèle dans le film *Gasland* (lignes 10–12 et 14). Cette continuation est fortement congrue avec le fonctionnement problématisant de la variante forte, contribuant à renforcer la représentation du renseignement de J comme non (encore) définitivement accepté. Il n'est pas surprenant que des actions co-occurentes de ce genre n'apparaissent pas avec la variante faible.

### *L'organisation de la gestion de la parole*

Pour les deux variantes, on observe parfois un silence nettement perceptible avant le début de la marque de réception, voir par exemple les extraits 44 (variante forte) et 35 (variante faible). Cependant, chez la variante faible, on observe avec une certaine fréquence des cas où la marque de réception est entamée en chevauchement avec l'énoncé réceptionné, ainsi que des cas où un tour subséquent est entamé en chevauchement avec la fin de la marque de réception, et ce sans que la prise de parole ait des caractéristiques interruptives (comme dans la compétition pour le tour) (French et Local 1983, 1986).

L'extrait 51 illustre un cas où sont chevauchés aussi bien le début que la fin de la marque de réception (variante faible).

**Extrait 51** [OTG.2AG0495.0:10]

(Interaction dans un office de tourisme entre l'employée A et la cliente C.)

- 1 C: là je voyais le::s mercredis là pour les enfa::nts  
 2 A: [oui ]  
 3 C: [le rallye] dans la vieille ville y avai::t  
 4 (1.3)  
 5 C: il y a de::s je vois pas de date pour çui l@à hhhh  
 6 (0.6)  
 → 7 A: parce que ça ça a lieu tous les j- eu:::h chaque mercre[di:: ]  
 → 8 C: [ah ça a] lieu tous les  
 → 9 mercre[di::s ]  
 → 10 A: [tous les] mercredi::s  
 11 C: c'est [intéressant ça:::] [d'accord ]  
 12 A: [c:::'e::st ça c'est la ba:]:se et [ensuite vou]s avez le:::s  
 13 m::[: ] [s- des spécificités de chaque mer[credi ]  
 14 C: [a::h] de[:s des mercredis particuliers [mais ça le] rallye a lieu tous  
 15 les mercre[edis]  
 16 A: [oui ]  
 17 (0.5)  
 18 C: très bien

En réaction à la demande par C d'une date (lignes 1,3 et 5), A produit un renseignement (ligne 7) qui réfute une prémisse de la demande, selon laquelle l'événement en question n'aurait lieu que certains mercredis. En chevauchant la fin du renseignement par le début de son tour de parole, C réceptionne le renseignement par la marque de réception [*ah* + répétition] (lignes 8–9). Parmi les deux formes concurrentes dans le tour émergent d'A – « tous les » et « chaque » – C choisit la première. A réaffirme en répétant la dernière partie du renseignement avec cette même forme (« tous les mercredi::s »), en chevauchement avec la fin de la marque de réception.

Ce placement de la variante faible contribue à son statut de marque de réception à part entière, ayant plus de traits structurels en commun avec les continueurs, fréquemment produits en chevauchement non-compétitif (Goodwin 1986b), qu'avec les hétéro-initiations de réparation, fréquemment légèrement retardées (Schegloff *et al.* 1977 : 374). Ainsi, la variante faible de la marque de réception, qui implique l'acceptation définitive, est souvent produite dès que possible, ce qui peut être en chevauchement (voir l'extrait 32 pour une illustration parlante de cette tendance : quoique non produite à la première occasion fournie, la marque de réception est produite par la locutrice corrigée, comme une manifestation de la révision de compréhension, sans qu'elle ait à attendre l'achèvement du tour de parole par la locutrice en exercice). De manière pa-

rallèle, le locuteur en exercice ne traite pas la marque de réception comme entravant ni l'achèvement du tour entamé, ni le lancement d'un tour suivant (voir par exemple l'extrait 47). En revanche, la seule occurrence dans la collection où la marque de réception en variante *forte* est nettement chevauchante (l'extrait 50) présente des caractéristiques du chevauchement compétitif : augmentation de la hauteur et de l'intensité perçue ainsi que recyclage du début de tour, au moment de la lutte pour la parole, et ensuite diminution de la hauteur et de l'intensité perçue, lorsque le rival a abandonné ses tentatives de prise de tour (French et Local 1983, 1986 ; Schegloff 2000a).

### *Inachèvement*

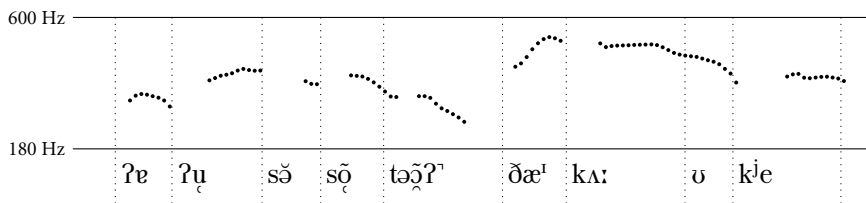
Il n'est pas rare qu'un énoncé reconnaissable comme le début de la marque de réception [ah + répétition] soit abandonné avant d'avoir atteint un point de complétude lexico-syntaxique. Ce phénomène a déjà été observé dans l'extrait 32, et nous en donnons également en exemple l'extrait 52 :

#### Extrait 52 [UBS.275\_00000114.0:00]

(Appel à l'accueil d'une université.)

- 1 M: U.B.S. bonjou::r  
 2 A: .mhh .t oui bonjour j'aurais voulu avoir le numéro:: euh du secrétariat (.) d::e  
 3 l'I.U.P. sciences de gestion s'il vous plaît  
 4 (( séquence insérée omise ))  
 5 M: .hhhh eu:::h alors zéro neuf trente sept soixante et onze zéro neuf trente sept  
 6 soixante douz[e ]  
 7 A: [.h].hhh zéro neuf trente sept soixante douze  
 8 (.)  
 u<sup>w</sup>s<sup>w</sup>wɛsɔ̃teɔ̃s  
 9 M: ou soixante et onze  
 10 (0.5)  
 11 A: pardon  
 12 (0.2)  
 u:sɔ̃fɛsɔ̃te<sup>ə</sup>ɔ̃:zɛ̃

13 M: ou:: soixante et o::nze y a deux postes



- 14 A: ah ou soixante et on- d'acc[o::rd o]ké  
 15 M: [(ouais)]  
 16 A: ben je vous merci::e  
 17 M: de rien



18 A: .h [au revoir]

19 M: [au revoir]

Dans l'extrait 52, A produit à la ligne 11 une initiation de réparation non ciblée (*open class repair initiator*, voir Drew 1997), et M réagit d'abord par une auto-répétition « amplifiée » (*upgraded*) en termes d'intensité, de durée, d'étendue fréquentielle et de configurations articulatoires (Curl 2002, 2004, 2005), et ensuite par une explication de la signification de l'élément *ou* : « y a deux postes », montrant ainsi que les deux numéros sont des possibilités également valides. Ainsi, quand A produit la marque de réception [*ah* + répétition], elle évoque une interprétation préalable différente et erronée, la plus plausible étant que l'élément *ou* serait employée par M pour signaler que le deuxième numéro donné devrait remplacer le premier, ou pour signaler que M elle-même ne serait pas certaine du numéro à retenir. Quoi qu'il en soit, la marque de réception [*ah* + répétition] suggère que A avait entendu, mais mal interprété, la source de trouble. La répétition est abandonnée peu avant d'être achevée, et A enchaîne avec une acceptation (« d'acco::rd oké »), produite dans un registre intonatif plus élevé, et un remerciement comme pré-clôture de l'appel.

Comme dans l'extrait 52, il arrive de manière récurrente que la marque de réception est abandonnée en faveur d'une manifestation d'acceptation (telle « d'accord »). S'il n'y a pas de facteur unique qui serait à l'origine de l'inachèvement dans tous les cas de ce genre, ils semblent tous plus apparentés à la variante faible qu'à la variante forte des occurrences achevées. Ainsi, même lorsque la répétition n'est pas achevée, et dans certaines occurrences la répétition est plus loin d'achèvement, son caractère faible peut être distingué.

Dans la répétition (ligne 14), la syllabe « ou » ([ʔu]) porte l'accentuation la plus forte de l'UCT, ce qui est visible notamment dans le pic mélodique, la durée de la syllabe et le coup de glotte initial. Sont articulées de manière particulièrement relâchée la syllabe [sə] et la syllabe qui précède l'occlusion glottale ([təʔʔ]), également possible à percevoir comme deux syllabes. La syllabe [sə] peut être comparée avec les deux productions précédentes [s<sup>w</sup>wɛ] et [s<sub>f</sub>ɛ], dont toutes les deux ont un geste articulatoire labiale que la répétition à la ligne 14 n'a pas. En outre, la voyelle à la ligne 14 est très brève et complètement centralisée. En ce qui concerne la syllabe [təʔʔ], la première voyelle et également centralisée. Quant au contour intonatif, il y a une descente globale à partir du pic mélodique, et il semble que la syllabe finale pleine, à peine entamée avec la voyelle brève [ə], n'est visiblement pas en voie d'être produite avec les mêmes caractéristiques qu'ont les syllabes finales dans la variante forte. Donc, si la syl-

labe finale est inachevée, la marque de réception n'est clairement pas en passe de prendre le format de la variante forte.

Le travail interactionnel *rétrospectif* (accuser réception + indexer le tour précédent) accompli par la marque de réception cible ne semble pas être « annulé » par l'inachèvement, pourvu qu'elle est suffisamment complète pour être reconnaissable comme une réalisation de [ah + répétition]. Par exemple, dans l'extrait 52 il semble que M réaffirme l'élément réceptionné avec un « .ouais » ingressif (ligne 15), ce qui indique que la marque de réception a été pris en compte par M. En revanche, le travail interactionnel *prospectif* (problématiser l'élément réceptionné) de la variante forte ne peut visiblement pas être accompli par une marque de réception inachevée. La variante faible et l'inachèvement sont ainsi intrinsèquement reliés par leur tendance à ne pas favoriser une expansion séquentielle (non minimale).

### *Réactions subséquentes (revisité)*

Dans certains cas, la variante forte peut engendrer des réactions d'un type qui ne se rencontre pas dans le cas de la variante faible : les participants peuvent reculer devant la problématisation. Regardons l'extrait 53 ci-dessous<sup>30</sup> :

#### **Extrait 53** [UBS.150\_00000097.2:00]

(Appel à l'accueil d'une université. M souhaite obtenir un relevé de notes de la part de son fils.)

- 1 A: (un) relevé de not::e::::::s vous m'donnez l'adresse à laquelle il fau::t  
 2 eu:::::h  
 3 (0.2)  
 4 M: eu::h neuf rue (\*) euh- j'irai le chercher j'suis juste à côté .hh j'irai le  
 5 soir à ce moment là  
 6 (0.6)  
 → 7 A: ah vous viendrez chercher ici  
 8 (0.2)  
 9 M: ben ça sera peut être plus simple qu'est [ce que vous en pensez]  
 10 A: [ouais mais ça ferme à] dix huit heures  
 11 trente quoi

Comme réponse à la demande par A d'une adresse où envoyer le relevé de notes, M commence à en donner une (« eu::h neuf rue (\*) euh- ») pour ensuite l'abandonner et produire une réponse entièrement différente : elle annonce qu'elle se rendra physiquement à l'université, ainsi réfutant la prémisse qu'il faut envoyer le document par la poste. A produit la marque de réception à la ligne 7, en variante forte. Ainsi, tout en indexant sa propre demande comme inadéquate, A

30. Cette répétition exemplifie plusieurs transformations déictiques reliées au changement de locuteur et d'origo déictique : le changement pronominal (*je* ⇒ *vous*), le changement de verbe de mouvement (*aller* ⇒ *venir*) et l'introduction du déictique *ici*. Cependant, le format [pronom sujet + verbe de mouvement au futur simple + *chercher*] est maintenu dans la répétition.

accuse réception du tour de M mais le représente comme problématique et non encore définitivement accepté. En fait, M recule devant cette problématisation, et au lieu de se tenir à l'affirmation faite, en la (re)confirmant, elle produit un raisonnement (ligne 9) qui vise à justifier le procédé en tant que plus pratique, et à solliciter la prise de position active de la part d'A. À son tour, A présente une complication potentielle dans le cas d'une visite physique (lignes 10–11).

La marque de réception en variante forte est traitée dans cet extrait comme effectuant un travail très similaire à celui d'un initiateur de réparation, ce qui n'arrive pas dans le cas de la variante faible de la pratique. Comme nous l'avons mentionné plus haut, Robinson (2009 : 581) souligne qu'en anglais, l'ajout de la préface *oh* à une répétition peut l'éloigner d'une contestation pour l'approcher d'une marque de réception. Dans notre collection, le rôle interactionnel de la construction [*ah* + répétition] flotte précisément entre ces deux pôles. Cependant, nous osons avancer l'hypothèse qu'elle n'a jamais un effet identique à celui de la contestation par répétition sans préface : si la répétition dans l'extrait 53, à la ligne 7, avait été produite sans la particule *ah*, l'effet du tour de parole aurait été différent, encore plus contestataire sans cet air d'acceptation provisoire ou hésitante que peut manifester la marque de réception, et vraisemblablement la réaction engendrée en aurait été influencée.

Notre collection comprend ainsi certaines occurrences où la répétition est en position finale de la séquence (formant une expansion minimale), et d'autres où elle déclenche une nouvelle séquence (formant une expansion non minimale). Dans la lignée des remarques de Schegloff (1997a), résumées dans la section 4.2.2, il a paru raisonnable de traiter ces occurrences différentes dans une seule et même description analytique, puisqu'il s'est avéré que la pratique peut engendrer les deux résultats selon le formatage du tour. Qui plus est, Schegloff mentionne la possibilité d'une « contamination » entre les types d'actions accomplies à l'aide des mêmes ressources (Schegloff 1997a : 524). Ainsi, les études qui focalisent la diversité fonctionnelle des ressources linguistiques peuvent apporter une valeur ajoutée en révélant des effets d'une telle contamination. Nous espérons que notre analyse de l'extrait 53 contribue quelque peu dans ce sens.

Néanmoins, dans de nombreux cas, le traitement de la marque de réception est d'un autre type : l'élément réceptionné est réaffirmé dans le tour de parole subséquent à la marque de réception (voir les extraits 27, 29, 33/46, 35, 44, 45, 47, 51 et 52). Il convient de remarquer que les formes choisies pour la réaffirmation sont différentes selon la variante forte ou faible de la marque de réception. D'abord, la particule *ben* est souvent employée en début des tours

qui réaffirment les éléments réceptionnés par la variante forte (voir par exemple les extraits 33/46 et 44). Par ailleurs, il arrive, suite à la variante faible, que la particule de réponse *voilà* est employée, pour souligner le caractère partagé ou établi de l'élément confirmé plutôt que la capacité du confirmateur de donner une réponse autoritaire. Finalement, des différences articulatoires sont discernables dans l'emploi de la particule de réponse *ouilouais*, qui indiquent que les participants s'orientent vers la déclinaison acceptante ou problématisante de la marque de réception lorsqu'ils réaffirment l'élément réceptionné. De telles différences dans le formatage phonétique des particules de réponse seront explorées en profondeur dans le chapitre 5.

## 4.8 BILAN ET DISCUSSION

### 4.8.1 BILAN

Faisons le point sur les résultats principaux de ce chapitre, tout en gardant à l'esprit les recherches antérieures recensées précédemment.

Contrairement à ce que laisseraient croire certains travaux qui portent sur les *back-channels*, la marque de réception [ah + répétition] n'a pas une « fonction discursive neutre », mais une fonction interactionnelle précise et en même temps flexible. Cette fonction apparaît lors de l'analyse interactionnelle détaillée des occurrences particulières dans leur contexte, laquelle fait ressortir l'emploi ordonné et méthodique de la pratique. Ce chapitre s'associe ainsi à un corpus de recherches conversationnalistes qui démontre que chacun des objets agglomérés dans une catégorie comme *back-channels* est utilisé de manière à la fois stratégique, visant à accomplir des tâches interactionnelles précises, et systématique, cette systématisme (« microscopique ») étant éminemment séquentielle. La fonction de la pratique étudiée ici est en fait reliée à double titre au contexte séquentiel. Premièrement, elle manifeste une analyse des participants de ce qui précède. Cela implique non seulement le tour de parole précédent, réceptionné, mais également un tour séquentiellement antérieur, indexé comme inadéquat. Deuxièmement, son formatage phonétique a une incidence sur le développement subséquent de l'interaction, et il contribue ainsi à renouveler, de manière différenciée, le contexte pour les tours de parole suivants. De manière importante, nous tenons aussi à souligner que le fonctionnement générique de la pratique cible n'est pas réductible à la somme des effets produits par deux « régulateurs » constituants, mettons : changement d'état par *ah* + réception/acceptation par répétition. Pour cette raison la marque de réception cible

est raisonnablement traitée comme une pratique unique et non pas comme la co-occurrence de deux pratiques ayant chacune sa propre logique d'usage.

Occupant une position potentiellement finale dans la séquence, le phénomène cible a exigé une analyse qui s'appuie sur une multitude d'arguments et non exclusivement sur le traitement par le co-participant au prochain tour (cf. l'analyse par Heritage [1984a] de la marque de réception *oh*). Nous avons considéré les environnements séquentiels plus globaux où la pratique est mobilisée : les deux environnements les plus typiques mais également ceux où l'usage de la pratique est plus bricolé. Ces environnements ont fourni différents types d'indications qui concourent à mettre en évidence la fonction générique de la pratique cible. Nous avons ensuite considéré d'autres événements interactionnels dans la séquence focalisée, notamment les *activités associées à la correction*. Par le biais de celles-ci, l'inadéquation seulement indexée par la pratique cible peut être élevée à la surface interactionnelle et devenir l'enjeu central, que les participants gèrent avec des excuses, des justifications, des reconnaissances et des pardons. Par la suite, il a été démontré que la pratique n'est pas interchangeable avec d'autres marques de réception, d'abord par l'analyse de contextes négatifs, où la marque de réception n'est pas favorisée par la trajectoire d'actions, ce qui entraîne l'usage d'autres marques de réception. Le rôle interactionnel discriminable de la pratique a ensuite été démontré à l'aide de l'analyse de contextes potentiels d'usage où les participants poursuivent un autre objectif interactionnel que celui propre à la pratique cible. Dans de tels cas, d'autres formes linguistiques que [*ah* + répétition] sont choisies. Notamment, lorsqu'un participant cherche à minimiser une inadéquation prétendue (ou suggérée) de son propre tour précédent, d'autres marques de réception que [*ah* + répétition] sont choisies. Finalement, nous avons montré comment le formatage phonétique de la pratique cible contribue à spécifier l'action qu'elle accomplit, et que les co-participants s'orientent vers ce formatage en interprétant la marque de réception de manière différenciée. La différenciation de l'action, pour laquelle la variabilité phonétique est exploitée, imprègne également d'autres dimensions de l'interaction.

#### 4.8.2 DISCUSSION

La pratique examinée dans ce chapitre est un moyen d'œuvrer pour le rétablissement de l'intersubjectivité dans l'interaction, mais elle est de surcroît un moyen de négocier des enjeux socio-interactionnels comme l'acceptabilité ou

l'inadéquation d'actions accomplies. Ce sont là des enjeux chargés sur le plan social, comme en témoigne le passage fréquent de la pratique cible aux activités associées à la correction. L'existence même d'une pratique conversationnelle conventionnelle, adaptée pour cette négociation (et à notre sens il y en a sans doute d'autres), est une indication de l'importance que les participants accordent à la tâche de se montrer un interactant compétent.

Il semble que l'indexation est un premier niveau d'orientation vers l'inadéquation, tantôt jetant les bases pour les activités au niveau suivant (les véritables excuses, justifications, etc.), tantôt – il nous semble – faisant office d'elles, comme une espèce de reconnaissance « officieuse ». Quoi qu'il en soit, il est clair que l'indexation n'est pas suffisante pour focaliser l'inadéquation et l'apporter au centre de l'interaction, car dans le cas de la variante faible, l'inadéquation reste périphérique à l'interaction, à moins d'être focalisée par d'autres moyens que la marque de réception.

De manière plus générale, l'indexation peut être pensée comme le travail « officieux », *off-record*, d'un tour de parole, comme une action secondaire, de deuxième ordre (cf. Levinson 2013 : 107, 122–123 et section 2.2.1 ici même). Ajoutons quelques exemples d'actions secondaires à celles mentionnées plus haut. Si nous prenons l'exemple de la confirmation d'une allusion (Schegloff 1996a), l'action primaire est celle de faire une confirmation, et l'action secondaire accomplie (grâce au fait que la confirmation est accomplie avec une répétition) est celle d'indexer que l'allusion était effectivement présente dans le discours qui a précédé l'explicitation de l'allusion. Un autre exemple est le patron intonatif stylisé en finnois décrit par Ogden *et al.* (2004), qui indexe ce qui est dit dans le tour stylisé comme prévisible ou non remarquable étant donné ce qui est établi dans l'interaction qui précède. La métaphore de *courants en dessous de la surface* de Levinson (2013 : 107) est éloquente, et représente bien le fait qu'il s'agit de trajectoires situées en arrière-plan par rapport aux actions primaires.

Pour conclure ce chapitre, quelques réflexions disparates peuvent être faites concernant les aspects phonétiques du phénomène. D'abord, nous reconnaissons volontiers le caractère éventuellement approximatif, voire simplifié, de notre distinction entre les deux variantes distinguées de la pratique cible. La démonstration de la réalité, pour les participants, de l'opposition entre les deux catégories n'exclut pas l'existence de nuances au-delà de ces catégories, ni l'existence de sous-catégories. Par exemple, nous avons trouvé quelques occurrences d'une variante non-forte qui présente des allongements vocaliques très importants sur certaines syllabes (accentuées), associés à des descentes intonatives

lentes (voir l'extrait 37). À présent, nous n'avons pas encore réussi à démontrer la signification interactionnelle de cette caractéristique. La complexité de l'interaction est telle que, sans doute, celle-ci n'est pas la seule nuance des épisodes examinés qui nous échappe. Ensuite, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la possibilité d'un lien entre d'un côté les caractéristiques phonétiques de la variante faible, et de l'autre côté l'inachèvement de la marque de réception. L'inachèvement serait-il en quelque sorte une forme extrême d'affaiblissement, s'en distinguant uniquement par ampleur et non par nature? Y aurait-il d'autres phénomènes interactionnels systématiquement affectés tant par l'inachèvement que par l'affaiblissement prosodique et articulatoire observé pour la variante faible? Ce sont là des questions pour des recherches ultérieures. Finalement, et de manière connexe, la question se pose de savoir si c'est une tendance générale que les actions ayant trait à la finalité, qui ne sollicitent pas une réaction, sont intrinsèquement plus enclines que les actions initiatrices à être affaiblies ou « dédramatisées » en ce qui concerne leur format phonétique. Si c'est le cas, il s'agira de découvrir pour quels (types de) phénomènes cette tendance se maintient, et quels (types de) phénomènes sont organisés en accord avec d'autres tendances d'association entre ressource linguistique et « archi-fonction interactionnelle ». L'analyse empirique d'autres phénomènes conversationnels pourra éventuellement fournir des indices qui permettraient de mieux répondre à ce genre de questions.





---

## CHAPITRE 5

# LES RÉPÉTITIONS EN EXPANSION MINIMALE ET NON MINIMALE

---

### 5.1 INTRODUCTION

Ayant déjà abordé le phénomène d'hétéro-répétition de manière collatérale, en explorant la pratique identifiée dans le chapitre 4, nous chercherons dans ce chapitre à faire la lumière sur un phénomène plus communément noté, soit la répétition sans préface. Nous commençons en proposant un exemple minimal et en faisant quelques simples observations préliminaires le concernant, pour illustrer la problématique à laquelle ce chapitre s'attaquera.

**Extrait 54** [OTG.1SB0264.0:00]

*(Interaction dans le guichet de l'office de tourisme de Grenoble.)*

1 C: dites moi euh qu'est ce qu'il y a à [faire] ce soir dans la ville

2 H: [oui ]

3 (0.5)

→ 4 H: ce soir dans la ville

Lorsqu'on arrête le déroulement de l'interaction à ce moment précis, sans avoir entendu l'enregistrement, il est difficile de deviner comment la répétition à la ligne 4 va être interprétée par C. Deux scénarios possibles (parmi d'autres) se présentent facilement. Premièrement, il y a la possibilité que H a répété cette phrase pour vérifier qu'elle l'a correctement entendue. Dans une telle situation, le développement pertinent serait que C reprenne la parole pour confirmer (ou corriger) la phrase répétée, de sorte que H puisse ensuite répondre à la question.

Deuxièmement, on peut envisager que H a cherché à montrer qu'elle a entendu et compris la question, et qu'une réponse est en cours, mais qu'elle est en train de réfléchir à la réponse qu'elle va donner. Dans cette dernière situation, H ne serait pas en train de solliciter une confirmation de la part de C. La réaction de la part de C qui semblerait la plus logique serait alors que C attende, et ne prenne pas la parole avant que H produise la réponse qu'elle aurait ainsi « annoncée ». Ce qui se passe effectivement est, de première vue, moins clair.

**Extrait 54'** [OTG.1SB0264.0:00]

- 1 C: dites moi euh qu'est ce qu'il y a à [faire] ce soir dans la ville  
 2 H: [oui ]  
 3 (0.5)  
 → 4 H: ce soir dans la ville [faut re]garder dans Le Petit Bulletin' monsieur  
 → 5 C: [ouais ]

Il paraît y avoir confusion concernant l'interprétation à donner à la répétition. C propose une confirmation, et semble donc traiter la répétition comme ayant exprimé une incertitude qu'il s'agirait d'éliminer. En revanche, H continue en fait son tour de parole en produisant une réponse directement, sans attendre une confirmation, ce qui entraîne que les deux locuteurs se retrouvent en chevauchement.

N'ayant rencontré que cette occurrence unique, qui à première vue peut sembler un « raté » interactionnel où les participants sont « mal synchronisés », on pourrait faire l'hypothèse qu'il s'agirait d'un événement singulier désordonné. Or des occurrences semblables à celle-ci, et d'autres scénarios parallèles dans des constellations séquentielles différentes, apparaissent régulièrement, ce qui fait que l'on ne peut exclure la possibilité qu'elles se soient en fait produites de par des mécanismes interactionnelles systématiques et descriptibles. Le présent chapitre est le résultat d'une exploration de cette possibilité.

Les répétitions que nous avons considérées dans ce chapitre sont des hétéro-répétitions, tantôt complètes, tantôt partielles, d'un tour précédent produit par un interlocuteur. Une restriction s'applique concernant la position séquentielle occupée par la répétition : cette étude ne concerne pas les répétitions qui fonctionnent comme une deuxième partie de paire (telles les répétitions qui constituent des réponses affirmatives aux questions). Une autre restriction s'applique concernant le matériau de la répétition : nous avons collectionné les répétitions lexicales, où le matériau répété est reconnaissable comme une occurrence subséquente du même matériau. Nous n'avons pas collectionné les répétitions de

1. Un hebdomadaire avec un agenda des événements culturels sur Grenoble.

particules de réponse seules (*oui, non, oké, ...*) qui sont moins nettement reconnaissables comme modelées d'après une première occurrence. Pour ce qui est de la position de la répétition *dans le tour de parole*, nous nous sommes limité aux répétitions qui forment la première (souvent la seule) UCT du tour de parole (par exemple, des occurrences du genre [*d'accord* + répétition] n'ont pas été gardées dans la collection des occurrences cible). Ainsi, nous avons pu focaliser l'analyse sur la contribution de la répétition même, sans avoir à décortiquer ce qui relève de la répétition et ce qui relève d'une autre UCT précédente. Comme dans les occurrences dans le chapitre 4, les pronoms et déictiques transposés font souvent partie des répétitions. Au passage, nous pouvons mentionner une observation empirique que la collection a permis de faire en ce qui concerne la constitution syntaxique des répétitions : la phrase syntaxique délimite souvent l'unité la plus grande qui est reprise dans la répétition. Sont ainsi omis de la répétition régulièrement des constituants disloqués, comme les pronoms postposés (*elle verra elle* ⇒ *elle verra*) et antéposés (*eux ils ont traîné un mois* ⇒ *ils ont traîné un mois*), ou comme les noms postposés (*elle est pas là la secrétaire* ⇒ *elle est pas là*) ou antéposés (*les trams ils font ça hein* ⇒ *ils font ça*). Nous avons cependant trouvé des cas où un « ça » disloqué a été repris dans la répétition (*ça ça passe* ⇒ *ça ça passe*). Nous n'avons pas trouvé de cas où la répétition se compose de plusieurs phrases syntaxiques.

Dans la suite de ce chapitre, nous aborderons donc la problématique, pour l'analyste mais d'abord pour les participants, de savoir comment comprendre la répétition et quelle fonction spécifique lui attribuer, parmi les différentes fonctions que la répétition est susceptible de revêtir. Une section de préliminaires (5.2) fait le point sur quelques recherches antérieures dont il importe de retenir les résultats principaux.

Un thème intermittent du chapitre précédent a été la possibilité d'une réponse confirmatrice dirigée à la répétition. Pour le phénomène cible de ce chapitre, ce thème s'impose avec plus d'acuité, et la section 5.3 aborde ce thème en en proposant une conception analytique, à la fois appuyée sur des recherches existantes sur l'organisation séquentielle de la paire adjacente, et fondée sur les orientations des participants eux-mêmes.

Nous tenterons dans la section subséquente (5.4) de mettre en relation la forme phonétique de la répétition et l'organisation séquentielle à laquelle la répétition contribue.

La section 5.5 traite des formes linguistiques d'un type spécifique de réaction que la répétition peut susciter : les confirmations. L'analyse des confirma-

tions prend appui sur les constats préalablement faits en matière de l'organisation séquentielle des répétitions et en matière de leurs formats phonétiques.

Finalement, nous présenterons dans la section 5.6 un bilan et une discussion de l'essentiel des résultats de ce chapitre.

## 5.2 RECHERCHES ANTÉRIEURES

Dans le chapitre précédent (voir section 4.2.2), nous avons déjà recensé succinctement les recherches sur les hétéro-répétitions. On se reporte à cette section-là pour quelques éléments d'arrière-plan supplémentaires, et pour plus de références. Nous y avons constaté, suivant en cela Schegloff (1996a : 177–179), que les hétéro-répétitions peuvent se trouver en trois positions dans la séquence à base de paire adjacente. D'abord, en première position dans une séquence, formant une première partie de paire (telle une initiation de réparation) qui sollicite une réponse. C'est ce que nous avons vu dans l'extrait 41. Ensuite, en deuxième position, formant une deuxième partie de paire (telle une confirmation par répétition lexicale d'une question polaire). Les répétitions en deuxième position ne sont pas étudiées dans la présente thèse. Enfin, les répétitions en troisième position forment souvent des post-expansions d'une paire adjacente, non projetées par la deuxième partie de paire (Svennevig 2004 : 497). (Elles apparaissent également dans d'autres formes d'organisation de séquences que la paire adjacente, avec la même fonction : enregistrer le tour précédent, sans pour autant être projetées par lui.) Nous avons également souligné que l'analyse séquentielle n'est pas une tâche anodine, et elle ne peut être réduite à l'étiquetage superficiel des première, deuxième et troisième positions dans la paire adjacente. Dans la position de post-expansion, les répétitions se produisent souvent sans engendrer une réaction ultérieure, ainsi constituant une clôture effective de la paire adjacente (ou plus généralement, de la séquence). Or cette post-expansion peut également être suivie d'une expansion ultérieure, par exemple sous forme d'une réaffirmation de l'élément répété (souvent par une particule de réponse comme « oui »). Ainsi, la structure de ces séquences, qui implique les deux locuteurs A et B, peut être schématisée de la manière suivante :

1. A : Première partie de paire
2. B : Deuxième partie de paire
3. A : Post-expansion : accusé de réception sous forme de répétition
4. (B : Réaffirmation)

Dans ce cas-là, la réaffirmation par B est encore une post-expansion (après la troisième position), et non pas une action projetée comme une réaction à la post-expansion, puisque cette réaffirmation de l'élément enregistré (par l'accusé de réception) peut être laissée implicite et sous-entendue dans le passage par B à une autre séquence, sans pour autant être « officiellement » ou « visiblement » absente (Svennevig 2004 : 498; Sorjonen 1996 : 312). Ainsi, la structure séquentielle ci-dessus peut présenter des ressemblances superficielles avec une structure où il y a deux paires adjacentes, vu que la réaffirmation n'est pas sans ressemblances avec une confirmation sollicitée par une initiation de réparation (en expansion non minimale). Ceci souligne l'importance d'une analyse séquentielle attentive, qui prenne en compte les orientations des participants vers le statut du troisième tour soit en tant que post-expansion, soit en tant que première partie d'une deuxième paire adjacente. La distinction entre *confirmation* et *réaffirmation* que nous faisons renvoie à ces différentes structures séquentielles.

Un usage particulier des répétitions en troisième position que nous avons observé est celui où la répétition sert à enregistrer une correction, ce qui constitue un cas qui s'oppose à l'initiation de réparation (sans pourtant impliquer l'acceptation de la part de celui qui répète) (Robinson 2009 : 570). Nous avons vu cela dans l'extrait 43.

Bolden (2009) étudie les répétitions employées en tant que préfaces à des deuxièmes parties de paire en russe. Étant une manière de mettre en scène le désalignement, cette pratique servirait en général à résister à l'agenda et aux présuppositions d'une première partie de paire, tout en projetant une continuation : la deuxième partie de paire suspendue. Il s'agirait donc d'une pratique distincte de la production d'une répétition pour initier une réparation, dont la distinction formelle serait portée par l'intonation : l'intonation serait manifestement montante pour les initiations de réparation, et pour les répétitions en préface plutôt descendante, plate, légèrement montante ou légèrement montante–descendante. Certaines répétitions en préface de deuxième partie de paire serviraient plutôt à manifester la difficulté de répondre, en attendant la « récupération » (mentale ou physique) de l'information nécessaire pour la réponse.

De Fornel et Léon (1997) fournissent une analyse des répétitions en conversation francophone. Les auteurs proposent de penser les hétéro-répétitions cibles comme soit sollicitant un tour de parole réactif tel une confirmation (« questions-écho »), soit ne donnant pas lieu à un tour de parole réactif (« ré-

ponses-écho »). Dans un effort de mettre en relation ces deux types de répétitions et la prosodie, de Fornel et Léon proposent que l'intonation descendante ferait de la répétition une réponse-écho, et que l'intonation montante en ferait une question-écho. Les détails des catégories prosodiques, par exemple comment elles entreraient en relation avec l'organisation accentuelle ou quelle parties de l'énoncé seraient affectées par les mouvements intonatifs, sont moins clairement articulés. Les auteurs ne font pas de référence aux détails de leurs transcriptions auditives de la prosodie, qui restent ainsi peu éclairantes dans ce sens. Pour l'intonation descendante, les auteurs affirment qu'un trait additionnel possible est le chantonement, qu'ils décrivent notamment de manière impressionniste (en affirmant que ce phénomène échappe à l'analyse instrumentale). De Fornel et Léon (1997 : 108) mentionnent au passage des questions-écho « non canoniques » à intonation descendante qui serviraient à initier des réparations de troubles de référence, mais ce phénomène n'occupe pas une place centrale dans leur analyse.

### 5.3 ORGANISATION SÉQUENTIELLE DES RÉPÉTITIONS

Notre analyse a révélé qu'il y a des avantages à penser les répétitions comme contribuant à des expansions minimales ou non minimales de la séquence à base de paire adjacente. La raison principale en est la *potentialité* et la *contingence* des réaffirmations, qui se manifeste de plusieurs manières. Une telle manifestation, particulièrement parlante, est celle que l'extrait 54' a illustrée : la récurrence systématique de chevauchements entre, d'une part, la réaffirmation et, d'autre part, une continuation par l'énonciateur de la répétition, au-delà de la position séquentielle que la répétition occupe. Ces chevauchements sont des indices de l'analyse des participants, faisant preuve de la possibilité systématique, mais non l'obligation normative, de produire une réaffirmation suite à la répétition. Nous avons relevé trois types principaux de tels chevauchements, qui seront détaillés par la suite. On peut constater que des répétitions en expansion minimale et non minimale se produisent au même titre après les premières et deuxièmes parties de paire (ainsi qu'après d'autres unités d'organisation séquentielles, telles les récits, dont des énoncés potentiellement finals sont parfois répétés).

Premièrement, lorsqu'une *première* partie de paire est répétée (partiellement ou entièrement), il arrive que l'énonciateur de la répétition poursuit en amorçant la deuxième partie de paire, alors que la répétition donne lieu à une

réaffirmation de la part de l'énonciateur de la première partie de paire. La deuxième partie de paire (ou son début) se retrouve ainsi en chevauchement avec la réaffirmation. L'extrait 55 illustre précisément ce type de chevauchement.

**Extrait 55** [OTG.1PF0638.0:00]

(Interaction dans le guichet d'un office de tourisme, entre un employé (H) et un client (C).)

- 1 H: [bonjour]  
 2 C: [bonjour] je cherche le cours Jean Jaurès  
 3 (0.6)  
 → 4 H: le cours Jean Jaurès [eh ben dis] donc  
 → 5 C: [mm:: ]  
 6 (0.6)  
 7 H: (vous) pouvez pas le perdre ç'ui là::  
 8 (0.4)  
 9 C: ouais  
 10 (0.4)  
 11 H: il (fait) huit kilomètres

Reprenant partiellement la première partie de paire de C (« je cherche le cours Jean Jaurès »), la répétition par H (ligne 4 : « le cours Jean Jaurès »), engendre la réaffirmation « mm:: ». Cette réaffirmation se produit en chevauchement avec l'élément initial de la deuxième partie de paire (« eh ben dis ... »), qui indique que la réponse en cours n'est pas entièrement alignée avec la question. La deuxième partie de paire s'étend sur plusieurs UCT (« eh ben dis donc », les lignes 7 et 11, et au-delà).

Ce premier cas illustre le fait que la répétition d'une première partie de paire peut être une ressource pour briser la contiguïté entre les parties de la paire, notamment lorsque la réaction en devenir est désaffiliative ou désalignée, *sans pourtant initier une réparation* ou autrement solliciter une réponse. De telles répétitions peuvent parfois projeter un enchaînement par l'énonciateur de la répétition, de sorte que la répétition devienne une préface de la deuxième partie de paire.

Deuxièmement, lorsqu'une *deuxième* partie de paire est répétée par l'énonciateur de la première partie de paire, la réaffirmation suscitée par la répétition peut ainsi être produite en chevauchement avec une continuation au-delà de la séquence en cours, telle une autre première partie de paire, comme dans l'extrait 56 :

**Extrait 56** [UBS.105\_0000006A.0:08]

(Appel à l'accueil d'une faculté de droit. E se renseigne sur le moment d'affichage des résultats d'examens.)

- 1 E: les résultats de première année là deug eu::h droit un c'est aujourd'hui  
 2 (.)  
 3 H: .hhh eu:::::h oui:: c'est aujourd'hui vers dix sept heu::res

- 4 (.)  
 → 5 E: vers dix sept heures et à [par]tir de quand on pourra::: retirer no:::s  
 → 6 H: [mm ]  
 7 E: relevés de notes

La deuxième partie de paire de H (ligne 3) est partiellement répétée par E (ligne 5 : « vers dix sept heures »), formant ainsi une marque de réception par laquelle E manifeste avoir retenu l'heure indiquée. C'est à cette marque de réception que la réaffirmation (ligne 6) est dirigée, même si la réaffirmation n'arrive qu'en même temps que la syllabe « par- », E ayant déjà produit le début d'une question subséquente (« et à partir de quand ... »). Les deux mots *et* et *à*, produits comme un diphtongue, correspondent ainsi au délai de *latence* (Jefferson 1986) pendant lequel le locuteur « en devenir », en l'occurrence H, n'est plus en état de récepteur mais s'apprête à parler, sa prise de parole étant synchronisée de façon à permettre un bref silence après « heures ». Nous avons ainsi affaire à un chevauchement qui débute dans l'espace de transition, au même titre que pour l'extrait 55.

Troisièmement, une autre possibilité, toujours quand une deuxième partie de paire est répétée, est que la répétition entraîne une réaffirmation qui finit par se produire en chevauchement avec un deuxième *sequence-closing third* (la répétition étant le premier) de la part du locuteur qui répète. Considérons l'extrait 57 :

**Extrait 57** [UBS.263\_00000108.0:08]

(Appel à l'accueil d'une faculté de droit.)

- 1 C: alors je:: voudrais savoir::r eu::h c::e::: si vous proposez des di- des D.E.S.S.  
 2 pardon  
 3 (0.3)  
 4 H: .hhh (.) eu:::h des maste::rs masters deux hh puisque maintenant ça s'appelle  
 5 comme ça  
 6 (.)  
 7 C: d'accord oui [ben ] moi j'suis encore à la vieille é(co[le?]) ha ha .hhh  
 8 H: [heïn] [ouais ha ha ha .hhhh]  
 9 eu:::h oui:: on en a d::eu:::x donc ce qui correspond à l'ancien D.E.S.S.  
 10 droit des P.M.E.:  
 11 (.)  
 12 C: [mhm:: ]  
 13 H: [.p .t .hhh] et un autre concernant les collectivités territoriales  
 14 (0.3)  
 15 C: oui donc ça reste toujours dans le::: dans la même branche quoi [.hh].hhhh  
 16 H: [oui]  
 17 C: eu:::h e::t des D.E.A. vou:::s  
 18 H: .hhh eu:::h non des D.E.A. on en a pas heïn  
 19 (0.4)  
 → 20 C: (vous n'avez) pas d'a[ccord ]  
 → 21 H: [.no::n]  
 22 (0.4)



23 H: non

24 (0.6)

25 C: eu:::h pour les inscriptio:::ns eu:::~::~:h ce serai:::t eu:::h dernier délai:: euh

26 quand

La question elliptique à la ligne 17 engendre la réponse de H à la ligne 18, une réponse qui est réceptionnée par C à l'aide d'une répétition (« (vous n'avez) pas »). Cette répétition suscite une réaffirmation de la part de C, accomplie par le « .no::n » ingressif à la ligne 21, qui est en chevauchement avec le *sequence-closing third* (« d'accord ») par lequel C continue après la répétition. Comme dans le cas de l'extrait 56, il s'agit ici d'un chevauchement qui débute dans l'espace de transition mais avec un bref retard par rapport au début de la continuation (l'acceptation) qui se greffe sur la répétition.

Dans toutes les trois situations décrites ci-dessus, les répétitions forment des expansions minimales de la séquence, en ce sens qu'elles ne sont pas des premières parties de paire qui instaurent l'attente normative d'une deuxième partie de paire subséquente. Les réaffirmations sont rendues pertinentes, sans pourtant être normativement attendues, d'où leur potentialité systématique d'être produites. Autrement dit, chaque réaffirmation est *congrue* avec la répétition qui la précède, mais la réaffirmation *n'est pas sollicitée* par la répétition.

À la lumière de ces observations, il n'est pas soutenable de considérer les récurrents cas exemplifiés par les extraits ci-dessus comme des « ratés » interactionnels, où l'énonciateur de la répétition s'en servirait pour solliciter une confirmation non facultative, pour ensuite produire de la parole en chevauchement avec cette confirmation-là, comme s'il ne pensait pas à attendre la confirmation imminente avant de reprendre la parole. Il ne s'agit pas de questions-échos. Il n'est pas soutenable, non plus, de traiter ces cas comme des réponses-échos, qui ne permettraient pas une réaction subséquente à la répétition : les réaffirmations n'ont rien d'intrusif ou d'interruptif qui indiquerait qu'elles sont incongrues avec la répétition ou produites « hors de propos ».

On pourrait s'imaginer un traitement analytique de ces cas qui introduirait une troisième catégorie de répétition, outre la question-écho et la réponse-écho, qui permettrait une réaction sans la contraindre : entre « confirmation obligatoire » et « confirmation exclue » on pourrait ainsi avancer l'hypothèse d'une catégorie « confirmation facultative ». Cependant, nos analyses empiriques ne soutiennent pas l'idée de différences systématiques, au-delà de l'aboutissement effectif dans une réaffirmation ou non, entre des répétitions qui excluent une confirmation et des répétitions qui en permettraient sans en exiger (confir-

mation facultative). La production ou non d'une réaffirmation, suite à une répétition en expansion minimale, semble donc entièrement contingente, pour autant que nos données le suggèrent.

Les chevauchements qui se produisent suite aux expansions *non minimales* ont un caractère différent. Typiquement, si l'énonciateur de la répétition continue en chevauchement avec une confirmation produite par l'interlocuteur, la continuation prend la forme d'initiations ultérieures de réparation. L'extrait 58 ci-dessous permettra d'illustrer cette configuration d'événements.

**Extrait 58** [OTG.1AG0577.0:11]

(Interaction à l'Office de tourisme de Grenoble, ayant lieu le 30 septembre 1996. Le client C a demandé à l'hôtesse H un magazine sur la station de ski Méribel, et H lui a fourni l'édition pour la saison 1995/96. C a ensuite posé la question de la disponibilité de l'édition de 1996/97 (« le nouveau »).)

- 1 H: non on a pas reçu le:: nouveau a[lors ]  
 2 C: [vous allez] recevoir vers le::::  
 3 (.)  
 4 C: [vous savez quand]  
 5 H: [oh j' pense] e::n novembre  
 6 (0.4)  
 → 7 C: en novembre [pas avant]  
 → 8 H: [ouais sinon] vou-  
 9 (0.3)  
 10 (( H commence à feuilleter audiblement la brochure ))  
 11 H: <eu::::h (\* \* \* par/pas) là (( à mi-voix ))> .hhhh à l'intérieur il doit y avoir  
 12 le numéro de l'Office de tourisme de::::: Méribel  
 13 (0.2)  
 14 C: mm:[ ]  
 15 H: [vous] les appelez ou vous leur téléph- (.) eu::h ou:: vous leur écrivez  
 16 ils vous envoient gratuitement tou::t  
 17 C: d'accord  
 18 (0.4)  
 19 C: merci

L'énoncé que C entame (ligne 2) pour qu'il soit complété par H projette une forme de réponse qui spécifie une date ([*le* + nombre cardinal] éventuellement suivi d'un mois étant le format projeté pour ce faire). Anticipant une difficulté pour H de produire une telle réponse, C produit à la ligne 4 une deuxième version de la demande, qui s'ajuste à la possibilité que H ne puisse pas donner une date précise, et qui change le type de réponse projetée en passant à une question polaire. En chevauchement avec cette deuxième version, C produit en fait une réponse (ligne 5) qui prend un format autre que celui projeté : moins précise, cette réponse épistémiquement mitigée spécifie un mois plausible mais non une date. De plus, si la réponse sollicitée est du type [*le* + nombre cardinal] sans mention d'un mois (ce qui est une possibilité réelle), il serait sous-entendu que

la date à spécifier sera un jour en octobre, et ainsi que le délai ne dépasse pas un mois. Le traitement subséquent de la réponse par C semble aller dans le sens de telles attentes, lorsqu'il répète « en novembre » de manière à entamer une expansion non minimale. L'hôtesse H commence à répondre à la répétition (ligne 8), en fournissant une confirmation et ensuite en initiant une proposition d'une démarche alternative pour obtenir la nouvelle édition, vraisemblablement en moins de temps. En chevauchement avec le début de la réponse de H, C ajoute une UCT (« pas avant ») qui spécifie ce que C cherche à faire par le biais de la répétition : présenter l'élément répété comme problématique, en l'occurrence en représentant le délai précisé par H comme excessif par rapport aux attentes. Nous voyons donc que la manière dont C enchaîne sur la répétition, de sorte que le chevauchement se produise, ne contredit pas le fait que la répétition visait à solliciter un retour de la part de H. En effet, l'enchaînement « pas avant » renforce la remise en cause de l'élément répété et ajoute ainsi à l'action que C réalise en tenant H pour responsable et en lui demandant des comptes.

Les réaffirmations qui réagissent aux expansions minimales sont donc « volontaires », « facultatives », ou encore non projetées, ce qui veut dire qu'elles ne sont pas visiblement absentes si elles ne sont pas produites (cf. Sorjonen 1996). Ainsi, dans les cas (plus « normaux ») où il n'y a pas chevauchement, l'occasion pour la production de la réaffirmation est en quelque sorte fournie par la non-production d'une autre action initiatrice qui poursuivrait la séquence ou l'activité en cours (du genre de « et à partir de quand ... » dans l'extrait 56). Lorsqu'aucune réaffirmation n'est énoncée, la justesse de l'élément capté et répété est en quelque sorte sous-entendue dans la poursuite de la séquence, où la répétition est laissée passer sans donner lieu à une rectification subséquente (qui montre par exemple que l'élément répété a en fait été mal entendu).

#### 5.4 FORMAT PHONÉTIQUE DES RÉPÉTITIONS ET ORGANISATION SÉQUENTIELLE

La tendance générale, observable pour l'ensemble de notre collection de répétitions, est que les répétitions en expansion minimale sont le plus souvent produites avec un contour descendant, et les répétitions en expansion non minimale le plus souvent avec un contour qui présente une prééminence mélodique associée à l'ultime. Toutes proportions gardées et compte tenu du fait que de Fornel et Léon (1997) parlent de questions-écho et de réponses-écho, le constat de cette tendance n'est pas en désaccord complet avec l'essence des

affirmations faites par de Fornel et Léon. Nous souhaitons cependant à la fois préciser et modérer cette tendance générale constatée, en effectuant une analyse plus approfondie du formatage phonétique.

Il est capital de souligner qu'il n'y a pas de correspondances biunivoques entre contour intonatif (montant vs descendant) de la répétition et structure séquentielle. Néanmoins, en décortiquant les proto-catégories généralisées (contour montant vs. contour descendant), on peut constater qu'il y a des formats phonétiques qui incitent à des analyses particulières (par les participants) du travail interactionnel que la répétition est censée accomplir. Dans cette section, nous tenterons donc, dans un souci de précision, d'élucider les modalités de ces associations. Nous tenterons également, pour modérer les affirmations généralisantes, de mettre en évidence quelques déviations systématiques de la tendance générale.

Pour plus de clarté, nous ferons un bref exposé sur les différents points de vue que les linguistes adoptent sur l'accentuation en français, avant de détailler les catégories linguistiques (étiques) actualisées dans cette étude, pour ensuite démontrer leur pertinence (émique) pour les participants telle qu'elle se manifeste dans le cas des répétitions étudiées ici. Pour éviter toute ambiguïté, nous devrions peut-être souligner que ce mode de présentation des résultats ne reflète pas le procédé d'analyse en parallèle, de l'interaction et des détails phonétiques, par lequel nos résultats ont été obtenus, dans la lignée des impératifs méthodologiques détaillés dans la section 2.3.2.

Dans les recherches linguistiques sur l'accentuation du français – nous ne mentionnerons que certaines références influentes – il y a un très large consensus sur la présence d'un accent primaire, final, qui se voit attribuer différents termes : chez Di Cristo et Hirst (1993) et Mertens (1990) *accent final*, chez Rossi (1999) *accent interne*, chez Martin (2009) *accent lexical*, et chez Di Cristo (2000) et Jun et Fougeron (2002) *accent primaire*. L'accent primaire est final (porté par une syllabe pleine, c.-à-d. non-schwa), et délimite un groupe accentuel (ou *groupe intonatif*, ou *unité rythmique*, ou encore *syntagme accentuel*<sup>2</sup>) en en constituant la fin. Cet accent primaire serait manifesté par une augmentation de la durée syllabique, selon certains auteurs une augmentation d'intensité, et selon les configurations intonatives une montée de  $f_0$ . Les groupes accentuels, dans leurs différentes versions, se regroupent, dans les modèles cités, pour

2. En anglais, *accentual phrase* (Jun et Fougeron 2002).

constituer des énoncés, dans certains modèles en passant par un regroupement intermédiaire en *unités intonatives* ou *syntagmes intonatifs*.

Outre l'accent primaire, quelle que soit sa dénomination, les recherches existantes envisagent en général également un accent secondaire, non final, et facultatif. Mertens (1990) parle d'*accent d'insistance*, Di Cristo et Hirst (1993) d'*accent initial*, et Martin (2009) d'*accent secondaire*. Pour Jun et Fougeron (2002), l'accent initial est une réalisation du ton Hi (Haut initial) dans le patron tonal sous-jacent /LHiLH\*/. Le caractère et la fonction de cet accent secondaire, et même le nombre de types d'accent secondaire, sont plus controversés : Rossi (1999) mentionne plusieurs types d'accent initial, y compris l'accent initial de focalisation et l'*ictus mélodique*, accent initial purement rythmique. De manière similaire, Di Cristo (2000, 1998) distingue un accent initial rythmique et un accent initial d'emphase ou de focalisation. Quant à la distribution de l'accent secondaire, de nombreux auteurs proposent qu'il frappe la première syllabe du premier mot « accentogène » (de contenu) du groupe accentuel, mais il y a moins de consensus sur ce point, et – de manière connexe – sans doute plus de variation (parfois il paraît que la deuxième syllabe d'un mot de contenu peut être frappée, et parfois l'accent secondaire frapperait un mot de fonction, non accentogène) (cf. Loevenbruck 2000).

De même, les conclusions sont divergentes pour ce qui est des manifestations phonétiques de l'accent secondaire. Di Cristo et Hirst (1993) et Di Cristo (1998 : 199) font valoir que l'accent secondaire est manifesté uniquement par la prééminence de hauteur, à la différence de l'accent primaire qui entraîne également un allongement syllabique. Martin (2009) avance un point de vue semblable : « l'accent secondaire est réalisé par une montée mélodique » (2009 : 110). Pour Rossi, alors que l'accent primaire a pour premier paramètre l'allongement, celui de l'accent secondaire est la prééminence mélodique, « le plus souvent accompagnée d'un pic d'intensité » (1999 : 190). Jun et Fougeron (2002) soulignent que les corrélats phonétiques de l'accent initial sont moins bien compris, mais que la prééminence mélodique est le corrélat principal, parfois accompagné d'une intensité accrue. Elles notent que l'on observe parfois également une durée plus longue que pour les syllabes non accentuées, mais que la différence de durée ne semble pas significative (Jun et Fougeron 2002 : 148). Selon Mertens (1990), l'accent secondaire n'est pas réalisé par l'augmentation de la durée syllabique, mais « s'accompagne le plus souvent d'une attaque puissante de la consonne initiale de la syllabe ; la consonne peut être allongée s'il s'agit d'une fricative, d'une liquide ou d'une nasale » (Mertens 1990 : 165). D'autres recherches

ont abouti à des conclusions similaires. Par exemple, Astésano (2001) et Janowski *et al.* (1999) notent que les accents initiaux présentent un allongement surtout de l'*attaque* syllabique alors que les accents finals présentent un allongement plus important de la *rime* syllabique (le noyau + le coda). Løevenbruck (2000, 1999) constate un effort articulatoire renforcé (hyper-articulation), ainsi qu'une durée acoustique accrue de la syllabe, aussi bien pour l'accent initial que pour l'accent final.

Le bref exposé ci-dessus n'est pas motivé par un intérêt particulier de notre part pour l'accentuation en soi, ou pour l'accentuation en général. Dans ce sens, notre intérêt analytique est éloigné de celui des études mentionnées ci-dessus, ce qu'il est crucial de retenir en essayant de mettre la présente étude en relation avec elles. Pour nous, c'est plutôt l'importance de l'accentuation pour la pratique cible, et son incidence sur l'interaction, qui motivent le regard vers les recherches linguistiques passées en revue. Dans les deux sous-sections qui suivent (5.4.1 et 5.4.2) nous montrerons ainsi comment l'accentuation peut devenir une ressource pour spécifier l'action accomplie par la répétition.

#### 5.4.1 ACCENTUATION SECONDAIRE ET DESCENTE INTONATIVE

Une accentuation secondaire saillante, et la descente intonative globale, semblent être des ressources pour formater la répétition de manière à être comprise comme une expansion minimale, sans implication de la pertinence d'une réparation. Comme nous l'avons souligné plus haut, une répétition qui forme une expansion minimale peut soit donner lieu à une réaffirmation (c.-à-d. une confirmation qui n'est pas normalement attendue), soit ne provoquer aucune réaction dirigée vers la répétition.

Nous reproduisons ici l'extrait 55 en tant qu'extrait 59, pour regarder de plus près le format phonétique de la répétition.

##### Extrait 59 [OTG.1PF0638.0:00]

(Interaction dans le guichet d'un office de tourisme, entre un employé (H) et un client (C).)

- 1 H: [bonjour]  
 2 C: [bonjour] je cherche le cours Jean Jaurès  
 3 (0.6)  
 → 4 H: le cours Jean Jaurès [eh ben dis] donc  
 5 C: [mm:: ]  
 6 (0.6)  
 7 H: (vous) pouvez pas le perdre ç'ui là::  
 8 (0.4)  
 9 C: ouais  
 10 (0.4)  
 11 H: il (fait) huit kilomètres

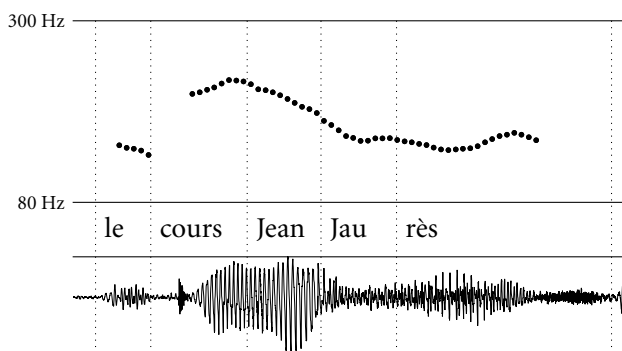


FIGURE 5.1 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 59, segmentée en syllabes.

En se reportant à la figure 5.1, on observe qu'il y a une accentuation secondaire saillante associée à la syllabe « cours », manifestée notamment par une prééminence de  $f_0$ . Par contre, l'accentuation primaire associée à la syllabe « -rès » semble réduite du point de vue mélodique : le mouvement descendant-montant lors de la syllabe finale est relativement restreint. La durée de l'ultime reste néanmoins importante par rapport aux autres syllabes de l'UCT. Il en résulte donc un contour intonatif globalement descendant à partir de l'accentuation secondaire, qui frappe la première syllabe après le mot de fonction *le*. Comme nous l'avons précisé plus haut (voir la discussion de l'extrait 55), cette répétition forme une expansion minimale plutôt que non minimale.

L'extrait suivant (60) et la figure y correspondant (fig. 5.2) illustrent un cas semblable.

#### Extrait 60 [OTG.1PF0448.0:00]

(Interaction dans le guichet d'un office de tourisme, entre un employé (H) et un client (C).)

- 1 C: est ce que vous ave::z u::n prospectus pour le théâtre du Rio::
- 2 (0.5)
- 3 H: le théâtre le Rio
- 4 (( partie de l'enregistrement omise, où H s'éloigne puis revient ))
- 5 H: voilà
- 6 (0.7)
- 7 C: merci bien

À la différence de l'extrait 59, cet épisode ne semble avoir rien qui témoigne d'un désalignement quelconque<sup>3</sup>. Dans cette épisode, la répétition semble constituer

3. À moins que ce soit la modification syntaxique dans la répétition même, par rapport à la demande : *du* ⇒ *le*. Si cette modification est interprétable comme une correction du nom du théâtre, les deux variantes semblent pourtant acceptables et communément utilisées, et C ne manifeste pas avoir compris la répétition comme une correction.

pour H simplement une manière d’amorcer la réponse à la demande, manifestant ainsi pour le client qu’une réponse est en cours même si l’essentiel de la réponse ne peut pas être produit tout de suite (H n’a pas sous la main le prospectus demandé, et H ne manifeste pas, avant de vérifier, qu’il est certain de sa disponibilité non plus). Aussi la répétition n’est-elle pas traitée comme une initiation de réparation par C, et la réponse à la demande (la fourniture du prospectus, verbalisée à la ligne 5) est produite de manière non problématique, et ratifiée par le biais du remerciement de C (ligne 7).

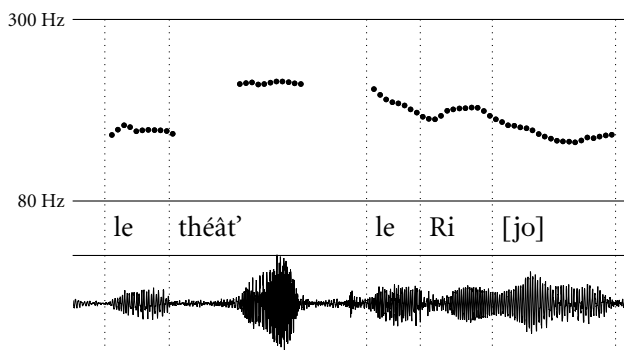


FIGURE 5.2 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l’extrait 60, segmentée en syllabes.

Comme le démontre la figure 5.2, cette occurrence partage plusieurs caractéristiques phonétiques avec la précédente. D’abord, il y a une nette prééminence mélodique associée à la syllabe « théât' », la première syllabe qui suit l’article initial. Ensuite, il y a une descente intonative globale à partir de l’accentuation secondaire, ainsi qu’une légère montée qui commence dans l’ultime. On observe ici également une durée syllabique importante pour la syllabe à accentuation secondaire. Il faut cependant tenir compte de la structure complexe de cette syllabe : elle présente un coda (-t') et son noyau est composé de deux voyelles amalgamées en une diphtongue (-é- + -â-). L’importance de la durée syllabique absolue ne doit donc pas être surestimée comme une manifestation de l’accentuation secondaire. L’accentuation finale (sur [jo]) reste perceptible malgré l’accentuation secondaire saillante.

L’extrait 61 illustre la répétition à l’œuvre dans un environnement séquentiel englobant qui se distingue de celui dans les extraits 59 et 60 (dans les deux cas, la répétition est produite après une première partie de paire).



**Extrait 61** [CORAL.FTELPV20.0:53]

(*E organise une conférence, et cherche un traiteur pour une livraison de collations pour les pauses. C'est à cette fin qu'elle appelle R, qui a fait remarquer que son entreprise est un organisateur de réceptions plutôt qu'un traiteur. Pour cette raison, R dirige E vers un traiteur auquel son entreprise fait régulièrement appel.*)

- 1 R: je vous donne les coordonnées (d'une) t- notre traiteu::r hei::n  
 2 (0.2)  
 3 E: à la rigueur  
 4 R: eu:::hm:: vous appelez de ma pa::rt euh .hh  
 5 E: d'accord je le dirai  
 6 (.)  
 7 R: alo:::rs eu:::h hhhhhh  
 8 (( 10 secondes omises ))  
 9 R: alors vous appelez- (0.4) l'Écureu::il::: hh  
 → 10 E: l'Écureu::il  
 11 R: [.hhh]  
 12 E: [ oh ] quel joli no::m  
 13 R: hhhh eu:::hm traiteu:::r alor:::s (0.2) .hhhhh (0.3) traiteu:::r hhhh  
 14 (3.5)  
 15 R: bon c'est pas- o- on a pas mal de traiteu::rs mais lui c'est bon le plus  
 16 standa::[rd euh si] vous avez pas un énorme budge::t  
 17 E: [ mm hm ]  
 18 E: voilà oui ça serait [parfait]  
 19 R: [ (bon) ] (c'qu-) tout à fait classique quoi  
 20 E: mhm  
 21 (( 34 secondes omises, R cherche le numéro ))  
 22 R: eu:::h donc zéro un quarante sept ((...))

Ici, R est en train de fournir des coordonnées d'un traiteur, et la répétition est mobilisée par E à un moment où seulement une consigne (ligne 4) et le nom (ligne 9) ont été donnés. Une continuation (avec notamment le numéro de téléphone) peut donc être attendue : l'élément qui se voit répéter n'est pas susceptible de constituer le dernier renseignement à donner. La répétition, même si elle n'engendre pas de réaction, pourra donc difficilement clôturer la séquence de fourniture de coordonnées. Comme la production par R de la suivante étape des coordonnées (détaillant le numéro) est projetée, il s'agit ici d'un contexte qui ne favoriserait pas particulièrement une réaffirmation dans l'espace après la répétition (cf. Sorjonen 1996 : 310–312). Effectivement, la répétition qui constitue une expansion ne donne lieu à aucune réaffirmation de la part de R. La continuation par E (l'évaluation à la ligne 12) témoigne par contre du fait qu'elle n'attend de la part de R aucune réaction à la répétition.

Le formatage phonétique de la répétition dans l'extrait 61 (voir fig. 5.3) présente encore la caractéristique d'une accentuation secondaire saillante, ici une montée qui atteint son sommet durant la voyelle de la syllabe initiale, suivie d'une descente qui s'aplatit pendant l'ultime. L'accentuation finale reste nettement perceptible également ici, ce qui est vraisemblablement dû à la durée du

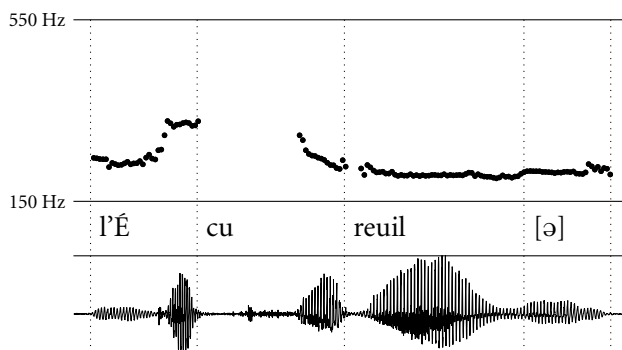


FIGURE 5.3 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 61, segmentée en syllabes.

noyau syllabique, qui est relativement longue par rapport à la durée du noyau syllabique des deux premières syllabes.

L'extrait 62 illustre une répétition dans un autre environnement séquentiel, à savoir elle forme une expansion minimale en enchaînant sur une deuxième partie de paire. Le même type de formatage phonétique semble être mobilisé ici.

**Extrait 62** [MOUV.2010-12-22.52:44]

(Conversation entre l'animateur de radio E, et l'auditrice québécoise J.)

- 1 E: t'es étudiante  
 2 (0.3)  
 3 J: oui:::  
 4 (0.3)  
 5 E: en quoi:::  
 6 (0.2)  
 7 J: .hh euh j'étudie en logistique des transpo::r:::ts  
 8 (0.3)  
 → 9 E: en l::ogistique des transpo::r:::[:ts]  
 10 J: [ ou]ais  
 11 E: c'est bien ça ça je .h [je- .hh] je n'sais pas où ça va t'mene::r  
 12 J: [ha hh]

La question à la ligne 5 fait suite à celle à la ligne 1, ainsi entamant une deuxième paire adjacente (lignes 5–7) reliée à la première (lignes 1–3). La répétition (ligne 9) de la deuxième partie de paire (ligne 7) est suivie d'une réaffirmation de la part de J (ligne 10), et E produit ensuite une évaluation (« c'est bien ça ça »), ce qui ratifie la réception non problématique de la deuxième partie de paire répétée. E continue ensuite en produisant encore une question de suivi (« je n'sais pas où ça va t'mene::r »).

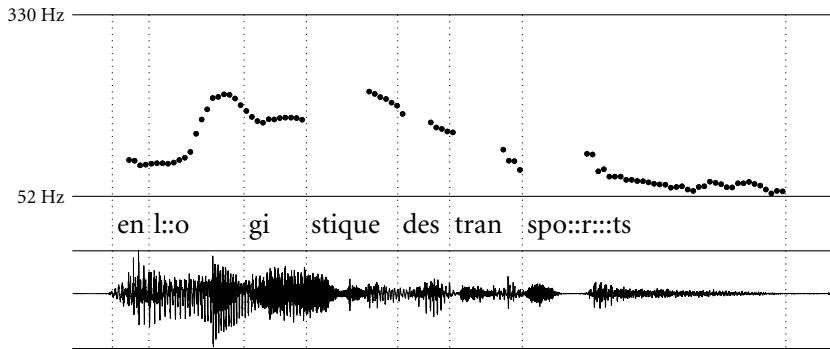


FIGURE 5.4 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 62, segmentée en syllabes.

La répétition dans l'extrait 62 (voir fig. 5.4) exhibe deux groupes accentuels, ce qui est lié au fait qu'il y a deux accents primaires : un sur « -stique » et un sur « -spo::r:::ts ». Quant au premier groupe accentuel, on observe également un accent secondaire sur « l::o- ». Cet accent secondaire est perceptuellement plus saillant que l'accent primaire sur « -stique ». L'oscillogramme montre une différence en amplitude qui contribue vraisemblablement à cette impression perceptuelle.<sup>4</sup> La descente intonative globale s'étend de la proéminence en fin du premier groupe accentuel, jusqu'à la fin de l'UCT, s'aplatissant lorsque le plancher est atteint. L'accent primaire du deuxième groupe accentuel, qui forme la fin de l'UCT, est fortement allongée (surtout la rime syllabique).

Dans un certain nombre de répétitions du type examiné ici, on peut observer que l'accent secondaire s'accompagne d'un allongement audible de l'attaque syllabique du type qui a constaté dans des recherches phonétiques sur des données autres que la parole en interaction. Si la figure 5.3 (« l'Écureuil ») montre un cas qui présente des tendances dans ce sens, la répétition montrée dans la figure 5.4 (« en logistique des transports ») en est un exemple plus flagrant. Dans ce dernier cas, la durée de la consonne latérale est d'environ 170 ms, dont

4. Il y a un facteur supplémentaire qui joue un rôle certain : le tracé de  $f_0$  suggérerait une équivalence approximative entre les proéminences mélodiques associées aux accents secondaire et primaire, mais les configurations phonatoires contribuent aussi à rendre l'accent secondaire plus saillant. La phonation est modale (neutre) dans la syllabe « l::o- ». Par contre, elle est diplophonique (périodicités multiples) dans la syllabe « -stique », ce qui donne un effet perceptuel de voix craquée et d'une hauteur plus basse que ce que laisse entendre le tracé de  $f_0$  ici, qui représente la période la plus brève (et donc la fréquence la plus élevée) des deux périodes observables dans un oscillogramme agrandi (cf. Redi et Shattuck-Hufnagel 2001 : 417).

environ 125 ms avec une structure formantielle stable (sans transitions), et la durée de la voyelle subséquente est d'environ 85 ms.

L'extrait suivant (63) ressemble dans une certaine mesure à l'extrait 62 du point de vue séquentiel : c'est une réponse à une question de suivi qui est répétée.

**Extrait 63** [OTG.2AG0519.0:08]

(Interaction dans un office de tourisme, entre l'hôtesse H et le client C.)

- 1 C: il paraît que l'on peut visite::r la c::rypte:::  
 2 (.)  
 3 H: Saint Laure::nt  
 4 C: Saint Laure::nt  
 5 (0.2)  
 6 H: [oui]  
 7 C: [oui]  
 8 (0.4)  
 9 C: c::'e:::st vous avez de::s horai::res ou:[:: ]  
 10 H: [je v]ai:::s voir  
 11 (( partie de l'enregistrement omise, H s'éloigne puis revient ))  
 12 H: neuf heures douze heures quatorze heures dix huit heures  
 13 (.)  
 14 C: tous les jou::rs  
 15 (.)  
 16 H: oui- sauf le mar[di]  
 → 17 C: [ s]auf le mardi  
 18 (0.5)  
 19 C: je vous remercie  
 20 H: je vous en prie

Ici, la répétition (ligne 17) ne donne pas lieu à une réaffirmation verbalisée, et à l'issu de la séquence focalisée, l'interaction est clôturée par le biais d'un remerciement (ligne 19) et de son retour (ligne 20). Cette répétition en expansion minimale mérite quelques commentaires du point de vue de son formatage phonétique, et nous nous reportons à cet effet à la figure 5.5.

Malgré une qualité acoustique moins bonne (dont témoigne le niveau de bruit dans l'oscillogramme), l'écoute de cet extrait permet de conclure que l'accentuation secondaire est moins saillante dans cette répétition que dans les cas précédents. Pour ce qui est de la hauteur, il serait plus juste de parler seulement d'une descente intonative, plutôt que d'une prééminence associée à la syllabe « sauf ». Contrairement aux occurrences précédentes, le sommet du contour n'est pas suivi de la chute qui contribuerait à la saillance de l'accent secondaire. Ce contour prend la forme plutôt d'une descente moins modulée.

Ce dernier type de formatage phonétique, récurrent dans notre collection de répétitions mais moins fréquent que celui illustré précédemment, semble

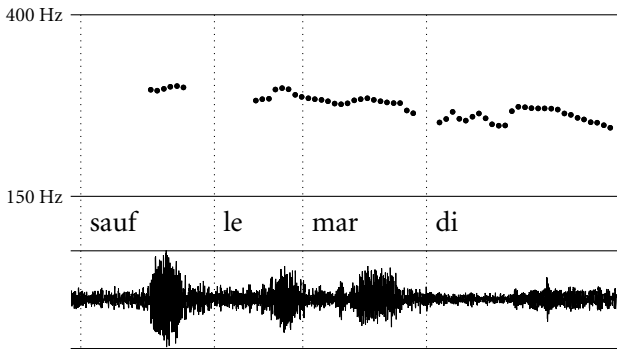


FIGURE 5.5 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 63, segmentée en syllabes.

être exploité aux mêmes fins séquentielles que le formatage plus fréquent avec accentuation secondaire saillante : accomplir une expansion minimale.

Il peut être utile de considérer également un cas où la répétition avec ce format n'engendre pas le développement séquentiel typique. (Ici, il s'agit d'un appel à un autre traiteur que celui dans l'extrait 61.)

#### Extrait 64 [CORAL.FTELPV16.0:25]

(E, qui organise une conférence, appelle un traiteur pour se renseigner sur la possibilité d'avoir une livraison de collations pour les pauses.)

- 1 T: ce serait pour combien de personnes
- 2 E: deux cents
- 3 (0.4)
- 4 T: .hhhhh
- 5 (0.8)
- 6 T: d'accord
- 7 E: à peu près hei:::n
- 8 T: .hhhh est ce que vous vous avez le personnel ou:: est ce qu'il faut vous le
- 9 fournir madame
- 10 (0.2)
- 11 E: !t .hhhh eu::::::h n:::o::n je n'ai pas le personnel mais je- (.) hm quelques
- 12 personnes pourraient faire le servic::e::: (.) ça va dépendre un peu du prix de
- 13 votre prestation [( 'fin)] c'e::[:st ]
- 14 T: [mhm ] [.t .hh].hh (.) donc en fait le:: le matin on peut
- 15 vous pro- est ce que vous ave::z u::n u:::n un café d'accueil euh
- 16 (0.4)
- 17 E: .t .hhh [eu::h]
- 18 T: [du s]tyle eu:::::h je sais pas croissa::nt eu::h h
- 19 (0.3)
- 20 T: .hhh pain au chocola::t
- 21 (0.4)
- 22 E: comment ça un café d'accueil
- 23 T: ben dès que les g[ens arrivent en fait à la] conférence [non pas] du tout hein
- 24 E: [non non non non no::n] [non ]
- 25 (.)
- 26 E: non pas du tout

27 T: .hhhhh (.) oké  
 28 (.)  
 29 E: on a pas le temps h ha h ha ha  
 30 T: .hhhh h ha ha  
 31 E: .ha .hhhh on passe aux choses sérieuses directement ha  
 32 T: directement [b@on hh] .hh c'est une bonne cho[se .hhhh].hhhh  
 33 E: [oui ha ha ha] [ha ha ha ha]  
 34 T: eu:::::::::::::h deux cents personnes ce serait c'est sur quel site madame  
 35 (.)  
 36 E: euh à la Salpêtrière euhm  
 37 (.)  
 → 38 T: .hhhhh à la S::alpêt[rière ]  
 39 E: [c'est à Ch]u Pitié-Salpêtrière<sup>5</sup>  
 40 (0.2)  
 41 T: .hhhhhh h [oui:: ]  
 42 E: [c'est à côté]té de chez vous en princ- 'fin (pas t[rès loin])  
 43 T: [oui c']est pas  
 44 loin oui  
 45 (.)  
 46 E: oui oui:[ ]  
 47 T: [c'est pas l]oin je me fai::s eu::h de temps en temps soigner chez vous  
 48 donc eu::h h  
 49 E: ah non non no::n- en fait eu::h c'est pour une conférence qui n'a rien à voir  
 50 avec l'hôpital [(en \*) ha ha] ha ha  
 51 T: [d'accord ]  
 52 T: .hhhh c'est une conféren- d'accord et c'est dans dans dans- dans quelle salle de  
 53 l'hôpital

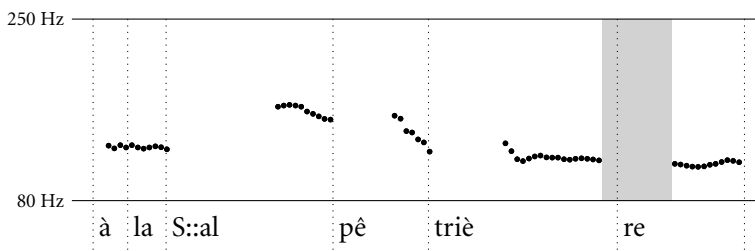


FIGURE 5.6 – Tracé de  $f_0$  pour la répétition de l'extrait 64, segmentée en syllabes. (À cause d'un chevauchement, la  $f_0$  correcte n'a pas pu être détectée pendant une partie de la section plate vers la fin de l'UCT. La partie y correspondant dans le signal est représentée en grisé.)

La répétition représentée dans la figure 5.6 présente les caractéristiques phonétiques typiques illustrées dans les extraits 59–63 : une accentuation secondaire, manifestée par une prééminence de hauteur et un allongement de l'attaque syllabique, suivie d'une descente intonative qui continue jusqu'au moment où le contour s'aplatit à un niveau relativement bas (l'écoute révèle qu'il y a peu de modulation de la  $f_0$  lors de la partie en grisé).

5. CHU = Centre hospitalier universitaire.

La partie présentée de la conversation a la structure d'une suite de paires adjacentes (question et réponse) avec des expansions de taille variée, où le traiteur demande des renseignements sur la livraison envisagée par E. L'impression qui résulte de certaines réactions tardives de la part de T, dans cet extrait (ligne 6, par exemple) comme ailleurs dans l'appel, est que T est occupée avec une autre tâche en parallèle, telle la prise de notes. La répétition (ligne 38) est produite après une réponse (ligne 36). Contrairement au développement typique pour ce genre de répétition, E enchaîne sur la répétition avec ce qui semble être des précisions référentielles apportées à la réponse : d'abord ligne 39, et ensuite, lorsque la réaction de T tarde à venir, ligne 42. Il semblerait donc que E agit comme si la répétition était une initiation de réparation, visant à clarifier la référence de la source de trouble prétendue. Or T invalide cette analyse de la part d'E : il revendique une connaissance indépendante de la proximité de l'hôpital, en détaillant également une base d'expérience qui justifierait qu'il peut détenir cette connaissance (lignes 43–44 et 47–48). On peut donc constater, *a posteriori*, que malgré l'effort d'E pour préciser la réponse, la répétition n'a pas visé à solliciter de telles précisions, ou à indiquer que la référence (*la Salpêtrière*) aurait été problématique. Cette occurrence atypique peut donc être considérée un cas déviant, qui ne contredit pas l'association identifiée entre le format phonétique décrit et son effet (typique) structurant sur l'interaction. Au contraire, ce cas déviant renforce l'idée que la répétition actuelle était censée être une expansion minimale.

#### 5.4.2 ACCENTUATION PRIMAIRE ET PROÉMINENCE DYNAMIQUE DE HAUTEUR

La sous-section précédente étant une illustration de l'intérêt à intégrer, dans l'analyse interactionnelle des répétitions en expansion minimale, une analyse phonétique plus détaillée qu'une catégorisation holistique (comme par exemple *intonation descendante*), cette sous-section illustre un cas spécifique de répétitions qui forment de manière récurrente une expansion *non minimale*, une initiation de réparation.

La caractéristique phonétique principale des répétitions dans ce groupe est une accentuation *primaire* saillante, avec une proéminence dynamique qui présente aussi bien une phase de montée qu'une phase de descente.

Prenons un premier exemple :

**Extrait 65** [UBS.146\_00000093.0:00]

(L, à l'accueil, appelle sa collègue F pour lui dire qu'il y a un appel téléphonique pour elle.)

- 1 F: allô::  
 2 (0.4)  
 3 L: (ouais) c'est Louis  
 4 (0.3)  
 5 F: oui::[: ]  
 6 L: [on] t'espère sur la ligne  
 7 (0.4)  
 8 F: ah c- comme::nt  
 9 (.)  
 10 L: on t'espère sur la ligne  
 11 (.)  
 → 12 F: on m'espère sur la ligne  
 13 L: ouais  
 14 (.)  
 15 L: [(j'te passe)]  
 16 F: [( m bon )] donne moi  
 17 L: mm

Dans l'extrait 65 ci-dessus, F initie à la ligne 8 une réparation de manière sans indiquer une source de trouble spécifique, ce qui incite L à répéter à la ligne 10 son dernier tour de parole dans son intégralité. F y réagit en produisant la répétition cible (ligne 12), et L confirme sans développer davantage (ligne 13), après quoi F semble accepter le tour de parole en question (ligne 16), en chevauchement avec la proposition de L de passer l'appel (ligne 15).

Le trouble indiqué par les réparations dans cet extrait semble concerner une expression curieuse de L : l'emploi du verbe *espérer* dans ce sens paraît archaïque ou régional. Il ne semble pas y avoir de difficultés insurmontables concernant la compréhension du sens, vu que le développement de la séquence ne comprend aucune explicitation du tour de parole problématique (du genre *il y a un appel pour toi*). La réaction minimisée à la répétition semble peu affiliative, et L ne manifeste pas de reconnaissance de l'effort par F pour représenter l'expression de L comme non ordinaire.

La figure 5.7 montre que l'accentuation primaire sur l'ultime, perceptuellement saillante, est manifestée par un certain allongement syllabique et par une montée–descente dynamique. La montée (depuis le début de la syllabe) couvre environ 5 demitons, et la descente environ 17 demitons. On constate également une accentuation primaire importante dans le premier groupe accentuel, qui se termine par la syllabe « -spère ». On note que l'accentuation primaire du premier groupe accentuel, contenant le mot « espère » qui semble être au centre du trouble, est complétée par une accentuation primaire saillante du deuxième groupe accentuel, même si ce deuxième groupe ne semble pas comporter un



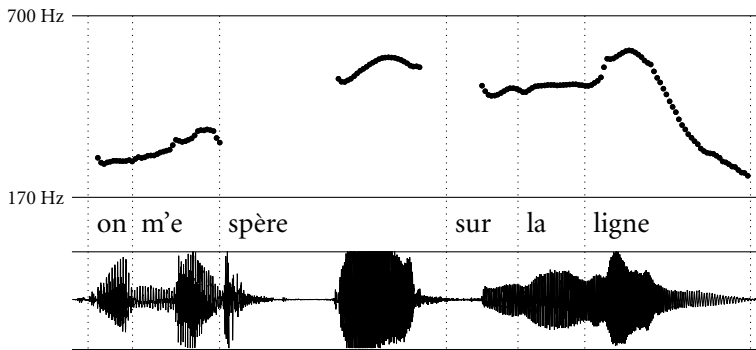


FIGURE 5.7 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 65, segmentée en syllabes. (Le pic d'amplitude au début de la syllabe « -spère » est un bruit de fond.)

élément problématique en lui-même. L'ultime de l'UCT semble posséder un statut particulier, étant le domaine de réalisation de la proéminence dynamique caractéristique pour ces répétitions.

L'extrait 66 illustre un traitement plus canonique de la répétition qui fonctionne comme initiation de réparation, ce qui peut être lié au fait que la compréhension est en jeu (à la différence de l'extrait 65).

#### Extrait 66 [CORAL.FTELPV15.0:04]

(E appelle une mutuelle pour régler un moindre problème administratif.)

- 1 E: je viens de recevoir une lettre de votre pa::rt euh  
 2 (0.2)  
 3 H: mh  
 4 (.)  
 5 E: eu:::h vous voulez peut être mon numéro de dossie::r ou:: quelque chose  
 6 (0.5)  
 7 H: dites moi de quoi il s'a[git]  
 8 E: [.hh].hh oui:: vous me demandez parce que j'ai fait un  
 9 changement d'adre::ss:e et vous me demandez une photocopie certifiée conforme  
 10 d'un seul de mes bulletins de salai::re donc je:: comprends pas très bien  
 11 pourquoi .hhhhh  
 12 (0.6)  
 → 13 H: d'un seul de vos bulletins de salaire  
 14 E: [ou::i::]  
 15 H: [pour l]e- pour l'adress::e  
 16 E: .hhhh eu:::h j'ai changé d'adresse::: et de caisse ( ) j'étais dans les  
 17 Hautes Alpes  
 18 (0.3)  
 19 E: et je suis passée chez vous depuis le début janvier  
 20 (.)  
 21 E: .t .hhhh e::t j'avais déjà reçu de votre part une lettre me::: demandant  
 22 plusieurs eu::h m::: bulletins [de s]alaire d'octobre à::: m::  
 23 H: [oui ]  
 24 E: .t .hhh à janvier il me semble  
 25 (0.7)

26 E: .t .hh et là vous me renvoyez une autre lettre en me disant que vous voulez  
 27 une photocopie certifiée conforme .mhhhh .t .h par la mairie du bulletin de  
 28 salaire d'octobre donc eu::h .hhhh je voulais savoir si vous vouliez toutes les  
 29 photocopies certifiées conformes ou que celle là:: ou:[:]  
 30 H: [n]on non non non mais de  
 31 toute façon .hhh maintenant ils certifient plus conforme donc eu::h  
 32 E: en plus ha ha  
 33 H: ha voilà .hh  
 34 (.)  
 35 H: donc vous nous l'envoyez mais vous envoyez juste la photocopie hein du bulletin  
 36 de salaire d'octobre  
 37 (.)  
 38 E: n d'acco::rd  
 39 (.)  
 40 H: [voilà]  
 41 E: [(j-) ] ben je vous remercie beau[coup]  
 42 H: [de ] rien [au revoir]  
 43 E: [au revoir]

La première explication de la raison de l'appel (lignes 1 et 8–11) est suivie de la répétition par H (ligne 13). La répétition provoque une confirmation de la part d'E (ligne 14), qui se produit en chevauchement avec l'ajout d'une UCT (ligne 15) qui rallonge le tour de parole de H. Cet ajout poursuit l'initiation de réparation en offrant une compréhension candidate, qui rend pertinent une confirmation et éventuellement une explication dans le tour suivant. Cependant, E n'offre pas de confirmation, mais se reprend plus à fond, et fait un retour en arrière en détaillant davantage l'histoire de son contact avec la mutuelle (lignes 16–17, 19, 21–22 et 24), pour ensuite revenir sur la lettre évoquée plus tôt, en s'interrogeant sur sa signification (lignes 26–29). C'est cette explication de la raison de l'appel qui reçoit enfin la réponse recherchée (ligne 35–36), après quoi l'appel est clôturé.

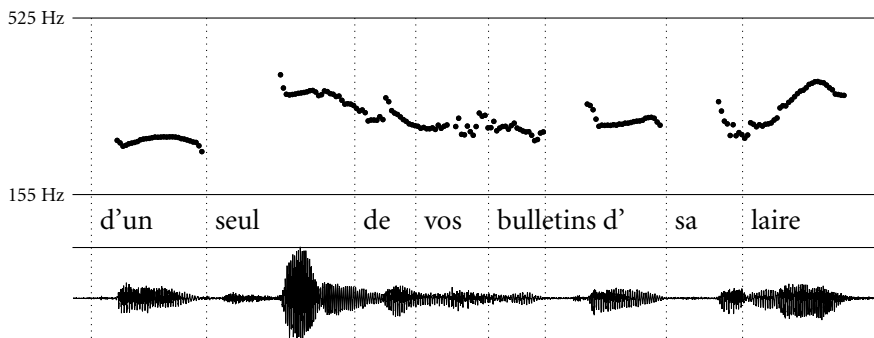


FIGURE 5.8 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 66, segmentée en syllabes.

La figure 5.8 donne quelques informations intéressantes quant au format phonétique de la répétition qui se fait traiter de la manière décrite ci-dessus. La figure confirme l'impression qu'il y a deux accents primaires mélodiquement proéminents sur « seul » et « -laire » (éventuellement un troisième sur « -tins d' », moins saillant mais avec une durée plus importante que les syllabes inaccentuées). Comme dans la répétition de l'extrait 65, les deux proéminences mélodiques saillantes comportent non seulement une montée mais également une descente dans le cadre de la syllabe à accent primaire. La descente de la syllabe « -laire » semble relativement réduite (par rapport à celle dans la fig. 5.7, par exemple) à cause du coda syllabique non voisé, mais il est indubitable que la descente dans la syllabe « -laire » fait partie intégrante de ce qui est perçu.

L'extrait 67 est un autre cas d'une répétition qui fait partie d'une suite d'initiations de réparation.

**Extrait 67** [CORAL.FTELPV17.0:00]

(E appelle un traiteur à Paris.)

- 1 C: (( société )) bonjour  
 2 (.)  
 3 E: oui bonjour je:: j'organise une (référé-) une conférence samedi:: .t [.hh]  
 4 C: [oui]  
 5 E: et j'aurais aimé savoir si vous faisez des formules pau::se ehm  
 6 (0.5)  
 → 7 C: des formules pause  
 8 E: oui  
 9 (.)  
 10 C: c'est à dire  
 11 E: .hhh eu:::h des collatio::ns entre les repas  
 12 C: .hh a::h de::s des oui des pauses ouais  
 13 (.)  
 14 E: oui:: [(oui be:::n) (je suis du Midi donc)]  
 15 C: [ouais (bien sûr) jus de frui:::ts eu::h viennoi]seri::es eu:[:h]  
 16 E: [ v]oilà oui  
 17 (.)  
 18 C: ouais  
 19 (.)  
 20 E: [oui:: ]  
 21 C: [(ça se)] fait [oui]  
 22 E: [.hh].hh [eu:::h- ]  
 23 C: [pour le m]atin ou pour l'après midi  
 24 E: alors il y aurait deux pauses euhm  
 25 (0.6)  
 26 C: mhm  
 27 E: une à onze heures et qua::rt eu::h jusqu'à::: onze heures quarante cinq et une  
 28 autre l'après midi d'une demi heure aussi

Dans l'extrait 67 (un appel à un autre traiteur encore), C répète à la ligne 7 la partie prétendument problématique du tour de parole précédent d'E. E confirme (ligne 8), et C poursuit en initiant encore une séquence de réparation (ligne

10), indiquant que le trouble aurait trait à la compréhension de l'expression utilisée (la ligne 14, si la transcription est correcte, semble être une tentative de justifier la difficulté de compréhension). Nous n'entrerons pas davantage dans les détails de la résolution du trouble; on se bornera à dire que la répétition est clairement conçue pour initier une réparation et donc une expansion non minimale.

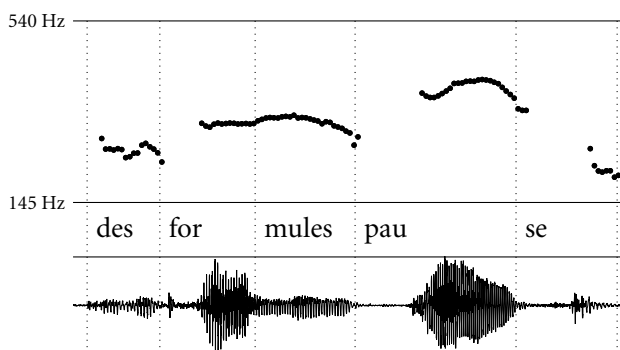


FIGURE 5.9 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 67, segmentée en syllabes.

Composée d'un seul groupe accentuel, la répétition dont le tracé est présenté dans la figure 5.9 présente une accentuation primaire saillante, avec comme caractéristique notable une proéminence dynamique de hauteur dont la descente continue jusque dans la syllabe après l'ultime, quoique interrompue par un dévoisement de la fricative. Même si la source de trouble n'est pas le mot isolé *pause* mais plutôt l'ensemble de l'expression *formules-pause*, c'est la syllabe en position d'accentuation primaire qui est mise en relief par la proéminence dynamique. La syllabe « for », par exemple, ne reçoit pas d'accentuation secondaire perceptuellement saillante.

Une dernière illustration de ce format phonétique, plus complexe quant à la construction du tour de parole, servira à souligner la récurrence de certaines caractéristiques phonétiques dans ce groupe de répétitions.

#### Extrait 68 [MOUV.2010-12-22.12:15]

(Conversation téléphonique entre l'animatrice de radio E et l'auditrice M.)

- 1 M: aujourd'hui (.) dis toi que:: eu:::h- (.) un couple sur qua::tre .hh eu::h
- 2 n::'arrive pas à avoir naturellement un enfant et quand il a un recours au fiv
- 3 euh par exemple fécondage en vitro .hhh ça marche pas tout de suite
- 4 et ça [devient] cher parce que t::u as recours à:: quatre cinq six sept fiv
- 5 E: [un s-]
- 6 (.)

- 7 E: un s[ur quatre]  
 8 M: [maximum (\*)]  
 → 9 E: un sur quatre M[ari::e t'es sûre de] ce chiffre c'[est beau]cou::p c'e::st  
 10 M: [eh ouais (.) ouais] [ (et- ) ]  
 11 (0.3)  
 12 M: .h c'est beaucoup  
 13 (0.3)  
 14 M: c'est beaucoup  
 15 (.)  
 16 M: c'est beaucoup beaucoup parce que en fait c'est un sujet qui est très tabou qui  
 17 est très très peu discuté:: .hhh eu::::::::::h e::t eu::h beaucoup de:: de  
 18 couples restent eu::h couples seuls e::t alors ont recou::rs montent des dossiers  
 19 pour l'adoptio::n montent d'autres dossiers etcetera .hhh et c'est énorme  
 20 (0.2)  
 21 M: c'est [ aujourd'hui:: .hh déjà très difficile d'avoir un enfant  
 22 E: [ouais]

Les répétitions cibles (lignes 7 et 9) sont relativement éloignées de la première production des mots *un (couple) sur quatre*. On peut attribuer cette distance aux efforts de M pour prolonger son tour de parole de plusieurs manières, ce qui fait que la PPT – le bon moment pour initier une réparation sur l'expression problématique – tarde à arriver. D'abord, la première place ayant un potentiel de PPT, après le mot *enfant* à la ligne 2, et essentiellement éliminée par l'articulation à dessein précipitée et non allongée de la voyelle nasale finale, laquelle est également amalgamée avec la conjonction suivante. Par conséquent, ce qui aurait pu être une PPT est effectivement sauté, et M se retrouve en cours de production d'une UCT entamée, n'ayant guère offert d'espace de transition où E aurait pu s'auto-sélectionner. Ensuite, en amorçant une subordonnée en *quand* (ligne 2), M projette une principale dont l'achèvement sera nécessaire pour une complétude syntaxique du tour de parole. À l'issue de la principale (« ça marche pas tout de suite »), M poursuit encore son tour de parole en ajoutant une autre UCT, amorcée par « et » (ligne 4). Cependant, E s'oriente vers cette PPT en produisant une tentative de prise de parole (ligne 5), avec un retard de *latence* (Jefferson 1986), mais comme M est à ce moment déjà en route avec sa continuation du tour de parole, E abandonne cette tentative. E attend la prochaine PPT pour reprendre sa répétition (ligne 7), et comme cette répétition est chevauchée par un ajout incrémental de la part de M (ligne 8), E la recycle à la ligne 9.

En chevauchement avec la confirmation de la part de M (« eh ouais »), E poursuit son initiation de réparation en précisant dans quel sens l'élément répété est problématique pour lui (le taux mentionné est tellement élevé que E introduit la possibilité que M se soit trompée sur le chiffre). Il est évident que la répétition ne sert pas pour E à enregistrer le nombre, comme une marque de réception constituant une expansion minimale : il s'agit d'une véritable ini-

tiation de réparation. Dans sa réaction (lignes 12–21), M enchaîne en focalisant notamment sur l'importance de la proportion, plutôt que sur l'exactitude du chiffre remise en cause par E. Il est raisonnable de penser cette réaction comme largement déterminée par le fait que c'est cet aspect-là qui est dernièrement actualisée par E dans son tour de parole.

Même si c'est sur les répétitions que nous focalisons l'attention ici, nous avons inclus le tour de parole entier (lignes 7 et 9) dans la figure 5.10 pour montrer comment les répétitions et la suite du tour sont prosodiquement intégrées par une uniformité de la hauteur des proéminences consécutives d'accentuation primaire. En ce qui concerne les deux répétitions, nous observons que la proéminence dynamique est rendue saillante non seulement par la montée qui occupe essentiellement la syllabe « qua- » dans les deux cas, mais également par la descente dans la syllabe suivante (avec le *e* instable). Il y a également une accentuation secondaire sur les syllabes « un », mais moins saillante que l'accentuation primaire dans les deux cas<sup>6</sup>.

En somme, nous avons pu constater que les répétitions qui présentent un accent primaire saillant, avec la proéminence de hauteur dynamique décrite et exemplifiée ci-dessus, initient des expansions non minimales, en l'occurrence des initiations de réparation. Ce format phonétique semble ainsi dédié, de manière stable, aux expansions non minimales. Il importe de souligner encore que l'initiation de réparation peut également être accomplie à l'aide de répétitions qui exhibent d'autres formats phonétiques. Cependant, la tâche de préciser les formats alternatifs, et leur spécificité relative à la nature de la réparation et du trouble, dépasse la portée de la présente étude (mais cf. les remarques dans la prochaine sous-section).

### 5.4.3 AUTRES RÉGULARITÉS OBSERVÉES

Nous avons déjà mentionné la tendance générale selon laquelle les répétitions en expansion minimale sont produites avec un contour descendant, et les répétitions en expansion non minimale avec un contour caractérisé par une montée à l'ultime. Dans les sous-sections qui précèdent (5.4.1 et 5.4.2), nous avons identifié deux formats spécifiques qui suivent cette tendance générale, en détaillant leurs caractéristiques phonétiques et interactionnelles. Nous nous proposons dans cette sous-section de mettre au jour quelques types de répétitions qui ne

6. Notez que la discontinuité de la  $f_0$  dans la cinquième syllabe (« un ») n'est pas une erreur de détection, mais une discontinuité due à un changement de mode phonatoire (de voix tendue en voix modale). La perception de hauteur est semblable pour les deux articulations du mot « un ».

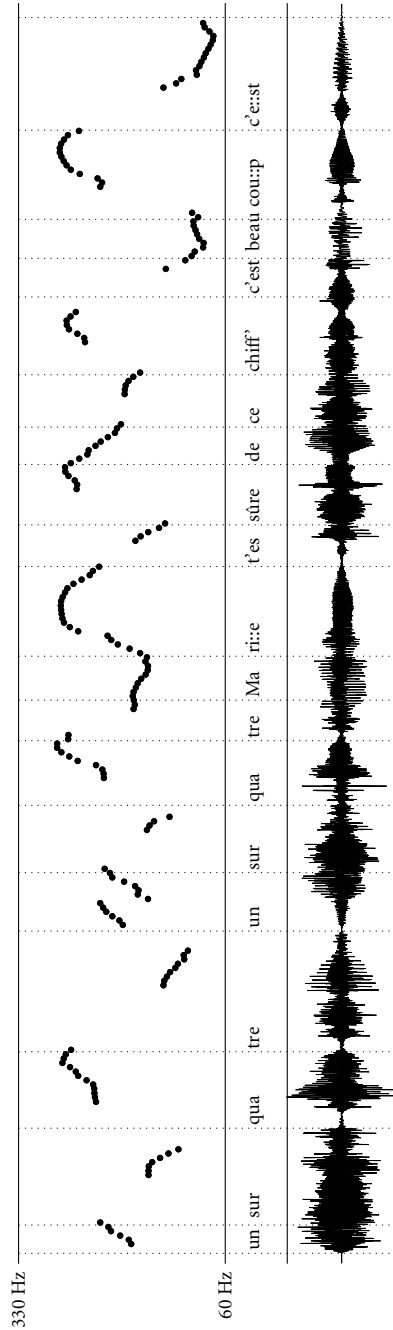


FIGURE 5.10 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 68, segmentée en syllabes.

suivent pas la tendance générale, mais qui viennent compléter la description des deux cas *spécifiques* de contour montant/descendant, qui ont été mis en évidence dans les sous-sections 5.4.1 et 5.4.2. Il s'agira donc de décrire quelques types de répétitions qui présentent un contour intonatif montant tout en formant des expansions *minimales*.

Une mise en garde s'impose : les « exceptions » que nous mentionnerons ci-dessous ne représentent qu'une partie des répétitions qui sont essentiellement différentes de celles étudiées ci-dessus. Autrement dit, ces exceptions à la tendance généraliste mentionnée ne sont pas proposées en vue d'atteindre l'exhaustivité des catégories de répétitions. Ces « exceptions » ne sont donc pas moins importantes que les cas « conformes » – celles-là contribuent au même titre que ceux-ci à l'explication analytique, provisoire, des associations entre format phonétique et organisation séquentielle. Il convient de relever aussi qu'il y a également des cas conformes à la tendance générale que nous ne décrivons pas en détail ici. Par exemple, dans les cas où la réparation (initiée par une répétition) concerne apparemment un problème d'ouïe, la répétition peut être produite avec une montée à l'ultime, mais ce contour-là ne se confond pas pour autant avec celui décrit dans la section 5.4.2.

### *Expansion d'une séquence plus large*

Une première catégorie de répétitions en expansion minimale, qui sont produites avec une proéminence de hauteur à l'ultime, est celle où la répétition ne sollicite pas une réaction qui continuerait la séquence actuelle, mais où la répétition indique plutôt la poursuite d'une activité ou une séquence plus large en cours.

#### **Extrait 69** [UBS.150\_00000097.1:20]

*(C appelle à l'accueil de l'UBS de la part de son fils, qui a besoin des résultats de sa première année de licence à l'UBS, pour une inscription à un master. Le fils était en première année d'AES, et A explique que la secrétaire responsable pour l'AES est absente le jour actuel. C explique pourquoi elle doit régler l'affaire le jour même, et A essaye de l'aider.)*

- 1 A: alors vous me donnez votre no::m  
 2 C: .hhhh alors son nom  
 3 (( partie de l'extrait omise, où C donne le nom de son fils ))  
 4 A: il était en première année en A.E.S.  
 5 C: tout à fai::t (.) il était en première année [donc euh]  
 6 A: [en quelle a]nné::e  
 7 en [quelle année]  
 8 C: [en quatre] vingt di- il me- il lui faut le::s quatre vingt dix neuf deux  
 9 mille .hhh quand il a eu sa première année (\* \*)  
 10 A: mille neuf cent quatre vingt dix neu::f  
 11 C: deux mille  
 12 (0.4)



- 13 A: deux mi::lle  
 14 (1.3)  
 15 A: donc qu'est ce qu'il veut le relevé de notes  
 16 (.)  
 17 C: oui (.) le relevé de notes

L'extrait 69 comprend une série de séquences à base de paire adjacente, par lesquelles A demande des renseignements, de toute apparence en prenant des notes, en vue de chercher à obtenir pour le compte de C le document recherché. Ainsi, il y a des premières parties de paire aux lignes 1, 4, 6–7 et 15 respectivement. En focalisant sur la séquence entre les lignes 6 et 13, on notera que la quasi-répétition à la ligne 10 invite une auto-répétition partielle de la part de C, reprenant et réparant la deuxième partie de la paire (ligne 11 : « deux mille »). C'est cette réponse renouvelée que A répète dans le tour de parole cible (ligne 13). La répétition cible est suivie d'une pause (ligne 14), et A enchaîne ensuite avec une première partie de paire subséquente. Il s'agit ainsi d'une répétition en expansion minimale de la paire adjacente, mais le format phonétique de la répétition, qui présente une montée intonative associée à l'ultime, projette néanmoins une continuation. C'est donc la série de séquences, constituant l'activité de collection de renseignements, qui est continuée par l'enchaînement subséquent, et c'est cette continuation qui est projetée par le format phonétique de la répétition cible. Si un contour intonatif globalement descendant avait été employé pour la répétition à la ligne 13, A n'aurait pas manifesté que l'activité de collecte de renseignements était en cours, et il aurait été plus pertinent de traiter cette activité comme potentiellement terminée.

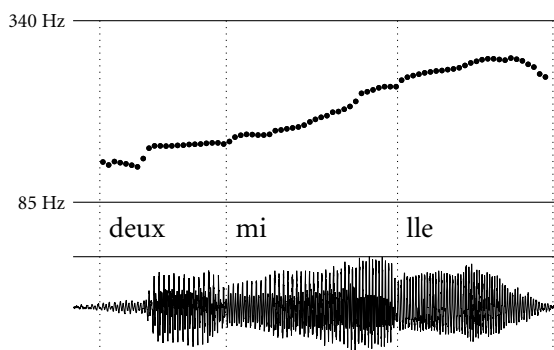


FIGURE 5.11 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 69, segmentée en syllabes.

La figure 5.11 visualise quelques aspects du format phonétique que présente la répétition cible de l'extrait 69. L'accentuation primaire est portée par l'ultime « mi- ». La montée intonative est associée à cette syllabe, et la montée commence environ au moment du début de l'attaque syllabique de l'ultime (abstraction faite de la baisse de  $f_0$  due aux effets microprosodiques de l'occlusive sonore [d]). Cette montée continue jusqu'à la toute fin de la syllabe après l'ultime, et la légère descente de  $f_0$  qui termine le contour n'est guère perceptible à cause de l'amplitude diminuante à ce moment-là.

Il s'agit donc d'un type de proéminence mélodique nettement différent de celui observé dans la sous-section 5.4.2, où une descente, en général importante, commence dans l'ultime. En mettant en relation ces répétitions-là et celles exemplifiées dans l'extrait 69, il est clair que nous avons affaire à deux types de répétitions à montée finale bien distincts, aussi bien sur le plan phonétique que sur le plan interactionnel.

### *Répétitions avant une réaction mise en attente*

Nous proposons un deuxième type de répétitions en expansion minimale, produites avec une proéminence mélodique à l'ultime. Ici, ce sont des répétitions produites en préface à une réaction « mise en attente », et elles sont exemplifiées dans l'extrait 70.

#### **Extrait 70** [CORAL.FFAMDLO1.10:43]

*(Conversation entre amies. C a raconté comment elle a eu des problèmes avec sa voiture, et comment elle a été aidée par un garagiste qu'elle a croisé par hasard à l'endroit où la panne est survenue. Le garagiste a trouvé le problème, et accompagné C chez un de ses amis garagistes pour que C puisse acheter la pièce qu'il fallait changer. Les deux sont ensuite retournés à la voiture en panne, et le garagiste a changé la pièce à titre gracieux.)*

- 1 C: j'sais pas si j'ai économisé de l'arge::nt 'fin en tout cas la pièce il me- j'ai  
2 eu trente pour cent dessus::s .hhhhh  
3 M: .hhhh donc ça te la fait à combien  
4 (0.2)  
5 C: trois cent trente  
6 (0.3)  
→ 7 M: trois cent trente t'aurais été à:: dans un garage- dans un ga- rage tu:: t'aurais  
8 payé la main d'oeuvre  
9 C: j'aurais payé la main d'oeu::vre j'aurais payé::: eu:::h  
10 [hh qui:: n'y connaiss]ant rie[:n eu::h]  
11 M: [mm:: puis de toute manière] [ça t'aurait-] ouais t'en aurais peut être eu  
12 pour six cents sept cents balles quoi donc déjà::: tu voi::s euh

L'affirmation d'incertitude de la part de C (lignes 1–2), quant au bénéfice pécuniaire de l'épisode avec le garagiste, rend pertinente une réaction de la part de M. La séquence insérée, déclenchée par la première partie de paire à la ligne

3, met en attente la réaction déjà pertinente, en attendant que soient établis les faits nécessaires pour que M puisse prendre une position, en l'occurrence les dépenses assumées par C. Lorsque M répète à la ligne 7 la deuxième partie de paire, cette répétition qui constitue une expansion minimale (ne sollicitant aucune confirmation) forme une préface à la réaction mise en attente. Cette réaction mise en attente est ensuite réalisée : M conclut dans un premier temps (lignes 7–8) que la somme payée ne semble pas excessive étant donné que C n'a pas payé la main d'œuvre, et dans un deuxième temps que la somme à payer en ayant recours à un garage par voie officielle serait sans doute plus élevée (lignes 11–12).

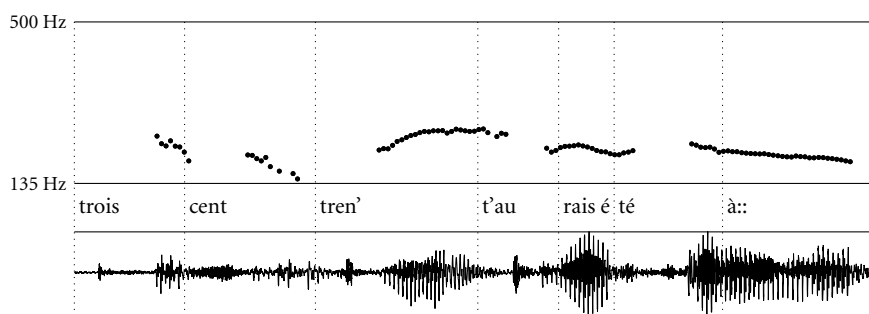


FIGURE 5.12 – Tracé de  $f_0$  et oscillogramme pour la répétition de l'extrait 70, segmentée en syllabes.

La figure 5.12 montre que l'accentuation primaire est manifestée par une proéminence mélodique associée à la syllabe « tren' » (le [t] du coda syllabique est éliminée étant donné que la syllabe suivante « t'au- » a un [t] à l'attaque). À l'instar de la répétition de l'extrait 69, la proéminence intonative ici n'est pas reliée à l'expansion non minimale et à la sollicitation d'une confirmation de ce qui est répété, mais à une autre continuation projetée de la séquence. Aussi ne s'agit-il pas d'une proéminence dynamique avec une descente importante après le sommet de la proéminence.

Pour commencer à faire le bilan de cette sous-section, constatons que les types de répétitions décrits ci-dessus ne se confondent pas avec les répétitions en expansion non minimale (section 5.4.2), ni du point de vue phonétique, ni du point de vue séquentiel. Si la distinction (sur-généralisée) des contours montants et des contours descendants sur la base de la fonctionnalité interactionnelle (sollicitant ou non une confirmation) ne semble pas soutenable, on peut en revanche noter que les catégories analytiques plus fines retenues ici

présentent des associations stables entre format phonétique et organisation séquentielle. En conclusion, nous avons montré qu'il importe de décortiquer les proto-catégories intonation montante vs descendante. Il n'est pas soutenable de limiter l'analyse des répétitions à un inventaire de deux contours intonatifs. Le format phonétique fournit plus de renseignements et d'implications séquentielles (pour l'analyste comme pour les participants) que ne laisserait croire une analyse comme celle avancée par de Fornel et Léon (1997).

## 5.5 FORMES LINGUISTIQUES DES RÉPONSES CONFIRMATIVES

Dans cette section, nous focaliserons l'attention sur un type particulier de réaction que les répétitions peuvent susciter : les réponses confirmatives, par quoi nous entendons ce qui a été qualifié, plus haut, de confirmations et de réaffirmations. Notamment, il s'agira de démontrer que le travail interactionnel que les réponses confirmatives peuvent accomplir n'est pas indépendant de leur forme linguistique et phonétique. Comme l'a montré Sorjonen (1996) pour les répétitions en finnois, les particules de réponse *niin* et *joo* permettent toutes les deux de répondre de manière confirmatrice, mais avec des implications différenciées, à des répétitions. Alors que *niin* permet de traiter une répétition comme une première partie de paire, sollicitant une confirmation de quelque chose qui est potentiellement problématique ou qui reste à confirmer, la particule alternative *joo* permet de réaffirmer ce qui est répété, en traitant la répétition comme une réception non problématique qui ne solliciterait pas explicitement une réponse.

Nous essayerons dans cette section de montrer qu'il existe des moyens linguistiques en français pour produire des confirmations avec des implications interactionnelles variées. D'un côté, on peut observer des réponses confirmatives « faibles » qui réaffirment plutôt qu'affirment ce qui est répété. Pour en donner une idée au lecteur, nous proposons comme un premier exemple la forme *mm* dans les extraits 55/59 et 56, ainsi que le *ouais* dans l'extrait 62. De l'autre côté, certaines formes de réponse peuvent traiter la répétition comme une véritable mise en question. Nous parlerons dans ce cas-là de réponses confirmatives « fortes », et on se reporte ici par exemple au *oui* dans l'extrait 67.

### 5.5.1 PRÉLIMINAIRES : QUELQUES REPÈRES SUR LA LITTÉRATURE

Il convient de préciser d'emblée qu'il n'y a pas, à notre connaissance, d'études précédentes qui portent attention aux aspects interactionnels de la variabilité

des formes linguistiques du français employées pour accomplir une confirmation. Les connaissances dans ce domaine sont bien développées pour certaines langues, comme le finnois (Sorjonen 1996, 2001a,b), alors qu'elles sont fragmentaires pour d'autres langues.

Nous avons vu que l'élément *mm* est une des formes que prend la réponse confirmative. Gardner (1997, 2001) a proposé qu'en anglais australien, cet élément a une valeur affirmative faible, à la différence de *yeah* par exemple. Malgré la polyvalence fonctionnelle de l'élément – Gardner (2001) distingue huit types de *mm* – il servirait principalement à accomplir une clôture potentielle de la séquence (Gardner 2001 : 253).

Il y a un usage confirmatif, en tant que particule de réponse, de la particule *voilà*. Cet usage semble relativement peu décrit – il n'est pas répertorié dans le *Petit Robert* (Robert *et al.* 2003). Il est cependant décrit par Bruxelles et Traverso (2006) comme un *voilà* en position réactive, exhibant l'accord. Bert *et al.* (2008b) le mentionnent aussi, décrivant cet usage de la particule comme une marque affiliative d'accord, employée en réaction à des demandes de confirmation ou pour ratifier une complétion collaborative. Ces études étant consacrées aux différents usages de la particule, elles ne décrivent malheureusement pas le rôle spécifique de *voilà* par rapport à d'autres manières de faire une confirmation.

En ce qui concerne la variabilité phonétique suggérée par l'opposition orthographique entre *oui* et *ouais*, soulignons qu'il n'y a à notre connaissance aucune étude du travail interactionnel variable accompli par les prononciations qui se situent sur le spectre de variation dont *oui* et *ouais* forment les deux pôles standardisés de la langue écrite. Kerbrat-Orecchioni (2001 : 99) assimile pour les fins de sa propre étude les variantes de prononciation de *oui/ouais*, mais l'auteur n'exclut pas l'existence de différences systématiques entre eux, ni l'existence de différences liées aux modulations prosodiques (2001 : 116). Péroz (2009) fait une tentative pour rendre compte de la variation entre *oui* et *ouais* comme une variation sociolinguistique qui s'expliquerait par une différence d'attitude exprimée par les deux formes respectivement. La forme *ouais* ne serait ainsi pas une variante intrinsèquement familière ou populaire de *oui*, mais la tendance observée pour l'évitement de la forme *ouais* dans le registre soutenu serait plutôt liée à l'évitement de la valeur sémantico-pragmatique qu'elle exprimerait, différente de celle exprimée par *oui*. Si l'étude de Péroz (2009) n'exploite que par intermittence des données interactionnelles pour étudier le langage, elle a le mérite de rechercher une explication qui va au-delà de l'attri-

bution de formes à des niveaux de registre de langue. La spécification du travail interactionnel accompli par les deux formes, dans leurs positions séquentielles variées, dépasse cependant la portée du cadre analytique de Péroz (2009).

### 5.5.2 FORMES DES RÉPONSES CONFIRMATIVES FAIBLES

Les réponses confirmatives faibles sont typiquement produites en réaction à des répétitions en expansion minimale. Une telle répétition ne représente pas l'élément répété comme problématique, et ne le met pas en question. De manière congrue avec une telle position vis-à-vis de l'élément répété, une réponse confirmative faible traite la répétition comme étant une manifestation non problématique de la prise en compte de l'élément répété.

Comme nous l'avons déjà suggéré, la forme *mm* remplit souvent cette fonction. Ce fait est illustré par les extraits déjà présentés 55/59 et 56. Pour en donner encore un exemple, nous offrons l'extrait 71.

**Extrait 71** [UBS.307\_00000134.0:00]  
(Appel téléphonique à l'accueil de la faculté de droit de l'UBS.)

- 1 H: U.B.S. bonjou::r  
2 (0.3)  
3 C: .t .k .hh oui:: bonjour madame .t .hh (maintenant) je voudrais vérifier l'heure  
4 de soutena::nce d'un stage de D.E.S.S. droit des affai::res  
5 (0.9)  
→ 6 H: l::'heure de soutena::nce al[ors mada]me Thomas n'est pas là monsieur  
→ 7 C: [mm:: ]  
8 H: elle est en réunio::n

La répétition à la ligne 6 est produite avec une accentuation secondaire saillante sur la première syllabe, et l'accentuation primaire sur la syllabe « -na::nce » est manifestée par un allongement net mais non par une prééminence mélodique (la  $f_0$  est légèrement descendante durant cette syllabe, et globalement descendante à partir du pic mélodique associé à l'accentuation secondaire). En conformité avec ce que nous proposons dans la section 5.4.1, H agit comme si la répétition était censée former une expansion minimale lorsqu'elle continue son tour de parole au-delà de la répétition en réagissant à la demande de C. En chevauchement partiel avec cette réaction, C produit une réponse confirmative (ligne 7), et la forme choisie par C pour cette réponse confirmative faible est un « mm:: » à intonation relativement plate et basse.

De manière générale dans notre collection, et dans la lignée des affirmations de Gardner (1997, 2001) concernant l'anglais australien, la forme *mm* (et par moments la forme *mhm*) constitue une réponse confirmative faible, qui traite la répétition comme n'impliquant aucune mise en question, alors qu'une réponse

confirmative forte, par contre, traiterait la répétition justement comme une mise en question.

La particule *voilà* est également une forme qui apparaît fréquemment dans des réponses confirmatives faibles. Regardons l'extrait 72.

**Extrait 72** [OTG.2SB0008.0:24]

(Interaction dans un office de tourisme entre l'hôtesse (H) et un vendeur d'ouvrages de consultation (V).)

- 1 V: donc:: eu::h je vous laisse le bon de comma::nde  
 2 (.)  
 3 H: [oké::]  
 4 V: [avec ] les pri::x et le numéro de télé[phone ]  
 5 H: [et vous re]passez qua::[::::nd ]  
 6 V: [je repasse]  
 7 mercredi prochain  
 8 (0.3)  
 9 H: [.hh ]  
 10 V: [dans une] semaine  
 11 (.)  
 → 12 H: mercredi prochain  
 → 13 V: voilà  
 14 (.)  
 15 V: [j'vous]  
 16 H: [ ok]é  
 17 V: j'vous demande juste un petit tampon pour me rappeler que j'suis passé chez  
 18 vou::s

Comme dans l'extrait 71, la répétition (ligne 12) est produite avec une accentuation secondaire saillante (en l'occurrence sur la syllabe « mer- ») et un contour intonatif qui descend à partir du pic de l'accent secondaire. Ici, la répétition se termine avec glottalisation (voix craquée) lors des syllabes « pro- » et « -chain ». La réponse confirmative (ligne 13) est traitée par les deux participants comme constituant une sorte de terminaison de séquence : H produit un « oké » à la ligne 16, avec une remise à niveau mélodique (*pitch reset*) qui fait que l'« oké » revêt la fonction de transition entre activités plutôt que celle de réception de la réponse confirmative *voilà*. V, de son côté, fait une tentative à la ligne 15 pour amorcer une nouvelle séquence, et il redémarre cette tentative une fois le chevauchement résolu (lignes 17–18).

La particule *voilà* semble s'employer, de manière générale dans notre collection de répétitions, pour accomplir une réponse confirmative faible. En tant que telle, *voilà* traite la répétition comme une marque de réception non problématique de quelque chose qui est « bilatéralement accessible », c.-à-d. plutôt établi au moment actuel dans l'interaction. En revanche, une réponse confirmative forte impliquerait que l'élément répété serait à ce moment-là quelque chose qui reste à établir dans l'interaction, et qui doit être affirmé « unilatéralement », par

celui qui l'a énoncé le premier. Ce résultat semble cohérent avec la remarque dans Bert *et al.* (2008b : 129) selon laquelle *voilà* apparaît fréquemment dans des passages fortement collaboratifs, comme une marque explicite d'affiliation, par exemple dans des complétions collaboratives (Lerner 1996, 2004; cf. également Mondada 1999; Oloff 2008; Jeanneret 1999), où un locuteur devine et énonce la fin d'un énoncé syntaxique entamé par un autre.<sup>7</sup> En effet, la complétion collaborative est une configuration séquentielle par excellence où il y a lieu d'affirmer que l'élément confirmé est bilatéralement accessible et partagé : tous les deux locuteurs sont (prétendument) susceptibles de l'énoncer. La particule *voilà* en tant que réponse confirmative semble donc fonctionner de manière semblable dans les deux cas : répétition en expansion minimale et complétion collaborative.

Il semble que les variantes de prononciation de *oui/ouais* susceptibles d'accomplir une réponse confirmative faible sont plutôt variées entre elles, alors que les variantes associées aux réponses confirmatives fortes se ressemblent davantage entre elles, au moins sous certains aspects. Nous essayerons plus loin (section 5.5.4) de clarifier les principes de cette variation quelque peu, mais faisons d'emblée quelques précisions sur les réponses confirmatives *fortes*.

### 5.5.3 FORMES DES RÉPONSES CONFIRMATIVES FORTES

Lorsque les réponses confirmatives fortes sont produites en réaction à des répétitions, il s'agit typiquement de répétitions qui forment la première partie d'une expansion non minimale. À la différence des réponses confirmatives faibles, ces réponses traitent plus nettement la répétition comme une mise en question. Tout en reconnaissant la grande diversité des autres réponses possibles qui seraient compatibles avec une telle compréhension de la répétition, nous nous sommes concentré ici sur les réponses confirmatives. Parmi les réponses confirmatives qui manifestent une reconnaissance de l'implication de trouble figurent certaines confirmations élaborées, par exemple les confirmations suivies d'une justification (cf. chapitre 3). Prenons l'extrait 41, que nous reproduisons ci-dessous (extrait 73).

---

7. Pour un exemple de *voilà* comme réponse confirmative à une complétion collaborative, on peut se reporter à Mondada (1999 : 17).



**Extrait 73** [UBS.471\_000001D8.0:45]

(Appel à une université. C a essayé de joindre madame Schneider au sujet d'une licence professionnelle en ressources humaines, mais elle tombe sur H qui est à l'accueil.)

- 1 H: alors on me dit qu'elle est absente aujourd'hui et demain madame  
 2 C: oh mince  
 3 (.)  
 4 H: désolée  
 5 C: eu::::h j'ai- j'ai un souci  
 6 (0.5)  
 7 H: oui::  
 8 C: un gros souci elle a r(ép)ondu à mo::::n .p .t .hhhhh à mon mail eh [et v-]  
 9 H: [mm:::]  
 10 C: peut être pouvez vous me renseigner .hh[.hh eu::::h je:::::]  
 11 H: [oh ben no::n j'pense pa::s hei::n]  
 → 12 C: vous- vous pensez pas  
 → 13 H: ben non j'suis à l'accueil moi madame je m'occupe pas du tout de la licence  
 → 14 professionnelle ressources humaines hein  
 15 C: eh- qui est ce qui se eu- eh s'occupe des inscriptions pour l'année prochaine  
 16 (1.1)  
 17 H: !t (0.6) ben écoute::z eu::::h madame Schneider je suppose

En continuant son tour de parole au-delà de la confirmation (ligne 13 : « ben non » – la confirmation prend la forme négative, comme la répétition qu'elle confirme) pour produire une justification, H traite la répétition comme une mise en question de ce que H vient de dire. C'est là une forme d'initiation de réparation, avec des implications de trouble, en l'occurrence concernant les raisons pour lesquelles H ne serait pas disposée à renseigner C. En effet, à en juger par la réponse de H aux lignes 13–14, il ne s'agirait pas d'une réparation visant seulement à vérifier que l'énoncé répété « j'pense pa::s » (ligne 11), produit en chevauchement, ait été adéquatement entendu : la réparation concerne plutôt des troubles de compréhension ou d'acceptation. L'énoncé répété (et le refus que cet élément accomplit) est ainsi traité, dans et par la réponse confirmative, comme n'étant pas encore établi et accepté : il reste à confirmer. Il est également confirmé de manière plutôt « unilatérale », vu que H construit la justification à partir de connaissances concernant lesquelles H elle-même détient l'autorité épistémique (sa position dans l'organisation et ses responsabilités).

Les confirmations élaborées, comme celle de l'extrait 73, sont ainsi une manière de réagir à une répétition de sorte à la traiter comme une mise en question, qui fait appel à une deuxième partie de paire normativement attendue. Néanmoins, il existe également des ressources linguistiques pour traiter la répétition de manière semblable, comme une mise en question potentiellement indicatrice de trouble, tout en produisant une confirmation *non élaborée*. C'est sur ces ressources que nous nous pencherons en examinant les formes de réponse confirmative rassemblées sous les orthographes *oui* et *ouais*.

#### 5.5.4 VARIANTES FORTE ET FAIBLE DE LA PARTICULE CONFIRMATIVE OUI/OUAI

De première vue, il semblerait que des formes phonétiques orthographiquement représentées comme *ouais* seraient employées pour des réponses confirmatives faible, et *oui* pour des réponses confirmatives fortes. Or au terme d'une enquête plus approfondie, cette première intuition, quoique véridique pour une part importante des cas, s'avère ne pas être complètement soutenue par les données. Premièrement, l'orthographe *ouais* ne représente pas toujours très bien les formes rencontrées : la forme [ɔɪ] fonctionne comme réponse confirmative faible, suite à une répétition dans une expansion minimale, mais l'orthographe la plus proche serait *oui*. Deuxièmement, il s'avère que ce ne sont pas uniquement la voyelle finale qui sépare les formes employés respectivement pour des réponses confirmatives faibles et fortes : sont également impliquées l'articulation du premier segment et la phonation. Pour ces raisons, nous désignerons par *la particule confirmative* toutes les formes reconnaissables comme *oui* ou *ouais*, et nous distinguerons une variante forte d'une variante faible sans que les deux variantes correspondent nécessairement à telle ou telle orthographe.

Si l'on regarde l'ensemble des occurrences de la particule confirmative *oui/ouais*, on peut constater qu'il y a certaines caractéristiques phonétiques communes qui assurent la reconnaissabilité lexicale. À savoir, elles exhibent toutes un geste articulatoire de la langue vers l'antérieur. Acoustiquement, cela correspond à une distance toujours croissante entre les deux premiers formants ( $F_2 - F_1$  augmente plutôt que diminue, cf. Ladefoged et Johnson 2011 : 198). On observe également qu'en règle générale, le degré de labialisation diminue entre le début et la fin de la particule. D'ailleurs, la labialisation est dans une certaine mesure reliée à la postériorité pour des raisons perceptuelles (Ladefoged et Johnson 2011 : 228). Au-delà de ces caractéristiques bien générales, on constate une variabilité importante : on rencontre des occurrences aussi diverses que [wɛ], [ʋɛɛ̄], [həɛ̄], [əɔ̄ɪ] et [wɪ̄ɔ̄]. Ce qui suit est un effort pour décortiquer toute cette variabilité.

La première source de variabilité articulatoire dans cet ensemble est le degré de labialisation, que nous décrivons comme variant sur une échelle graduelle entre, à l'une des extrémités, l'approximante labio-vélaire voisée [w], en passant par des voyelles « sur-arrondies », et à l'autre extrémité, des voyelles arrondies, voire intermédiaires (entre arrondie et écartée). Par « sur-arrondi », nous désignons donc un degré de labialisation entre celui propre à la voyelle et celui de

l'approximante [w]. Nous ne parlerons de voyelle sur-arrondie que pour des voyelles en elles-mêmes *non écartées* (arrondies comme [u], [o] et [ɔ] ou intermédiaires comme [ə], [ʊ] et [ɐ]). Le signe diacritique pour arrondissement [̩], lorsque nous l'employons ici avec le signe d'une voyelle non écartée, représente ainsi une voyelle sur-arrondie, par exemple [ʊ̩]. Sur le plan acoustique, un degré de labialisation important correspond à une baisse de l'amplitude en général, et notamment de l'amplitude de  $F_2$  et des formants supérieurs, ainsi qu'à une baisse de la fréquence de  $F_1$  et surtout de  $F_2$  (Stevens 1998 : 523–526). Pour la variante faible de la particule confirmative, on observe de la variation tout au long de l'échelle entre l'approximante labio-vélaire et voyelle à arrondissement intermédiaire. En revanche, pour la variante forte, le degré de labialisation semble plus important : on observe plus fréquemment une approximante initiale, et au minimum une voyelle sur-arrondie initiale<sup>8</sup>.

La deuxième source de variabilité articulatoire, si l'on se reporte à toutes les formes de la particule confirmative *oui/ouais*, est le point d'arrivée du geste articulatoire, autrement dit la voyelle finale. Bien entendu, c'est elle qui est à la base de la distinction orthographique *oui/ouais*. Malgré une certaine marge de variabilité, la voyelle finale dans la variante forte semble s'approcher de l'antérieur-fermé dans l'espace vocalique. Parmi nos transcriptions impressionnistes figurent [i], [i̇], [i̇̇], [i̇̇̇] et [i̇̇̇̇]. De temps en temps, on rencontre également, pour la variante forte qui présente une voyelle finale antérieure et fermée, un dévoisement et une fricativisation de la voyelle, symbolisé par les diacritiques [̚] et [̚̚], donc [i̇̚̚] (cf. Fagyal et Moisset 1999; Fónagy 1989 : 247). Ce dévoisement de la voyelle peut être partiel (la fin de la voyelle finale) ou total (la voyelle finale entière). En ce qui concerne les formes de la variante faible de la particule confirmative, sa voyelle finale est en général relativement antérieure, mais avec un degré d'aperture fort variable. Ainsi, les occurrences se distribuent entre [æ] et [ɪ], en passant par [ɛ] et [e], avec des variations mineures également en degré d'antériorité et d'arrondissement. Elles n'atteignent pourtant pas [i].

Du point de vue acoustique, la voyelle finale de la variante *forte*, qui est fermée et antérieure, comporte des valeurs de  $F_1$  typiquement entre 250 Hz et 500 Hz, et des valeurs de  $F_2$  entre 2300 Hz et 2700 Hz.<sup>9</sup> Quant à la voyelle finale

8. À vrai dire, le terme *initial* est discutable, puisque la configuration articulatoire avec le plus haut degré de labialisation est parfois précédée d'un bref schwa épenthétique (ou plutôt prothétique), comme dans [əʊ̩]. Le degré de labialisation augmente alors avant de diminuer. Ce phénomène prothétique apparaît tant pour variante faible que pour la variante forte de la particule confirmative.

9. Pour les formants, nous présentons ici les valeurs fréquentielles pour tous les locuteurs

de la variante *faible*, elle présente typiquement des valeurs de  $F_1$  qui peuvent descendre jusqu'à environ 500–800 Hz, et la grande variabilité d'aperture implique des valeurs de  $F_2$  réparties sur l'intervalle 1300–2400 Hz. Cependant,  $F_2$  ne dépasse que très rarement cet intervalle. Dans l'occurrence où  $F_2$  est le plus élevé, une occurrence qui peut être transcrite [ɔ̃II] (voix de femme),  $F_2$  s'approche de 2500 Hz, mais en revanche  $F_1$  ne descend pas en-dessous de 500 Hz. Inversement, dans l'occurrence où  $F_1$  est le moins élevé, le cas [hə̃ɛ̃] (aussi produit par une femme),  $F_1$  descend jusqu'à s'approcher de 400 Hz, mais par contre  $F_2$  ne s'élève qu'à 1930 Hz. La distance entre  $F_2$  et  $F_1$  semble donc sujette à des contraintes (en fait, on sait que la distance entre  $F_2$  et  $F_1$  est maximale pour la voyelle [i]; voir Vaissière 2011).

Alors que la qualité acoustique des enregistrements ne permet pas toujours de se prononcer de manière fiable sur  $F_3$  (et encore moins sur  $F_4$ ), les exemplaires de la variante *fortes* qui présentent une bonne qualité acoustique montrent une montée non seulement de  $F_2$ , mais ensuite également de  $F_3$ . Comme le souligne Vaissière (2011 : 56–57), un  $F_3$  élevé, et un rapprochement entre  $F_3$  et  $F_4$ , contribuent à un /i/ qui donne une impression « aiguë » (*sharp*).

La figure 5.13 montre une occurrence de la variante forte qui permet de voir clairement comment le geste articulatoire implique une montée de la résonance de la cavité antérieure, de sorte qu'il semble y avoir continuité entre les montées de  $F_2$  et  $F_3$ . D'abord portée par  $F_2$ , la résonance de la cavité antérieure monte jusqu'à être portée par  $F_3$ , et fait alors monter  $F_3$ , qui commence à s'approcher de  $F_4$  (cf. Stevens 1998 : 530; Kuhn 1975). On peut également constater qu'au moment où le degré de labialisation est maximal (le minimum de  $F_2$ ), la voyelle sur-arrondie ([ɥ]) présente brièvement des tendances de décroissance de l'amplitude pour  $F_2$  à  $F_4$ , et  $F_2$  descend jusqu'à environ 800 Hz. La labialisation est audible, mais n'atteint pas le même niveau qu'une approximante. Pour ce qui est de la distance entre  $F_1$  et  $F_2$  dans la voyelle finale,  $F_1$  est d'environ 250 Hz et  $F_2$  d'environ 2300 Hz.

La variante forte, illustrée dans la figure 5.13 peut être comparée avec un exemplaire de la variante faible. Nous proposons ainsi la figure 5.14, qui visualise

---

(hommes aussi bien que femmes) confondues, étant donné la répartition des occurrences sur un grand nombre de locuteurs. Par conséquent, nos indications seront plutôt approximatives, et les valeurs exactes seront de moindre importance. Les grandes tendances ressortiront toutefois de manière satisfaisante pour les fins de la présente étude. Il convient donc de souligner que les considérations acoustiques doivent être considérées comme des corroborations de l'analyse auditive (qui reste centrale) et non pas comme une manière de l'éliminer.

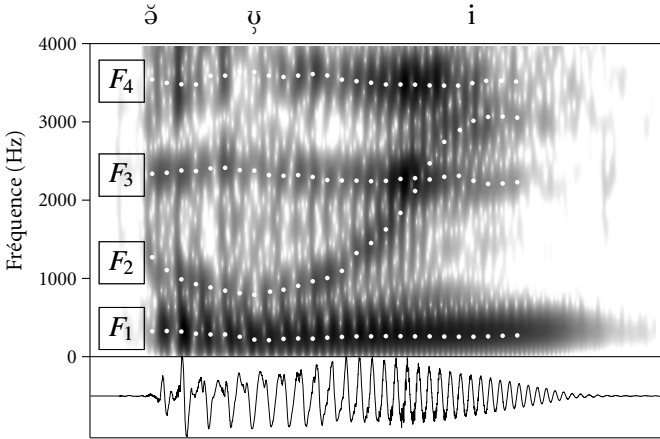


FIGURE 5.13 – Spectrogramme et oscillogramme pour une occurrence d'une variante forte de la particule confirmative (prononcée [əʝi]), avec  $F_1$  à  $F_4$  indiqués par des lignes mouchetées en blanc.

des aspects acoustiques de la particule confirmative faible produite à la ligne 10 de l'extrait 62.

On constate que la labialisation de la première voyelle entraîne une faible amplitude de  $F_2$ , et  $F_3$  est difficile à identifier visuellement à cause de la très faible amplitude. La fréquence de  $F_2$  atteint un minimum à environ 950 Hz. Si l'on regarde la fin de la production,  $F_1$  descend jusqu'à environ 600 Hz, et la montée de  $F_2$  s'arrête entre 2100 et 2200 Hz. Du point de vue phonatoire, la glottalisation audible (c.-à-d. la voix craquée, représentée dans la transcription impressionniste par la diacritique sous la voyelle finale : [ɛ̥]) se manifeste par des pulsations glottiques qui se font moins fréquentes et irrégulières.

Pour une occurrence contextualisée, examinons l'extrait 74, d'où nous avons prélevé la particule confirmative dont la forme acoustique ressort de la figure 5.15.

**Extrait 74** [UBS.249\_000000FA.0:00]

(Appel à l'accueil de la faculté de droit de l'UBS.)

- 1 H: UBS bonjou::r
- 2 (0.2)
- 3 C: .t .k .hh oui bonjour excusez moi j'aurais souhaité savoir à quelle heure vous
- 4 alle:::z affiche::r .hhh les résultats des lic(ences de dr)oit s'il vous plaît
- 5 (0.9)
- 6 H: à quelle heure on va affich::e::r les résultats des licences de droit
- 7 (0.9)
- 8 H: c'est ça::
- 9 (0.9)

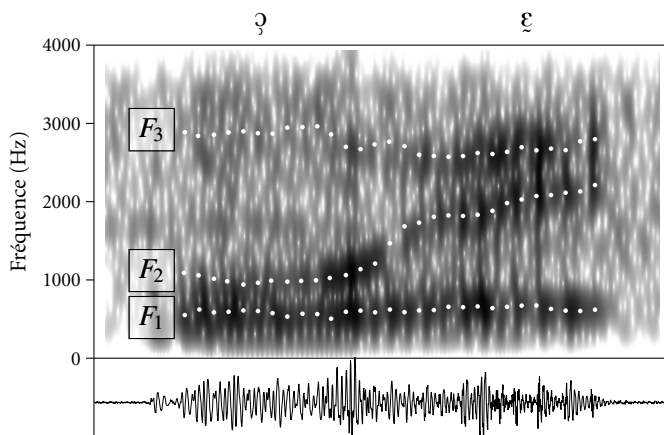


FIGURE 5.14 – Spectrogramme et oscillogramme pour une occurrence d’une variante faible de la particule confirmative (prononcée [ɔɛ]), avec  $F_1$  à  $F_3$  indiqués. Étant donné la faible amplitude de  $F_3$  lors de la première moitié de la particule, le début du tracé de  $F_3$  ne semble pas entièrement fiable, et il est également possible qu’il y ait vers la fin une amalgamation de  $F_3$  et  $F_4$  (cette dernière n’étant pas discernable dans le spectrogramme).

```

10 H: je vous entend très mal c'est ça votre questio[n ]
11 C:                                     [(*)]
12   (0.6)
13 C: oui c'est- comment
14   (0.3)
15 H: c'est ça votre question [je vous entend] très mal .hhh
16 C:                               [oui::      oui]
17 C: [oui c'est ça]
18 H: [ils      s-] ils sont affiché::s
19   (0.3)
→ 20 C: ils sont affichés
→ 21 H: oui::
22   (0.2)
23 C: ah bo::n d'acco::rd merci:: au revoi[r      .hh].hhhh
24 H:                               [au revoi::r]
    
```

Vraisemblablement à cause d’un problème avec la connexion téléphonique (lors de la partie entre parenthèses à la ligne 4), également apparent dans notre enregistrement, H répète à la ligne 6 la demande de C. La réponse étant visiblement absente (cf. ligne 7), H poursuit la confirmation dans un développement qui s’étend jusqu’à la ligne 17. Lorsque H produit ensuite la réponse suspendue (ligne 18), c’est une réponse qui infirme les présuppositions de la demande. C’est dans ce contexte que C produit la répétition cible (ligne 20). La réponse confirmative de H (ligne 21), comme il sera explicité ci-dessous, est une particule confirmative forte, qui traite la répétition comme une expansion non

minimale. En produisant une telle confirmation, H manifeste son analyse de la répétition comme une mise en question plutôt que comme une réception non problématique de l'élément répété. L'enchaînement de la part de C est congrue avec une telle analyse : le fait de produire la marque de réception (« ah bon »), signalant que la réponse allait à l'encontre des attentes de C, contribue à représenter rétroactivement les lignes 20–21 (la répétition et la confirmation) comme une séquence de réparation, comme si la réponse avait pu être captée, enregistrée et réceptionnée seulement après qu'elle ait été vérifiée par une répétition et sa confirmation. C continue ensuite son tour de parole par une deuxième marque de réception (« d'accord »), celle-ci accomplissant plutôt l'acceptation. Le remerciement subséquent avance encore dans la direction de pré-clôture, et lorsque la phrase de clôture (« au revoir ») est énoncée par C à la ligne 23, avant que H n'ait contribué à la pré-clôture de l'appel, cela donne une impression quelque peu précipitée.

La forme phonétique de la particule confirmative dans l'extrait 74 est donc celle de la variante forte. La figure 5.15, quoique moins nette que la figure 5.13, illustre les mêmes tendances, seulement avec une labialisation plus importante.

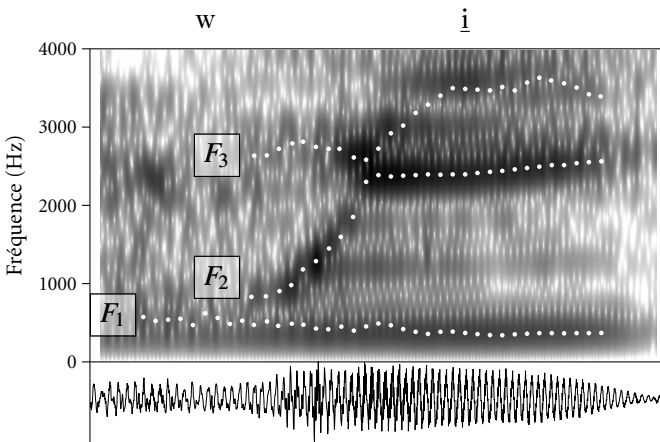


FIGURE 5.15 – Spectrogramme et oscillogramme pour une occurrence de la variante forte de la particule confirmative (prononcée [wi]), avec  $F_1$  à  $F_3$  indiqués. Le début du tracé de  $F_3$  ne semble pas entièrement fiable, et  $F_3$  pourrait être confondu avec  $F_4$  lors de la voyelle.

Dans cet exemplaire de la variante forte de la particule confirmative, la labialisation importante de l'approximante comporte des formants de très faible amplitude, et  $F_2$  et  $F_3$  ne sont possibles à identifier que vers le moment où com-

mence la transition à la voyelle finale<sup>10</sup>. Pour les fréquences de  $F_1$  et  $F_2$  dans la voyelle, on peut regarder par exemple les valeurs au moment de la fin de la montée de la résonance de la cavité antérieure – la montée de  $F_2$  puis de  $F_3$ . C'est à peu près à ce moment que nous avons placé la symbole de la voyelle [i].  $F_1$  y est d'environ 350 Hz, et  $F_2$  de 2400 Hz.  $F_2$  monte ensuite légèrement au cours de la voyelle, jusqu'à à environ 2550 Hz.

Nous proposons également une occurrence contextualisée de la variante faible, pour l'illustrer encore : on se reporte à l'extrait 75 et à la figure 5.16.

**Extrait 75** [MOUV.2011-04-05.39:40]

(Appel à une émission d'antenne libre. L'auditrice A, qui est lycéenne, va faire un voyage scolaire au Guatemala avec sa classe et son professeur d'espagnol.)

- 1 E: dans une semaine et demie vous partez au Guatemala là  
 2 (0.4)  
 3 A: oui:: hhhh  
 4 E: hhhh ha ha ha ha .hhh t'as déjà fait un voyage comme ça::  
 5 (0.8)  
 6 A: franchement non pas aussi loin  
 7 (0.3)  
 → 8 E: pas aussi loi:::n  
 9 (0.4)  
 10 E: .hh  
 → 11 A: ouaé:: h  
 12 (0.5)  
 13 E: et t'as t- t- t'imagines ça comment le Guatemala t'en sais rien en fait enfin  
 14 vous avez un peu [travaillé j']imag- .hhhhh  
 15 A: [j' en sais-]  
 16 A: eu::h j'en sais rie:::n je sais surtout que::: ils ont pas les mêm::e:::s  
 17 cultures que nous donc eu:::h

La ligne 6 étant une deuxième partie de paire, le couple répétition–réponse confirmative (lignes 8 et 11) se produit en post-expansion. On est frappé par le fait que la deuxième partie de paire que E répète, une phrase négative (« pas aussi loin »), est confirmée par A à l'aide d'une particule confirmative, que nous avons orthographiée « ouaé:: », plutôt qu'à l'aide d'une variante de la particule *non* (sur ce point, cf. Kerbrat-Orecchioni 2001 : 105–107; Péroz 2009 : 119). On peut mentionner que nous n'avons pas dans notre collection de telles occurrences pour les particules confirmatives fortes.

La réponse confirmative à la ligne 11, et le développement subséquent, n'exhibent d'aucune manière que la répétition (ligne 8) aurait été reconnue comme impliquant une mise en question ou un trouble quelconque. En commençant par la préface « et » son prochain tour questionnant (lignes 13–14), E signale que

10. L'énergie visible entre 2000 Hz et 3000 Hz, au début du signal, provient d'un faible écho du tour précédent de l'interlocutrice.



cette question est une question subséquente « prévue », relevant de l'activité de l'interview mené par l'animateur, plutôt qu'une question de suivi occasionnée par la réponse d'A (concernant cette fonction pour la préface *and* en anglais, cf. Heritage et Sorjonen 1994). Le développement, après la particule confirmative, est donc congru avec une analyse de la répétition (ligne 8) comme une réception non problématique en expansion minimale, et congru avec une analyse de la réponse confirmative (ligne 11) comme une réaffirmation, qui forme encore une expansion minimale.

Regardons de plus près la forme phonétique de cette particule confirmative faible (fig. 5.16).

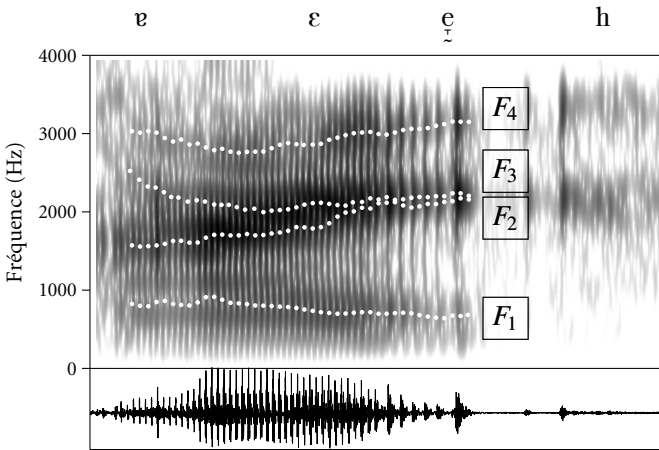


FIGURE 5.16 – Spectrogramme et oscillogramme pour une occurrence d'une variante faible de la particule confirmative (prononcée [vɛɛ̃]), avec  $F_1$  à  $F_4$  indiqués.  $F_2$  et  $F_3$  se confondent et se renforcent au fil de la production, au point de ne pas être distinguables.

La production de cette particule confirmative faible commence par une voyelle centrale et plutôt ouverte ([v]), qui n'est pas audiblement (ou visiblement) labialisée. La transition vocale entraîne une descente de  $F_1$  qui se termine autour de 650 Hz, et  $F_2$  monte graduellement jusqu'à se confondre avec  $F_3$  dans les environs de 2100–2200 Hz. Comme dans la figure 5.14, il y a voix craquée vers la fin de la particule, et nous observons de nouveau dans le spectrogramme et l'oscillogramme les pulsations glottiques qui se font moins fréquentes et irrégulières.

De manière générale, il est notable que la glottalisation (voix craquée) n'apparaît dans notre collection que dans la variante *faible* de la particule confirma-

tive. Nous avons également relevé, pour la variante faible, un certain nombre d'occurrences de particules produites de manière ingressive<sup>11</sup>, donc : « .ouais ». (Il y a également quelques occurrences de « .non », comme dans l'extrait 57.) Par contre, comme nous l'avons mentionné plus haut, dans la variante *forte* il y a une autre variation phonatoire : le dévoisement partiel ou total de la voyelle, associée à la fricativisation palatale ([i<sup>h</sup>]). Les configurations phonatoires semblent ainsi impliquées dans la distinction entre variante forte et variante faible, en sus des configurations articulatoires.

### 5.5.5 RÉPONSES CONFIRMATIVES ATYPIQUES

Dans les sous-sections précédentes (5.5.2, 5.5.3 et 5.5.4), nous avons fait un effort pour démontrer que suite à une répétition en expansion minimale ou non minimale, les participants distinguent des réponses confirmatives « fortes » et « faibles », en mobilisant des ressources linguistiques diverses dans les deux cas. Une fois identifiées les caractéristiques linguistiques des réponses confirmatives fortes et faibles, on sera en mesure de repérer des séquences où ces formes confirmatives ne sont pas mobilisées dans leur contexte typique. Cela permettra donc de mieux comprendre la mobilisation des diverses pratiques comme des stratégies interactionnelles des participants, plutôt que comme l'obéissance (ou la désobéissance) à des contraintes rigides imposées par des structures prédéfinies.

Il arrive ainsi qu'en réaction à une répétition en expansion non minimale, un co-participant produit une réponse confirmative faible, réaffirmant plutôt que confirmant ce que la répétition soulève. Une telle réponse peut donc être un choix stratégique pour ne pas manifester de reconnaissance des implications de trouble susceptibles d'être communiquées par la répétition. Nous avons déjà vu un tel cas, dans l'extrait 65. Voir à ce propos également l'extrait 76 :

#### Extrait 76 [TCOF.FETE\_LEC\_07.4:14]

(*F et ses parents, M et P, discutent les activités et les repas pour les fêtes de fin d'année.*)

- 1 P: lundi soi::r on va aux feux d'artifi::c::e à:::[: ]  
 2 F: [feux] d'artifice  
 3 P: y a pas de feux d'artifice pour eu:::h [Noël]  
 4 M: [non]  
 5 (0.2)  
 6 P: non

11. Pour un survol compréhensif de la littérature phonétique sur la parole ingressive, voir Eklund (2008). Eklund mentionne spécifiquement qu'en français, ce sont notamment les mots *oui* et *non* qui sont susceptibles d'être énoncés de manière ingressive (2008 : 266–267).

7 M: non non [.hhh ]  
 8 P: [ah bon ]  
 9 F: [t'as déjà] [vu un feu d'artifice pour Noël toi]  
 10 M: [on va à la messe de Noël à la me]sse de n[oël ]  
 11 P: [ba:::]h j'sais  
 12 pas moi c'était une::: une idée quoi::  
 13 M: non on va à [la messe de] Noël  
 14 F: [ou pas]  
 15 (0.4)  
 → 16 P: la me[sse de Noël]  
 17 F: [c'est pas lundi:]  
 18 (0.2)  
 → 19 M: ouais  
 20 P: [c'est à quelle heure]  
 21 F: [c' est pas lun]di  
 22 (.)  
 23 F: ah si lundi  
 24 (.)  
 25 M: m[ais c'e:::st- le vingt quatre] décembre  
 26 P: [c'est à quelle heure (\* \* \* \*)]  
 27 F: oui  
 28 P: oui mais c'est à neuf heu::res ou c'est à minuit  
 29 (0.2)  
 30 M: [neuf heures] [( )]  
 31 F: [neuf heu::]res (.) [comme d'hab]  
 32 (0.7)  
 33 F: [be::n (\*) hhh]  
 34 P: [on mange une sou]pe avant  
 35 (0.5)  
 36 M: ben une soupe comme d'habitude (.) une soupe avant  
 37 (0.2)  
 38 F: ouais puis nous on arr[ive à la bou]rre avec Bruno comme d'hab  
 39 M: [à légumes]  
 40 F: [.hhhhhhhhhhh ] [hh ha] ha  
 41 M: [ma::s vous arrivez à la bou]rre eu:::h et don[c eu::h]  
 42 P: et donc on rentre à dix [heures moi-]  
 43 M: [c'est pas l']heure de la châtie[sse ]  
 44 P: [j'peux- j']peux pas  
 45 garder les petits comme dans le te::mps eu:[:::h no::n [(\*) \*])  
 46 M: [non y a plus de pet]its  
 47 F: [y a] plus de  
 48 peti::ts y a plus de cadeaux à mettre sous le sapi::n  
 49 [(o::n) c'est nous qu'les auront mi::s eu::h]  
 50 P: [ça c'était bien (en revanche?) .hhh][.hh]  
 51 M: [.hh]  
 52 P: !t [dans le temps moi je gardais les pe]ti::ts  
 53 M: [ eh ben vous allez (euh) ]  
 54 F: oh on va encore [embêter- ]  
 55 P: [mais au moins] j'allais pas à la messe

P commence à proposer une activité (ligne 1), qui est rejetée par F et M. M fait une contre-proposition (une première tentative à la ligne 10, apparemment ignorée, et une deuxième tentative à la ligne 13, prise en compte). C'est cette contre-proposition qui est partiellement répétée par P à la ligne 16, et la réponse

confirmative de M à la ligne 19 semble dirigée à la répétition plutôt qu'au tour de la ligne 17. (En parallèle avec ceci, F s'oppose aux lignes 17 et 21 contre le fait que la messe de Noël aurait lieu le lundi actuel, puis change d'avis à la ligne 23. M tranche en précisant la date où la messe de Noël aura lieu, le 24 décembre étant effectivement un lundi l'année actuelle. Le fait que F répète à la ligne 21 son objection montre qu'elle n'a pas été prise en compte la première fois (ligne 17), et donc que le « ouais » de M (ligne 19) est une réaction à la répétition de P (ligne 16).) La répétition est la première dans une série de préoccupations relatives à l'activité d'aller à la messe : le moment où la messe commence (lignes 20, 26 et 28), sa coordination avec les repas (ligne 34), le moment pour rentrer de la messe (ligne 42). Étant donné que P ne produit pas d'acceptation explicite de la proposition de M, ces préoccupations sont susceptibles d'être comprises comme des tentatives de résistance de la part de P. Le développement subséquent est aussi cohérent avec une telle analyse : P essaye de se faire libérer de l'obligation d'aller à la messe, en proposant de se rendre utile autrement (lignes 44–45), une proposition qui est rejetée par M (ligne 46), et par F qui s'aligne avec le rejet (lignes 47–49). Ayant visiblement renoncé, P évoque des souvenirs du temps où il pouvait garder les petits plutôt qu'aller à la messe (lignes 50, 52 et 55).

La réponse de M à la ligne 19 est une variante faible de la particule confirmative : de manière impressionniste, elle peut être transcrite [hæ̃ɛ̃]. Comme nous l'avons suggéré, la répétition finit par entrer dans un effort soutenu de la part de P pour accomplir de la résistance, et déjà la répétition elle-même va clairement dans ce sens : elle est produite avec une proéminence intonative dynamique montante–descendante sur l'ultime (« -ël »), ce qui contribue à communiquer l'implication de trouble et à présenter la répétition comme une initiation de réparation (voir section 5.4.2). La réponse confirmative faible de M, qui ne fait que réaffirmer, ne semble donc pas ce à quoi on s'attendrait. Une réaction possible qui prenait en compte les implications de trouble aurait pu être par exemple une confirmation élaborée du genre *oui c'est ce qu'on fait chaque année le 24*, justifiant ainsi ce que la répétition met en question. On aurait également pu imaginer une confirmation non élaborée sous forme d'une particule confirmative forte, qui insisterait de manière plus affirmative et autoritaire sur la proposition faite par M. Ce que M accomplit en produisant cette confirmation minimisée est ainsi un évitement des implications de trouble portées par la répétition (cf. Sorjonen 1996 : 319), de manière similaire à ce qui se passe dans l'extrait 65, où il y a pareillement une répétition en expansion non minimale

qui provoque une réponse de particule confirmative faible. Dans cet extrait-là, l'ignorance des implications de trouble aboutit dans leur abandon. Par contre, ici, dans l'extrait 76, la mise en question par P est ultérieurement poursuivie par d'autres moyens, à savoir par les tentatives subséquentes de résistance à la proposition d'aller à la messe. Néanmoins, dans les deux extraits, l'emploi de la réponse confirmative faible peut être compris comme un choix stratégique, avec des répercussions interactionnelles différentes de celles qu'aurait l'emploi d'une réponse confirmative forte.

De manière inverse, se produisent également des épisodes où une expansion susceptible d'être comprise comme minimale donne en fait lieu à une confirmation « affirmative », c.-à-d. une particule confirmative forte. Tel est le cas dans l'extrait 77.

**Extrait 77** [UBS.271\_00000110.0:00]

(Appel à l'accueil de la faculté de droit de l'UBS.)

- 1 H: U.B.S. bonjou::r  
 2 C: .hh bonjour je voudrais s::avoir jusqu'à quelle heure l'accueil est ouvert  
 3 aujourd'hui  
 4 (0.7)  
 5 H: c'est pour quoi::  
 6 (.)  
 7 C: c'est pour eu:::h un retr- euh pour eu:::h avoir mes notes .h[.h]  
 8 H: [un] relevé de  
 9 notes jusqu'à cinq heures et demi::e  
 → 10 C: jusqu'à cinq heures et demie  
 → 11 H: oui h  
 12 (.)  
 13 C: d'accord ben merci::  
 14 H: de rien au revoir  
 15 (.)  
 16 C: au revoir

Quant au format des tours de parole, la réponse de H (ligne 9) à la demande de C (lignes 2–3) est formulée de manière alignée à la question : on notera que la question en *jusqu'à quelle heure* trouve une réponse en *jusqu'à ... heures*. Du point de vue lexico-syntaxique, la réponse semblerait ainsi susceptible d'être réceptionnée de manière non problématique, par exemple à l'aide d'une expansion minimale qui ne ferait que manifester que la réponse a été enregistrée. Une considération de la prosodie de la répétition ne semble pas contredire ces observations, le format prosodique ressemblant davantage à celui décrit dans la section 5.4.1 qu'à celui décrit dans la section 5.4.2. En fait, la syllabe /sɛ̃/ (*cin-*) est perceptible comme accentuée, et porte une montée mélodique, mais le sommet est au début de la voyelle de la syllabe suivante /kœ/ (*-q heu-*), qui porte une descente mélodique. L'intonation de l'UCT est globalement descen-

dante à partir du pic mentionné, et l'intonation dans l'ultime est légèrement descendante et relativement basse. Même s'il ne s'agit pas d'un exemplaire des plus nets du format à accentuation secondaire saillante, c'est ce format que la répétition rappelle. La réponse confirmative (ligne 11) exemplifie la variante forte de la particule confirmative, et l'articulation peut être transcrite [wi] (au cours de la voyelle [i],  $F_1$  descend en-dessous de 300 Hz, et  $F_2$  monte jusqu'à 2600 Hz).

Compte tenu des observations ci-dessus, une réponse confirmative forte ne semble pas la réaction la plus attendue ici. Il n'aurait pas été surprenant de voir une réponse moins affirmative, étant donné que la répétition ne paraît pas impliquer une mise en question. La confirmation, en général, ne semble pas indispensable ici. Si H avait réagi par une continuation qui n'était pas confirmative (par exemple, *donc vous pouvez venir jusqu'à ce moment-là*), la confirmation n'aurait probablement pas été visiblement absente. Il peut donc être éclairant de considérer l'effet que cette réponse confirmative forte produit dans le contexte actuel. Dans le meilleur des cas, on peut avoir l'impression que H traite la demande et l'appel de C de manière fortement orientée vers la fourniture d'informations, limitant l'échange à un minimum, en clôturant de manière péremptoire la séquence de la demande. Une telle impression est compatible avec la brièveté des tours de H en général, et avec la clôture quelque peu hâtive de l'appel (notez le passage, sans délai, à la phrase « au revoir » de la part de H). Dans le pire des cas, la réponse confirmative forte serait susceptible de donner l'impression que C répond avec irritation ou avec une dureté tranchante. Une telle impression serait probablement due au fait que la réponse manifeste une compréhension qui n'est pas la plus solidaire parmi les compréhensions disponibles : traiter comme une question une répétition qui est plutôt une marque de réception revient à postuler moins d'intersubjectivité qu'il ne serait loisible de supposer.

Cette sous-section a visé à démontrer que l'emploi moins typique des variantes de la particule confirmative n'est pas une anomalie qui remet en question l'analyse que nous proposons des réponses confirmatives fortes et faibles. Un tel emploi est plutôt l'expression de la liberté des participants d'adapter les pratiques conversationnelles, de leur propre gré et à leurs propres fins particulières dans le contexte local. Mais cette adaptabilité et flexibilité est néanmoins dépendante de l'usage typique et routinier : si les réponses confirmatives faibles sont utiles pour la tâche d'ignorer les implications de trouble susceptibles d'être entendues, ce n'est que parce que les réponses confirmatives faibles sont typi-

quement et routinièrement employées lorsque l'on n'entend pas d'implication de trouble. L'usage normatif sert ainsi de ressource interprétative même dans les cas d'un usage qui dévie de la norme.

## 5.6 BILAN ET DISCUSSION

### 5.6.1 BILAN

Après avoir explicité nos points de départ, nous avons commencé l'effort analytique dans ce chapitre en proposant une conception analytique des répétitions en première et troisième position, axée sur la notion d'expansion minimale et non minimale. Ainsi, nous avons souligné l'affinité entre les répétitions en première et en troisième position, tout en les distinguant des répétitions en deuxième position, qui sont plus distinctes des répétitions focalisées dans ce chapitre. Par le biais d'une analyse détaillée des chevauchements, nous avons montré que cette conception analytique est plus conforme avec les orientations des participants qu'une conception formulée en termes de questions-écho et réponses-écho. Nous avons montré que la conception d'expansion minimale vs non minimale est analytiquement pertinente pour des répétitions dans plusieurs différents contextes séquentiels d'insertion, tant après les premières parties d'une paire englobante qu'après les deuxième parties de paire. Au centre de cette démonstration était la potentialité et la contingence des réaffirmations, qui se distinguent ainsi des confirmations sollicitées. Alors que de nombreuses études précédentes ont montré que la vulnérabilité systématique au chevauchement peut être attribuable au formatage du tour de parole et à la position dans le tour de parole du fragment chevauché (Auer 1996; Jefferson 1973; Tanaka 2004; Wells et Macfarlane 1998; voir également section 3.4.4 ici même), notre analyse a illustré le fait qu'une telle vulnérabilité peut être reliée également à la position *dans la séquence* dans une mesure encore plus grande.

Cette conception analytique s'est avérée utile pour rendre compte de l'incidence sur l'interaction de quelques formats phonétiques que prennent les répétitions de manière récurrente. Nous avons ainsi mis au jour la relation entre, d'une part, le format phonétique de la répétition et, d'autre part, l'action qu'elle accomplit. Cette action entre donc comme un événement décisif dans l'interaction, ayant un effet structurant sur son développement subséquent. L'accentuation secondaire mélodiquement saillante, et la descente intonative globale dans le dernier groupe accentuel de la répétition, contribuent à la réalisation de répétitions en expansion minimale. Par contre, la prééminence dynamique

montante–descendante associée à l’accentuation primaire contribue à réaliser des répétitions en expansion non minimale, ayant des implications de trouble, et initiant typiquement une réparation. Sont couverts des développements aussi bien typiques qu’atypiques suite aux répétitions ayant ces formats phonétiques, démontrant que notre analyse capte la signification que les participants attribuent aux pratiques mise en œuvre, même lorsque le développement subséquent ne prend pas la direction typique. Outre les deux formats phonétiques principaux étudiés, nous avons également élucidé d’autres aspects réguliers et systématiques des répétitions, à l’interface du phonétique et du séquentiel, précisant et modérant ainsi la tendance généralisante, avec laquelle les deux cas principaux s’alignent. Ces importantes précisions démontrent justement l’importance d’une analyse phonétique détaillée, accouplée à l’analyse séquentielle systématique, vu que c’est à ce carrefour que nous avons pu expliciter les catégories vers lesquelles les participants s’orientent.

Ce chapitre a également exploré en plus de détail les réponses confirmatives qui font partie de la séquence de la répétition. Nous avons élucidé la distinction entre réponses confirmatives faibles et fortes. D’une part, les réponses confirmatives faibles, réaffirmatives, traitent la répétition comme une marque de réception sans implications de trouble, ou de mise en question. Ces réponses traitent l’élément répété comme établi, et « bilatéral ». D’autre part, les réponses confirmatives fortes, plutôt affirmatives – qu’elles soient élaborées ou non élaborées – traitent la répétition comme une demande de confirmation potentiellement indicatrice de trouble. La répétition concernerait dans ce cas-là quelque chose qui est mis en question, non (encore) établi, à affirmer unilatéralement. En particulier, nous avons fait un effort pour analyser les variantes forte et faible de la particule confirmative *oui/ouais*, en en détaillant aussi bien la variabilité que la stabilité articulatoire et phonatoire.

Partant de la distinction entre confirmation et réaffirmation, observée plutôt au niveau de la séquence de la répétition, nous nous sommes acheminé vers la réponse confirmative en elle-même, en focalisant davantage sur les formes linguistiques des confirmations. L’analyse attire ainsi l’attention sur les variantes forte et faible de la particule confirmative *oui/ouais*. Notre effort soutenu pour analyser la contribution du formatage phonétique à la réponse confirmative a donc permis de reconnaître ces formats linguistiques même lorsqu’ils n’apparaissent pas là où l’on s’y attendrait. Finalement, cela veut dire que l’on peut voir des effets de la *dissociation* entre une forme et sa position typique. De cette manière, on peut rendre compte analytiquement des motivations et des



bénéfices pour un participant d'employer stratégiquement telle ou telle type de réponse, même si ce n'est pas le plus typique dans la situation actuelle. Cette focalisation sur les réponses confirmatives a également contribué à une compréhension approfondie des séquences où les répétitions s'inscrivent, ce que l'on peut exemplifier par le retour à certaines analyses dans la section 5.4 pour les affiner (cf. notamment le retour à l'exemple 65 à la lumière des observations sur la particule confirmative faible).

### 5.6.2 DISCUSSION

Notre traitement de l'analyse par de Fornel et Léon (1997) a en partie été critique, mais l'étude de ces auteurs n'est pas sans mérites. Étant une des rares recherches sur le français avec des objectifs similaires à ceux du présent travail, l'étude par de Fornel et Léon a mérité de l'attention, et par conséquent de la critique. Les auteurs ont attiré l'attention sur un phénomène digne d'intérêt, et notre analyse peut en partie être pensée comme un approfondissement de la leur, qui y apporte des précisions tant sur le plan phonétique que sur le plan interactionnel.

En situant nos résultats par rapport à ceux de Bolden (2009) pour le russe, nos répétitions en expansion minimale sont similaires à ses répétitions en « préface » de la réponse, en ce qu'elles se distinguent des initiations de réparation tant dans leur forme que dans leur traitement subséquent. La fonction de problématiser la première partie de paire peut également être observée dans nos données (voir l'extrait 55/59). Cependant, l'analyse proposée ici est plus polyvalente, dans la mesure où elle s'applique à des répétitions en plusieurs positions alors que Bolden (2009) n'étudie qu'une seule position séquentielle. Par ailleurs, certaines de nos occurrences d'expansions minimales après une première partie de paire rappellent la fonction, décrite par Bolden, d'entamer une réponse tout en signalant que la réponse nécessite de l'information que le locuteur est en train d'essayer de récupérer (voir l'extrait 60 et éventuellement l'extrait 71). S'il est vrai, comme le souligne Bolden (2009), que le type concerné de répétition ne sollicite pas une réaction, on pourrait s'attendre à ce qu'il arrive pourtant qu'un participant produise une réponse confirmative *faible*. Aussi avons-nous trouvé de tels cas, où une répétition en préface de réponse, qui ne *solicite* pas une confirmation, est toutefois *suivie* d'une réponse confirmative faible – mais non pas d'une réponse confirmative forte (voir les extraits 55/59 et 71).

Comme souligné à plusieurs reprises, nous n'avons pas eu la prétention d'explorer ici dans le détail toutes les catégories de répétitions rencontrées dans notre collection. Un groupe d'occurrences qui semblerait former une catégorie à part, laissé de côté pour l'instant, est constitué des cas où la répétition initie une réparation qui concerne apparemment un problème d'ouïe (comme en témoigne l'audibilité dans l'enregistrement et le traitement de la répétition). Si ces répétitions-là peuvent être produites avec une montée associée à l'ultime, les contours sont distincts de ceux définis par la proéminence dynamique décrite plus haut. Il semblerait donc qu'à l'intérieur du groupe des expansions non minimales, les répétitions à proéminence dynamique sur l'ultime forment une catégorie particulière, avec un format phonétique qui lui est propre, et des propriétés sur le plan interactionnel qui sont plus spécifiques que ce que nous avons pu indiquer explicitement. Des études ultérieures seront nécessaires pour déterminer la discriminabilité des différents types d'expansions non minimales.

Quelques remarques s'imposent concernant les aspects phonétiques de la particule confirmative. Premièrement, il peut être intéressant de regarder ce qui se passe phonétiquement avec la particule confirmative dans les confirmations *élaborées*. Dans de tels cas, la particule confirmative apparaît régulièrement avec des voyelles finales moins fermées, moins antérieures ou moins écartées (par exemple, [we] ou [wy]), démontrant des effets d'une coarticulation avec l'élaboration qui suit. La configuration articulatoire périphérique de la voyelle dans le cas de la variante forte pourrait ainsi être liée, non seulement au contraste avec la variante faible, mais également au fait que cette particule confirmative, lorsque la confirmation est non élaborée, n'est justement pas suivie d'une élaboration. Deuxièmement, nous devrions admettre qu'il y a un certain degré d'arbitraire en ce qui concerne le nombre de degrés de labialisation distingués, étant donné qu'il s'agit plutôt d'un continuum. Notre traitement de la labialisation vise simplement à démontrer l'existence d'une variation sur une échelle continue, et à signaler que cette variation fait partie du faisceau de caractéristiques qui distinguent les variantes forte et faible. Troisièmement, une conclusion à tirer de cette partie de l'analyse est qu'il importe d'adopter une perspective critique à l'égard de l'orthographe. Les variantes standardisées, ou encore « bricolées », de l'orthographe ne sont pas suffisantes pour rendre compte des variations articulatoires pertinentes, comme le souligne d'ailleurs également Walker (2013 : 469–472) dans le cadre d'une critique du système jeffersonien de transcription.

Il convient de formuler une mise en garde concernant notre manière de prendre appui sur des recherches phonétiques concernant l'accentuation du français. Si nous avons pu constater des convergences, sur certains points, entre les recherches en phonétique expérimentale et nos observations sur la variabilité accentuelle des répétitions, il est crucial de ne pas en faire trop de cas. Bien entendu, nous ne faisons pas d'hypothèses, pour d'autres phénomènes et d'autres enjeux interactionnels que ceux étudiés ici, concernant la *pertinence* et la *signification spécifique*, pour les participants, des catégories analytiques de telle ou telle recherche en phonétique expérimentale. Notre intérêt principal a été l'importance des ressources linguistiques pour l'interaction, et c'est seulement pour les fins de l'explicitation de cette importance-là que nous avons eu l'occasion d'évoquer les recherches en question. Il s'est avéré que les notions d'accentuation primaire et secondaire sont utiles pour décrire les variations que nous observons pour les répétitions, mais cela n'implique aucunement que ces catégories seront pertinentes pour un autre phénomène interactionnel quelconque. Même s'il s'avérait que telle pratique (autre que la répétition en expansion minimale/non minimale) se décrit de manière pertinente à l'aide des mêmes catégories phonéto-linguistiques, il resterait à déterminer quelle signification ces catégories ont pour les participants dans le cas de cette pratique-là.

Finalement, nous pouvons réitérer un constat qui a été fait précédemment, mais que cette étude illustre encore, à savoir, la nécessité de retenir que la pratique conversationnelle étudiée ici n'est pas « la répétition ». La répétition est plutôt une ressource qui peut être mobilisée dans diverses pratiques, qui impliquent des emplacements séquentiels divers et des ressources linguistiques et phonétiques fort variées. Nous sommes enclins à proposer que même la répétition en expansion non minimale n'est peut-être pas une seule pratique, mais probablement un *regroupement de pratiques*, certes avec des ressemblances de famille. En revanche, la répétition avec accentuation secondaire saillante serait une pratique potentielle (d'initiation de réparation), dont les occurrences ne sont pas systématiquement différenciables entre elles dans leur rapport entre forme et fonction.



---

## CHAPITRE 6

### CONCLUSION

---

#### 6.1 RÉCAPITULATION

Avant de tirer des conclusions des trois études prises ensemble, nous proposons une brève récapitulation, sans pour autant reprendre les bilans des chapitres 3–5. Dès lors, nous tâcherons de succinctement souligner et rendre explicites quelques-uns des apports empiriques les plus importants des trois études, tels qu'ils se profilent sur le fond des acquis de l'analyse conversationnelle.

- Nous avons montré d'abord que la forme sonore des formulations, en français, façonne normativement le traitement dans le tour subséquent, et ensuite que la forme sonore et le traitement subséquent sont reliés également à l'emplacement séquentiel. Ces constats expliquent mieux comment la fonction interactionnelle des formulations peut diverger dans la mesure précédemment constatée dans la littérature (pour plusieurs autres langues).
- En passant, nous avons avancé une délimitation des formulations et des initiations des réparations, plus nette que les délimitations précédemment faites, en soulignant les rôles respectifs des deux phénomènes quant à la gestion de l'intersubjectivité.
- Nous avons décrit de manière détaillée la marque de réception [*ah* + répétition], une pratique interactionnelle qui n'avait pas été abordée précédemment (la pratique apparemment semblable en anglais a précédemment été mentionnée sans être systématiquement décrite). Ainsi, nous

avons mis en évidence le rôle générique de cette pratique, sa discriminabilité de pratiques comparables, ses emplacements séquentiels typiques, et son rôle dans la négociation de l'inadéquation d'une action précédente. Ses variantes différenciées ont été spécifiées, et leur différenciation a été démontrée sur le plan phonétique comme sur plusieurs autres niveaux de l'organisation de l'interaction.

- Nous avons, pour les répétitions qui ne forment pas une deuxième partie de paire, proposé une conception analytique qui explique mieux la contingence des réponses confirmatives faibles que ne le fait la littérature existante au sujet des répétitions, notamment concernant le français. La conception proposée – expansion minimale ou non minimale – est valable pour plusieurs positions séquentielles d'insertion, comme par exemple après une première partie de paire ou après une deuxième partie de paire. Pour les répétitions concernées, nous avons également avancé une explication, quoique non exhaustive, de l'organisation prosodique y associée.
- Dans le contexte des répétitions, nous avons esquissé une analyse qui démontre comment les participants différencient plusieurs types de réponses confirmatives. Cet effort est la première tentative pour le français de comparer systématiquement différents particules de réponse. Notre exploration a entre autres choses mis en évidence des cas où le formatage phonétique joue un rôle dans ce sens.

Quelques points plutôt méthodologiques, que nos études ont mis en relief, mériteraient également d'être explicités :

- Dans le chapitre sur la marque de réception [*ah* + répétition], nous avons analysé deux types de non-occurrences de la pratique focalisée, pour démontrer sa discriminabilité. Ainsi, nous avons distingué les contextes négatifs (non-pertinence de la pratique cible) et le non-emploi de la pratique dans un contexte potentiel (pertinence potentielle mais non pas emploi de la pratique cible). Ce procédé heuristique contribue à aiguïser l'analyse, en ce sens qu'il permet de mieux cerner d'une part où la pratique cible est potentiellement pertinente, et d'autre part pourquoi elle est choisie plutôt qu'une autre alternative pertinente. La distinction souligne également que la mise en œuvre de la pratique est une *stratégie* qui devient utile pour les participants dans certaines situations, plutôt qu'un fait distributionnel que les participants ne font que reproduire. On arrive ainsi à une explication analytique qui rend compte à la fois

des occurrences et des non-occurrences dans les contextes de pertinence potentielle, et cette explication vient ensuite alimenter et rendre plus solide l'analyse du phénomène dans son intégralité.

- Dans l'étude des répétitions, nous avons démontré l'importance de distinguer ce qui *suit* à un événement cible et ce qui *est sollicité* par cet événement cible : une réponse confirmative peut faire suite à une répétition sans pour autant être sollicitée par elle, et il importe de ne pas confondre les deux situations (d'autant plus que les deux types de réponses confirmatives se distinguent). Étant donné que le traitement dans le tour subséquent est une ressource analytique fréquemment utilisée dans des recherches interactionnelles, il est primordial de retenir que la question du traitement subséquent est complexe, et ne se réduit pas à l'étiqutage mécaniste de l'action suivante accomplie par l'interlocuteur.

## 6.2 SYNTHÈSE ET DISCUSSION

Passons maintenant à ce que nous considérons l'apport de la présente thèse dans son ensemble, et les implications qui en découlent.

### *Gestion de l'intersubjectivité*

Le thème qui unit et relie les trois études empiriques est l'enjeu de l'intersubjectivité et sa gestion. Dans les chapitres 3–5, nous avons mis en évidence des aspects variés de la gestion de l'intersubjectivité dans et par l'interaction, depuis des positions variées en ce qui concerne l'emplacement séquentiel, la posture épistémique, et l'*accountability*<sup>1</sup> du locuteur et de l'interlocuteur respectivement. Le versant linguistique de ce thème unificateur est que tous les trois phénomènes examinés impliquent un élément par lequel les participants font référence à ce qui a été dit, selon les cas plus directement (répétitions) ou par paraphrase (formulations). Dans cette optique, il peut être justifié de se demander pourquoi les trois études ont occasionné des analyses pourtant relativement disparates, et pourquoi une seule et même grille analytique, avec un ensemble commun de paramètres analytiques, n'a pu être appliquée dans les trois études. L'explication bipartite que nous voudrions avancer est la suivante :

Premièrement – quitte à nous répéter! – il importe de souligner encore que les pratiques étudiées sont mobilisées dans des emplacements séquentiels

---

1. Ici dans le sens de la responsabilité de rendre des comptes pour ses propres actions (cf. Heritage 1990 : 25–27).

différents, et accomplissent des actions différentes, malgré le facteur commun : l'attention observable prêtée à l'intersubjectivité. Il s'ensuit que les enjeux pratiques à gérer pour les participants dans ces moments précis respectifs sont différents, les actions alternatives qui se présentent ne sont pas les mêmes, etc. Par conséquent, un compte rendu de l'organisation inhérente à l'interaction, pour ces phénomènes différents, exige un traitement analytique adapté à chaque cas. En revanche, la mentalité analytique qui sous-tend les analyses est la même, et elle aspire dans chaque cas à mettre au jour les enjeux pour les participants et la gestion de ces enjeux.

Deuxièmement, et corollairement, nous avons montré que pour chaque phénomène étudié s'actualise la considération de fonctions supplémentaires revêtues par les pratiques cibles, au-delà du rôle de chaque pratique à l'égard de l'intersubjectivité. Pour nous pencher encore un peu sur ce dernier point, faisons une tentative de prendre un peu de recul et de réfléchir sur les différentes manières dont les pratiques pour la gestion de l'intersubjectivité impliquent inévitablement d'autres enjeux, qui varient selon les cas.

*Les formulations* servent en général à l'un des deux objectifs interactionnels identifiés : (a) à fixer et à établir quelque chose qui a été abordé dans l'interaction qui précède, en vue d'œuvrer pour clôturer ce qui est en cours, ou (b) à tester une compréhension possible, comme une manière de la topicaliser ou d'en solliciter une justification ou un autre type d'élaboration. Dans le cas des formulations, on constate donc que la compréhension et la négociation du sens intersubjectif deviennent des ressources pour l'organisation séquentielle. (Et, en même temps, vice versa ! Cf. section 2.2.7.)

*La marque de réception* [ah + répétition] constitue ou fait partie d'un tour de parole qui contribue à la ratification interactionnelle du rétablissement de l'intersubjectivité, alors que c'est plutôt le tour réceptionné qui apporte le remède aux troubles d'intersubjectivité. En outre, la marque de réception entre dans une relation avec le tour indexé comme inadéquat, ce dernier étant rétrospectivement traité comme relevant d'une intersubjectivité imparfaite, qui a dû être rétablie. La mise en scène du rétablissement de l'intersubjectivité devient donc, dans ce cas, une ressource pour la négociation de l'inadéquation d'une action précédemment accomplie. Par ailleurs, nous avons pu voir que le formatage phonétique contribue à représenter l'élément réceptionné soit comme problématique, soit comme non problématique, et cette distinction est également reliée à l'organisation séquentielle.



*Les répétitions* étudiées font surtout ressortir deux cas divers (sections 5.4.1 et 5.4.2), où le format phonétique différencie entre deux positionnements distincts par rapport à ce qui est répété. Cette différence concerne précisément le degré d’intersubjectivité que la répétition communique. En plus, cette différenciation est encore une fois indissociable de l’organisation séquentielle : une manifestation d’un *problème d’intersubjectivité* est reliée à la pertinence d’une confirmation ou une réparation subséquente, et une manifestation d’*intersubjectivité maintenue* ne l’est pas.

Une chose en particulier ressort du cumul de ces observations : la gestion de l’intersubjectivité, dans les formes variées que les pratiques cibles représentent, est étroitement liée tant au formatage phonétique qu’à l’organisation séquentielle. Il serait en effet difficile pour un analyste de rendre compte des phénomènes ordonnés observés (et de les découvrir?) sans reconnaître la séquentialité fondamentale de la parole en interaction (notamment quant à la gestion de l’intersubjectivité), et sans porter attention au niveau de granularité phonétique que chaque phénomène examiné motive.

Pour en revenir à l’intersubjectivité comme un thème unificateur pour les trois études, il y a une autre remarque qui s’impose. Nous rappelons que les pratiques interactionnelles dédiées à remédier des ruptures de l’intersubjectivité sont communément rassemblées sous le terme de mécanismes de réparation. Dès lors, il est intéressant de noter que – quoique les phénomènes de réparation n’aient pas constitué notre point de départ – toutes les pratiques cibles sont en fait bordées par des mécanismes de réparation :

- Comme nous l’avons montré, la formulation est voisine de l’initiation de réparation (voir section 3.3.2). Les formulations à montée–descente sont en plus systématiquement impliquées dans la clôture de séquences de réparation.
- La marque de réception [*ah* + répétition] sert souvent à manifester la prise en compte d’une réparation en troisième position.
- Les répétitions en expansion non minimale constituent bel et bien des séquences de réparation à part entière.

Cette observation servira de témoignage supplémentaire de la centralité des enjeux d’intersubjectivité dans les phénomènes étudiés ici.

En analysant les réactions dirigées aux instances des pratiques cibles, nous avons également abordé d’autres manières de collaborer à la gestion de l’intersubjectivité. Par exemple, dans la section 5.5, nous montrons que même en ne faisant que confirmer de manière non élaborée, les participants manifestent

leur positionnement à l'égard de ce qui est répété : ils choisissent de le traiter soit comme bilatéral, établi, et non problématique, soit comme constituant un obstacle à l'intersubjectivité, c.-à-d. comme problématique, unilatéral, et à établir.

On se rend facilement compte que la gestion de l'intersubjectivité n'est pas une tâche pour trois ou quatre pratiques conversationnelles – c'est une tâche qui est prise en charge par un grand nombre de pratiques. Celles que nous avons examinées ont en commun le fait de concerner ouvertement l'intersubjectivité d'une manière ou d'une autre, sans pourtant être pleinement et uniquement des pratiques de réparation. Mais dans un certain sens, l'intersubjectivité est le plus souvent gérée *implicitement* et de manière non problématique, par l'enchaînement d'actions dont chacune rend visible d'importants aspects de l'interprétation de la précédente. Ainsi, la gestion de l'intersubjectivité est en fait un accomplissement continu, et les phénomènes examinés ici sont en quelque sorte, et entre autres choses, des mécanismes pour assurer que les menaces réelles ou potentielles à l'intersubjectivité n'entravent pas l'interaction plus qu'il n'est nécessaire.

### *Implications pour l'étude phonétique de la parole*

Il semble opportun de discuter ici les implications à l'égard d'un autre thème unificateur des trois études empiriques, soit l'intégration de l'analyse phonétique dans le cadre de l'analyse interactionnelle.

Prises ensemble, les trois études constituent une application, à la parole en interaction francophone, d'une approche à la variabilité des formes sonores fort éloignée de la majorité des recherches conventionnelles en phonétique et prosodie, que ce soit en matière de présuppositions, de méthodologie ou d'objectifs. Les implications de nos résultats, pour l'étude phonétique de la parole, dépendront de la perspective adoptée. Nous imaginons deux manières possibles de se positionner à l'égard de la présente recherche et des recherches semblables, et nous nous proposons d'explorer ci-après ces deux perspectives successivement.

La première perspective consiste à prendre au sérieux la mise en évidence des pratiques cibles de cette thèse, et à constater que les mobilisations et interprétations systématiques que les participants font des comportements étudiés révèlent des associations stables entre forme, contexte et sens intersubjectif. Il s'ensuivrait que les phénomènes que nous analysons sont pleinement linguistiques, et que les modèles linguistiques dignes de ce nom doivent être capable de

rendre compte de ces phénomènes, et d'autres du même genre. Cela impliquera concevoir les faits phonétiques non pas comme un système autonome, mais comme une composante qui devient signifiante une fois intégrée avec d'autres types de ressources dans les pratiques des locuteurs.

En revenant aux études que nous avons réalisées, on serait ainsi enclin à reconnaître que la montée intonative sur l'ultime ne porte pas un sens invariable dans le cas des formulations à montée finale, dans le cas de la variante forte de [ah + répétition] et dans le cas des répétitions à accentuation primaire saillante. La contribution au sens que le formatage phonétique apporte n'est pas constante indépendamment des autres composantes linguistiques. Dès lors, la phonétique, la morphosyntaxe et le lexique ne peuvent être étudiés chacun pris isolément. Le sens est construit lorsque des ressources linguistiques tirées de toutes ces composantes (ainsi que d'autres) sont mobilisées dans un contexte donné, dans les constellations que nous appelons pratiques interactionnelles.

Qui plus est, même les détails du format phonétique sont différents dans les trois cas, ce qui montre que non seulement *l'apport au sens* du formatage phonétique est sensible à la constellation de l'ensemble des ressources : cela vaut également pour *le formatage phonétique même*. Par exemple, nous n'avons pas trouvé, parmi les formulations à montée finale, des occurrences de la prééminence dynamique sur l'ultime observée parmi les répétitions à accentuation primaire saillante.

En contrastant les chapitres 4 et 5, constatons d'abord qu'il y a certaines ressemblances formelles entre la variante forte de [ah + répétition] et les répétitions à accentuation primaire saillante. Mais admettons aussi qu'il y a également des différences importantes : le type de prééminence mélodique est plus variable dans le premier cas, et nous n'avons pas trouvé chez les répétitions les variations articulatoires systématiques constatées pour les deux variantes de [ah + répétition]. En revanche, la variante faible de [ah + répétition] n'exhibe pas, contrairement aux répétitions en expansion minimale, l'accentuation secondaire saillante et les effets articulatoires sur l'attaque syllabique y associés.<sup>2</sup> Même lorsque nous considérons deux pratiques aussi similaires que celles-ci, on note qu'il y a des différences imprévisibles, chaque pratique ayant ses propres caractéristiques phonétiques irréductibles, et sa propre variabilité.

2. D'ailleurs, les catégories d'accent primaire/secondaire ne s'appliquent pas facilement à des tours de parole du type [ah + répétition], étant donné que des particules (accentuables!) comme *ah* n'ont pas un statut déterminé (en tant que mots de fonction ou mots de contenu) dans les modèles comme celui du syntagme accentuel (Jun et Fougeron 2000, 2002).

Quant à la *signification* à laquelle contribuent ces deux formats (similaires mais non identiques) à proéminence sur l'ultime, il est également clair que nous avons affaire à deux pratiques. La pratique [ah + répétition] comporte toujours une nuance d'acceptation, même si tentative. Ainsi, si les deux formats phonétiques similaires confèrent aux pratiques respectives un effet de résistance ou de problématisation, elle n'est pas équivalente dans les deux cas. Chez les répétitions, l'accentuation primaire saillante contribue à accomplir une résistance plus forte, qui projette davantage une contestation du tour répété, à la manière typique des initiations de réparations. Rappelons que [ah + répétition] fonctionne davantage comme une marque de réception, par laquelle le locuteur commence à s'appropriier l'élément réceptionné. La problématisation à laquelle contribue la proéminence sur l'ultime se limite dans cette situation à rendre l'appropriation tentative, ou à projeter des difficultés d'intégrer l'élément réceptionné dans la trajectoire d'actions en cours. L'élément répété n'est pas mis en question comme il l'est dans le cas des initiations de réparation. Bref, les deux pratiques comportent des possibilités différentes pour différencier, à l'aide du formatage phonétique, entre des sous-catégories de l'action réalisée. Les formats phonétiques ne sont *pas* des filtres qui se superposent à n'importe quelle action, lui donnant toujours un même teint – les formats phonétiques font partie intégrante des pratiques interactionnelles.

Pour démontrer davantage ce fait par référence aux faits empiriques, nous ferons ici deux remarques concernant la mise en relation avec d'autres études sur la phonétique de la parole en interaction qui ont focalisé des phénomènes de répétition en anglais<sup>3</sup>. Nous pensons notamment aux études de Couper-Kuhlen (1996) et de Curl (2002, 2004, 2005). Couper-Kuhlen (1996) explore des hétéro-répétitions de deux types, interactionnellement distincts : des répétitions d'« imitation moqueuse » (*mimicry*) et de « citation » (*quoting*). Les deux sont accomplies à l'aide de l'adoption du registre de hauteur de l'énoncé répétable, mais dans le premier cas c'est la hauteur absolue qui est reproduite, alors que dans le deuxième c'est la hauteur relative, par rapport à la tessiture des locuteurs respectifs. Curl (2002, 2004, 2005) étudie l'auto-répétition en tant que ressource de *résolution* de troubles dans des séquences de réparation hétéro-initiées. Pour le tour de répétition, deux constellations de certaines ca-

3. Des observations préliminaires, non systématiques, suggèrent pourtant que le phénomène identifié par Curl (2002, 2004, 2005) fonctionne en français de manière semblable à l'anglais (cf. l'extrait 52). Pour le phénomène identifié par Couper-Kuhlen (1996), nous n'avons pas trouvé de données pertinentes en français à confronter à l'analyse.

ractéristiques prosodiques et articulatoires (« amplifié », *upgraded*, et « affaibli », *downgraded*, par rapport à la première production) sont distinguées. Elles correspondent respectivement au caractère prétendument « ajusté » (*fitted*) ou non du tour réparé. Par exemple, produire une résolution de réparation sous forme d'auto-répétition *amplifiée* est ainsi une manière de manifester que le tour réparé était en fait produit comme il fallait, au moment opportun dans le contexte séquentiel, et que le trouble relève en quelque sorte du locuteur qui a initié la réparation.

La première remarque est la suivante : pour ce qui est des pratiques considérées ici, le formatage phonétique de l'énoncé répété et de la répétition, respectivement, n'entrent pas dans une relation syntagmatique. Nos pratiques cibles se distinguent en cela des répétitions d'imitation moqueuse et de citation considérées par Couper-Kuhlen (1996), ainsi que des auto-répétitions chez Curl (2002, 2004, 2005) (et chez Curl *et al.* 2006, d'ailleurs). Plutôt, les répétitions que nous considérons varient selon une logique propre au tour cible, à l'instar des répétitions en initiation de réparation examinées par Benjamin et Walker (2013). Les contraintes sur le format, et leurs implications pour l'interprétation de la répétition, changent ainsi avec la pratique étudiée.

La deuxième remarque concerne le rôle joué par le formatage phonétique. Même lorsqu'on considère uniquement des répétitions, un phénomène lexico-syntaxiquement délimité, le formatage phonétique peut jouer un rôle visiblement fort varié, c.-à-d. contribuer à des *significations* très différentes. Le formatage prosodique et phonétique peut donc servir à distinguer des imitations moqueuses et des citations, ou alors à négocier la responsabilité du trouble réparé – des enjeux éloignés de ceux que le formatage phonétique concerne dans les cas considérés ici. Il pourrait être tentant de considérer une « répartition des tâches » entre d'une part le formatage phonétique et d'autre part la lexico-syntaxe (qui est dans un certain sens « fixée » pour les répétitions, ou du moins fortement restreinte). Par exemple, si la lexico-syntaxe de répétition permet de « réactualiser » le tour répété, on pourrait faire l'hypothèse que le formatage phonétique permettrait d'indiquer la compréhension ou non du tour répété. Or il s'avère donc qu'il y a des difficultés de se prononcer, *a priori* et pour toute pratique de répétition, sur les types de fonctionnalité que peut véhiculer la variabilité phonétique de tel ou tel type. Des pratiques différentes exploitent des ressources phonétiques à des fins très divers, et selon des logiques variées – par rapport à une première production, ou bien sur une échelle de variabilité propre à la répétition et sa position séquentielle.

Étant donné cette polyfonctionnalité du formatage phonétique à travers les pratiques interactionnelles, il semble difficile de se prononcer sur les modalités de cette « répartition des tâches » sans le travail empirique exploratoire préalable. C'est dans ce sens que la linguistique interactionnelle peut être qualifiée de pré-théorique : elle décrit des phénomènes que doit prendre en compte un modèle théorique de *phonologie-pour-l'interaction*, s'attaquant au sens linguistique au-delà du lexical. Nous rejoignons ainsi Local et Walker quand ils proposent que les recherches sur la parole doivent s'occuper des traits phonétiques qui ont, de manière démontrable, une pertinence communicative pour les participants de l'interaction (Local et Walker 2005). Nos études forment des éléments qui contribuent à l'élaboration d'une telle phonologie pour l'interaction dans le cas du français. On ne saurait trop insister sur le fait que ce programme de recherche ne pourra pas être développé sans référence aux ressources au-delà du phonétique, et qu'il sera nécessaire de mettre l'action au centre de cette entreprise (cf. Schegloff 2005). Un fait empirique qui souligne le besoin d'adopter une perspective intégrale de l'interaction est la multidimensionnalité de la distinction entre variantes forte et faible, démontrée dans la section 4.7.3. Alors que les différentes dimensions de cette distinction ont pu être découvertes dans une approche intégrale de l'interaction, elles n'auraient pas pu être posées *a priori* comme paramètres à examiner (cf. Sacks 1984 : 25).

Essayons de conclure l'exploration de cette première perspective que l'on peut adopter vis-à-vis des implications de cette thèse. Dans cette première perspective, à laquelle nous souscrivons, il s'agirait en quelque sorte d'un nouveau départ, une approche à la parole qui s'inscrit dans un paradigme interactionnel. Plutôt que de juxtaposer l'interaction à des dimensions délimitées telle phonologie, morphologie, syntaxe et pragmatique, il s'agirait d'une approche renouvelée de toutes ces dimensions dans une optique interactionnelle. Cette approche interactionnelle impliquerait une conceptualisation alternative de l'objet de la linguistique : une langue qui existe d'abord dans les pratiques des locuteurs (Mondada 2001). Dans cette optique, les premiers résultats dans ce champ peuvent sembler fragmentaires. Il est cependant vraisemblable que des réseaux de connexions entre pratiques vont apparaître au fur et à mesure du cumul de travaux exploratoires. Et si tentant que cela puisse être, il serait en tout état de cause contreproductif de passer à des théorisations englobantes avant le travail empirique nécessaire pour identifier les pratiques et les catégories (celles des participants !) qui restent à décrire.

La manière alternative de concevoir les implications du présent travail relève d'une perspective plus sceptique à l'égard de la démarche conversationnaliste. Elle consisterait à accepter seulement que l'analyse conversationnelle offre à l'étude phonétique de la parole une manière réfléchie et rigoureuse de spécifier le *contexte au-delà de l'énoncé cible*, une dimension qui a longtemps été profondément ignorée, ou bien réduite à un énoncé inventé ou à une caractérisation du contexte d'énonciation imaginé. L'apport potentiel de l'analyse conversationnelle serait ainsi de spécifier de manière détaillée l'action sur laquelle se superpose l'incidence du formatage phonétique, ce qui permettrait de déceler rigoureusement l'apport des catégories phonétiques retenues. Néanmoins, la composante phonétique est comprise, dans cette perspective, comme relativement indépendante, et possible à isoler. Il s'agirait donc d'intégrer les résultats de l'approche interactionnelle dans les modèles existants et dans les procédés analytiques conventionnelles, comme une juxtaposition, aux anciens niveaux d'analyse linguistique, de l'interaction (ou plutôt du discours dialogal ou polylogal, étant donné que l'action se fait du coup attribuer une place marginale).

Les études interactionnelles seraient, dans cette perspective, des travaux préliminaires en quelque sorte, qui permettraient par exemple de concevoir des activités expérimentales qui impliquent les catégories découvertes dans les études interactionnelles, ou de passer d'une analyse qualitative des événements interactionnels à la quantification de leur distribution (Zellers 2012; Zellers et Post 2012; Zellers et Ogden sous presse). L'ambition y est d'améliorer les possibilités de généraliser des résultats, étant sous-entendu que l'analyse qualitative de l'approche interactionnelle serait insuffisante pour rendre compte des aspects généraux et génériques d'un phénomène. Il y aurait ainsi besoin de les valider en les reproduisant dans un contexte expérimental « contrôlé » ou en effectuant une analyse quantitative, pour pouvoir rendre compte des indices phonétiques de manière isolée. Ainsi, Bertrand et Portes (2012 : 20) affirment que « des études expérimentales rigoureuses permettront de valider des résultats liés à des phénomènes propres aux interactions mis en lumière par les interactionnistes », et Zellers (2012) avance qu'une quantification permet une plus grande objectivité.

La préconisation de contrôle expérimental semble reliée à une conception orientée vers la *compétence* des locuteurs, comme quelque chose qui peut être isolé et étudié, sans facteurs de confusion, et ainsi vérifié. L'objet d'étude serait ainsi quelque chose au-delà de l'interaction même, telle une faculté inhérente

aux locuteurs à laquelle l'expérimentation permettrait d'accéder, alors que l'objet d'étude pour notre recherche est précisément les mécanismes langagiers à l'œuvre dans l'interaction.

Pour ce qui est des mérites de l'analyse quantitative, nous nous permettrons aussi quelques remarques d'atténuation et de mise en garde. D'emblée, notons que toute tentative quantitative justifiable doit être capable de faire face aux difficultés impliquées dans le codage catégorique de faits empiriques, et au problème d'échantillonnage aléatoire d'événements interactionnels, ce qui représente deux nœuds considérables à résoudre. Ensuite, constatons qu'il est parfois suggéré que la quantification permet d'être plus systématique (Bertrand et Portes 2012 : 27–28). On pourra objecter que l'analyse conversationnelle permet en fait de traiter avec la même logique analytique les cas typiques et les cas déviants, même pour des masses de données, ce que l'on ne peut pas ne pas considérer comme un procédé analytique systématique. Citons la thèse de Schegloff (1967), où 500 occurrences sont analysées de manière qualitative, et où l'étude d'un seul cas déviant a permis d'approfondir non seulement l'analyse, mais la question même à laquelle l'analyse a répondu. Il est difficile de soutenir, en considérant des cas comme celui-là, qu'une analyse quantitative, *par principe*, contribuerait à généraliser ou à valider une analyse qualitative. Cette remarque s'applique *a fortiori* dans les cas où l'analyse quantitative implique une telle augmentation du nombre d'occurrences que leur analyse qualitative n'est plus possible. La force de l'approche conversationnaliste réside précisément dans sa capacité de rendre compte de l'occurrence unique tout aussi bien que de l'agrégat des occurrences (cf. section 2.3.2).

Il y a aussi des arguments pour la quantification au nom de l'objectivation : il s'agirait de chercher à éviter tout biais de l'observateur (« observer bias », Zellers et Ogden sous presse). Par exemple, dans Zellers et Ogden (sous presse), une *analyse statistique aveugle* est préconisée comme une solution à ce problème. Cette solution serait préférable à la manière conversationnaliste de procéder (prendre comme point de départ un phénomène remarqué, avant que les questions de recherche soient formulées). À notre sens, cet effort d'objectivation risque de favoriser des catégories analytiques aux dépens des catégories des participants, étant donné que l'on saute la tâche de démontrer la pertinence communicative du phénomène dans chaque cas pour les participants (que le fait de remarquer et reconnaître un phénomène récurrent contribue à assurer). Un autre défi pour la démarche d'analyse statistique aveugle est la tâche de démontrer que ce sont effectivement les détails qui constituent les paramètres



dans l'analyse statistique – tous ces détails et aucun autre détail – qui sont responsables de communiquer la catégorisation en question.

Évidemment, des mises en garde comme celles énoncées ci-dessus ne s'appliquent pas à la quantification telle quelle, mais à la quantification dans l'étude de la parole en interaction (cf. Schegloff 1993). Et tout aussi évidemment, des méthodes quantitatives peuvent fort bien être justifiables d'un point de vue analytique, et compatibles avec la mentalité analytique de l'analyse conversationnelle. Heritage (1999) et Peräkylä (2011) listent un certain nombre d'études réussies qui ont recours à des quantifications justifiées et instructives. Des quantifications de la distribution, basées sur une compréhension qualitative robuste des phénomènes examinées, peuvent par exemple donner l'impulsion à des analyses qualitatives qui peuvent aller au fond des tendances distributionnelles. Pour Raymond, la fréquence relative de deux types de réponses est « la preuve la plus grossière » (Raymond 2003 : 947, notre traduction) de la préférence pour l'un des types. Au lieu de traiter la quantification des phénomènes interactionnels comme un procédé de validation nécessaire, il est ainsi possible d'en faire une étape intermédiaire, faisant suite à l'identification d'un phénomène reconnaissable, réalisée de concert avec une analyse qualitative, et à approfondir par des moyens qualitatifs pour en arriver à des explications plus instructives. D'une autre manière, Broth (2006) se sert de fréquences lexicales comme un point de départ pour une analyse qualitative des phénomènes interactionnels qui *engendrent* la fréquence élevée de certains éléments. Le comptage des formes lexicales y sert d'outil heuristique dans une première étape de l'analyse (mais non pas d'élément de preuve à l'appui de l'analyse qualitative), permettant de repérer des activités propres à un contexte situationnel spécifique, grâce à son « empreinte digitale » du point de vue des fréquences lexicales. En conclusion, il est crucial de reconnaître que des données distributionnelles ne sont qu'une source d'éléments de preuve, parmi d'autres, et dans l'étude de l'action sociale, on peut soutenir que ce n'en est pas la plus importante (Schegloff 1993; Heritage 1999).

Nous concluons ainsi nos commentaires sur ces deux perspectives alternatives que l'on pourrait adopter à l'égard de ce travail, et d'autres travaux adoptant la même approche. Dans ces commentaires, nous avons effleuré par intermittence une autre question qui mérite d'être abordée dans le cadre d'une discussion de la relation entre cette recherche et le champ des études phonétiques de la parole : la question des catégories.

### *Quelles catégories?*

Une question fondamentale pour toute recherche sur les formes sonores du langage est celle des catégories à adopter. C'est en fait une question qui s'actualise pour la mise en relation de linguistique interactionnelle et de n'importe quel domaine de linguistique non interactionnelle. Nous avons adopté la position selon laquelle il est nécessaire de baser toute catégorisation sur les orientations observables des participants, sans supposer, pour ce qui est des formes sonores, la pertinence des catégories établies de la phonologie (conventionnelle). En revanche, d'aucuns proposent que les catégories définies par la phonologie de laboratoire seraient utiles pour rendre compte de la parole en interaction (Portes et Bertrand 2011 ; Bertrand et Portes 2012). Les arguments avancés s'appuient en général sur la possibilité, après certaines adaptations, d'identifier les unités et les constituants phonologiques dans la parole spontanée produite par des interactants. Cette perspective est essentiellement comparable à celle de Bruce et Touati (1992), qui affirment que les différences, en termes de structures phonologiques, entre la parole de laboratoire et la parole spontanée ne sont pas fondamentales : les unités trouvées dans les études en laboratoire peuvent être retrouvées également dans la parole spontanée. Les remarques du genre, aussi véridiques soient-elles, révèlent que l'objectif des études citées est fondamentalement différent de celui des recherches interactionnelles. L'approche phonologique à la parole spontanée élabore des catégories analytiques nettement définies qui permettent de repérer et d'identifier sans ambiguïté les structures et les frontières des constituants rencontrés dans les données examinées – ce sont les décisions de *l'analyste* qui constituent l'enjeu principal. L'approche interactionnelle à la phonétique, quant à elle, est à la recherche des catégories des participants – elle se fixe comme objectif de découvrir et de démontrer quelles sont les catégories traitées comme signifiantes *par les participants*, par quels procédés ces catégories sont procéduralement distinguées *par les participants*, et ce que signifient ces catégories *pour les participants*. Aussi, lorsque Portes et Bertrand affirment que les unités définies par la phonologie de laboratoire « jouent un rôle organisateur pour le discours dans l'interaction » (Portes et Bertrand 2011 : 97), cela doit signifier autre chose pour ces auteurs que ce que les conversationnalistes entendent en affirmant qu'un élément linguistique permet aux participants de distinguer des catégories. En effet, dans les deux articles complémentaires (Portes et Bertrand 2011 ; Bertrand et Portes 2012), les auteurs ne montrent pas avec la rigueur empirique exigée en analyse conversationnelle que tel indice

linguistique contribue, de manière normative et discriminable, à la réalisation de telle action. Par exemple, Portes et Bertrand (2011 : 103) s'appuient sur une corrélation distributionnelle statistiquement significative pour affirmer le rôle prétendument joué par un certain élément linguistique. Sans nous prononcer sur l'intérêt intrinsèque de telles analyses, constatons que la tendance distributionnelle ne suffit pas pour démontrer que l'emploi d'un élément linguistique (en l'occurrence un contour montant continuatif) donne normativement lieu à une certaine analyse discriminable par les participants.

La différence entre catégories analytiques et catégories des participants est souvent insuffisamment reconnue dans la perspective phonologique. Ainsi, lorsque Bertrand *et al.* (2009) parlent de la segmentation analytique et l'annotation d'un corpus en TCUs « telles qu'elles sont définies par les tenants de l'Analyse Conversationnelle », ils passent sous silence le fait – pourtant crucial dans la perspective conversationnaliste – que les TCUs sont d'abord et en premier lieu définies dans leur accomplissement pratique *par les participants*. En analyse conversationnelle, cette définition praxéologique par les participants prime sur les définitions analytiques (cf. section 2.2.4).

Un point fondamental de divergence est donc que l'approche inspirée de la phonologie de laboratoire relègue souvent l'action au second plan, au profit par exemple de la *structure discursive* pour Bertrand et Portes (2012) ou la *discourse topic structure* pour Zellers et Post (2012). Primordiale dans l'approche interactionnelle, la prise en compte de l'action est moins importante dans ces études. Se centrant davantage sur le discours en tant qu'objet d'étude, la perspective phonologique se propose d'analyser des produits linguistiques plutôt que des processus interactionnels.

On voit également des divergences parlantes dans la manière de désigner l'objet empirique à l'étude. L'approche interactionnelle s'intéresse à la « parole en interaction »<sup>4</sup>, ou à « l'interaction » tout court, appréhendée dans son contexte naturel d'occurrence. L'approche à vocation phonologique a tendance à parler plutôt de la « parole spontanée », perçue comme s'opposant à la parole de laboratoire lue et non spontanée, seulement plus complexe et impliquant plusieurs locuteurs. On suppose ainsi que des propriétés fondamentales *langagières* partagées réunissent les deux types de parole, et permettent de les traiter analytiquement de la même manière. L'interaction *y* est pensée comme un

4. On voit parfois l'écriture *parole-en-interaction* avec traits d'union, ce qui souligne que l'expression réfère à un concept à traiter comme un tout, plutôt que comme un concept central (*parole*) avec un attribut (*en interaction*).

contexte pour la parole, parmi d'autres. Par exemple, Bertrand et Portes (2012 : 20) parlent de « la parole continue en situation d'interaction ». Cette perspective s'oppose à la conception conversationnaliste de l'interaction comme un phénomène *sui generis* (cf. les sections 2.1 et 2.2).

Pour montrer autrement comment les divergences entre approches peuvent se manifester concrètement, prenons un exemple de cette thèse. Dans le chapitre 5, nous avons montré que pour les répétitions en expansion minimale, l'accent secondaire saillant semble contribuer à la même catégorie interactionnelle que l'intonation globalement descendante sans accentuation saillante. Le positionnement théorique de l'approche d'inspiration phonologique suppose la distinction entre unités discrètes de la structure phonologique (comme la présence d'un accent secondaire) et variations prosodiques graduelles (comme la descente intonative globale). Il aurait ainsi été difficile, dans la perspective théorique d'un analyste à vocation phonologique, de considérer la possibilité de la contribution de ces deux caractéristiques à un même niveau de sens, et encore moins à une même catégorie. Dans la perspective conversationnaliste, il importe de ne pas *identifier* une forme linguistique avec ce qu'elle permet (parfois) d'accomplir dans l'interaction, c.-à-d. que l'on ne doit pas supposer des relations biunivoques entre ressource linguistique et effet sur l'interaction (cf. également section 2.3.2). La répétition en expansion minimale ne doit pas être *identifiée* avec une accentuation secondaire saillante. En principe, rien n'empêche qu'un même effet interactionnel puisse également être obtenu à l'aide d'autres ressources linguistiques fort distinctes, telle la descente intonative globale. Il s'agit donc de chercher à envisager toutes les manières possibles d'accomplir une action donnée, et les ressources mobilisées à cette fin peuvent effectivement être de nature fort variée. On constate que la distinction théorique dans l'approche phonologique, mentionnée ci-dessus, ne favorise pas le procédé analytique préconisé par l'analyse conversationnelle.

Finalement, force est de reconnaître que les deux approches distinguées ici ont des objectifs fondamentalement différents, et posent des questions fondamentalement différentes. La phonétique et la phonologie conventionnelles cherchent à rendre compte de la parole, sous toutes ses formes attestées et sous sa forme abstraite, alors que l'approche interactionnelle aux formes sonores ne s'intéresse qu'au fonctionnement des ressources linguistiques dans ce qu'elle considère l'habitat naturel du langage : la parole en interaction (et en plus, seulement en tant que ressource pour l'action). Les deux orientations peuvent donner l'apparence de s'approcher au carrefour de l'interaction et de l'attention

aux formes sonores. Or les divergences entre les uns et les autres, en matière d'objectifs et de priorités analytiques, font que les deux orientations restent difficiles à réconcilier ; les intérêts des deux approches ne se chevauchent que partiellement. En revanche, comme nous l'avons montré à travers les études dans cette thèse, l'approche adoptée ici est entièrement compatible avec la mentalité analytique conversationnaliste (cf. également section 2.3.2).

### *Validité et limites du travail*

Peräkylä (2011) discute la problématique de validité dans des recherches basées sur des enregistrements, en particulier cette problématique telle qu'elle se pose pour les recherches conversationnalistes. Nous aborderons ici quelques-uns des problèmes soulevés par Peräkylä (2011).

Dans des études conversationnalistes, le contrôle primaire de validité est la confrontation continue des propositions analytiques à des données variées, un processus qui a lieu tout le long du travail empirique. En effet, les divers types d'éléments de preuve (voir section 2.3.1) sont adressés précisément à ces questions. La validité n'est ainsi pas assurée dans une étape subséquente ou préalable au processus analytique : la validation est intégrée dans l'élaboration de l'analyse. Dans la mesure où l'analyse fait ce qu'elle se propose de faire – mettre en évidence comment les participants entretiennent observablement l'ordre normative de l'interaction – une forme de validité est, de ce fait, assurée.

De manière générale, une question importante pour toute recherche est de savoir si les faits observés correspondent aux faits qui se produisent en dehors de la situation sur laquelle se base la recherche. Lorsque les données analysées sont observées dans leurs contextes d'occurrence naturelle, la question ne se pose pas avec la même acuité que dans des situations d'entretien, d'expérimentation, etc. C'est là une motivation scientifique pour l'insistance de l'analyse conversationnelle sur l'enregistrement d'interactions dans leur contexte écologique sur le « terrain », et pour l'effort de minimiser l'influence du chercheur.

Une autre question typique relative à la validité en général est celle de savoir si les observations correspondent effectivement au phénomène analytique, typiquement abstrait, que le chercheur identifie. Étant donné que l'analyse conversationnelle fonde ses catégorisations entièrement sur ce qui se passe observablement dans l'interaction, il n'y a pas vraiment de séparation entre données observées et catégories sous-jacentes abstraites, par exemple cognitives ou macro-sociales, et cette question devient moins préoccupante. L'interaction présente l'avantage de se dérouler de manière observable.

On peut ensuite poser la question de savoir dans quelle mesure les résultats obtenus par les procédés adoptés ici sont généralisables. Notons que pour chaque phénomène, nous avons analysé des données tirées de contextes situationnels très divers, ce qui suggère que les pratiques en question sont relativement génériques. Les collections de phénomènes conversationnels, en général relativement peu importantes en termes quantitatives, ne permettent pas forcément de faire des constats généralisables sur la fréquence (distributionnelle) de l'emploi effectif des pratiques dans des contextes situationnels donnés. En revanche, elles permettent de faire des constats sur la *disponibilité* des pratiques dans un éventail fort varié de situations (Peräkylä 2011 : 375), où les pratiques présentent une composante générique et trans-situationnelle. Souvent, on peut également faire des démonstrations de la manière dont les spécificités du fonctionnement situé de la pratique varient systématiquement selon le contexte situationnel. Les caractéristiques génériques du phénomène sont ainsi actualisées de manière toujours particularisée.

Nous mentionnerons ici deux limites principales de cette étude, considérée dans son ensemble. La première concerne les données, et le fait que nous avons utilisé uniquement des enregistrements sonores, et aucun enregistrement audiovisuel. Ainsi nous avons fait abstraction des ressources multimodales, de tout ce qui est visuel. Il est fort probable que, lorsque ces ressources sont disponibles pour les participants, elles jouent un rôle dans les pratiques considérées ici. Pour ne mentionner qu'un exemple facilement imaginable, on pourra se reporter aux confirmations analysées dans le chapitre 5. La gravité de cette négligence est mitigée par le fait que la plupart de nos données sont des conversations téléphoniques, où le comportement communicatif a été uniquement audible. Remarquons aussi que nous n'avons pas constaté de différences, pour les phénomènes étudiés et quant à ce qui est audible, entre les données téléphoniques et les données sonores provenant d'interactions co-présentes. Schegloff (2009 : 359–360) souligne que les résultats précoces de l'analyse conversationnelle à ses débuts, obtenus sans accès au visuel, ont rarement dû être abandonnés lorsqu'on a commencé à prendre en compte le visuel. Cela dit, il est clairement préférable de travailler sur des données où l'analyste a accès aux mêmes ressources communicatives que les interactants. Si les analyses de nos pratiques cibles n'avaient probablement pas été *différentes* avec le visuel pris en compte, elles auraient sans doute été plus riches et plus complètes.

La seconde limitation est inhérente à la méthodologie : l'analyse conversationnelle ne permet pas un compte-rendu exhaustif de tous les aspects de la

parole – elle porte sur la parole en interaction, et non pas sur la parole tout court. Une limite s'impose donc quant aux caractéristiques et variabilités linguistiques et phonétiques à prendre en compte. Certains détails peuvent fort bien être considérés comme systématiques sous d'autres aspects (psycho-linguistiques, socio-linguistiques, pathologiques, acquisitionnels, etc.), mais s'ils n'ont pas des conséquences pour l'interaction telle que les participants l'interprètent de manière observable, ils dépassent la portée de la méthode adoptée ici, et l'analyse conversationnelle ne s'y intéresse pas. Alors que cette restriction pourrait être considérée un « verrouillage » des dispositifs analytiques et des possibilités pour aborder les données, elle est en quelque sorte le prix que l'on paye pour la rigueur analytique. C'est cette restriction qui permet aux conversationnalistes de faire des propositions falsifiables sur le domaine délimité de la parole en interaction, que d'autres chercheurs pourront confronter aux données originellement étudiées et à d'autres données pertinentes (cf. Sacks 1995a : 621–622).

### 6.3 REMARQUES FINALES

L'analyse conversationnelle se voit parfois réduite à un compte rendu de la gestion de la parole. Par exemple, Kerbrat-Orecchioni (2009) attribue à Sacks la position que « [la parole en interaction] *se ramène* au phénomène d'alternance des tours » et que l'alternance des tours serait une fin en soi plutôt qu'un moyen pour interagir. Lorsque des études en phonétique « conventionnelle » reprennent des thèmes de l'approche interactionnelle aux formes sonores, il s'agit souvent de phénomènes reliés à la gestion de la parole. En contraste, il s'est avéré que les dimensions de l'interaction les plus concernées par ce travail sont en fait l'organisation séquentielle et la construction des actions (*action formation*), et non pas la gestion de la parole. Nous voulons ainsi souligner que l'analyse conversationnelle ne se limite aucunement à décrire la gestion de la parole. Mais comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans cette thèse (cf. par exemple section 2.2.7), il est pratiquement inévitable que certains aspects de la gestion de la parole soient également impliqués dans les phénomènes analysés. Cela illustre que l'approche conversationnaliste vise l'interaction dans son intégrité, et non pas l'interaction en tant que diverses organisations analysables indépendamment, dont on peut choisir de n'étudier que celle(s) qui intéresse(nt) l'analyste (cf. Schegloff 2005).

Pour résumer l'intérêt qu'il y a à intégrer une analyse phonétique dans l'analyse conversationnelle, on retiendra donc que nous avons montré que la pho-

nétique contribue non seulement à la gestion de la parole, mais également à la spécification des actions, différenciant des sous-catégories d'actions qui sont spécifiques à des emplacements séquentiels. Il y a de l'ordre dans l'interaction à un niveau phonétique très fin, un ordre que nous avons fait une tentative pour découvrir et démontrer, ne serait-ce que pour motiver une attention soutenue et une ouverture à la pertinence potentielle des détails phonétiques de l'interaction.

En fin de compte, la contribution de l'analyse conversationnelle aux sciences phonétique et phonologique est moins facile à intégrer dans les cadres analytiques existants. La contribution prend plutôt la forme d'une critique et d'une mise en cause des suppositions conventionnelles, par exemple quant à la question de savoir quels types de sens linguistique les détails phonétiques permettent de construire (cf. Local 2003). L'analyse conversationnelle rappelle également que parler est une forme d'agir, et qu'avant de transmettre un contenu, la langue sert à réaliser des actions sociales. Il s'agit pour la linguistique de non seulement reconnaître en principe cette propriété fondamentale du langage, mais de l'incorporer dans l'analyse.

Il est relativement facile d'envisager des extensions futures des études dans cette thèse, ainsi que des études d'élargissement qui aillent au-delà des phénomènes abordés ici et mettent en évidence des phénomènes voisins. Par exemple, notre analyse des répétitions a été sélective : les répétitions qui forment une deuxième partie de paire n'ont pas été considérées, et notre explication analytique du formatage phonétique des répétitions n'a pas été exhaustive (cf. section 5.4). En outre, il y a sans aucun doute de nombreuses pratiques pour la gestion de l'intersubjectivité qui restent à décrire et à mettre en relation avec ce qui est actuellement connu. Un domaine que nous avons seulement effleuré est celui des actions confirmatives, et il y a vraisemblablement bien des pratiques systématiques à décrire dans ce domaine. Sur un plan très général, l'analyse conversationnelle est loin d'être au bout de son entreprise globale de « cartographier le génome » des pratiques interactionnelles (Heritage 2011 : 227). Même dans les domaines les mieux connus en analyse conversationnelle, on œuvre pour un raffinement de l'identification des pratiques. L'analyse conversationnelle y est cumulative, et cherche des explications toujours plus raffinées de la constitution interactive de la réalité sociale. Pour ce faire, une piste possible à suivre consiste à relier des concepts analytiques émergés dans des études fort diverses. Par exemple, Ogden (2010) fait le lien entre affiliation, organisation séquentielle, et construction d'actions, dans le cadre d'une étude sur les plaintes.



Un autre type important de recherche, également cumulatif, est constitué par des études qui décortiquent des regroupements de pratiques, à l'intérieur desquels certaines variations ont jusque-là passé inaperçues. On procède ainsi à un approfondissement et une mise au point des catégories analytiques pour les assimiler de manière continue aux catégories des participants, capitalisant ainsi sur les connaissances existantes tout en les réexaminant.



---

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- ANDRÉ, V. et CANUT, E. (2010). « Mise à disposition de corpus oraux interactifs : Le projet TCOF (Traitement des Corpus Oraux en Français) ». *Pratiques : théorie, pratique, pédagogie*, 147–148 : 35–51.
- ANTAKI, C. (2008). « Formulations in psychotherapy ». In PERÄKYLÄ, A., ANTAKI, C., VEHVILÄINEN, S. et LEUDAR, I. (éd.) : *Conversation Analysis and Psychotherapy*, 26–42. Cambridge : Cambridge University Press.
- ANTAKI, C., BARNES, R. et LEUDAR, I. (2005). « Diagnostic formulations in psychotherapy ». *Discourse Studies*, 7(6) : 627–647.
- APOTHÉLOZ, D. et GROBET, A. (2005). « Appendices dans le discours : aspects syntaxiques, prosodiques et pragmatiques ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 41 : 95–126.
- ASTÉSANO, C. (2001). *Rythme et accentuation en français : Invariance et variabilité stylistique* (coll. Langue & parole). Paris : Harmattan.
- ATKINSON, J. M. et DREW, P. (1979). *Order in Court : The Organization of Verbal Interaction in Judicial Settings*. London : Macmillan.
- AUER, P. (1996). « On the prosody and syntax of turn-continuations ». In COUPER-KUHLEN, E. et SELTING, M. (éd.) : *Prosody in Conversation : Interactional Studies* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 12), 57–100. Cambridge : Cambridge University Press.
- AUER, P. (2014). « There's no harm in glossing (but a need for a better understanding of the status of transcripts) ». *Research on Language & Social Interaction*, 47(1) : 17–22.
- AUSTIN, J. L. (1962). *How to Do Things with Words*. Oxford : Oxford University Press.
- BACHMANN, C., LINDENFELD, J. et SIMONIN, J. (1981). *Langage et communications sociales* (coll. Langues et apprentissage des langues). Paris : Hatier.
- BALTHASAR, L. et BERT, M. (2005). « La plateforme “Corpus de langues parlées en interaction” (CLAPI) ». *LIDIL – Revue de linguistique et de didactique des langues*, 31 : 13–33.
- BANGE, P. (1992). *Analyse conversationnelle et théorie de l'action* (coll. Langues et apprentissage des langues). Paris : Hatier-Crédif.
- BARNES, R. (2007). « Formulations and the facilitation of common agreement in meetings talk ». *Text & Talk*, 27(3) : 273–296.

- BARTH-WEINGARTEN, D., REBER, E. et SELTING, M. (éd.) (2010). *Prosody in Interaction*. Amsterdam : John Benjamins.
- BEACH, W. A. (1993). « Transitional regularities for ‘casual’ “Okay” usages ». *Journal of Pragmatics*, 19(4) : 325–352.
- BEACH, W. A. et DIXSON, C. N. (2001). « Revealing moments : Formulating understandings of adverse experiences in a health appraisal interview ». *Social Science & Medicine*, 52(1) : 25–44.
- BENJAMIN, T. et WALKER, T. (2013). « Managing problems of acceptability through high rise-fall repetitions ». *Discourse Processes*, 50(2) : 107–138.
- BERT, M., BRUXELLES, S., ÉTIENNE, C., MONDADA, L., TESTON, S. et TRAVERSO, V. (2008a). « “Oh::, oh là là, oh ben...”, les usages du marqueur “oh” en français parlé en interaction ». In DURAND, J., HABERT, B. et LAKS, B. (éd.) : *Congrès Mondial de Linguistique Française* (Nouvelle-Orléans), 685–701. Paris : EDP Sciences.
- BERT, M., BRUXELLES, S., ÉTIENNE, C., MONDADA, L. et TRAVERSO, V. (2008b). « Tool-assisted analysis of interactional corpora : *voilà* in the CLAPI database ». *Journal of French Language Studies*, 18(1) : 121–145.
- BERTRAND, R., ADER, M., BLACHE, P., FERRÉ, G., ESPESSE, R. et RAUZY, S. (2009). « Représentation, édition et exploitation de données multimodales : Le cas des backchannels du corpus CID ». *Cahiers de linguistique française*, 33(2) : 183–212.
- BERTRAND, R., BLACHE, P., ESPESSE, R., FERRÉ, G., MEUNIER, C., PRIEGO-VALVERDE, B. et RAUZY, S. (2006). « Le CID – corpus of interactional data – : Protocoles, conventions, annotations ». *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d’Aix-en-Provence*, 25 : 25–55.
- BERTRAND, R. et PORTES, C. (2012). « Pour une approche phonologique de la prosodie dans l’interaction ». *Langue française*, 175 : 19–36.
- BETZ, E. et GOLATO, A. (2008). « Remembering relevant information and withholding relevant next actions : The German token *achja* ». *Research on Language & Social Interaction*, 41(1) : 58–98.
- BOERSMA, P. (2002). « Praat, a system for doing phonetics by computer ». *Glott International*, 5(9–10) : 341–345.
- BOLDEN, G. B. (2006). « Little words that matter : Discourse markers “so” and “oh” and the doing of other-attentiveness in social interaction ». *Journal of Communication*, 56(4) : 661–688.
- BOLDEN, G. B. (2008). « “So what’s up?” : Using the discourse marker *so* to launch conversational business ». *Research on Language & Social Interaction*, 41(3) : 302–337.
- BOLDEN, G. B. (2009). « Beyond answering : Repeat-prefaced responses in conversation ». *Communication Monographs*, 76(2) : 121–143.
- BOLDEN, G. B. (2010). « ‘Articulating the unsaid’ via *and*-prefaced formulations of others’ talk ». *Discourse Studies*, 12(1) : 5–32.
- BOLINGER, D. L. M. (1957). *Interrogative Structures in American English*. Alabama : University of Alabama Press.
- BONU, B. (1992). « L’analyse de conversation : Une discipline de l’action sociale ». *Quaderni*, 17(1) : 51–62.
- BONU, B. (1995). « Questions sur la préférence en analyse de conversation ». *Cahiers de l’ILSL*, 7 : 199–230.
- BOVET, A. (2007). *La mise en question du génie génétique dans l’espace public suisse : Analyse des pratiques médiatiques de mise en forme et de mise en œuvre du débat public*. Thèse de doctorat, Université de Fribourg.

- BROTH, M. (2006). « Sur l'analyse quantitative des actions sociales : le cas de "prévenir" ». In ENGWALL, G. (éd.) : *Construction, acquisition et communication : Études linguistiques de discours contemporains* (coll. Romanica Stockholmiensia 23), 273–291. Stockholm : Acta Universitatis Stockholmiensis.
- BROWN, P. et LEVINSON, S. C. (1987). *Politeness : Some Universals in Language Usage* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 4). Cambridge : Cambridge University Press.
- BRUCE, G. (1977). *Swedish word accents in sentence perspective* (coll. Travaux de l'Institut de linguistique de Lund 12). Lund : Gleerup.
- BRUCE, G. et TOUATI, P. (1992). « On the analysis of prosody in spontaneous speech with exemplification from Swedish and French ». *Speech Communication*, 11(4–5) : 453–458.
- BRUXELLES, S. et TRAVERSO, V. (2006). « Usages de la particule *voilà* dans une réunion de travail : analyse multimodale ». In DRESCHER, M. et FRANK-JOB, B. (éd.) : *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, 71–92. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- BUTTNY, R. (1996). « Clients' and therapist's joint construction of the clients' problems ». *Research on Language & Social Interaction*, 29(2) : 125–153.
- BUTTON, G. (1991). « Conversation-in-a-series ». In BODEN, D. et ZIMMERMAN, D. H. (éd.) : *Talk and Social Structure. Studies in Ethnomethodology and Conversation Analysis*, 251–277. Cambridge : Polity Press.
- CLANCY, P. M., THOMPSON, S. A., SUZUKI, R. et TAO, H. (1996). « The conversational use of reactive tokens in English, Japanese, and Mandarin ». *Journal of Pragmatics*, 26(3) : 355–387.
- CLAYMAN, S. E. (2002). « Sequence and solidarity ». In THYE, S. R. et LAWLER, E. J. (éd.) : *Group Cohesion, Trust and Solidarity*, 229–253. Greenwich : Elsevier Science.
- CLAYMAN, S. E. et HERITAGE, J. (2002). *The News Interview : Journalists and Public Figures on the Air*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CLAYMAN, S. E. et MAYNARD, D. W. (1995). « Ethnomethodology and conversation analysis ». In TEN HAVE, P. et PSATHAS, G. (éd.) : *Situated Order : Studies in the Social Organization of Talk and Embodied Activities* (coll. Studies in ethnomethodology and conversation analysis 3), 1–30. Washington : IEMCA & University Press of America.
- CLIFT, R. (2001). « Meaning in interaction : The case of *actually* ». *Language*, 77(2) : 245–291.
- COSNIER, J. (1988). « Grands tours et petits tours ». In COSNIER, J., GELAS, N. et KERBRAT-ORECCHIONI, C. (éd.) : *Echanges Sur La Conversation*, 175–184. Paris : Éditions du CNRS.
- COSNIER, J. (1989). « Les tours et le copilotage dans les interactions conversationnelles ». In CASTEL, R., COSNIER, J. et JOSEPH, I. (éd.) : *Le parler frais d'Erving Goffman*, 233–244. Paris : Éditions de Minuit.
- COUPER-KUHLEN, E. (1996). « The prosody of repetition : On quoting and mimicry ». In COUPER-KUHLEN, E. et SELTING, M. (éd.) : *Prosody in Conversation : Interactional Studies* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 12), 366–405. Cambridge : Cambridge University Press.
- COUPER-KUHLEN, E. et SELTING, M. (éd.) (1996a). *Prosody in Conversation : Interactional Studies* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 12). Cambridge : Cambridge University Press.
- COUPER-KUHLEN, E. et SELTING, M. (1996b). « Towards an interactional perspective on prosody and a prosodic perspective on interaction ». In COUPER-KUHLEN, E. et SELTING, M. (éd.) : *Prosody in Conversation : Interactional Studies* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 12), 11–56. Cambridge : Cambridge University Press.

- CRESTI, E. et MONEGLIA, M. (éd.) (2005). *C-ORAL-ROM : Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*. Amsterdam : John Benjamins.
- CURL, T. S. (2002). *The phonetics of sequence organization : An investigation of lexical repetition in other-initiated repair sequences in American English*. Thèse de doctorat, University of Colorado.
- CURL, T. S. (2004). « 'Repetition' repairs : The relationship of phonetic structure and sequence organization ». In COUPER-KUHLEN, E. et FORD, C. E. (éd.) : *Sound Patterns in Interaction : Cross-linguistic studies from conversation* (coll. Typological Studies in Language 62), 273–298. Amsterdam : John Benjamins.
- CURL, T. S. (2005). « Practices in other-initiated repair resolution : The phonetic differentiation of 'repetitions' ». *Discourse Processes*, 39(1) : 1–43.
- CURL, T. S. (2006). « Offers of assistance : Constraints on syntactic design ». *Journal of Pragmatics*, 38(8) : 1257–1280.
- CURL, T. S. et DREW, P. (2008). « Contingency and action : A comparison of two forms of requesting ». *Research on Language & Social Interaction*, 41(2) : 129–153.
- CURL, T. S., LOCAL, J. et WALKER, G. (2006). « Repetition and the prosody-pragmatics interface ». *Journal of Pragmatics*, 38(10) : 1721–1751.
- DAVIDSON, J. (1984). « Subsequent versions of invitations, offers, requests, and proposals dealing with potential or actual rejection ». In ATKINSON, J. M. et HERITAGE, J. (éd.) : *Structures of Social Action. Studies in Conversation Analysis*, 102–128. Cambridge : Cambridge University Press.
- DAVIDSON, J. (1990). « Modifications of invitations, offers and rejections ». In PSATHAS, G. (éd.) : *Interaction Competence* (coll. Studies in ethnomethodology and conversation analysis 1), 149–180. Washington : IEMCA & University Press of America.
- DAVIS, K. (1986). « The process of problem (re)formulation in psychotherapy ». *Sociology of Health & Illness*, 8(1) : 44–74.
- DE FORNEL, M. (1987). « Remarques sur l'organisation thématique et les séquences d'actions dans la conversation ». *Lexique*, 5 : 15–36.
- DE FORNEL, M. (1990). « De la pertinence du geste dans les séquences de réparation et d'interruption ». In CONEIN, B., DE FORNEL, M. et QUÉRÉ, L. (éd.) : *Les formes de la conversation*, vol. 2 (coll. Réseaux), 119–153. Issy-les-Moulineaux : CNET.
- DE FORNEL, M. et LÉON, J. (1997). « Des questions-échos aux réponses-échos : Une approche séquentielle et prosodique des répétitions dans la conversation ». *Cahiers de Praxématique*, 28 : 101–126.
- DE FORNEL, M. et LÉON, J. (2000). « L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle ». *Histoire Épistémologie Langage*, 22(1) : 131–155.
- DE GAULMYN, M.-M. (1987). « Les régulateurs verbaux : Le contrôle des récepteurs ». In COSNIER, J. et KERBRAT-ORECCHIONI, C. (éd.) : *Décrire la conversation*, 203–223. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- DELATTRE, P. (1966). « Les dix intonations de base du français ». *The French Review*, 40(1) : 1–14.
- DELATTRE, P. et MONNOT, M. (1968). « The role of duration in the identification of French nasal vowels ». *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, VI(3) : 267–288.
- DEPPERMAN, A. (2011a). « Notionalization : The transformation of descriptions into categorizations ». *Human Studies*, 34(2) : 155–181.
- DEPPERMAN, A. (2011b). « The study of formulations as a key to an interactional semantics ». *Human Studies*, 34(2) : 115–128.

- 
- DERSLEY, I. et WOOTTON, A. (2000). « Complaint sequences within antagonistic argument ». *Research on Language & Social Interaction*, 33(4) : 375–406.
- DI CRISTO, A. (1998). « Intonation in French ». In HIRST, D. et DI CRISTO, A. (éd.) : *Intonation Systems : A Survey of Twenty Languages*, 195–218. Cambridge : Cambridge University Press.
- DI CRISTO, A. (2000). « Vers une modélisation de l'accentuation du français : seconde partie ». *Journal of French Language Studies*, 10(1) : 27–44.
- DI CRISTO, A. et HIRST, D. (1993). « Rythme syllabique, rythme mélodique et représentation hiérarchique de la prosodie du français ». *Travaux de l'Institut de phonétique d'Aix*, 15 : 9–24.
- DISTER, A., GADET, F., LUDWIG, R., LYCHE, C., MONDADA, L., PFÄNDER, S., SIMON, A. C. et SKATTUM, I. (2008). « Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Écologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien) ». *Revue de Linguistique Romane*, 285–286 : 295–314.
- DREW, P. (1991). « Asymmetries of knowledge in conversational interactions ». In MARKOVÀ, I. et FOPPA, K. (éd.) : *Asymmetries in dialogue*, 21–48. Savage, MD : Barnes & Noble.
- DREW, P. (1997). « 'Open' class repair initiators in response to sequential sources of troubles in conversation ». *Journal of Pragmatics*, 28(1) : 69–101.
- DREW, P. (2003a). « Comparative analysis of talk-in-interaction in different institutional settings : A sketch ». In GLENN, P. J., LEBARON, C. D. et MANDELBAUM, J. S. (éd.) : *Studies in Language and Social Interaction. In Honor of Robert Hopper*, 293–308. Mahwah : Erlbaum.
- DREW, P. (2003b). « Precision and exaggeration in interaction ». *American Sociological Review*, 68(6) : 917–938.
- DREW, P. (2005). « Conversation analysis ». In FITCH, K. L. et SANDERS, R. E. (éd.) : *Handbook of Language and Social Interaction* (coll. LEA's communication series), 71–102. Mahwah, N.J. : Lawrence Erlbaum Associates.
- DREW, P. (2013). « Turn design ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 131–149. Chichester : Wiley-Blackwell.
- DREW, P., WALKER, T. et OGDEN, R. (2013). « Self-repair and action construction ». In HAYASHI, M., RAYMOND, G. et SIDNELL, J. (éd.) : *Conversational Repair and Human Understanding* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 30), 71–94. Cambridge : Cambridge University Press.
- DRUMMOND, K. et HOPPER, R. (1993). « Back channels revisited : Acknowledgment tokens and speakership incipency ». *Research on Language & Social Interaction*, 26(2) : 157–177.
- DUNCAN, S. et FISKE, D. W. (1977). *Face-to-face Interaction : Research, Methods, and Theory*. Hillsdale, N.J. : Lawrence Erlbaum Associates.
- EDLUND, J. et HELDNER, M. (2005). « Exploring prosody in interaction control ». *Phonetica*, 62(2–4) : 215–226.
- EDLUND, J., HELDNER, M., AL MOUBAYED, S., GRAVANO, A. et HIRSCHBERG, J. (2010). « Very short utterances in conversation ». In SCHÖTZ, S. et AMBRAZAITIS, G. (éd.) : *Proceedings from Fonetik 2010* (Lund), 11–16.
- EGBERT, M., GOLATO, A. et ROBINSON, J. D. (2009). « Repairing reference ». In SIDNELL, J. (éd.) : *Conversation Analysis : Comparative Perspectives* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 27), 104–132. Cambridge : Cambridge University Press.
- EKLUND, R. (2008). « Pulmonic ingressive phonation : Diachronic and synchronic characteristics, distribution and function in animal and human sound production and in human speech ». *Journal of the International Phonetic Association*, 38(3) : 235–324.

- ENFIELD, N. J. (2013). « Reference in conversation ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 433–454. Chichester : Wiley-Blackwell.
- ENFIELD, N. J. et STIVERS, T. (éd.) (2007). *Person Reference in Interaction : Linguistic, Cultural, and Social Perspectives*. Cambridge : Cambridge University Press.
- FAGYAL, Z. et MOISSET, C. (1999). « Sound change and articulatory release : Where and why are high vowels devoiced in Parisian French? » In : *Proceedings of the 14th International Congress of Phonetic Sciences* (San Francisco), vol. 1, 309–312.
- FÓNAGY, I. et BÉRARD, E. (1973). « Questions totales simples et implicatives en français parisien ». In GRUNDSTROM, A. et LÉON, P. R. (éd.) : *Interrogation et intonation*, 53–97. Montreal : Didier.
- FÓNAGY, I. (1989). « Le français change de visage? » *Revue Romane*, 24(2) : 225–254.
- FONTANEX, L. (1987). « L'intonation et la régulation de l'interaction ». In COSNIER, J. et KERBRAT-ORECCHIONI, C. (éd.) : *Décrire la conversation*, 225–267. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- FORD, C. E. (2001). « At the intersection of turn and sequence : Negation and what comes next ». In SELTING, M. et COUPER-KUHLEN, E. (éd.) : *Studies in Interactional Linguistics* (coll. Studies in discourse and grammar 10), 51–79. Amsterdam : John Benjamins.
- FORD, C. E. (2004). « Contingency and units in interaction ». *Discourse Studies*, 6(1) : 27–52.
- FORD, C. E., FOX, B. A. et THOMPSON, S. A. (1996). « Practices in the construction of turns : The “TCU” revisited ». *Pragmatics*, 6(3) : 427–454.
- FORD, C. E., FOX, B. A. et THOMPSON, S. A. (2002). « Constituency and the grammar of turn increments ». In FORD, C. E., FOX, B. A. et THOMPSON, S. A. (éd.) : *The Language of Turn and Sequence* (coll. Oxford studies in sociolinguistics), 14–38. New York : Oxford University Press.
- FORD, C. E. et THOMPSON, S. A. (1996). « Interactional units in conversation : Syntactic, intonational, and pragmatic resources for the management of turns ». In OCHS, E., SCHEGLOFF, E. A. et THOMPSON, S. A. (éd.) : *Interaction and Grammar* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 13), 134–184. Cambridge : Cambridge University Press.
- FOX, B. A. (2001). « An exploration of prosody and turn projection in English conversation ». In SELTING, M. et COUPER-KUHLEN, E. (éd.) : *Studies in Interactional Linguistics* (coll. Studies in discourse and grammar 10), 287–315. Amsterdam : John Benjamins.
- FOX, B. A., HAYASHI, M. et JASPERSON, R. (1996). « Resources and repair : A cross-linguistic study of syntax and repair ». In OCHS, E., SCHEGLOFF, E. A. et THOMPSON, S. A. (éd.) : *Interaction and Grammar* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 13), 185–237. Cambridge : Cambridge University Press.
- FOX, B. A., WOUK, F., HAYASHI, M., FINCKE, S., TAO, L., SORJONEN, M.-L., LAAKSO, M. et FLORES HERNANDEZ, W. (2009). « A cross-linguistic investigation of the site of initiation in same-turn self-repair ». In SIDNELL, J. (éd.) : *Conversation Analysis : Comparative Perspectives* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 27), 60–103. Cambridge : Cambridge University Press.
- FREESE, J. et MAYNARD, D. W. (1998). « Prosodic features of bad news and good news in conversation ». *Language in Society*, 27(2) : 195–219.
- FRENCH, P. et LOCAL, J. (1983). « Turn-competitive incomings ». *Journal of Pragmatics*, 7(1) : 17–38.
- FRENCH, P. et LOCAL, J. (1986). « Prosodic features and the management of interruptions ». In JOHNS-LEWIS, C. (éd.) : *Intonation in Discourse*. London : Croom Helm.
- GAJARANGA, J. et BRITTEN, N. (2004). « Formulation in general practice consultations ». *Text*, 24(2) : 147–170.



- 
- GALATOLO, R. et GRECO, L. (2012). « L'identité dans l'interaction : Pratiques de catégorisation et accountability en milieu homoparental ». *Langue française*, 175 : 75–90.
- GARDNER, R. (1997). « The conversation object *mm* : A weak and variable acknowledging token ». *Research on Language & Social Interaction*, 30(2) : 131–156.
- GARDNER, R. (1998). « Between speaking and listening : The vocalisation of understandings ». *Applied Linguistics*, 19(2) : 204–224.
- GARDNER, R. (2001). *When Listeners Talk : Response Tokens and Listener Stance* (coll. Pragmatics & Beyond 92). Amsterdam : John Benjamins.
- GARFINKEL, H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall.
- GARFINKEL, H. (2007). *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : Presses universitaires de France.
- GARFINKEL, H. et SACKS, H. (1970). « On formal structures of practical actions ». In MCKINNEY, J. C. et TIRYAKIAN, E. A. (éd.) : *Theoretical Sociology : Perspectives and Developments*, 337–366. New York : Appleton-Century-Crofts.
- GOFFMAN, E. (1964). « The neglected situation ». *American Anthropologist*, 66(6) : 133–136.
- GOFFMAN, E. (1971). *Relations in Public : Microstudies of the Public Order*. New York : Basic Books.
- GOLDBERG, J. A. (1975). « A system for the transfer of instructions in natural settings ». *Semiotica*, 14(3) : 269–295.
- GOODWIN, C. (1979). « The interactive construction of a sentence in natural conversation ». In PSATHAS, G. (éd.) : *Everyday Language : Studies in Ethnomethodology*, 97–121. New York : Irvington.
- GOODWIN, C. (1986a). « Audience diversity, participation and interpretation ». *Text*, 6(3) : 283–316.
- GOODWIN, C. (1986b). « Between and within : Alternative sequential treatments of continuers and assessments ». *Human Studies*, 9(2–3) : 205–217.
- GOODWIN, C. (1996). « Transparent vision ». In OCHS, E., SCHEGLOFF, E. A. et THOMPSON, S. A. (éd.) : *Interaction and Grammar* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 13), 370–404. Cambridge : Cambridge University Press.
- GOODWIN, C. et HERITAGE, J. (1990). « Conversation analysis ». *Annual Review of Anthropology*, 19(1) : 283–307.
- GOODWIN, M. H. et GOODWIN, C. (1986). « Gesture and coparticipation in the activity of searching for a word ». *Semiotica*, 62(1–2) : 51–75.
- GÜLICH, E. et MONDADA, L. (2001). « Analyse conversationnelle ». In SCHMITT, C., METZELTIN, M. et HOLTUS, G. (éd.) : *Lexikon der romanistischen Linguistik*, vol. I :2, 196–250. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- HALLIDAY, M. A. K. et HASAN, R. (1976). *Cohesion in English*. London : Longman.
- HARRINGTON, J. (2010). « Acoustic phonetics ». In HARCASTLE, W. J., LAVER, J. et GIBBON, F. E. (éd.) : *The Handbook of Phonetic Sciences*, 2<sup>e</sup> édition, 81–129. Chichester : Wiley-Blackwell.
- HAYASHI, M., RAYMOND, G. et SIDNELL, J. (2013). « Conversational repair and human understanding : An introduction ». In HAYASHI, M., RAYMOND, G. et SIDNELL, J. (éd.) : *Conversational Repair and Human Understanding* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 30), 1–40. Cambridge : Cambridge University Press.
- HEATH, C. et LUFF, P. (2013). « Embodied action and organizational activity ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 283–307. Chichester : Wiley-Blackwell.

- HEPBURN, A. et BOLDEN, G. B. (2013). « The conversation analytic approach to transcription ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 57–76. Chichester : Wiley-Blackwell.
- HERITAGE, J. (1984a). « A change-of-state token and aspects of its sequential placement ». In ATKINSON, J. M. et HERITAGE, J. (éd.) : *Structures of Social Action : Studies in Conversation Analysis*, 299–345. Cambridge : Cambridge University Press.
- HERITAGE, J. (1984b). *Garfinkel and Ethnomethodology*. Cambridge : Polity.
- HERITAGE, J. (1985). « Analyzing news interviews : Aspects of the production of talk for an overhearing audience ». In VAN DIJK, T. A. (éd.) : *Handbook of Discourse Analysis*, 95–117. London : Academic Press.
- HERITAGE, J. (1989). « Current developments in conversation analysis ». In BULL, P. et ROGER, D. (éd.) : *Conversation : An Interdisciplinary Perspective*, 21–47. Clevedon : Multilingual Matters.
- HERITAGE, J. (1990). « Interactional accountability : A conversation analytic perspective ». In CONEIN, B., DE FORNEL, M. et QUÉRÉ, L. (éd.) : *Les formes de la conversation*, vol. 1 (coll. Réseaux), 23–49. Issy-les-Moulineaux : CNET.
- HERITAGE, J. (1998). « Oh-prefaced responses to inquiry ». *Language in Society*, 27(03) : 291–334.
- HERITAGE, J. (1999). « Conversation analysis at century's end : Practices of talk-in-interaction, their distributions, and their outcomes ». *Research on Language & Social Interaction*, 32(1–2) : 69–76.
- HERITAGE, J. (2002). « Oh-prefaced responses to assessments : A method of modifying agreement/disagreement ». In FORD, C. E., FOX, B. A. et THOMPSON, S. A. (éd.) : *The Language of Turn and Sequence* (coll. Oxford studies in sociolinguistics), 196–224. New York : Oxford University Press.
- HERITAGE, J. (2005). « Conversation analysis and institutional talk ». In FITCH, K. L. et SANDERS, R. E. (éd.) : *Handbook of Language and Social Interaction*, 103–147. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- HERITAGE, J. (2011). « Conversation analysis : Practices and methods ». In SILVERMAN, D. (éd.) : *Qualitative Research : Issues of Theory, Method and Practice*, 3<sup>e</sup> édition, 208–230. London : SAGE.
- HERITAGE, J. (2012). « Epistemics in action : Action formation and territories of knowledge ». *Research on Language & Social Interaction*, 45(1) : 1–29.
- HERITAGE, J. (2013). « Epistemics in conversation ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 370–394. Chichester : Wiley-Blackwell.
- HERITAGE, J. et CLAYMAN, S. (2010). *Talk in Action : Interactions, Identities, and Institutions*. Chichester : Wiley-Blackwell.
- HERITAGE, J. et RAYMOND, G. (2005). « The terms of agreement : Indexing epistemic authority and subordination in talk-in-interaction ». *Social Psychology Quarterly*, 68(1) : 15–38.
- HERITAGE, J. et RAYMOND, G. (2012). « Navigating epistemic landscapes : Acquiescence, agency and resistance in responses to polar questions ». In DE RUITER, J. P. (éd.) : *Questions : Formal, Functional and Interactional Perspectives* (coll. Language, culture and cognition 12), 179–192. Cambridge : Cambridge University Press.
- HERITAGE, J. et SORJONEN, M.-L. (1994). « Constituting and maintaining activities across sequences : And-prefacing as a feature of question design ». *Language in Society*, 23(1) : 1–29.
- HERITAGE, J. et WATSON, R. (1979). « Formulations as conversational objects ». In PSATHAS, G. (éd.) : *Everyday Language : Studies in Ethnomethodology*, 123–162. New York : Irvington.

- 
- HERITAGE, J. et WATSON, R. (1980). « Aspects of the properties of formulations in natural conversations : Some instances analysed ». *Semiotica*, 30(3-4) : 245-262.
- HOPPER, P. (1988). « Emergent grammar and the a priori grammar postulate ». In TANNEN, D. (éd.) : *Linguistics in Context : Connecting Observation and Understanding*, 117-134. Norwood, N.J. : Ablex.
- HORLACHER, A.-S. (2012). *La dislocation à droite revisitée : Une investigation interactionniste*. Thèse de doctorat, Neuchâtel, Université de Neuchâtel.
- HUTCHBY, I. (1996). *Confrontation Talk : Arguments, Asymmetries, and Power on Talk Radio*. Mahwah, N.J. : Lawrence Erlbaum Associates.
- HUTCHBY, I. et WOOFFITT, R. (2008). *Conversation Analysis*. 2<sup>e</sup> édition. Cambridge : Polity.
- JANKOWSKI, L., ASTÉSANO, C. et DI CRISTO, A. (1999). « The initial rhythmic accent in French : acoustic data and perceptual investigation ». In : *Proceedings of the 14th International Congress of Phonetic Sciences* (San Francisco), vol. 1, 257-260.
- JEANNERET, T. (1999). *La coénonciation en français : Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*. Berne : Peter Lang.
- JEFFERSON, G. (1972). « Side sequences ». In SUDNOW, D. (éd.) : *Studies in Social Interaction*, 294-338. New York : Free Press.
- JEFFERSON, G. (1973). « A case of precision timing in ordinary conversation : Overlapped tag-positioned address terms in closing sequences ». *Semiotica*, 9(1) : 47-96.
- JEFFERSON, G. (1978). « Sequential aspects of storytelling in conversation ». In SCHENKIN, J. (éd.) : *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, 219-248. New York : Academic Press.
- JEFFERSON, G. (1981). « The abominable ‘ne?’ : A working paper exploring the phenomenon of post-response pursuit of response ». *Manchester Sociology Occasional Papers*, 6 : 1-82.
- JEFFERSON, G. (1984). « Notes on a systematic deployment of the acknowledgement tokens “yeah” and “mm hm” ». *Papers in Linguistics*, 17(2) : 197-216.
- JEFFERSON, G. (1986). « Notes on ‘latency’ in overlap onset ». *Human Studies*, 9(2-3) : 153-183.
- JEFFERSON, G. (1987). « On exposed and embedded correction in conversation ». In BUTTON, G. et LEE, J. R. E. (éd.) : *Talk and Social Organisation*, 86-100. Clevedon : Multilingual Matters.
- JEFFERSON, G. (1990). « List-construction as a task and resource ». In PSATHAS, G. (éd.) : *Interaction Competence* (coll. Studies in ethnomethodology and conversation analysis 1), 63-92. Washington : IIEMCA & University Press of America.
- JEFFERSON, G. (1993). « Caveat speaker : Preliminary notes on recipient topic-shift implicature ». *Research on Language & Social Interaction*, 26(1) : 1-30.
- JEFFERSON, G. (2002). « Is “no” an acknowledgment token? Comparing American and British uses of (+)/(-) tokens ». *Journal of Pragmatics*, 34(10-11) : 1345-1383.
- JEFFERSON, G. (2007). « Preliminary notes on abdicated other-correction ». *Journal of Pragmatics*, 39(3) : 445-461.
- JUN, S.-A. et FOUGERON, C. (2000). « A phonological model of French intonation ». In BOTINIS, A. (éd.) : *Intonation : Analysis, Modelling and Technology* (coll. Text, speech, and language technology 15), 209-242. Dordrecht : Kluwer Academic.
- JUN, S.-A. et FOUGERON, C. (2002). « Realizations of accentual phrase in French intonation ». *Probus*, 14(1) : 147-172.

- KAIMAKI, M. (2012). « Sequential and prosodic design of English and Greek non-valenced news receipts ». *Language and Speech*, 55(1) : 99–117.
- KELLY, J. et LOCAL, J. (1989a). *Doing Phonology : Observing, Recording, Interpreting*. Manchester : Manchester University Press.
- KELLY, J. et LOCAL, J. K. (1989b). « On the use of general phonetic techniques in handling conversational material ». In BULL, P. et ROGER, D. (éd.) : *Conversation : An Interdisciplinary Perspective*, 197–212. Clevedon : Multilingual Matters.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001). « Oui, non, si : un trio célèbre et méconnu ». *Marges linguistiques*, 2 : 95–119.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2009). « La place de l'interprétation en Analyse du Discours en Interaction ». *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], 3. Disponible sur : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=821>.
- KEVOE-FELDMAN, H. et ROBINSON, J. D. (2012). « Exploring essentially three-turn courses of action : An institutional case study with implications for ordinary talk ». *Discourse Studies*, 14(2) : 217–241.
- KITZINGER, C. (2013). « Repair ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 229–256. Chichester : Wiley-Blackwell.
- KOISO, H., HORIUCHI, Y., TUTIYA, S., ICHIKAWA, A. et DEN, Y. (1998). « An analysis of turn-taking and backchannels based on prosodic and syntactic features in Japanese map task dialogs ». *Language and Speech*, 41(3–4) : 295–321.
- KOIVISTO, A. (2013). « On the preference for remembering : Acknowledging an answer with Finnish *ai nii(n)* (“oh that’s right”) ». *Research on Language & Social Interaction*, 46(3) : 277–297.
- KUHN, G. M. (1975). « On the front cavity resonance and its possible role in speech perception ». *The Journal of the Acoustical Society of America*, 58(2) : 428–433.
- LADD, D. R. (2000). « Bruce, Pierrehumbert, and the elements of intonational phonology ». In HORNE, M. (éd.) : *Prosody : Theory and Experiment. Studies presented to Gösta Bruce*, 37–50. Dordrecht : Kluwer Academic.
- LADEFOGED, P. et JOHNSON, K. (2011). *A course in phonetics*. 6<sup>e</sup> édition. Boston : Wadsworth/Cengage Learning.
- LAFOREST, M. (1992a). *Le back-channel en situation d'entrevue* (coll. Recherches sociolinguistiques 2). Québec : CIRAL, Université Laval.
- LAFOREST, M. (1992b). « L'influence de la loquacité de l'informateur sur la production de signaux backchannel par l'intervieweur en situation d'entrevue sociolinguistique ». *Language Variation and Change*, 4(2) : 163–177.
- LAFOREST, M. (2006). « Les manifestations vocales de l'écoute et leur place dans la conversation ». In DRESCHER, M. et FRANK-JOB, B. (éd.) : *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, 55–69. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- LEHISTE, I. (1976). « Suprasegmental features of speech ». In LASS, N. J. (éd.) : *Contemporary Issues in Experimental Phonetics*, 225–239. New York : Academic Press.
- LERNER, G. H. (1991). « On the syntax of sentences-in-progress ». *Language in Society*, 20(3) : 441–458.
- LERNER, G. H. (1996). « On the “semi-permeable” character of grammatical units in conversation : Conditional entry into the turn space of another speaker ». In OCHS, E., SCHEGLOFF, E. A. et THOMPSON, S. A. (éd.) : *Interaction and Grammar* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 13), 238–276. Cambridge : Cambridge University Press.

- 
- LERNER, G. H. (2004). « Collaborative turn sequences ». In LERNER, G. H. (éd.) : *Conversation Analysis : Studies from the First Generation*, 225–256. Amsterdam : John Benjamins.
- LERNER, G. H. et KITZINGER, C. (éd.) (2007). *Person-reference in Conversation Analytic Research* [Special issue]. *Discourse Studies*, 9(4) : 427–574.
- LEVINSON, S. C. (1983). *Pragmatics* (coll. Cambridge textbooks in linguistics). Cambridge : Cambridge University Press.
- LEVINSON, S. C. (2013). « Action formation and ascription ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 103–130. Chichester : Wiley-Blackwell.
- LINDSTRÖM, J. (2006). « Grammar in the service of interaction : Exploring turn organization in Swedish ». *Research on Language & Social Interaction*, 39(1) : 81–117.
- LOCAL, J. (1986). « Patterns and problems in a study of Tyneside intonation ». In JOHNS-LEWIS, C. (éd.) : *Intonation in Discourse*, 181–198. London : Croom Helm.
- LOCAL, J. (1992). « Continuing and restarting ». In AUER, P. et DI LUZIO, A. (éd.) : *The Contextualization of Language*, 273–296. Amsterdam : John Benjamins.
- LOCAL, J. (1996). « Conversational phonetics : Some aspects of news receipts in everyday talk ». In COUPER-KUHLEN, E. et SELTING, M. (éd.) : *Prosody in Conversation : Interactional Studies*, 177–230. Cambridge : Cambridge University Press.
- LOCAL, J. (2003). « Variable domains and variable relevance : Interpreting phonetic exponents ». *Journal of Phonetics*, 31(3–4) : 321–339.
- LOCAL, J. (2004). « Getting back to prior talk : *and-uh(m)* as a back-connecting device in British and American English ». In COUPER-KUHLEN, E. et FORD, C. E. (éd.) : *Sound Patterns in Interaction : Cross-linguistic studies from conversation* (coll. Typological studies in language 62), 377–400. Amsterdam : John Benjamins.
- LOCAL, J. et KELLY, J. (1986). « Projection and ‘silences’ : Notes on phonetic and conversational structure ». *Human Studies*, 9(2) : 185–204.
- LOCAL, J., KELLY, J. et WELLS, B. (1986). « Towards a phonology of conversation : Turn-taking in Tyneside English ». *Journal of Linguistics*, 22(2) : 411–437.
- LOCAL, J. et WALKER, G. (2004). « Abrupt-joins as a resource for the production of multi-unit, multi-action turns ». *Journal of Pragmatics*, 36(8) : 1375–1403.
- LOCAL, J. et WALKER, G. (2005). « Methodological imperatives for investigating the phonetic organization and phonological structures of spontaneous speech ». *Phonetica*, 62(2–4) : 120–130.
- LOCAL, J. et WALKER, G. (2012). « How phonetic features project more talk ». *Journal of the International Phonetic Association*, 42(03) : 255–280.
- LOCAL, J., WELLS, B. et SEBBA, M. (1985). « Phonology for conversation : Phonetic aspects of turn delimitation in London Jamaican ». *Journal of Pragmatics*, 9(2–3) : 309–330.
- LÆVENBRUCK, H. (1999). « An investigation of articulatory correlates of the accentual phrase in French ». In : *Proceedings of the 14th International Congress of Phonetic Sciences* (San Francisco), vol. 1, 667–670.
- LÆVENBRUCK, H. (2000). « Effets articulatoires de l’emphase contrastive sur la phrase accentuelle en français ». In : *Actes des XXIII<sup>es</sup> Journées d’Étude sur la Parole* (Aussois), 165–168.
- MACBETH, D. (2004). « The relevance of repair for classroom correction ». *Language in Society*, 33(5) : 703–736.
- MARTIN, P. (2008). *Phonétique acoustique* (coll. Cursus). Paris : Armand Colin.

- MARTIN, P. (2009). *Intonation du français*. Paris : Armand Colin.
- MAYNARD, D. W. (1997). « The news delivery sequence : Bad news and good news in conversational interaction ». *Research on Language & Social Interaction*, 30(2) : 93–130.
- MAZELAND, H. (1990). « “Yes”, “no” and “mhm” : Variations in acknowledgment choices ». In CONEIN, B., DE FORNEL, M. et QUÉRÉ, L. (éd.) : *Les formes de la conversation*, vol. 1 (coll. Réseaux), 251–282. Issy-les-Moulineaux : CNET.
- MERTENS, P. (1990). « Intonation ». In BLANCHE-BENVENISTE, C., BILGER, M., ROUGET, C. et VAN DEN EYNDE, K. (éd.) : *Le Français Parlé : Études Grammaticales*, 159–176. Paris : CNRS Éditions.
- MONDADA, L. (1999). « L’organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l’élaboration collective des descriptions ». *Langage et société*, 89 : 9–36.
- MONDADA, L. (2000). « Analyse conversationnelle et “grammaire-pour-l’interaction” ». In BERTHOUD, A.-C. et MONDADA, L. (éd.) : *Modèles du discours en confrontation* (coll. Sciences pour la communication 61), 23–42. Berne : Peter Lang.
- MONDADA, L. (2001). « Pour une linguistique interactionnelle ». *Marges linguistiques*, 1 : 142–162.
- MONDADA, L. (2003a). « Le langage en action ». In MESSIER, P.-M. et MISSOTTE, P. (éd.) : *La recherche-action*, 69–90. Paris : Harmattan.
- MONDADA, L. (2003b). « Parler topical et organisation séquentielle : L’apport de l’analyse conversationnelle ». *Verbum*, 25(2) : 193–219.
- MONDADA, L. (2004). « Temporalité, séquentialité et multimodalité au fondement de l’organisation de l’interaction : Le pointage comme pratique de prise du tour ». *Cahiers de linguistique française*, 26 : 269–292.
- MONDADA, L. (2005). « L’analyse de corpus en linguistique interactionnelle : De l’étude de cas singuliers à l’étude de collections ». In CONDAMINES, A. (éd.) : *Sémantique et corpus* (coll. Cognition et traitement de l’information), 75–108. Paris : Hermès/Lavoisier.
- MONDADA, L. (2006). « La question du contexte en ethnométhodologie et en analyse conversationnelle ». *Verbum*, 28(2–3) : 111–151.
- MONDADA, L. (2007a). « L’interprétation online par les co-participants de la structuration du tour in fieri en TCUs : Évidences multimodales ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 47 : 7–38.
- MONDADA, L. (2007b). « Multimodal resources for turn-taking : Pointing and the emergence of possible next speakers ». *Discourse Studies*, 9(2) : 194–225.
- MONDADA, L. (2008a). « Contributions de la linguistique interactionnelle ». In DURAND, J., HABERT, B. et LAKS, B. (éd.) : *Congrès Mondial de Linguistique Française* (Nouvelle-Orléans), 881–897. Paris : EDP Sciences.
- MONDADA, L. (2008b). « L’analyse de “collections” de phénomènes multimodaux en linguistique interactionnelle : À propos de l’organisation systématique des ressources gestuelles en début de tour ». *Cahiers de Praxématique*, 50 : 23–70.
- MONDADA, L. (2009). « The embodied and negotiated production of assessments in instructed actions ». *Research on Language & Social Interaction*, 42(4) : 329–361.
- MOREL, M.-A. et DANON-BOILEAU, L. (1998). *Grammaire de l’intonation : L’exemple du français*. Paris : Ophrys.
- MOSEGAARD HANSEN, M.-B. (1995). « Marqueurs métadiscursifs en français parlé : L’exemple de *bon* et de *ben* ». *Le Français Moderne*, 63(1) : 20–42.
- NAKAMURA, I. (2010). « Formulation as evidence of understanding in teacher–student talk ». *ELT Journal*, 64(2) : 125–134.

- 
- NICOLAS, P., LETELLIER-ZARSHENAS, S., SCHADLE, I., ANTOINE, J.-Y. et CAELEN, J. (2002). « Towards a large corpus of spoken dialogue in French that will be freely available : The “Parole Publique” project and its first realisations ». In : *Proceedings of the 3rd International Conference on Language Resources and Evaluation* (Las Palmas), 649–654.
- NOLAN, F. (2003). « Intonational equivalence : An experimental evaluation of pitch scales ». In SOLÉ, M.-J., RECASENS, D. et ROMERO, J. (éd.) : *Proceedings of the 15th International Congress of Phonetic Sciences* (Barcelona), 771–774. Rundle Mall : Causal Productions.
- NORRICK, N. R. (1987). « Functions of repetition in conversation ». *Text*, 7(3) : 245–264.
- OGDEN, R. (2001). « Turn transition, creak and glottal stop in Finnish talk-in-interaction ». *Journal of the International Phonetic Association*, 31(1) : 139–152.
- OGDEN, R. (2004). « Non-modal voice quality and turn-taking in Finnish ». In COUPER-KUHLEN, E. et FORD, C. E. (éd.) : *Sound Patterns in Interaction : Cross-linguistic studies from conversation* (coll. Typological studies in language 62), 29–62. Amsterdam : John Benjamins.
- OGDEN, R. (2006). « Phonetics and social action in agreements and disagreements ». *Journal of Pragmatics*, 38(10) : 1752–1775.
- OGDEN, R. (2010). « Prosodic constructions in making complaints ». In BARTH-WEINGARTEN, D., REBER, E. et SELTING, M. (éd.) : *Prosody in Interaction* (coll. Studies in discourse and grammar 23), 81–103. Amsterdam : John Benjamins.
- OGDEN, R. (éd.) (2012). *The Phonetics of Talk in Interaction* [Special issue]. *Language and Speech*, 55(1) : 3–163.
- OGDEN, R., HAKULINEN, A. et TAINIO, L. (2004). « Indexing ‘no news’ with stylization in Finnish ». In COUPER-KUHLEN, E. et FORD, C. E. (éd.) : *Sound Patterns in Interaction : Cross-linguistic studies from conversation* (coll. Typological studies in language 62), 299–334. Amsterdam : John Benjamins.
- OLOFF, F. (2008). « La complétude négociée des unités de construction de tour : Les complétions différées comme ressource en français parlé ». In DURAND, J., HABERT, B. et LAKS, B. (éd.) : *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française* (Nouvelle-Orléans), 773–788. Paris : EDP Sciences.
- OTTESJÖ, C. et LINDSTRÖM, J. (2005). « Så som diskursmarkör ». *Språk & Stil*, 15 : 85–127.
- PERÄKYLÄ, A. (2011). « Validity in research on naturally occurring social interaction ». In SILVERMAN, D. (éd.) : *Qualitative Research : Issues of Theory, Method and Practice*, 3<sup>e</sup> édition, 365–382. London : SAGE.
- PÉROZ, P. (2009). « “On ne dit pas ouais!” ». *Langue française*, 161(1) : 115–134.
- PERSSON, R. (2013). « Intonation and sequential organization : Formulations in French talk-in-interaction ». *Journal of Pragmatics*, 57 : 19–38.
- PIERREHUMBERT, J. B. (1980). *The phonetics and phonology of English intonation*. Thèse de doctorat, MIT.
- PIKE, K. L. (1967). *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*. 2<sup>e</sup> édition. The Hague : Mouton.
- POMERANTZ, A. (1978). « Compliment responses : Notes on the co-operation of multiple constraints ». In SCHENKEIN, J. (éd.) : *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, 79–112. New York : Academic Press.
- POMERANTZ, A. (1980). « Telling my side : “limited access” as a “fishing” device ». *Sociological Inquiry*, 50(3–4) : 186–198.

- POMERANTZ, A. (1984). « Agreeing and disagreeing with assessments : Some features of preferred/dispreferred turn shapes ». In ATKINSON, J. M. et HERITAGE, J. (éd.) : *Structures of social action : Studies in Conversation Analysis*, 57–101. Cambridge : Cambridge University Press.
- POMERANTZ, A. (1988). « Offering a candidate answer : An information seeking strategy ». *Communication Monographs*, 55(4) : 360–373.
- POMERANTZ, A. et HERITAGE, J. (2013). « Preference ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 210–228. Chichester : Wiley-Blackwell.
- PORTES, C. et BERTRAND, R. (2011). « Permanence et variation des unités prosodiques dans le discours et l'interaction ». *Journal of French Language Studies*, 21(1) : 97–110.
- PRIETO, P. et TORREIRA, F. (2007). « The segmental anchoring hypothesis revisited : Syllable structure and speech rate effects on peak timing in Spanish ». *Journal of Phonetics*, 35(4) : 473–500.
- PSATHAS, G. (1995). *Conversation Analysis : The Study of Talk-in-Interaction* (coll. Qualitative research methods). Thousand Oaks : SAGE.
- PURSON, A. et DI CRISTO, A. (1998). « Aspects pragmatiques et prosodiques de la demande de confirmation en français ». *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 18 : 113–126.
- QUIRK, R., GREENBAUM, S., LEECH, G. et SVARTVIK, J. (1985). *A comprehensive grammar of the English language*. Harlow : Longman.
- RAYMOND, G. (2003). « Grammar and social organization : Yes/no interrogatives and the structure of responding ». *American Sociological Review*, 68(6) : 939–967.
- RAYMOND, G. (2004). « Prompting action : The stand-alone “so” in ordinary conversation ». *Research on Language & Social Interaction*, 37(2) : 185–218.
- RAYMOND, G. et HERITAGE, J. (2006). « The epistemics of social relations : Owing grandchildren ». *Language in Society*, 35(5) : 677–705.
- REDI, L. et SHATTUCK-HUFNAGEL, S. (2001). « Variation in the realization of glottalization in normal speakers ». *Journal of Phonetics*, 29(4) : 407–429.
- RELIEU, M. et BROCK, F. (1995). « L'infrastructure conversationnelle de la parole publique : Analyse des réunions politiques et des interviews télédiffusées ». *Politix*, 8(31) : 77–112.
- ROBERT, P., REY-DEBOVE, J. et REX, A. (éd.) (2003). *Le nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- ROBINSON, J. D. (2006). « Managing trouble responsibility and relationships during conversational repair ». *Communication Monographs*, 73(2) : 137–161.
- ROBINSON, J. D. (2009). « Managing counterinforming : An interactional practice for soliciting information that facilitates reconciliation of speakers' incompatible positions ». *Human Communication Research*, 35(4) : 561–587.
- ROBINSON, J. D. (2013). « Epistemics, action formation, and other-initiation of repair : The case of partial questioning repeats ». In HAYASHI, M., RAYMOND, G. et SIDNELL, J. (éd.) : *Conversational Repair and Human Understanding* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 30), 261–292. Cambridge : Cambridge University Press.
- ROBINSON, J. D. et BOLDEN, G. B. (2010). « Preference organization of sequence-initiating actions : The case of explicit account solicitations ». *Discourse Studies*, 12(4) : 501–533.
- ROBINSON, J. D. et KEVOE-FELDMAN, H. (2010). « Using full repeats to initiate repair on others' questions ». *Research on Language & Social Interaction*, 43(3) : 232–259.
- ROSSANO, F. (2013). « Gaze in conversation ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 308–329. Chichester : Wiley-Blackwell.



- 
- ROSSI, M. (1999). *L'intonation, le système du français : Description et modélisation*. Paris : Ophrys.
- SACKS, H. (1974). « An analysis of the course of a joke's telling in conversation ». In BAUMAN, R. et SHERZER, J. (éd.) : *Explorations in the Ethnography of Speaking*, 337–353. London : Cambridge University Press.
- SACKS, H. (1984). « Notes on methodology ». In ATKINSON, J. M. et HERITAGE, J. (éd.) : *Structures of Social Action : Studies in Conversation Analysis*, 21–27. Cambridge : Cambridge University Press.
- SACKS, H. (1987 [1973]). « On the preferences for agreement and contiguity in sequences in conversation ». In BUTTON, G. et LEE, J. R. E. (éd.) : *Talk and Social Organisation*. Clevedon : Multilingual Matters.
- SACKS, H. (1995a). *Lectures on Conversation. Volume I*. Oxford : Blackwell Publishers.
- SACKS, H. (1995b). *Lectures on Conversation. Volume II*. Oxford : Blackwell Publishers.
- SACKS, H. et SCHEGLOFF, E. A. (1979). « Two preferences in the organization of reference to persons in conversation and their interaction ». In PSATHAS, G. (éd.) : *Everyday Language : Studies in Ethnomethodology*, 15–21. New York : Irvington.
- SACKS, H., SCHEGLOFF, E. A. et JEFFERSON, G. (1974). « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation ». *Language*, 50(4) : 696–735.
- SCHEGLOFF, E. A. (1967). *The First Five Seconds : The Order of Conversational Openings*. Thèse de doctorat, Berkeley, University of California.
- SCHEGLOFF, E. A. (1968). « Sequencing in conversational openings ». *American Anthropologist*, 70(6) : 1075–1095.
- SCHEGLOFF, E. A. (1972). « Notes on a conversational practice : Formulating place ». In SUDNOW, D. (éd.) : *Studies in Social Interaction*, 75–119. New York : Free Press.
- SCHEGLOFF, E. A. (1982). « Discourse as an interactional achievement : Some uses of 'uh huh' and other things that come between sentences ». In TANNEN, D. (éd.) : *Analyzing Discourse : Text and Talk* (coll. Georgetown University round table on languages and linguistics), 71–93. Washington : Georgetown University Press.
- SCHEGLOFF, E. A. (1987a). « Between micro and macro : Contexts and other connections ». In ALEXANDER, J. C., GIESEN, B., MÜNCH, R. et SMELSER, N. J. (éd.) : *The Micro-Macro Link*, 207–234. Berkeley : University of California Press.
- SCHEGLOFF, E. A. (1987b). « Recycled turn beginnings : A precise repair mechanism in conversation's turn-taking organisation ». In BUTTON, G. et LEE, J. R. E. (éd.) : *Talk and Social Organisation*, 70–85. Clevedon : Multilingual Matters.
- SCHEGLOFF, E. A. (1988). « On an actual virtual servo-mechanism for guessing bad news : A single case conjecture ». *Social Problems*, 35(4) : 442–457.
- SCHEGLOFF, E. A. (1991a). « Conversation analysis and socially shared cognition ». In RESNICK, L. B., LEVINE, J. M. et TEASLEY, S. D. (éd.) : *Perspectives on Socially Shared Cognition*, 150–171. Washington : American Psychological Association.
- SCHEGLOFF, E. A. (1991b). « Reflections on talk and social structure ». In BODEN, D. et ZIMMERMAN, D. H. (éd.) : *Talk and Social Structure : Studies in Ethnomethodology and Conversation Analysis*, 44–70. Cambridge : Polity Press.
- SCHEGLOFF, E. A. (1992). « Repair after next turn : The last structurally provided defense of intersubjectivity in conversation ». *American Journal of Sociology*, 97(5) : 1295–1345.
- SCHEGLOFF, E. A. (1993). « Reflections on quantification in the study of conversation ». *Research on Language & Social Interaction*, 26(1) : 99–129.

- SCHEGLOFF, E. A. (1996a). « Confirming allusions : Toward an empirical account of action ». *American Journal of Sociology*, 102(1) : 161–216.
- SCHEGLOFF, E. A. (1996b). « Some practices for referring to persons in talk-in-interaction : A partial sketch of a systematics ». In FOX, B. A. (éd.) : *Studies in Anaphora* (coll. Typological studies in language), 437–485. Amsterdam : John Benjamins.
- SCHEGLOFF, E. A. (1996c). « Turn organization : One intersection of grammar and interaction ». In OCHS, E., SCHEGLOFF, E. A. et THOMPSON, S. A. (éd.) : *Interaction and Grammar* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 13), 52–133. Cambridge : Cambridge University Press.
- SCHEGLOFF, E. A. (1997a). « Practices and actions : Boundary cases of other-initiated repair ». *Discourse Processes*, 23(3) : 499–545.
- SCHEGLOFF, E. A. (1997b). « Third turn repair ». In FEAGIN, C., GUY, G. R., SCHIFFRIN, D. et BAUGH, J. (éd.) : *Towards a Social Science of Language : Papers in Honor of William Labov*, vol. 2 : Social interaction and discourse structures. Amsterdam : John Benjamins.
- SCHEGLOFF, E. A. (2000a). « Overlapping talk and the organization of turn-taking for conversation ». *Language in Society*, 29(1) : 1–63.
- SCHEGLOFF, E. A. (2000b). « When ‘others’ initiate repair ». *Applied Linguistics*, 21(2) : 205–243.
- SCHEGLOFF, E. A. (2005). « On integrity in inquiry... of the investigated, not the investigator ». *Discourse Studies*, 7(4–5) : 455–480.
- SCHEGLOFF, E. A. (2007). *Sequence Organization in Interaction*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SCHEGLOFF, E. A. (2009). « One perspective on *conversation analysis : comparative perspectives* ». In SIDNELL, J. (éd.) : *Conversation Analysis : Comparative Perspectives* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 27), 357–406. Cambridge : Cambridge University Press.
- SCHEGLOFF, E. A. (2013). « Ten operations in self-initiated, same-turn repair ». In HAYASHI, M., RAYMOND, G. et SIDNELL, J. (éd.) : *Conversational Repair and Human Understanding* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 30), 41–70. Cambridge : Cambridge University Press.
- SCHEGLOFF, E. A., JEFFERSON, G. et SACKS, H. (1977). « The preference for self-correction in the organization of repair in conversation ». *Language*, 53(2) : 361–382.
- SCHEGLOFF, E. A. et SACKS, H. (1973). « Opening up closings ». *Semiotica*, 8(4) : 289–327.
- SEARLE, J. R. (1969). *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SELTING, M. (1996a). « On the interplay of syntax and prosody in the constitution of turn-constructive units and turns in conversation ». *Pragmatics*, 6(3) : 371–388.
- SELTING, M. (1996b). « Prosody as an activity-type distinctive cue in conversation : The case of so-called ‘astonished’ questions in repair initiation ». In COUPER-KUHLEN, E. et SELTING, M. (éd.) : *Prosody in Conversation : Interactional Studies* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 12), 231–270. Cambridge : Cambridge University Press.
- SELTING, M. (2000). « The construction of units in conversational talk ». *Language in Society*, 29(4) : 477–517.
- SELTING, M. et COUPER-KUHLEN, E. (éd.) (2001). *Studies in Interactional Linguistics* (coll. Studies in discourse and grammar 10). Amsterdam : John Benjamins.
- SIDNELL, J. (2007). « ‘Look’-prefaced turns in first and second position : Launching, interceding and redirecting action ». *Discourse Studies*, 9(3) : 387–408.
- SIDNELL, J. (2010). *Conversation Analysis : An Introduction*. Chichester : Wiley-Blackwell.

- 
- SIDNELL, J. (2013). « Basic conversation analytic methods ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 77–99. Chichester : Wiley-Blackwell.
- SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) (2013). *The Handbook of Conversation Analysis*. Chichester : Wiley-Blackwell.
- SIMON, A. C. (2004). *La structuration prosodique du discours en français* (coll. Sciences pour la Communication 74). Berne : Peter Lang.
- SINCLAIR, J. M. et COULTHARD, M. (1975). *Towards an Analysis of Discourse : The English Used by Teachers and Pupils*. London : Oxford University Press.
- SORJONEN, M.-L. (1996). « On repeats and responses in Finnish conversations ». In OCHS, E., SCHEGLOFF, E. A. et THOMPSON, S. A. (éd.) : *Interaction and Grammar* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 13), 277–327. Cambridge : Cambridge University Press.
- SORJONEN, M.-L. (2001a). *Responding in Conversation : A Study of Response Particles in Finnish* (coll. Pragmatics & beyond 70). Amsterdam : John Benjamins.
- SORJONEN, M.-L. (2001b). « Simple answers to polar questions : The case of Finnish ». In SELTING, M. et COUPER-KUHLEN, E. (éd.) : *Studies in Interactional Linguistics* (coll. Studies in discourse and grammar 10), 405–431. Amsterdam : John Benjamins.
- STEENSIG, J. et LARSEN, T. (2008). « Affiliative and disaffiliative uses of *you say x questions* ». *Discourse Studies*, 10(1) : 113–133.
- STEVENS, K. N. (1998). *Acoustic Phonetics*. Cambridge : MIT Press.
- STIVERS, T. (2004). « “No no no” and other types of multiple sayings in social interaction ». *Human Communication Research*, 30(2) : 260–293.
- STIVERS, T. (2013). « Sequence organization ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 191–209. Chichester : Wiley-Blackwell.
- STIVERS, T., MONDADA, L. et STEENSIG, J. (éd.) (2011). *The Morality of Knowledge in Conversation* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 29). Cambridge : Cambridge University Press.
- SVENNEVIG, J. (2003). « Echo answers in native/non-native interaction ». *Pragmatics*, 13(2) : 285–309.
- SVENNEVIG, J. (2004). « Other-repetition as display of hearing, understanding and emotional stance ». *Discourse Studies*, 6(4) : 489–516.
- SVENNEVIG, J. (2008). « Trying the easiest solution first in other-initiation of repair ». *Journal of Pragmatics*, 40(2) : 333–348.
- SZCZEPK REED, B. (2004). « Turn-final intonation in English ». In COUPER-KUHLEN, E. et FORD, C. E. (éd.) : *Sound Patterns in Interaction : Cross-linguistic studies from conversation* (coll. Typological studies in language 62), 97–117. Amsterdam : John Benjamins.
- SZCZEPK REED, B. (2010). « Intonation phrases in natural conversation : A participants’ category? » In BARTH-WEINGARTEN, D., REBER, E. et SELTING, M. (éd.) : *Prosody in Interaction* (coll. Studies in discourse and grammar 23), 191–212. Amsterdam : John Benjamins.
- † HART, J., COLLIER, R. et COHEN, A. (1990). *A Perceptual Study of Intonation : An Experimental-phonetic Approach to Speech Melody*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TANAKA, H. (2004). « Prosody for marking transition-relevance places in Japanese conversation : The case of turns unmarked by utterance-final objects ». In COUPER-KUHLEN, E. et FORD, C. E. (éd.) : *Sound Patterns in Interaction : Cross-linguistic studies from conversation* (coll. Typological studies in language 62), 63–96. Amsterdam : John Benjamins.
- TANNEN, D. (1987). « Repetition in conversation : Toward a poetics of talk ». *Language*, 63(3) : 574–605.

- TEN HAVE, P. (2007). *Doing Conversation Analysis* (coll. Introducing qualitative methods). 2<sup>e</sup> édition. London : SAGE.
- TERASAKI, A. K. (1976). « Pre-announcement sequences in conversation ». *Social Science Working Papers* (University of California at Irvine), 99 : 171–223.
- TOUATI, P. (1987). *Structures prosodiques du suédois et du français : Profils temporels et configurations tonales* (coll. Travaux de l'Institut de linguistique de Lund). Lund : Lund University Press.
- TRAVERSO, V. (1996). *La conversation familière : Analyse pragmatique des interactions* (coll. Linguistique et sémiologie). Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- TURK, A., NAKAI, S. et SUGAHARA, M. (2006). « Acoustic segment durations in prosodic research : A practical guide ». In SUDHOFF, S. (éd.) : *Methods in Empirical Prosody Research* (coll. Language, context, and cognition), 1–27. Berlin : Walter de Gruyter.
- VAISSIÈRE, J. (2011). « On the acoustic and perceptual characterization of reference vowels in a cross-language perspective ». In : *Proceedings of the 17th International Congress of Phonetic Sciences* (Hong Kong), 52–59.
- VAN DER HOUWEN, F. (2009). « Formulating disputes ». *Journal of Pragmatics*, 41(10) : 2072–2085.
- VÁSQUEZ, C. (2010). « Examining two explicit formulations in university discourse ». *Text & Talk*, 30(6) : 749–771.
- VINCENT, D., LAFOREST, M. et NICOLE, J. (1995). « L'étonnement et l'étonnant dans le discours oral spontané ». *Faits de langues*, 3(6) : 121–130.
- WALKER, E. (1994). *Negotiating work*. Thèse de doctorat, University of York.
- WALKER, E. (1995). « Making a bid for change : Formulations in union/management negotiations ». In FIRTH, A. (éd.) : *The Discourse of Negotiation*, 101–140. Oxford : Pergamon.
- WALKER, G. (2004a). « On some interactional and phonetic properties of increments to turns in talk-in-interaction ». In COUPER-KUHLEN, E. et FORD, C. E. (éd.) : *Sound Patterns in Interaction : Cross-linguistic studies from conversation* (coll. Typological studies in language 62), 147–169. Amsterdam : John Benjamins.
- WALKER, G. (2004b). *The phonetic design of turn endings, beginnings, and continuations in conversation*. Thèse de doctorat, Department of Language and Linguistic Science, University of York.
- WALKER, G. (2007). « On the design and use of pivots in everyday English conversation ». *Journal of Pragmatics*, 39(12) : 2217–2243.
- WALKER, G. (2010). « The phonetic constitution of a turn-holding practice : Rush-throughs in English talk-in-interaction ». In BARTH-WEINGARTEN, D., REBER, E. et SELTING, M. (éd.) : *Prosody in Interaction* (coll. Studies in discourse and grammar 23), 51–72. Amsterdam : John Benjamins.
- WALKER, G. (2011). « Phonetics and the management of talk-in-interaction ». In ANDERSEN, G. et AIJMER, K. (éd.) : *Pragmatics of Society* (coll. Handbooks of pragmatics 5), 153–180. Berlin : De Gruyter Mouton.
- WALKER, G. (2013). « Phonetics and prosody in conversation ». In SIDNELL, J. et STIVERS, T. (éd.) : *The Handbook of Conversation Analysis*, 455–474. Chichester : Wiley-Blackwell.
- WALKER, T. (2014a). « Form ≠ function : The independence of prosody and action ». *Research on Language & Social Interaction*, 47(1) : 1–16.
- WALKER, T. (2014b). « The independence of phonetic form and interactional accomplishments ». *Research on Language & Social Interaction*, 47(1) : 23–27.
- WARD, N. et TSUKAHARA, W. (2000). « Prosodic features which cue back-channel responses in English and Japanese ». *Journal of Pragmatics*, 32(8) : 1177–1207.

- 
- WEISTE, E. et PERÄKYLÄ, A. (2013). « A comparative conversation analytic study of formulations in psychoanalysis and cognitive psychotherapy ». *Research on Language & Social Interaction*, 46(4) : 299–321.
- WELBY, P. (2006). « French intonational structure : Evidence from tonal alignment ». *Journal of Phonetics*, 34(3) : 343–371.
- WELLS, B. et MACFARLANE, S. (1998). « Prosody as an interactional resource : Turn-projection and overlap ». *Language and Speech*, 41(3–4) : 265–294.
- WELLS, B. et PEPPÉ, S. (1996). « Ending up in Ulster : prosody and turn-taking in English dialects ». In COUPER-KUHLEN, E. et SELTING, M. (éd.) : *Prosody in Conversation : Interactional Studies* (coll. Studies in interactional sociolinguistics 12). Amsterdam : John Benjamins.
- WHALEN, M. R. et ZIMMERMAN, D. H. (1990). « Describing trouble : Practical epistemology in citizen calls to the police ». *Language in Society*, 19(4) : 465–492.
- WILKINSON, S. et KITZINGER, C. (2006). « Surprise as an interactional achievement : Reaction tokens in conversation ». *Social Psychology Quarterly*, 69(2) : 150–182.
- WOOTTON, A. J. (1989). « Remarks on the methodology of conversation analysis ». In BULL, P. et ROGER, D. (éd.) : *Conversation : An Interdisciplinary Perspective*, 238–258. Clevedon : Multilingual Matters.
- WU, R.-J. R. (2006). « Initiating repair and beyond : The use of two repeat-formatted repair initiations in Mandarin conversation ». *Discourse Processes*, 41(1) : 67–109.
- WUNDERLI, P. (1979). « Au sujet de l'intonation du français : La parenthèse en position finale ». *Travaux de linguistique (Gand)*, 6 : 83–111.
- YNGVE, V. (1970). « On getting a word in edgewise ». In : *Papers from the 6th Regional Meeting of the Chicago Linguistics Society* (Chicago), 567–577.
- ZELLERS, M. (2012). « Prosodic variation for topic shift and other functions in local contrasts in conversation ». *Phonetica*, 69(4) : 231–253.
- ZELLERS, M. et OGDEN, R. (sous presse). « Exploring interactional features with prosodic patterns ». *Language and Speech*.
- ZELLERS, M. et POST, B. (2012). « Combining formal and functional approaches to topic structure ». *Language and Speech*, 55(1) : 119–139.
- ZIMMERMAN, D. H. (1984). « Talk and its occasion : The case of calling the police ». In SCHIFFRIN, D. (éd.) : *Meaning, Form, and Use in Context : Linguistic Applications*, 210–228. Washington : Georgetown University Press.
- ZIMMERMAN, D. H. (1993). « Acknowledgment tokens and speakership incipency revisited ». *Research on Language & Social Interaction*, 26(2) : 179–194.



## ANNEXE A. CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

(.)	silence < 0.2 s
(0.4)	silence mesuré en secondes
eu:::h	allongement du phone qui précède les deux-points (dans le cas des voyelles nasales, les deux-points sont placés juste avant le n ou le m), chaque deux-points correspond à 0.1 s
je-	suspension abrupte (orale ou glottale) de la parole
.hh	inspiration orale audible, chaque h correspond à 0.1 s
hhh	expiration orale audible, chaque h correspond à 0.1 s
.mhh	inspiration nasale audible, chaque h correspond à 0.1 s
mhhh	expiration nasale audible, chaque h correspond à 0.1 s
.ouais	parole ingressive
(ouais)	transcription incertaine
(beh/mais)	transcriptions alternatives
* *	production verbale inaudible, chaque * est estimé correspondre à une syllabe
[voilà]	production verbale en chevauchement avec un co-participant, les crochets sont verticalement alignés avec ceux des lignes adjacentes pour indiquer les parties coïncidentes
(( ))	commentaire ou description
< >	délimitation du phénomène décrit entre (( ))
.p, .t, .k	son résultant d'un relâchement ingressif d'une occlusion, la lettre indique les articulateurs impliqués
!p, !t, !k	son résultant d'un relâchement d'une succion, la lettre indique les articulateurs impliqués
ha	particule de rire
ou@aïs	rire coïncidant avec la syllabe ouais
V.F.D. / vé effe dé::	sigle avec prononciation de chaque lettre (la deuxième variante lorsqu'il faut indiquer par exemple un allongement d'un phone)
deug	sigle prononcé comme un mot
Louis	nom propre (indiqué par la majuscule initiale)





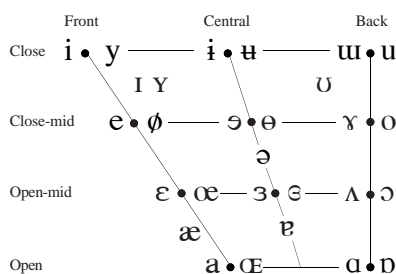
# ANNEXE B. L'ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL

## CONSONANTS (PULMONIC)

	Bilabial	Labiodental	Dental	Alveolar	Post-alveolar	Retroflex	Palatal	Velar	Uvular	Pharyngeal	Glottal
Plosive	p b			t d		ʈ ɖ	c ɟ	k ɡ	q ɢ		ʔ
Nasal	m	ɱ		n		ɳ	ɲ	ŋ	ɴ		
Trill	ʙ			ʀ					ʀ		
Tap or Flap		ⱱ		ɾ		ɽ					
Fricative	ɸ β	f v	θ ð	s z	ʃ ʒ	ʂ ʐ	ç ʝ	x ɣ	χ ʁ	ħ ʕ	h ɦ
Lateral fricative				ɬ ɮ							
Approximant		ʋ		ɹ		ɻ	j	ɰ			
Lateral approximant				l		ɭ	ʎ	ʟ			

Where symbols appear in pairs, the one to the right represents a voiced consonant. Shaded areas denote articulations judged impossible.

## VOWELS



Where symbols appear in pairs, the one to the right represents a rounded vowel.

## OTHER SYMBOLS

- ɱ Voiceless labial-velar fricative
  - ɰ Voiced labial-velar approximant
  - ɸ Voiced labial-palatal approximant
  - ħ Voiceless epiglottal fricative
  - ʕ Voiced epiglottal fricative
  - ʡ Epiglottal plosive
  - ɕ ʑ Alveolo-palatal fricatives
  - ɺ Voiced alveolar lateral flap
  - ɥ Simultaneous ʃ and x
- Affricates and double articulations can be represented by two symbols joined by a tie bar if necessary.
- kp̚ ts̚

## DIACRITICS

Diacritics may be placed above a symbol with a descender, e.g. ɲ̥̊

◌̥	Voiceless	◌̥	Breathy voiced	◌̤	Dental
◌̦	Voiced	◌̧	Creaky voiced	◌̪	Apical
◌̨	Aspirated	◌̩	Linguolabial	◌̫	Laminal
◌̪	More rounded	◌̬	Labialized	◌̭	Nasalized
◌̫	Less rounded	◌̮	Palatalized	◌̯	Nasal release
◌̬	Advanced	◌̰	Velarized	◌̱	Lateral release
◌̭	Retracted	◌̲	Pharyngealized	◌̳	No audible release
◌̮	Centralized	◌̴	Velarized or pharyngealized		
◌̯	Mid-centralized	◌̵	Raised	(◌̶ = voiced alveolar fricative)	
◌̰	Syllabic	◌̷	Lowered	(◌̸ = voiced bilabial approximant)	
◌̱	Non-syllabic	◌̹	Advanced Tongue Root		
◌̲	Rhoticity	◌̺	Retracted Tongue Root		

## SUPRASEGMENTALS

- ◌́ Primary stress
- ◌̂ Secondary stress
- ◌̃ Long *founəˈtɪʃən*
- ◌̄ Half-long *eː*
- ◌̅ Extra-short *e̅*
- ◌̆ Minor (foot) group
- ◌̇ Major (intonation) group
- ◌̈ Syllable break *ti.ækt*
- ◌̉ Linking (absence of a break)

Reproduction partielle couvrant les symboles utilisés dans ce travail. (L'alphabet est disponible en intégralité sur <http://www.langsci.ucl.ac.uk/ipa/ipachart.html> et reproduit ici sous la licence Creative Commons Attribution – Partage dans les Mêmes Conditions 3.0.) Copyright © 2005 International Phonetic Association.



## ANNEXE C. LISTE DES CORPUS

Pour chaque extrait sont indiqués entre crochets le corpus, l'enregistrement spécifique et la référence temporelle dans le fichier (minutes:secondes ou heures:minutes:secondes). Par exemple, [CORAL.FTELPV13.1:20] réfère au corpus CORAL, à l'enregistrement spécifique FTELPV13 dans ce corpus, et au moment 1 minute, 20 secondes dans cet enregistrement.

Les corpus qui ont été exploités pour collectionner les phénomènes analysés dans cette thèse (selon les cas, pour certains phénomènes ou pour tous) sont les suivants :

---

Corpus	Durée approx.	Type(s) d'interactions
CIEL	0,75 h	Une sélection d'enregistrements du corpus CIEL_F (cf. Dister <i>et al.</i> 2008) – brefs extraits d'interactions ordinaires, professionnelles et institutionnelles (comprenant plusieurs variétés européennes de français)
CLAPI	1 h	Quelques enregistrements sélectionnés, surtout des interactions ordinaires (cf. Balthasar et Bert 2005)
CORAL	2,5 h	Une sélection d'enregistrements du corpus C-ORAL-ROM (cf. Cresti et Moneglia 2005) – surtout des interactions privées, mais aussi certaines interactions de service et de commerce (notamment des conversations téléphoniques)
MOUV	10 h	Interactions radiophoniques (appels à une émission d'antenne libre, le <i>Forum du Mouv'</i> )
OTG	2 h	Interactions de service en face à face (cf. Nicolas <i>et al.</i> 2002)
TCOF	3 h	Une sélection d'interactions ordinaires (environ 1,5 h), d'interactions de travail (environ 1 h) et interactions médicales (environ 0,5 h), uniquement en face à face (cf. André et Canut 2010)
UBS	7 h	Notamment des interactions de service et des interactions de travail, mais aussi quelques interactions privées (uniquement des conversations téléphoniques) (cf. Nicolas <i>et al.</i> 2002)

---



ÉTUDES ROMANES DE LUND  
SÉRIE FONDÉE PAR ALF LOMBARD

ÉD. ALF LOMBARD

1. MALMBERG, BERTIL, *Le roman du Comte de Poitiers, poème français du XIII<sup>e</sup> siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1940.
2. THORDSTEIN, ARVID, *Le bestiaire d'amour rimé, poème inédit du XIII<sup>e</sup> siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1940.
3. NILSSON-EHLE, HANS, *Les adverbes en -ment compléments d'un verbe en français moderne. Étude de classement syntaxique et sémantique*. 1941.
4. SCHLYTER, BÖRJE, *La vie de Thomas Becket par Beneit. Poème anglo-normand du XII<sup>e</sup> siècle*, publié d'après tous les manuscrits. 1941.
5. RONSJÖ, EINAR, *La vie de saint Nicolas par Wace. Poème religieux du XII<sup>e</sup> siècle*, publié d'après tous les manuscrits. 1942.
6. THORNÉ HAMMAR, EVA, *Le développement de sens du suffixe latin -bilis en français*. 1942.
7. MALMBERG, BERTIL, *Le système consonantique du français moderne. Études de phonétique et de phonologie*. 1944.
8. BRANDT, GUSTAF, *La concurrence entre soi et lui, eux, elle(s). Étude de syntaxe historique française*. 1944.
9. NILSSON-EHLE, HANS, *Les propositions complétives juxtaposées en italien moderne*. 1947.
10. MALMBERG, BERTIL, *Études sur la phonétique de l'espagnol parlé en Argentine*. 1950.
11. ANDERSSON, SVEN, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*. 1954.
12. BOSTRÖM, INGEMAR, *Les noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec avoir. Étude historique sur la syntaxe des articles et des prépositions dans ce genre de constructions françaises*. 1957.
13. NEUMANN, SVEN-GÖSTA, *Recherches sur le français des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*. 1959.
14. ANDERSSON, SVEN, *Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*. 1961.
15. BORNÄS, GÖRAN, *Trois contes français du XIII<sup>e</sup> siècle, tirés du recueil des Vies des Pères*. 1968.
16. JACOBSSON, HARRY, *L'expression imagée dans Les Thibault de Roger Martin du Gard*. 1968.
17. NILSSON, ELSA, *Les termes relatifs et les propositions relatives en roumain moderne. Étude de syntaxe descriptive*. 1969.
18. *Mélanges de philologie offerts à Alf Lombard*. 1969.
19. BRODIN, GRETA, *Termini dimostrativi toscani. Studio storico di morfologia, sintassi e semantica*. 1970.

ÉD. ÖSTEN SÖDERGÅRD

20. GUNNARSON, KJELL-ÅKE, *Le complément de lieu dans le syntagme nominal*. 1972.
21. WESTRIN, MAIBRIT, *Étude sur la concurrence de davantage avec plus dans la période allant de 1200 à la Révolution. Comparaison avec l'usage actuel*. 1973.
22. SCHLYTER, KERSTIN, *Les énumérations des personnages dans la Chanson de Roland. Étude comparative*. 1974.

23. ROBACH, INGER-BRITT, *Étude socio-linguistique de la segmentation syntaxique du français parlé*. 1974.
24. BRODIN, BRITA, *Criaturas ficticias y su mundo*, en « Rayuela » de Cortázar. 1975.
25. UNDHAGEN, LYDIA, *Morale et les autres lexèmes formés sur le radical moral étudiés dans des dictionnaires et dans des textes littéraires français de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Étude de sémantique structurale*. 1975.
26. SANDQVIST, SVEN, *Études syntaxiques sur la Chronique des Ducs de Normandie par Benoit*. 1976.
27. SWAHN, SIGBRIT, *Proust dans la recherche littéraire. Problèmes, méthodes, approches nouvelles*. 1979.
28. LARSSON, EVA, *La dislocation en français. Étude de syntaxe générative*. 1979.
29. SWEDENBORG, EKY, *Jean Barois de Roger Martin du Gard. Étude des manuscrits et des techniques narratives*. 1979.
30. GRAUMANN, GUNNAR, « La guerre de Troie » aura lieu. *La préparation de la pièce de Giraudoux*. 1979.
31. KELLNER, SVEN, « Le Docteur Pascal » de Zola : *Rétrospective des Rougon-Macquart, Livre de Documents, Roman à Thèse*. 1980.
32. LLAVADOR, YVONNE, *La poésie algérienne de langue française et la guerre d'Algérie*. 1980.
33. BIRGANDER, PIA, *Boris Vian romancier. Étude des techniques narratives*. 1981.
34. GRELSSON, SIGVARD, *Les adverbes en -ment. Étude psycho-mécanique et psycho-systématique*. 1981.
35. JOSEFSON, EVA-KARIN, *La vision citadine et sociale dans l'œuvre d'Émile Verhaeren*. 1982.
36. WIJK, MARGARETH, *Guillaume Apollinaire et l'esprit nouveau*. 1982.
37. HEED, SVEN-ÅKE, *Le coco du dada. Victor ou les Enfants au pouvoir de Roger Vitrac : texte et représentation*. 1983.
38. ORFALI, INGRID, *Fiction érogène à partir de Klossowski*. 1983.
39. SANDQVIST, SVEN, *Notes textuelles sur le Roman de Tristan de Bérout*. 1984.

ÉD. LARS LINDVALL

40. BORNÄS, GÖRAN, *Ordre alphabétique et classement méthodique du lexique. Étude de quelques dictionnaires d'apprentissage français*. 1986.
41. LARSSON, BJÖRN, *La réception des Mandarins. Le roman de Simone de Beauvoir face à la critique littéraire en France*. 1988.
42. SANDQVIST, SVEN, *Le Dyalogue saint Gregore. Les Dialogues de saint Grégoire le Grand traduits en vers français à rimes léonines par un Normand anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle*. Édition avec introduction, notes et glossaire. 2 vol. 1989.
43. SANDQVIST, OLLE, *La Vie saint Gregore. Poème normand du XIV<sup>e</sup> siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1989.
44. ANGELFORS, CHRISTINA, *La Double Conscience. La prise de conscience féminine chez Colette, Simone de Beauvoir et Marie Cardinal*. 1989.
45. *Actes du X<sup>e</sup> Congrès des Romanistes Scandinaves, Lund, 10-14 août 1987*, édités par LARS LINDVALL, 1990.
46. SWAHN, SIGBRIT, *Balzac et le merveilleux. Étude du roman balzacien 1822-1832*. 1991.

47. ELGENIUS, BERNT, *Studio sull'uso delle congiunzioni concessive nell'italiano del Novecento*. 1991.
48. SANDQVIST, SVEN, *La Vie de saint Évrout. Poème normand du XIV<sup>e</sup> siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1992.
49. HERMERÉN, INGRID, *El uso de la forma en RA con valor no-subjunctivo en el español moderno*. 1992.
50. LARSSON, BJÖRN, *La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive*. 1994.
51. EKBLAD, SVEN, *Studi sui sottofondi strutturali nel Nome della rosa di Umberto Eco. Parte I. La Divina Commedia di Dante*. 1994.
52. ZETTERBERG, ANDERS, *Les propriétés des choses selon le Rosarius (B.N. f. fr. 12483)*. Édition revue et complétée par SVEN SANDQVIST. 1994.
53. EGERLAND, VERNER, *The Syntax of Past Participles. A Generative Study on Nonfinite Constructions in Ancient and Modern Italian*. 1996.
54. BENGTTSSON, ANDERS, *La Vie de sainte Bathilde. Quatre versions en prose des XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, publiées avec introduction, notes et glossaire*. 1996.
55. SANDQVIST, SVEN, *Le Bestiaire et le Lapidaire du Rosarius (B.N. f. fr. 12483)*. 1996.
56. JÖNSSON, NILS-OLOF, *La Vie de saint Germer et la Vie de saint Josse de Pierre de Beauvais. Deux poèmes du XIII<sup>e</sup> siècle, publiés avec introduction, notes et glossaire*. 1997.
57. LARSSON, BJÖRN, *Le bon sens commun. Remarques sur le rôle de la (re)cognition intersubjective dans l'épistémologie et l'ontologie du sens*. 1997.
58. WIBERG, EVA, *Il riferimento temporale nel dialogo. Un confronto tra giovani bilingui italo-svedesi e giovani monolingui romani*. 1997.
59. SANDBERG, VESTA, *Temps et Traduction. Étude contrastive des temps de l'indicatif du français et du suédois*. 1997.
60. DITVALL, CORALIA, *Études sur la syntaxe et la sémantique de "tot" en roumain ancien et moderne*. 1997.
61. BARDEL, CAMILLA, *La negazione nell'italiano degli svedesi. Sequenze acquisizionali e influenze translinguistiche*. 2000.
62. CARIBONI KILLANDER, CARLA, *De la théorie de la description à la description chez Julien Gracq*. 2000.
63. FORNÉ, ANNA, *La piratería textual. Un estudio hipertextual de Son vacas, somos puercos y El médico de los piratas de Carmen Boulosa*. 2001.
64. LENNARTSSON, VIVI-ANNE, *L'Effet-sincérité. L'Autobiographie littéraire vue à travers la critique journalistique. L'Exemple de La Force des choses de Simone de Beauvoir*. 2001.
65. MÖRTE ALLING, ANNIKA, *Le désir selon l'Autre. Étude du Rouge et le Noir et de la Chartreuse de Parme à la lumière du « désir triangulaire » de René Girard*. 2003.
66. JARLSBO, JEANA, *Écriture et altérité dans trois romans de J. M. G. Le Clézio : Désert, Onitsha et La quarantaine*. 2003.
67. GRANFELDT, JONAS, *L'Acquisition des catégories fonctionnelles. Étude comparative du développement du DP français chez des enfants et des apprenants adultes*. 2003.
68. WESTIN, EVA, *Le récit conversationnel en situation exolingue de français – Formes, types et fonctions*. 2003.
69. BÖRJESSON, ANNE, *La syntaxe de seul et seulement*. 2004.

70. WILHELMI, JUAN – ENKVIST, INGER, *Literatura y Compromiso*. Serie de estudios hispánicos. 2004.

ÉD. INGER ENKVIST, BJÖRN LARSSON, SUZANNE SCHLYTER

71. BERNARDINI, PETRA, *L'italiano come prima e seconda (madre)lingua*. Indagine longitudinale sullo sviluppo del DP. 2004.

72. ÁLVAREZ SALAMANCA, MARÍA DEL PILAR, *De Sobremesa, 1887–1896*. José Asunción Silva: *El poeta novelista*. 2004.

73. CONWAY, ÅSA, *Le paragraphe oral en français L1, en suédois L1 et en français L2. Étude syntaxique, prosodique et discursive*. 2005.

74. JABET, MARITA, *L'omission de l'article et du pronom sujet dans le français abidjanais*. 2005.

75. BOZIER, CHRISTINE, *La sollicitation dans l'interaction exolingue en français*. 2005.

76. WIKMAN, CHRISTINE, *L'immagine pubblicitaria dell'olio d'oliva, della pasta e del caffè. Uno studio comparativo sulla ricezione*. 2005.

77. ENKVIST, INGER – IZQUIERDO, JOSÉ MARÍA (ed), *Aprender a pensar. Simposio internacional en la Universidad de Lund 2005*. 2006.

78. GUNNARSSON, CECILIA, *Fluidité, complexité et morphosyntaxe dans la production écrite en FLE*. 2006.

79. DAICIU, VIOLETA, *Enjeux idéologiques dans Le Conte du Graal de Chrétien de Troyes*. 2007.

80. JOHANSSON, INGELA, *El personaje femenino de la novela indigenista*. 2008.

81. BACQUIN, MARI, *Theseus de Cologne, édition partielle d'une chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle*. 2008.

82. LUTAS, LIVIU, *Biblique des derniers gestes de Patrick Chamoiseau : Fantastique et histoire*. 2008.

83. LEON-VEGAS, CAROLINA, *Ausencia, prohibición y carencia, Estudio de los personajes masculinos y el deseo frustrado en tres obras de García Lorca*. 2008.

84. ÅGREN, MALIN, *À la recherche de la morphologie silencieuse : sur le développement du pluriel en français L2 écrit*. 2008.

85. BERNARDINI, PETRA, EGERLAND, VERNER & GRANFELDT, JONAS, *Mélanges pluri-lingues offerts à Suzanne Schlyter à l'occasion de son 65<sup>ème</sup> anniversaire*. 2009.

86. JONSSON, PETTER, *Tres lecturas de las novelas de Mario Vargas Llosa. Interpretación psicoanalítica de la producción novelesca de un autor*. 2009.

87. THOMAS, ANITA, *Les débutants parlent-ils à l'infinitif? Influence de l'input sur la production des verbes par des apprenants adultes du français*. 2009.

88. WIJK, MARGARETH, *Lecture ou confiture. Parcours panoramique de l'éducation des femmes dans la littérature française*. 2010.

89. HOLMLANDER, DISA, *Estrategias de atenuación en español L1 y L2. Estudio contrastivo en hablantes españoles y suecos*. 2011.

ÉD. VERNER EGERLAND, INGER ENKVIST, JONAS GRANFELDT, BJÖRN LARSSON, EVA WIBERG

90. PERSSON, RASMUS, *Ressources linguistiques pour la gestion de l'intersubjectivité dans la parole en interaction. Analyses conversationnelles et phonétiques*. 2014.